

COLLECTION ETUDES

Marcel Mahawa Diouf

LANCES MALES

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR ET LES TRADITIONS SÉRÈRES



CELHTO

LANCES MÂLES

A

Saliou Sambou, Gouverneur de Fatick

A

tous nos cousins et voisins, pour perpétuer le pacte ancestral

Remerciements aux Éditions du Seuil

C o l l e c t i o n E t u d e s

Marcel Mahawa Diouf

LANCES MÂLES

**Léopold Sédar Senghor
et les traditions sérères**

**Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale
(CELHTO)**

B.P. 878 Niamey - Niger

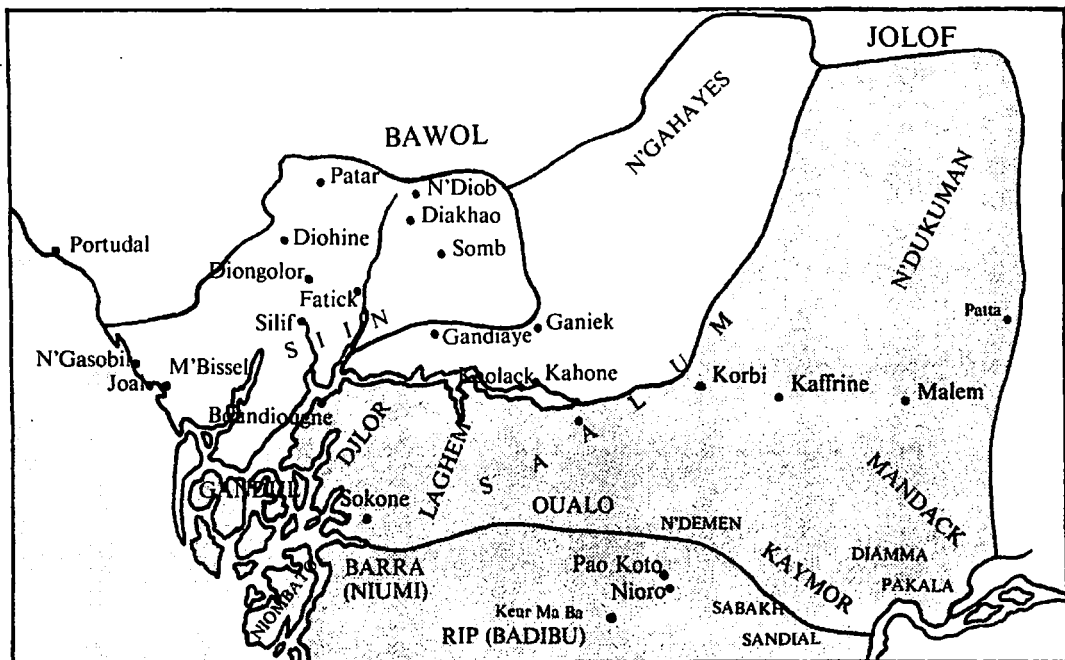
© CELHTO, 1996

B.P. 878 Niamey - Niger

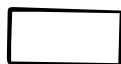
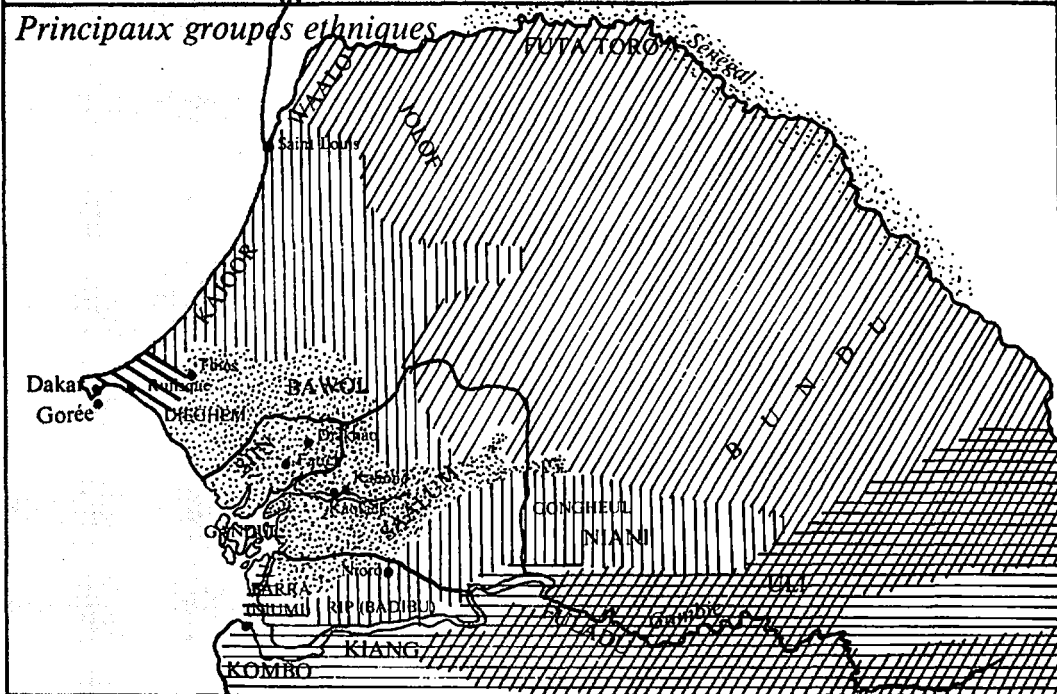
Droits de reproduction réservés pour tous pays

TABLE DES MATIÈRES

Préface	9
Avertissement	11
Introduction	13
PREMIÈRE PARTIE : L'EXODE	23
A la recherche du temps perdu	28
Les voies nord-orientales	46
La voie royale	68
La guerre du Tourban.....	71
L'odyssée guelwar	83
DEUXIÈME PARTIE : LES MAITRES DE LA VOIE	101
Les saltiguis, pasteurs de peuples	105
Senghor poète “saltique ” ?	123
Nuit de Sine : Lièvre et hyène affamés	136
TROISIÈME PARTIE : RÉCITS ET TRADITIONS SÉRÈRES	157
La légende de Téningba	159
L'empire éphémère de Mbégane Ndour	165
La rupture du pacte de sang : la bataille de Somb-Tioutioune....	174
L'assemblée de Saltiguis à la Mare du dieu de l'Eau	194
Épilogue	237
Annexe : Interview de L.S. Senghor	239
Notes	245
Bibliographie	263

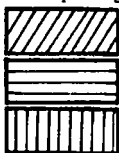


Principaux groupes ethniques



Principaux royaumes

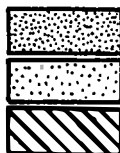
Principaux groupes ethniques



Fulbe

Manka

Wolof



Sérér

Toucouleur

Lebu

Source : Les "pays" situés entre les fleuves Sénégal et Gambie en 1862. (in "Les Africains" ed. J.A.).

PRÉFACE

Cet ouvrage est le résultat d'enquêtes effectuées à l'époque où les Etats africains encourageaient toute activité ayant pour objectif la connaissance, la mise en valeur et la préservation de leur patrimoine culturel. A la faveur des institutions et programmes et à son initiative propre, le chercheur avait entrepris la collecte des traditions du terroir. Au fil des années, les matériaux accumulés se sont organisés d'eux-mêmes, si bien que l'auteur aborde des thèmes majeurs des études africaines : croyances et rites, place de la femme, institutions politiques, contacts entre les peuples, parenté à plaisanterie, etc ; il avance des hypothèses, propose des interprétations, sonde le silence des traditions. Aussi son premier mérite est-il d'amener le lecteur à s'interroger sur son héritage pour déceler ce qui lui est réellement spécifique, et ce qu'il partage avec l'autre car la culture sérère, objet des enquêtes, est un élément du complexe sénégalais au Ponant de notre continent.

Parallèlement, l'auteur relit la poésie de Senghor à la lumière des traditions orales. C'est ici le lieu de rappeler qu'un jour du mois d'avril 1971, André Salifou et moi sommes désignés pour aller au colloque sur la négritude (Dakar), car le Président Boubou Hama insistait sur la participation du Niger. Nous allons donc demander au Ministre Harou Kouka la position officielle : il nous répond que c'est à nous les spécialistes de lui suggérer ce qu'il faut dire, puis nous invite à en discuter avec le Président Bouba Hama. Ce dernier nous reçoit dans son bureau ; quand nous lui posons la question, après nous avoir regardés un instant, il dit, très malicieux : "Écoutez ! Jeunes gens, le Président Senghor est mon ami. Il a invité le Niger et vous y représenterez votre pays. Mais sur le plan politique, le Niger ne peut parler de négritude, parce que nous avons des Touareg et des Arabes". Complètement désespéré puisque je suis "chef de délégation", je commence à bégayer, lorsqu'il me coupe : "Jeunes gens, vous représentez le Niger, débrouillez-vous ! ." André Salifou, lui, s'y était distingué. Et voilà que, par nécessité, je suis astreint à rechercher les poèmes d'où les vers ont été extraits, pour en vérifier la disposition initiale. De ce fait, j'ai été amené à parcourir le volume publié en 1990, car je n'avais jamais lu cette œuvre poétique, du fait de ma position (datant de l'université de Dakar) vis-à-vis de la négritude.

J'ai découvert de très beaux poèmes. Les "Hosties noires" révèlent un incontestable don de voyance, passant de Mbaye Dyob ayant "bravé plus que la mort" aux frères fusillés à Tyaroye, "les témoins de l'Afrique immortelle". Les "Elégies majeures" ont été écrites par un "doué d'un-large-dos", appelé par "le-donner-et-le-recevoir" afin que naisse la "civilisation de l'universel" : il faudrait parler d'humanisme, mais ce terrain est glissant. Je me suis senti plus à l'aise avec le "maître-de-langue". S'il préfère l'expression "Roses-d'oreilles", je crois pouvoir dire qu'il a "décliné la rose", mais en plus rectifié, un ami français m'ayant convaincu que nous ne savions pas distinguer les couleurs. N'étant pas "maître-de-science" je ne saurais choisir entre le "maître-de-terre" et le "lamarque", même si ce dernier a été formé à partir du radical peullaam- (réduit, après une rasade de vin de palme, à lam- par le sérère) dénotant l'idée de commandement, sur lequel l'helleniste a greffé le suffixe de même sens ; le choix est d'autant plus malaisé que dans un poème il fait allusion à "une nation nation".

Le poète n'a pas seulement créé, il a aussi traduit en français des ballades (à partir du peul et du khassonké) et des poèmes (bambara et bantou). Je n'aurais pas perdu des hivers à essayer d'expliquer ce qu'est la "boule", que l'on malaxe dans l'eau à laquelle est ajouté du lait, si j'avais lu les poèmes. Non, il n'y a pas tialit, et, à défaut d'un livre-sésame, c'est l'eau crémeuse que l'auteur offre au lecteur, en cette ère où le plus-que-frère ignore par quoi elle sera remplacée .

Niamey, Août 1995

Diouldé LAYA

AVERTISSEMENT

Cette étude a été rédigée pour l'essentiel depuis 1982. Certaines hypothèses, analyses ou positions relatives à des données culturelles qui, à l'époque, avaient un caractère novateur, sont aujourd'hui plus largement partagées. C'est aussi, peut-être, un mérite. Dans tous les cas cela n'enlève rien à l'intérêt du document comme projet de grille de lecture des passages de l'œuvre poétique de L. Senghor posés en hors-texte.

Sauf indication contraire, toutes ces citations, poèmes ou vers de l'écrivain, sont tirés de l'ouvrage publié en 1990 aux Editions du Seuil sous le titre « Œuvre poétique ». Les extraits les plus remarquables sont suivis de l'indicatif (L.S./OP 27) pour : « Léopold Senghor / Œuvre poétique, page 27 ». L'auteur exprime sa vive gratitude pour l'aimable autorisation de reproduire ces extraits.

La transcription des termes locaux a été « francisée ». Ce choix a aussi motivé l'absence des textes en langues nationales. Il faut espérer qu'il sera possible de les publier ultérieurement, en édition bilingue.

Outre les Archives Culturelles du Sénégal (ACS), le Centre d'Etude des Civilisations (CEC) et les informateurs privés, il faut mentionner la contribution significative de Mame Ngor Faye et Mamadou Sané, tous deux enquêteurs. L'un a enregistré, entre autres, la cérémonie de saltiguis les 12 et 13 mai 1979 à Ngalagne-a-Kop, Département de Fatick. L'autre a transcrit et traduit du manding le récit de la bataille du Tourban.

La couverture porte l'œuvre du peintre éthiopien Zerihun Yetmgeta « Perspective ». Alors que le « jeu d'échec » représente généralement un combat entre les forces des ténèbres et celles de la lumière pour dominer le monde, il signifie pour Zerihun (qui en a fait une œuvre) l'union de toutes les nations africaines, la préservation de leur culture traditionnelle et de leur histoire. Cette pensée est (encore) mieux reflétée dans « Perspective ». Les Africains y sont représentés par des cavaliers armés de lances, unis dans le combat pour un même objectif : un futur meilleur symbolisé par le soleil placé au centre ». (D'après Elisabeth Biasio : « The hidden reality, three contemporary Ethiopian artists ». Ethnological Museum of the University of Zurich, 1989, p. 93). Zerihun est grand lauréat (de la Biennale) de DAK'ART 92

INTRODUCTION

“Les peuples qui n’ont plus de légendes sont condamnés à mourir de froid”.

La Tour du Pin.

Cet ouvrage est un collage de motifs poétiques sur fond de mythes, de légendes et de contes populaires. C’est un agencement de poèmes et de récits oraux fixés ici, pour que “les paroles ne pourrissent pas”, dit un proverbe peul.

Il comprend trois parties.

La première partie, l’Exode, se propose de contribuer à une relecture, à une meilleure compréhension des images, du style et des poèmes senghoriens les plus enracinés dans le terroir, dans la culture sérère, sénégalaise et africaine. Bien sûr, il est communément admis que Senghor est le produit par excellence de la politique d’assimilation mise en œuvre par la France dans ses colonies d’Afrique Noire. Il n’en demeure pas moins que les alluvions de la culture européenne, quelles que prédominantes qu’elles soient, reposent cependant sur un socle traditionnel forgé dans son enfance et sa jeunesse à Joal, Djilor et Ngazobil. Or, les références à cette expérience du terroir, à cette strate de base sont particulièrement nombreuses dans son oeuvre poétique. C’est dire que Senghor l’assimilé connaît cependant mieux que beaucoup de jeunes intellectuels africains de cette fin de siècle, ses “humanités sérères”, qu’il lisait si l’on peut dire “dans le texte” oral d’origine.

Dans cette première partie donc sont “collés” principalement des poèmes qui évoquent des souvenirs d’enfance du poète, et des traditions qui renvoient à l’histoire du pays sérère. Les autres traditions et textes littéraires cités dans l’ouvrage proviennent des autres régions du Sénégal, ou des anciens royaumes voisins d’où sont venues jadis les vagues de migrants qui ont peuplé le pays sérère. Ils décrivent les causes et péripé-

ties de l'exode, ou encore l'arrivée et l'établissement des différentes populations qui ont pu être identifiées avec plus ou moins de précision.

Certains griots et "savants" qui racontent ces légendes et traditions sont parfois considérés comme des personnages hors du commun : ils se seraient réincarnés. Ils auraient "vécu et revécu". C'est ce qui leur permet, dit-on, de se souvenir de tous ces détails, de pouvoir aller "à la recherche du temps perdu". C'est aussi pourquoi Senghor, citant Claudel, en dirait que "C'est un texte quasi-oraculaire avec des sous-entendus d'une obscurité sacrée, pleine de ruines et de trous avec des épithètes, des régimes suspendus dans le vide..."⁽¹⁾

La deuxième partie présente les "Maîtres de la Voie", c'est-à-dire les prêtres de la religion traditionnelle qui ont guidé les populations sur les chemins de l'exode. Ce sont les saltiguis, "pasteurs de peuples" : Leur don de voyance et leur vaillance au combat les avaient placés à l'avant-garde des peuples en marche, dans les contrées hostiles situées sur l'étape. Et quand, au bout de l'exode, les migrants se sont installés en pays sérére, les saltiguis sont devenus les "maîtres-de-la-vérité". Leur concours fut particulièrement apprécié lors des périodes de troubles et de razzia. En outre, lors des crises économiques et sociales engendrées par les sécheresses, les conflits et autres calamités, ils avaient, ils ont toujours pour fonction chamanique de manipuler, de maîtriser les éléments naturels, de faire tomber la pluie, d'expulser les mauvais sorts et les esprits malfaisants, et de prédire, devant la communauté réunie, le cours des événements futurs. Et puisque leurs déclarations sont ponctuées de chants, de danses et de devises tambourinées, la parole du saltigui s'apparente à la poésie. C'est aussi pourquoi certains poèmes religieux de Senghor peuvent être qualifiés de "saltiques"⁽²⁾. Le texte consacré à l'Assemblée de Mbèle Bouré, "la Mare du dieu de l'Eau" constitue précisément le reportage d'une des cérémonies de saltiguis enregistrée le 12 Mai 1979 à Ngalagne-a-Kop (Département de Fatick).

La survivance du système saltigui témoigne certes de l'attachement des Sérères à leurs traditions. Mais cette survivance témoigne aussi des conditions de l'exode et de l'installation des populations, dans un contexte de troubles, de conflits et de crises socio-économiques. C'est le temps de gestation de l'ethnie actuelle à partir de ses principales composantes. Les traditions y re-

Introduction

latives sont très peu déliées : c'est une période obscure, une "Nuit de Sine". Elle a vu se créer beaucoup de rites et d'interdits. Les archives orales des contes en donnent un aperçu, avec notamment, le cycle de Lièvre et de l'Hyène affamés. Une des composantes de cette "Nuit de Sine" est aussi la guerre fratricide qui opposa au XIX siècle les Sérères païens du Sine aux Toucouleurs musulmans du Badibou, deux ethnies liées pourtant par un pacte ancestral de paix perpétuelle.

Cette deuxième partie comme la troisième, est moins attachée à la lettre des poèmes de Senghor. Elles constituent plutôt, dirait Berque, le niveau écologique où s'enracinent ses poèmes épiques et religieux. L'on y voit surtout que poètes et prophètes ont des "âmes parallèles". Ils sont dotés d'un même "équipement psychologique" leur permettant de sentir et d'exprimer les préoccupations de leurs semblables.

D'un bout à l'autre de l'ouvrage, les Lances Mâles⁽³⁾ sont debout : exploits des guerriers intrépides et prouesses inouïes des saltiguis qui marchaient, jadis, sur le flanc des armées pour protéger les troupes contre les armes non conventionnelles.

Toutefois, les légendes et traditions fixées en toile de fond et dans la troisième partie ne sauraient être prises pour des simples "pré-textes" à une relecture de Senghor. Certes, pour l'historien, elles n'ont qu'une valeur toute relative ; elles n'en sont pas moins constitutives d'un patrimoine culturel sénégalais, riche de la diversité de ses sources, n'en sont pas moins profondément pétries de substance humaine. John Steinbeck⁽⁴⁾ dit bien que "les chansons sont l'histoire d'un peuple. Vous pouvez apprendre plus sur les gens en écoutant leurs chansons, que de toute autre manière, car dans les chansons s'expriment toutes les espérances et toutes les blessures, toutes les colères, toutes les craintes, tous les besoins et toutes les aspirations". Par conséquent, les récits proposés ici pour aider à une relecture de l'œuvre du poète peuvent être relus pour eux-mêmes ; car à travers ces légendes, dirait Valéry⁽⁵⁾, "l'histoire forme pour l'imagination une table de situations et de catastrophes, une galerie d'ancêtres, un formulaire d'actes, d'expressions, d'attitudes, de décisions offertes à notre instabilité pour nous aider à devenir". Pour aider à construire une nation. En effet, certains de ces textes nous renvoient aux mythes qui fondent la parenté à plaisanterie⁽⁶⁾ entre la quasi-totalité des groupes ethniques de Sénégal.

Les Lances Mâles

La société sérère compte plus d'un million et demi d'âmes, tous groupes confondus, soit 19 % de la population du Sénégal. Ils habitent au centre-ouest du pays, dans le bassin arachidier situé au nord de la Gambie. Ce sont essentiellement des paysans, agriculteurs surtout, mais aussi pasteurs, et pêcheurs sur la côte. Leur trait dominant est d'être fortement attachés à leurs traditions, à la différence relative des autres ethnies voisines. Ils sont notamment réputés réfractaires aux religions importées, bien qu'ils comptent des musulmans et des chrétiens assez récemment convertis, dans un pays à forte majorité musulmane.

Le terroir sérère-sine, en particulier, est si densément peuplé qu'il a fallu déplacer des colonies vers les "Terres Neuves" du Sénégal Oriental, à cause de l'épuisement du sol. De plus, comme cela s'est déjà produit dans le passé, un long cycle de sécheresse s'est abattu sur le pays et sur l'ensemble du Sahel depuis le début des années 1970. D'où l'intervention très attendue justement des saltiguis, voyants, prêtres et faiseurs-de-pluie.

Cette société s'est formée jadis, à partir de la rencontre et l'intégration de différentes vagues migratoires issues des empires et royaumes précoloniaux de la sous-région. Venus se fondre au centre-ouest du Sénégal, les Sérères sont à la fois "cousins" des Toucouleurs et des Peuls du nord, des Diolas du sud, et des Lébous à l'ouest ; ils leur sont liés, depuis les temps anciens, par un pacte de non-agression, un pacte de paix perpétuelle. Des groupes mandés ont contribué au peuplement des terroirs sérères ; ces groupes leur sont donc également apparentés. Une longue cohabitation a forgé de multiples liens de voisinage et de convivialité, ainsi que de nombreuses solidarités matrimoniales avec les Wolofs. En effet, les « Sérères "acceptent" les Wolofs, vivent "amicalement" avec les Sossés (Mandings), "conçèdent" des quartiers aux Peuls et se "mélangent" avec les Toucouleurs avec qui il y a parenté ⁽⁷⁾. »

Cette position centrale aux confluences de nébuleuses d'ethnies, elles-mêmes liées les unes aux autres par des alliances séculaires, a fait naguère de l'ethnie sérère le noyau pondérateur et stabilisateur du Sénégal en gestation. Par conséquent, il convient encore mieux de réécouter les mythes et les légendes cités à la lumière de ces poèmes qui leur donnent du relief, une autre dimension, un sens nouveau. C'est dire que la trame de cet ouvrage est tissée de la parole des poètes, des griots et des saltiguis. Car poète, griot et prophète se rejoignent dans la parole rythmée.

Introduction

Il faut signaler cependant que la correspondance entre des vers et poèmes d'une part, et les légendes et traditions auxquelles ils sont collés d'autre part, est inégale.

Dans certains cas, les poèmes de Senghor brodés sur le texte lui ont été directement inspirés par les traditions posées en toile de fond. Le cas typique est celui des poèmes sur la guerre qui opposa l'Almamy peul du Fouta Djallon à l'empire manding du Gabou (Guinée Bissau), suivie de l'exode des ancêtres du poète vers le pays sérère.

Dans d'autres cas, Senghor traite d'un thème qui lui est tout à fait propre. Mais pour illustrer ce thème, il détourne souvent de son contexte événementiel ou anecdotique tout ou partie d'une légende, d'un fait historique ou d'un trait culturel remarquable.

Une troisième catégorie de vers ou poèmes s'inspire plus de la sensibilité, du style ou des thèmes récurrents des artistes du terroir, que d'une tradition spécifiquement formalisée. C'est pourquoi ils sont "collés" à bon droit à des mythes et légendes ou à des situations évoquées ici.

Enfin, certaines traditions sont relatées dans l'ouvrage en raison de l'intérêt qu'elles présentent en elles-mêmes. Ce sont des temps forts, des témoins révélateurs d'une société, d'une histoire, d'un univers ; ils constituent le décor historico-culturel où s'enracine l'oeuvre du poète. Dans ce dernier cas, les poèmes cités n'ont bien entendu aucun rapport même anecdotique avec ces récits, mais ils "collent" parfaitement au contexte puisqu'ils sont inspirés par des situations analogues. C'est le cas notamment de l'Assemblée de saltiguis et du récit de la bataille de Somb-Tioutioune.

Certes, l'ouvrage est délibérément organisé autour d'une thématique : il suit un ordre chronologique qui va de l'exode des populations vers le pays sérère au XI^{ème} siècle sous la direction des saltiguis, jusqu'à l'assemblée de la « Mare du dieu de l'Eau », un soir de mai 1979. Mais plus que cela, c'est bien le repérage préalable des vers et poèmes de Senghor représentatifs de l'histoire et de la culture sérère qui a précédé et suscité l'évocation des légendes et traditions correspondantes. C'est d'abord cet exercice de repérage et de recollection des contenus, des thèmes et du style proprement sérères, sénégalais, et africains dans l'oeuvre de Senghor, qui explique parfois la contraction de certains poèmes : ils sont essorés pour en évacuer les contenus

et les thèmes intercalaires n'ayant aucun rapport avec le sujet de l'ouvrage. De même, pour reconstituer à partir de l'œuvre du poète un événement, une figure, ou un caractère, il a fallu souvent rapprocher et juxtaposer dans un nouvel ordre séquentiel des vers ou poèmes appartenant, parfois, à des périodes ou des recueils différents, afin de retrouver une unité factuelle ou thématique que Senghor a littéralement disloquée et dispersée à travers l'ensemble de son œuvre poétique. Les différents niveaux ou degrés de correspondance expliquent aussi pourquoi un même vers ou poème est cité plus d'une fois. Il peut être cité pour une correspondance factuelle, une deuxième fois pour une correspondance thématique, et une troisième fois, comme simple chant d'accompagnement.

Au total, l'œuvre est donc un collage de poèmes et de vers, sur fond de mythes et de légendes. C'est un patchwork, c'est-à-dire "un ouvrage constitué par l'assemblage de morceaux de tissus disparates dans un but décoratif". A cette différence près que les motifs "collés" ici ne sont pas disparates, puisqu'ils sont tous tirés du même grenier de nappes d'images séréres, sénégalaises et africaines. L'historien et l'anthropologue pourraient par conséquent y trouver des matériaux utiles.

Or, quelle œuvre poétique du paysage littéraire sénégalais pouvait mieux se prêter à cet exercice que celle de Senghor ?

"C'est en effet la poésie populaire de mon ethnie qui sera, par ses thèmes et son style, l'une de mes principales sources d'inspiration" écrit-il ⁽⁸⁾, car "ce sont mes origines séréres, mais surtout mon enracinement dans la Sérénitude qui expliquent mes "idées-sentiments", les thèmes et les styles de mes poèmes" ⁽⁹⁾. Trois poétesses, Marône Ndiaye, Koumba Ndiaye et Siga Diouf, qu'il appelle ses Trois Grâces, l'ont particulièrement marqué. Mais, dit-il "derrière mes Trois Grâces, enracinées dans la terre sérére et les inspirant, il y a toute une lignée d'ancêtres et d'initiés" (LS/OP 388).

Il relève enfin que le ton de ses poèmes est au diapason "des grandes poésies antiques : celles de l'Égypte, de l'Inde, d'Israël, de la Grèce. Et d'abord, de l'ancien Royaume du Sine... Car j'avais eu la chance, dans mon enfance, de vivre cette poésie-là, quand le dernier Roi du Sine, Koumba Ndofoène Diouf, venait rendre visite à mon père. Il arrivait en magnifique arroi, sous son manteau de pourpre, sur son cheval-du-fleuve. Et quatre troubadours, quatre griots l'escortaient, parmi d'autres, comme les quatre

Introduction

portes de la ville et les quatre provinces du Royaume. Ils chantaient, les griots, en s'accompagnant de leur tama. Que chantaient-ils sinon le Roi et le Royaume? Mais ils chantaient des poèmes à hauteur de cheval, à hauteur du Roi et, pour tout dire, à hauteur d'homme" (10).

Donc deux principales sources l'ont inspiré au Royaume d'Enfance : des ancêtres et des initiés d'une part, qui donnent une "haute profondeur" à ses poèmes religieux ; des griots et troubadours d'autre part, qui eux chantaient à hauteur d'homme, des poèmes épiques et profanes : "Nos maîtres véritables, nous allâmes les chercher au cœur de l'Afrique, à la cour des princes, dans les veillées familiales, jusque dans la retraite des sages. C'étaient les griots et les sorciers, ceux qu'on appelle là-bas "maîtres de tête", ou mieux : "voyants" (11).

A cet égard, Thierry Maulnier (12) affirme que tout poète a besoin de matériaux qu'il puisse porter à leur suprême incandescence, soumettre à une transmutation en les débarrassant du gros de leurs gravats. Senghor approuve : "Solidement enraciné dans la mémoire ancestrale qui garde les strates des images - archétypes, le poète va les enrichir du terreau de son expérience personnelle." (LS/OP 386). C'est qu'il est lui-même un poète prédestiné pour porter à l'incandescence les matériaux de la culture sérère, car il est du matriclan (13) des Tabormaitres du Feu. Est-ce à ce titre qu'il a traduit ce poème bantou, ce "Chant du Feu ?".

*Feu que les hommes regardent dans la nuit, dans la nuit profonde
Feu qui brûles et ne chauffes pas, qui brilles et ne brûles pas
Feu transparent des palmes, un homme sans peur t'invoque,
Esprit de la Force du Feu,
Ecoute ma voix ; un homme sans peur t'invoque. (LS/OP 409).*

En tout cas sa démarche consiste, souvent, à reprendre des expressions, tournures, images, thèmes, figures ou légendes du terroir, pour les insérer dans la trame de son œuvre. Par conséquent, pour comprendre certaines tonalités de cette œuvre, il ne suffit pas seulement de pouvoir démonter les mécanismes savants de son écriture ; il faut aussi connaître les matériaux de la culture sérère, sénégalaise ou africaine que son don

Les Lances Mâles

d'émotion porte à l'incandescence, à un point de fusion avant de la couler dans le moule des mots. Il faut trouver le chemin de sa retraite, accéder au promontoire rocheux où il peut enlever et accrocher son habit d'Académicien, et "*ôter de (ses) pieds, la boue de la Civilisation*", consacrant ainsi le "*Retour de l'enfant prodigue*".

J'ai fait retraite à Popenguine la Sérère

Retourné aux éléments primordiaux (LS/OP 250).

Il faut le trouver dans l'intimité des siens, blotti dans une île ancrée au "nombril de la mer".

C'était jadis par les matins limpides sous Coumba Ndofène

Diouf. Je te ramènerai dans l'île des Tabors

Que tu connais... (LS/OP 257).

Il faut entrer dans le courant de l'histoire, dans les profondeurs de la culture de l'ethnie ; arpenter l'espace et saisir le temps de ce qu'il appelle le "*Royaume d'Enfance*"; dévoiler les strates souterraines de héros, de dieux et de mythes anciens, qu'il sort de la galerie, du vestiaire de l'Histoire, pour les dépoussiérer et leur donner une vie et des significations nouvelles. Pour faire l'archéologie de ses poèmes, pour pénétrer dans son laboratoire de restauration d'œuvres d'art, tapissé de masques d'ancêtres, et résonnant de l'écho lointain des épopées fabuleuses, il faut, à la manière du conteur peul, "*faire plongeur dans la parole*", dans le flot des légendes et traditions.

Le Royaume d'Enfance est l'un des grands thèmes de son œuvre. Dans la vie de l'homme, ce thème a une double épaisseur géographique et temporelle, traversée par une troisième dimension affective : "*Ce sont les villages qui, au temps de mon enfance, de mon adolescence, de 1906 à 1921, constituaient mon univers physique*"⁽¹⁴⁾. Ces villages sont campés de loin en loin dans ses poèmes, comme sertis dans un écrin de verdure et de plans d'eau, parmi la mangrove et les bolongs, quand ce n'est pas "*l'âme d'un village (qui) bat à l'horizon*", à travers le mirage des tanns : "*C'est l'atmosphère culturelle que j'ai vécue d'abord et pendant près de sept ans à Djilor dans l'Arrondissement de Fimela, puis pendant un an à Joal, ensuite pendant près de huit ans à Ngazobil*"⁽¹⁵⁾

Introduction

Cet univers en extension a son épicentre dans le gynécée de sa mère à l'intérieur de la demeure paternelle, son cadre de vie le plus intime.

*Je veux revoir le gynécée de droite
... Ah ! de nouveau dormir dans le lit frais de mon enfance
(LS/OP 50 et 51)*

De là, il passe dans la cour où se rassemble toute la famille, à la fin de la journée.

Je me rappelle les jours de mes pères, les soirs de Dylor

.....

*Mes frères et mes soeurs serrent contre mon coeur leur chaleur
nombreuse de poussins...*

*Au milieu de la cour, le ficus solitaire
Et devisent à son ombre lunaire, les épouses de l'Homme
de leurs voix graves et profondes...
Et mon père étendu sur des nattes paisibles... (LS/OP 58)*

Ainsi apparaissent au détour d'un poème ou d'un vers, un site, un sanctuaire, un village, avec sa vie quotidienne, ses événements, ses joies et ses peines : les deuils, les fêtes de circoncis, les séances de luttes animées par les chants d'athlètes, les sacrifices aux pangols...

Joal !

Je me rappelle

Je me rappelle les signares à l'ombre verte des vérandas...

Je me rappelle les fastes du Couchant

Où Coumba N dofène voulait faire tailler son manteau royal

*Je me rappelle les festins funèbres fumant du sang des troupeaux
égorgés... (LS/OP 15).*

Peu à peu, à la lecture de ses poèmes, l'on s'enfonce "au cœur pastoral du Sine". Voici dans le désordre des vers, des poèmes, des bosquets, des sentiers et des cours d'eau : les rôniers de Katamague, les pilons de Simal, la Fontaine de Kamb-Dyamé, l'Eléphant de Mbissel, le crépuscule de Sangamare, il pleut sur Ndongolor. Voici Fimla et Khol-no-Ndig, et Dyonewar, boulevard de bolongs...

De l'expérience intime qui prend naissance à Djilor et Joal, où s'est déroulée sa jeunesse, les poèmes du Royaume d'Enfance s'étendent jusqu'à Diakhao, ancienne capitale politique du pays sérère, d'où "*le pèlerin royal parcourait ses provinces*". Donc progressivement, l'espace du Royaume d'Enfance d'abord limité au cadre de vie personnelle de Senghor se distend pour se confondre avec les limites géographiques du Royaume du Sine.

Dans le temps, la période qu'évoquent les poèmes du Royaume d'Enfance ne commence pas non plus en 1906, à la naissance du poète. Elle s'approfondit pour atteindre les origines, et embrasser l'histoire du terroir. Et dans la mesure où l'évocation en est "*gorgée d'affection nostalgique*", il faut aussi se demander où s'arrêtent les limites de cette plongée symbolique dans "l'enfance" de l'homme et du pays sérère. En réalité les racines du Royaume d'Enfance du poète pénètrent jusqu'à l'origine même du Royaume du Sine et jusqu'à ses antécédents. Voici l'Égypte des temples et des pyramides scintillants sous le Dieu Soleil, Rôh ; le pays de Pount parfumé d'encens ; "*les Ethiopiennes*" qui résonnent du "*cri montagnard du Ras Desta*".

Voici ensuite le Ghana du Kaya Magan ; "*le Fouta rédimé*"; le Gabou et ses nuages de poudre, et "*le marigot d'Elissa que fleurissent les lances bruissantes*." Voici Sangamare et Dyilor, Fadial et Mbissel, étapes royales de l'exode des Guelwars. Voici les fromagers géants de Ndiogolor. Voici enfin Diakhao où les futurs rois du Sine étaient venus "*planter la force droite de leur lance*". Ainsi, une mesure des "*hautes profondeurs*" de l'histoire du pays sérère révèle que ce sont les mêmes lignes de force constitutives de l'enfance du Royaume du Sine, qui sont projetées jusqu'à la surface, pour tisser l'univers du Royaume d'Enfance du poète. L'origine du Royaume du Sine d'un côté et l'univers du Royaume d'Enfance du poète de l'autre, sont les deux faces d'un même **tama**, d'un même tambour-sablier, d'un même tambour parlant, animées par la parole du griot et du poète : six siècles d'un seul souffle.

Avec ces récits donc, voici le décor planté, et voici balisé le champ culturel où s'enracine l'œuvre de Senghor.

PREMIERE PARTIE

L'EXODE

« ... la marche

*Solennelle de mes peuples patients ! leurs pas se
perdent dans les sables de l'Histoire »*

(LS/OP 104).

Le vieillard but deux grandes rasades de vin rouge et proposa :

— Allez ! Encore un coup !

— Non , vraiment, il y en a assez pour ce soir !

— Allez, cela ne fait pas de mal ! C'est un remède souverain contre les insomnies. Et puis, qu'avons- nous d'autre que ceci ? La sérénité n'a plus de goût ! Il faut vivre pendant qu'on est encore en vie !

Et il versa le liquide aux reflets de feu à la lumière de la lampe à pétrole. Le vieillard ⁽¹⁶⁾ tenait ses notes d'une main et de l'autre le verre déjà à moitié vide. A travers ses lunettes posées sur le nez, il fixait un point du mur en banco.

“L'origine des Guelwars est très lointaine ; elle dépasse mon savoir. Tout ce que j'en sais, c'est qu'ils viennent du Gabou. C'était des Sossés. D'ailleurs, tu le sais bien, Sérère et Sossé, c'est tout un”. Il se racla la gorge et reprit après un temps d'arrêt : “C'est comme les Toucouleurs qui sont nos cousins. Et d'ailleurs, tous ceux dont la “langue fourche” ⁽¹⁷⁾, Sérères, Toucouleurs, Sarakolés et Sossés... sont des alliés. Mais pour certains, je ne saurais te dire comment est née cette alliance. Les Sérères, tu le sais, sont venus du Fouta, le pays des Toucouleurs. En arrivant ici, ils ont trouvé les Sôs venus du Penkou, de l'est. Ils se sont rencontrés à Sagne. C'est après que les Guelwars sont arrivés du Gabou, conduits par Mayssa Wali Dione et sa sœur Sino Meo. N'as-tu pas entendu dire que “Le Sine, c'est un bâton maternel qui l'a tracé ?” ⁽¹⁸⁾. C'est parce que Sino Méo, la sœur du premier roi Guelwar, a donné son nom au pays. C'est parce qu'aussi les intestins qui forment le sein maternel sont plus solides que la ceinture paternelle. Voilà pourquoi. C'est à cause de cela”. Les deux autres hommes présents dans la case approuvaient en murmurant.

Louis Ngom venait d'évoquer là l'une des caractéristiques du peuplement du pays sérère : un creuset de peuples venus d'horizons divers, qui se sont intégrés les uns aux autres aux cours des siècles, par la dynamique des rencontres, des conflits, des compromis et des alliances.

Les Lances Mâles

Modou Diagne, dit Gassoul ⁽¹⁹⁾, saltigui de Domb, révèle lui aussi à l'occasion un pan de ces temps lointains. Le voici, adossé au grand baobab situé derrière sa cour, le verre à la main.

“Mon ancêtre Birahim Moctar Diagne était Maure ; il habitait le pays du roi de Ganar, avec ses nombreux troupeaux de chameaux. Ils étaient si nombreux et difficiles à garder qu'ils s'introduisirent un jour parmi ceux de Bour Ganar et en blessèrent quelques-uns. Le roi menaça de les confisquer, s'il ne déménageait pas plus loin. Birahim lui répondit qu'il était roi, certes, mais cela ne l'autorisait nullement à lui prendre ses biens. Vexé par cette réponse, Bour Ganar envoya contre lui un détachement. La bataille fit rage toute la journée et le soir, Birahim mit les hommes en déroute. Cela détermina plus que jamais le roi à le chasser de son pays. Birahim quant à lui préféra s'en aller de lui-même, se disant qu'un voisinage aussi difficile avec un roi, même impuissant contre l'un de ses sujets, n'était pas à recommander.

Il prit donc la route avec sa famille et ses troupeaux, et vint s'établir à Touba Niaké dans le Djolof. Deux ans plus tard, il épousa là une Wolof du nom de Fatou Ndiaye, puis descendit plus au sud jusqu'à Sarème, au lieu-dit “Concession Maure”, dans le Baol. A la troisième génération, l'ancêtre se réincarna en la personne de Demba Diagne son petit-fils. C'est à celui-là que le génie familial Fatma-Nar-la-Mauresque se montra pour la première fois. C'est également là que le génie tutélaire du lieu, Ngolkoté, lui apparut et lui remit les attributs du culte en lui disant : “Ton ancêtre, c'est encore toi. Tu avais des troupeaux de chameaux là-bas, mais ici, les biens ne sont pas les mêmes : je te donnerai plutôt des vaches”. Par conséquent, Gassoul aurait pu dire avec Senghor :

*Mais je n'efface les pas de mes pères ni des pères de mes pères dans
ma tête ouverte à vents et pillards du nord (LS/OP 58).*

En effet, à quelques variantes près, Gassoul se souvient bien des noms de ses ancêtres sahariens qui jalonnent le parcours de l'exode. Il se souvient en particulier des exploits de Moctar l'ancêtre, et de son petit-fils l'étonnant Demba. Senghor puise dans la même veine des traditions, pour chanter cette femme dont les ancêtres ont également pris pied en pays sérère :

*Ton nom ne m'est pas inconnu, aigrette de Satang et de Sitor.
Il est venu de loin, tout chargé des parfums du Pount*

L'Exode

*Porté par la bouche des piroguiers et des chameliers au long cours...
Tu es le tata qui domine les ruses bleues des cavaliers masqués
(LS/OP 181).*

Ainsi, l'ensemble de ce qui est devenu aujourd'hui, par assimilations successives, une ethnie homogène avec une seule langue, a emmagasiné dans sa conscience collective un nombre impressionnant de nappes d'images, témoins des départs, des rencontres, des affrontements et des alliances. Ces images sont illustrées et réactivées dans la mémoire de l'ethnie par des mythes, des contes, des légendes et des récits.

C'est dans ce réservoir de nappes d'images que les gardiens du champ symbolique, les griots, les artistes et la créativité populaire puisent abondamment. Et puisque ce fonds historico-culturel qui affleure encore ici plus qu'ailleurs est commun aux autres ethnies sénégalaises, il inspire aussi bien les artistes et écrivains du terroir que ceux des groupes voisins. Nappes d'images entremêlées et non trame historique ordonnée. Aussi faut-il faire comme le conteur peul⁽²⁰⁾

Faire plongeon dans la parole
Et faire des brasses
Nager, ramer font mes pieds
Ce que je vais dire est plus qu'un rêve

.....
Mon débit sera rapide
Pardonne si la langue me fourche
Ou si j'oublie, ou je saute
Ou si ma langue en omet.
Tout dévideur verra un jour son fils emmêlé
L'écheveau s'embrouille
Il en coupe et renoue...

“A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU”

De ce télescopage de peuples, de langues et de cultures, il sera évoqué ici ce qui en est resté dans la mémoire collective de cette mosaïque de base qui a donné naissance à l’ethnie sérère. Grâce aux poèmes, aux chants, aux généalogies du terroir.

Faire plongeon dans la parole
Et faire des brasses

Pour accéder à ce pan de l’histoire du pays sérère, pour arriver jusqu’aux strates de peuplement les plus anciennes et les plus profondes du terroir, il faut en effet faire plongeon dans la parole et frapper aux portes du mythe.

*Femme, allume la lampe au beurre clair, que causent autour
les Ancêtres comme les parents, les enfants au lit.*

Écoutons la voix des Anciens d’Elissa...

*Que je respire l’odeur de nos Morts, que je recueille et redise leur
voix vivante, que j’apprenne à*

*Vivre avant de descendre au-delà du plongeur, dans les hautes
profondeurs du sommeil (LS/OP 14-5).*

L’exemple typique de cette plongée est donné par Niokhor-Diasse, le Chanteur Aveugle de Ngouy⁽²¹⁾. Il va d’un champ de bataille à l’autre, où se sont illustrés des héros, jusqu’aux portes du surréel, domaine de ces “êtres fabuleux par delà les choses, les Kouss” et les génies. Et c’est par une de ces “Nuits de Sine” immortalisée par Senghor, que Niokhor Diasse, l’oreille penchée sur son riti bourdonnant faisait courir, d’une main saccadée, l’archet sur le crin de sa vièle.

“Car cet air-là m’est venu
Chez Khangil Diouf
Chez lui à Poultoûk et je lui dis, les clans
Sont aussi nombreux que différents...”

L'Exode

L'assistance recueillie écoutait chanter les exploits des lances-mâles, fondateurs de lignées.

“Songo, fils de Mbade-O-Ngôr, eh
Mbade, vous connaissez Mbade
Mbade couronne de Lambaye
Mbade au port altier
Mais Mbade sans sépulture.

“Mbade seul sans linceul car
Mbade et la cavalerie du Dumel Ko-no-Ngoni
Ils ont tué des Tabane, et encore des Tabane,
Ils ont tué des Tabane
Et encore des Tabane
Une troisième fois des Tabane
Cette année-là vit la fin des Tabane
Et l'on dit que
Tiam-Lembès revint à la charge
Tiam-Lembès et Guérane
A Sassème la salve a fait éclater l'aube
Kori Sène, Diégane, allons invoquer
Le Baobab-Géant

“Kor Penda Ndiaye
Et la salve de Kahone
Ni trop haut ni trop bas ⁽²²⁾
Or l'écho tonna jusqu'à Diakhao

“Rien à voir avec Lat'té Thiaw “resté” à Djirôl, père de Guej, de Bouca'Dogane et de Diam Mengué “semé” à Mbino-Ndare.

“Aucun lien avec Gana l'homme au sifflet, surnommé le Siffleur, Djilasse Penda et le Cri de Gane Ndigue ⁽²³⁾.

“Rien de commun avec Thiak Lâ-Demba, père de Kouyo Toffène, Kouy, père de Diogo Mbougane noyé à Diarokh lors d'une transhumance.

“Rien à voir avec l'hymne de
Mbare Dioma-Gnilane de Sing Dioma-Gnilane

Lât Kayré Dioma-Gnilane
Sing sur le Rônier de Nqanjane ⁽²⁴⁾
Sing aux prises avec le Fauve
Et Sing se dit alors,
“Ceci ne saurait vous tuer un homme
Ceci ne saurait me faire périr”
Il réussit à mener le troupeau
S’abreuver à Nqojlème.
Qui est-ce “Taureau-Boulet” ?
C’est Mbare Dioma-Gnilane
Sing et le coursier de Ndofane
Sing a tiré le corbeau
Et ramené son gésier !”

Pareilles à une ruche d’abeilles bourdonnantes, les notes s’envoiaient d’un champ de bataille à l’autre, et toute la nuit en était remplie. Et c’est vers “la fin du troisième sommeil” quand la nuit se fit une barbe blanche, au moment où “la flûte du pâtre rassemble ses troupeaux d’étoiles” ⁽²⁵⁾ que le musicien consentit à révéler comment il lui est possible de reconnaître si bien ces faits antérieurs à sa propre naissance :

“Moi Diassali cher à Njak et Dibôr
J’ai vu et revu
J’ai vécu et revécu
Au point de vivre une nuit sans aurore...”

Il avoue donc qu’il fait partie de ces individus ayant vécu plusieurs vies. Ce privilège est, selon les traditions, la source d’une vaste science. Lât-Djiké Ngom, le plus fameux des griots généalogistes sérères, aurait vécu sept fois. Il racontait les faits historiques avec un luxe de détails, comme un témoin oculaire. Car dit Senghor ⁽²⁶⁾ “*la parole du Diali est un message divin qui nous vient du fond des âges*”. En effet, “se souvenir pour Proust, mais surtout pour Senghor, n’est pas un acte intellectuel, mais plutôt l’abandon d’un homme qui se laisserait glisser tel le plongeur dans l’abîme des *hautes profondeurs*” ⁽²⁷⁾ d’un passé déjà vécu.

Par conséquent, pour pouvoir dérouler les langes du temps et se rappeler ces héros légendaires, pour pouvoir révéler les origines des différentes composantes de l'ethnie actuelle, il faut comme l'ancêtre du saltigui Gassoul Diagne et comme Diasse le Chanteur Aveugle, s'être réincarné, il faut avoir vécu autrefois, "en ce temps-là". Ce sont des prophètes du passé, capables d'aller "à la recherche du temps perdu". Car dans la conception sérère, la vision prophétique s'oriente aussi bien vers le passé que vers le futur.

Dans "Voyage en Orient", Nerval ⁽²⁸⁾ écrit : "Le monde qui se compose ainsi dans la tête des enfants est si riche... qu'on ne sait s'il est le résultat exagéré d'idées apprises, ou si c'est le ressouvenir d'une existence antérieure..." Senghor lui même se dit "*sorcier aux yeux d'outre-monde*".

Au Chanteur Aveugle qui prétend avoir "vécu et revécu", il répond : "*J'étais moi-même le grand-père de mon grand-père...*" "*Je meurs et renaiss comme je le veux*". Et de fait, le prénom sérère du poète, Sédar, pourrait avoir deux sens. Dans la tradition des peuples de la région, une femme qui perd plusieurs fois de suite des enfants en bas âge croit que c'est le même qui s'en va et revient. Sa famille ainsi déçue et découragée par les agissements cruels de celui qui ne veut pas rester en ce monde lui donne, par dérision, des prénoms qui traduisent leur dépit, pour le fixer ici bas.

Sédar voudrait donc dire littéralement l'Impudent, "celui qui n'a pas honte" (d'aller et de revenir sans arrêt, torturant ainsi sa pauvre mère). On retrouve des prénoms du même type en pays wolof : Ken Bugul "l'Indésirable", Amoul Yakar "Désespoir". Mais Sédar signifie tout aussi bien, "qui ne fera pas honte" ou "qui n'aura pas honte", dans la vie, autrement dit, le Glorieux.

En tout état de cause, à partir de la poésie du Royaume d'Enfance, il est possible de faire une plongée dans l'histoire, dans l'enfance du Royaume du Sine et du pays sérère. Car les événements évoqués dans les poèmes du Royaume d'Enfance sont antérieurs à l'enfance du poète. Ils se situent dans le berceau de l'ethnie, ils en constituent l'origine.

Aussi tenterons-nous avec le saltigui Gassoul, avec Diasse le Chanteur Aveugle, avec Lat-Djiké le sac à paroles, et surtout avec Senghor,

*De descendre au-delà du plongeur, dans les
hautes profondeurs... (LS/OP 15)*

Les Lances Mâles

*à l'heure des peurs primaires surgies des entrailles d'ancêtres...
(LS/OP 99).*

Nous surprenons alors le poète en train d'entreprendre des métamorphoses inouïes. Le voici prêt pour la plongée, cet être amphibie qui redevient progressivement "le grand-père de (son) grand-père".

*Dans l'ombre, Mère — mes yeux prématurément se sont faits
vieux — dans le silence et le brouillard... (LS/OP 59).*

Alors, lui "surgi du Royaume d'Enfance et des fonds sous-marins des terres ancestrales" (LS/OP 107), voilà que lui reviennent les souvenirs des temps anciens :

Quels mois ? quelle année ?

Koumba Ndofoène Dyouf régnait à Dyakhâw...

Le bruit de ses aïeux et des-dyoung-ndyoungs le précédait.

*Le pèlerin royal parcourrait ses provinces, écoutant dans le bois
la plainte murmurée ... (LS/OP 31).*

Et au fur et à mesure que nous le suivons dans sa plongée, il nous révèle des faits antérieurs à sa propre naissance, des événements situés "à la porte à l'entrée du temps primordial" :

*Dans la nuit abyssale en notre mère, nous jouions aux noyés
t'en souvient-il ? (LS/OP 182).*

Aucun de ses frères ou de ses soeurs ne n'en souvient, d'autant que

C'était aussi la Nuit notre nuit joalienne

D'avant notre naissance (LS/OP 186).

(Car)

Je proclame la nuit plus véridique que le jour.

*C'est l'heure pure où... Dieu fait germer la vie d'avant mémoire.
(LS/OP 116).*

Ils se souviennent encore moins de cette époque lointaine que même lui évoque avec une certaine

L'Exode

Où ai-je vu ce teint couleur de tata fier ? C'était au temps du Bour Sine Salmonn (LS/OP 175).

En fait, il avoue parfois au sujet de certains évènements beaucoup trop lointains :

*Je ne sais en quels temps c'était, je confonds toujours présent et passé
Comme je mêle la Mort et la Vie (LS/OP*

Lors de ce retour anamnésique aux Pères, aux Ancêtres, il retrouve un visage familier.

*Ton visage beauté des temps anciens ! Sortons les pagnes parfumés
aux tons passés.
Mémoire des temps sans histoire ! C'était avant notre naissance.
(LS.OP 178).*

De plongée en étape, il parvient au temps où :

*J'étais moi-même le grand-père de mon grand-père
J'étais son âme et son ascendance, le Chef de la maison d'Elissa du
Gâbou (LS/OP 32).*

A l'en croire, il a été jadis le Chef de la Maison d'Elissa du lointain empire médiéval du Gabou, réincarné. Etait-il donc un des guides de l'exode à partir des "routes méridiennes" d'où est venue au temps jadis l'une des composantes du peuplement sérère des siècles plus tôt ? Il se "souvient" des "guerres contre l'Almamy, la ruine d'Elissa et l'exil à Djilor, la fondation du Sine, et le désastre" de la colonisation. La preuve, est que lors de ses voyages en rêve par les "longues routes nocturnes", il reprend en sens inverse, "les anciennes routes migratrices", les voies de l'exode qui ont conduit les migrants du Gabou au coeur du pays sérère : un de ses poèmes le montre qui entreprend un "pèlerinage, (un) voyage aux sources ancestrales", pour rejoindre le Gabou et les Ancêtres.

*Ils m'ont dépêché un courrier rapide.
Et il a traversé la violence des fleuves dans les rizières basses, il
enfonçait jusqu'au nombril...
J'ai laissé le repas fumant et le soin de nombreux litiges.
Un pagne, je n'ai rien emporté pour les matins de rosée. (LS/OP 18).*

Les Lances Mâles

Ce qu'il décrit là n'est donc pas une visite de Chef d'Etat, mais la réplique exacte des péripéties de l'exode, entrepris à rebours.

*J'ai traversé, moi aussi, des fleuves et des forêts d'embûches viergès
J'ai traversé des peuples qui vous décochaient un salut empoisonné...
J'ai reconnu les cendres des anciens bivouacs et les hôtes héréditaires...
Et j'arrivai à Elissa, nid de faucons défiant la superbe des Conquérants.
J'ai revu l'antique demeure sur la colline, un village aux longs cils
baissés (LS/OP 18-9).*

Pour tout dire, il révèle sa personnalité d'antan :

*Je rêve le soir d'un pays perdu, où les Rois et les Morts étaient mes
familiers. (LS/OP 184).*

Cette plongée du poète Senghor est bien sûr symbolique. Pour connaître dans le détail les événements historiques qu'il chante, il a plutôt eu recours, vraisemblablement, aux gardiens de la parole, aux détenteurs de la tradition. Dans tous les cas, puisqu'il n'est pas donné à tous de plonger comme lui à la recherche du temps perdu, ce sont les traditionnistes qui ont fourni la trame de ces récits légendaires.

*Les poétesses du sanctuaires m'ont nourri
Les griots du Roi m'ont chanté la légende véridique de ma race
au son des hautes koras. (LS/OP 31).*

Nous revoici alors, comme à la veillée nocturne de Diasse, quelque part en terre de Sine, "dans la brume des villages perdus", avec Senghor qui s'interroge :

*Quel chanteur ce soir convoquera tous les Ancêtres autour de
nous...
Qui logera nos rêves sous les paupières des étoiles ? (LS/OP 84).*

Sera-ce un griot, un sage vieillard, une vieille grand-mère ou simplement un poète ? Peut-être tous ceux-là, les uns après les autres.

L'Exode

*Femme allume la lampe au beurre clair, que causent autour
les ancêtres comme les parents, les enfants au lit.
Écoutons la voix des Anciens d'Elissa... (LS/OP 14).*

Invoquons avec lui, l'une deses Trois Grâces, l'une de ses poétesses
un soir à Djilor :

Reçois-moi dans la nuit...

*Redis-moi les vieux contes des veillées noires, que je me perde
par les routes sans mémoire. (LS/OP 82).*

Avec ces maîtres de la parole, ces conteurs, ces griots, ces détenteurs
de la tradition, en suivant le cours de ses poèmes,

*nous voilà debout aux portes de la Nuit, buvant des contes très
anciens et mâchant des noix blanches. (LS/OP 131).*

En fait de conte très ancien, voici qu'avec le mythe de la Pirogue
brisée à Sangamare, l'histoire chevauche la légende ⁽²⁹⁾.

“Il était une fois trois soeurs, Againe, Diambogne et Mâne qui
avaient pris place dans une pirogue, et voguaient sur la mer houleuse, non
loin des côtes. L'on apercevait déjà au loin le site du village des
Diakhanoras, quand tout à coup, la pirogue fut prise dans de violents
remous venus du fond des eaux. Sangamare, la déesse de la mer, manifesta
son courroux en culbutant la frêle embarcation. Qui donc avait osé se
présenter en ces lieux un vendredi ? La pirogue se brisa en trois morceaux
sur la pointe qui ouvre l'accès du fleuve Saloum à la mer. Une vague
puissante se leva qui sépara les trois soeurs. Againe, l'ancêtre des Diolas
s'agrippa à l'une des épaves qui la déposa très loin de là, en Casamance ; elle
y fonda le village de Kalobone aux environs d'Oussouye. Diambogne échoua
en payssérère sur l'autre épave et s'établit à Diakhanor. Quant à Mâne, elle
dériva jusqu'à cette autre pointe, jusqu'aux dernières portions de terre
africaine qu'éclaire le soleil, avant de plonger dans l'Océan. Elle passa par
Diam-Niadio qui veut dire “faire bonne route” et alla s'établir à Ndakarou.
C'est l'ancêtre des Lébus. Voilà pourquoi le Diola, le Lébou et le Sérère sont
frères, issus de trois sœurs. “C'est de là que partit le conte pour tomber dans
la mer. Le premier qui en respira le parfum ira au Paradis”.

En vérité, jamais conte n'a autant mérité d'être remis à la mer, à la Mère, par cette formule rituelle de clôture⁽³⁰⁾ pour ouvrir une ère de paix, un paradis de fraternité inter-ethnique. Car combien de fois les enfants des pays diola, sérère, lébou n'ont-ils pas entendu ce récit et respiré son parfum ? Grâce à ce conte, ces peuples ont pu affirmer dans la mémoire et la conscience de leurs descendants le pacte de paix perpétuelle qui lia un jour pour toujours ces voisins devenus cousins. Pour que ces peuples maintenant unis dans l'espace sénégalais aient pu vivre de génération en génération ce paradis social promis par le conte, il a fallu en respirer le parfum, s'imprégner de sa substance, et en retenir l'essentiel ; se considérer les uns les autres comme des frères et perpétuer ainsi l'alliance scellée par les ancêtres au temps jadis, c'est-à-dire respecter le pacte de non-agression qui en est la clause fondamentale. Pareillement, la Constitution que Soundjata Keita⁽³¹⁾ donna à l'empire du Mali au XIII^e siècle était aussi fondée sur l'alliance rituelle. Au lendemain de sa victoire sur le roi Soumangourou Kanté, il réunit tous les peuples du Mandé dans la vaste clairière de Kouroukan-Fougan. Au nom du monarque, les hérauts saluèrent toutes les tribus rassemblées et leur souhaitèrent la paix : les gens de Dô et ceux de Tabon, du Wagadou et de Méma, de Kaba et de Sibi, ainsi que les archers Bobo, et la tribu de Fakoli... Puis l'Empereur prit la parole et détermina en ces termes les alliances entre les peuples :

“Je scelle à jamais l'alliance des Kamara de Sibi et des Keita du Manding. Que ces deux peuples soient désormais frères. La terre des Keita sera désormais la terre des Kamara, le bien des Kamara sera désormais le bien des Keita. Que jamais le mensonge n'existe plus entre un Kamara et un Keita”. Pareillement, Djallonké et Mandinka devinrent alliés ; les Tounkara et les Cissé furent déclarés parents à plaisanterie des Keita ; les Konaté de Toron devinrent les cadets des Keita : à l'âge mûr, un Konaté pouvait s'appeler Keita. Les Traoré et les Kondé étaient auparavant parents à plaisanterie. Bien que les gens de Sangaran ne fussent pas représentés à cette assemblée, ils furent placés sur le même pied que les Kondé du pays de Dô... “Aucun peuple ne fut oublié”. Mais surtout, le droit fut donné aux griots Kouyaté de faire des plaisanteries sur toutes les tribus. Puis “tous les peuples se séparèrent dans l'amitié, et dans la paix retrouvée”. Soundjata “avait donné la paix au monde”. Depuis ce temps, “sa parole respectée est devenue la loi, la règle pour tous les peuples”. Et dans la paix retrouvée, les villages connaissent la prospérité.

L'Exode

Ainsi, alors même qu'à la veille de la bataille de Kankigné, les armées réunies par Soundjata contre Soumangourou s'étaient groupées par tribus "comme d'habitude... (puisque) chaque groupe ethnique devait se défendre", en revanche, après l'assemblée constitutive de l'empire, tous les peuples se séparèrent dans l'amitié scellée par les interdits rituels prononcés par le souverain.

Ce qui est donc essentiel, dans le mythe de la Pirogue brisée, c'est la pérennité du pacte de sang ou d'alliance scellée là, sur les rives de l'océan, qui survit aujourd'hui sous la forme d'une parenté à plaisanterie entre Diolas et Sérères d'une part et entre Sérères, Toucouleurs, Peuls, Mandings et Lébous d'autre part. A cause de cette position intermédiaire, de centre de gravité, de "*nombril des races*", et de relais entre toutes les ethnies sénégalaises, Senghor a pu écrire à propos des Sérères et de la mère de Sira Badral, une autre migrante, fondatrice de Royaume, qu'elle

sera le sel des Sérères, qui seront le sel des peuples salés (LS/OP 33).

Aujourd'hui encore, entre ces cousins, seule la violence verbale est permise. Sur le mode de la plaisanterie, ils peuvent échanger toutes sortes de grossièreté, se traiter mutuellement "d'esclaves" par exemple, sans que cela prête à conséquence. Le plus souvent, ces plaisanteries ont trait à la nourriture. Cette relation se traduit aussi par des dons et contre-dons, ainsi que par l'obligation d'inviter et de participer aux cérémonies familiales où le parent à plaisanterie tient volontiers le rôle de bouffon, pour déridier l'atmosphère, lui donner une saveur : être le sel de la cérémonie qui réunit la communauté.

Qui n'a pas vécu l'atmosphère chaleureuse et vivante faite de cousinage et de promiscuité inter-ethniques des quartiers populaires de Dakar, réservoirs urbains de l'exode rural, ignore ce paradis social ouvert par ces contes et légendes de fraternité humaine. Ces relations privilégiées, qui plongent leurs racines dans le tréfonds de l'histoire et de la culture de ces groupes, ont fait la joie du candidat député et plus tard, du Chef d'Etat Senghor, lors de ses campagnes électorales. Il ne s'est pas privé de jouer sur les touches sensibles de ce clavier, lui qui se proclame **diali**. Les Diolas de Basse-Casamance au sud l'ont toujours considéré comme un frère de sang. Lui même aimait souvent à rappeler à ses électeurs du Cap Vert à l'ouest, ce bon mot : "*le Lébou, ce n'est jamais*

qu'un Sérère converti" (à l'Islam) ; en tournée dans le Fouta au nord, il se plaisait à qualifier de "bandirabé", de frères, ses électeurs toucouleurs. Du reste, les noms des trois soeurs se retrouvent dans les trois ethnies à la fois : Againe est un prénom diola ; Mâne et Diambogne sont également des prénoms féminins sérères. Les Diolas de Basse-Casamance emploient le terme Mâne pour s'adresser avec respect et déférence au roi, maître du culte. Chez les Lébous, les noms des autels d'ancêtres mythiques, génies protecteurs qui résident dit-on à Sangamare le village des morts, situé en pays sérère, sont toujours précédés du mot Mâne ancestral.

L'une des survivances de ce qui a pu être, à l'origine, un pacte du sang entre Sérères et Diolas tout au moins, se traduit encore parfois de nos jours par l'interdit rituel de faire couler, volontairement ou non, le sang du parent à plaisanterie. Naguère encore, quand des Sérères en venaient aux mains, il suffisait pour les séparer qu'un Diola s'interposât pour les calmer aussitôt, et vice versa : les protagonistes, craignant de blesser par mégarde le "cousin" posté au milieu d'eux, arrêtaient le conflit.

Un instituteur diola en service à Joal, dans la zone où la Pirogue Mythique s'était brisée, éprouvait alors toutes les peines du monde à concilier la pédagogie des années cinquante, où les châtiments corporels étaient de rigueur, avec cet interdit rituel. Chaque fois qu'il lui arrivait de battre un élève sérère jusqu'au sang, il en prenait une goutte sur l'index et s'en marquait religieusement le front pour conjurer un mauvais sort. Il a d'ailleurs changé de profession depuis... Tel autre administrateur sérère, en poste en pays diola, osa abattre un arbre-fétiche situé en plein centre d'une commune naissante, pour les besoins d'urbanisation. Sans protestation aucune de la part des anciens et chefs traditionnels. Il n'y avait qu'un Sérère, assuré de l'impunité, pour oser commettre un tel sacrilège. Son chef hiérarchique, un Diola pourtant très en vue dans la région, avait jugé prudent de s'absenter durant l'opération... Ce mythe de la Pirogue brisée constitue donc le centre d'un noeud de récits et de légendes, la pièce maîtresse d'une trame de nappes d'images d'une valeur hautement symbolique où communient au moins trois ethnies. Par le biais des assimilations d'une ethnie à l'autre, ce foyer de fraternité mythique a gagné, de proche en proche, d'autres groupes apparentés : c'était déjà bien avant le découpage colonial, le tissu de l'espace sénégalais en formation.

L'Exode

Le mystère de la passe de Sangamare, sanctuaire surnommé “la Souche Noire”, ne concerne pas seulement les trois groupes cités plus haut. L'évocation du lieu a une résonance particulière pour toutes les ethnies de la contrée. L'arrière-pays était alors inaccessible avec ses forêts denses et ses bêtes féroces. Les peuples arrivés ou partis de là n'avaient pour seule voie de communication que la frange côtière et la mer. Du sud au nord et dans l'autre sens, Sangamare constituait donc un passage obligé. Aussi, les remous sous-marins et les écueils où la pirogue se serait brisée ont dû faire beaucoup de victimes. Les colonies de Sôs repoussées par de nouveaux arrivants sont passées par là pour rejoindre le sud du pays; les Malinkés et autres peuples du Gabou ont dû traverser la passe de Sangamare pour s'introduire en pays sérère. C'est par là que le légendaire Mayssa Wali Dione, le fondateur de la dynastie guelwar, venu du Gabou avec sa suite, a transité pour rejoindre Mbissel, sa future capitale. C'est également dans ce contexte qu'il faut situer le mythe de la Pirogue de Mara Diom qui hante les eaux de Joal-Fadhiout.

Avec le nombre de victimes qui ont dû périr à cet endroit, la passe de Sangamare est ainsi entrée dans la légende ; c'est le sanctuaire traditionnel national des ethnies nord-sénégalaises, et dit-on, le lieu de séjour des génies de toute la contrée. C'est là qu'est situé, selon la croyance populaire, le village sous-marin, les Champs Elysées sérères, où les âmes des clans guelwars et diakhanoras s'en retournent après la mort, dans les “*fonds sous-marins des terres ancestrales*”. (LS/OP 107).

Les Guélowârs ont pleuré à Dyakhâw mais quel prince est parti pour les Champs Méridiens ? (LS/OP 148).

Même les navigateurs portugais et leurs caravelles connaissaient ce lieu-dit, équivalent local du fameux Triangle des Bermudes⁽³²⁾. C'est eux qui lui auraient donné le nom qui lui est resté : Sangamare signifie en portugais “du sang dans la mer”. Allusion aux nombreuses victimes qui ont péri à cet endroit, ou au sang sacrificiel versé là pour apaiser le Génie du lieu ? Un chapelet de sites religieux, dont Sangamare est la perle-témoin, s'échelonnent en deçà et au delà, jusqu'au Cap Vert ; ce sont des graines du “*chapelet de sanctuaires qui ont jalonné la Grande Voie*” (LS/OP 19) qu'évoque Senghor. C'est par cette voie, entre autres, que sont venues en pays sérère, différentes vagues de populations, dont on peut suivre la trace à travers les traditions, les légendes et les mythes, repris par les poètes.



Le thème de l'exode, ou du départ, deux poètes sénégalais en particulier l'ont chanté en s'inspirant de la même veine et en puisant dans le même grenier de nappes d'images. Ils s'agit de L. S. Senghor et de Lamine Diakhaté.

Dans le recueil de Senghor intitulé " Chants d'Ombre", et à travers un des poèmes au titre évocateur, "In memoriam", il revoit cette odyssee de peuples vers le pays sérère.

*De ma tour de verre qu'habitent les migraines, les Ancêtres
impatients...*

*Je contemple mes rêves distraits le long des rues, couchés au pied
des collines*

*Comme les conducteurs de ma race sur les rives de la Gambie
et du Saloum*

.....
*O Morts, qui avez toujours refusé de mourir, qui avez su résister
à la Mort...*

Jusqu'en Sine jusqu'en Seine...

*Protégez mes rêves comme vous avez fait vos fils, les migrants aux
jambes minces. (LS/OP 9-10).*

A la manière des chantres sérères, racontant à la communauté réunie les événements qu'ils ont déjà vécus, Sédar décrit ses visions d'un passé déjà révolu : il contemple les conducteurs de sa race... qui s'avancent en colonnes intermittentes et espacées, entre les rives de la Gambie et du Saloum. Ses rêves sont "*couchés au pied des collines* " à la manière des conducteurs de sa race. Ces collines ce sont en effet des tumuli qui, jadis, étaient des tombes d'ancêtres et de fondateurs de lignées. Et sans aller plus avant dans la description poétique de l'exode, il s'interroge : "***Faut-il vous dérouler l'ancien drame et l'épopée ?***". Non, il préfère renvoyer le lecteur ou l'auditoire "*aux routes anciennes et pistes perdues* " :

*Allez à Mbissel à Fa' oy ; récitez le chapelet de sanctuaires qui ont
jalonné la Grande-Voie*

L'Exode

*Refaites la Route Royale et méditez ce chemin de croix et de gloire.
(LS/OP 19-20)*

Ainsi, l'ancien drame et l'épopée et tous ces souvenirs "vécus" qui gisent enroulés dans sa "vaste tête" ⁽³³⁾ de savant, de **diali**, il ne va pas les déployer. Il en livre juste, de temps à autre, entre deux halètements de chants gymniques, entre deux scansion de vers, des flashes aveuglants qui éclairent le temps et le chemin de l'exode.

Lamine Diakhaté ⁽³⁴⁾, un autre poète sénégalais issu, d'après son nom, du groupe mandé allié aux Sérères depuis le temps de l'exode, prend le relais et lui répond en écho :

Je marcherai
Comme les princes premiers de la race
Guidé par le souffle de la sagesse
Je ferai le voyage par les routes anciennes.

Voyage périlleux s'il en fut, en ces temps difficiles, à travers ces routes et ces contrées hostiles. Mais ces princes premiers de la race devaient compter parmi eux des saltiguis, voyants-combattants-mâtres-du-chemin, car lors de la marche, dit-il, "mes yeux transpercent forêts et fourrés". Il précise bien en effet :

Le père de grand-père
Était Maître de Science
Il asséchait mers et fleuves
Il pliait les routes à l'ombre de son aisselle droite.

Sédar et Lamine ? Ils ne sont peut-être pas des voyants, des saltiguis. Mais alors comment ont-ils eu connaissance de ces événements qu'ils révèlent comme un éclair de "déjà vu" ? Ils puisent en fait dans le foyer d'images et de symboles ancestraux, réveillés, attisés et enrichis de loin en loin par les maîtres de la parole. Pour Senghor,

*Les poétesses du sanctuaire m'ont nourri
Les griots du Roi m'ont chanté la légende véridique de ma race
aux sons des hautes koras. (LS/OP 31).*

Les Lances Mâles

Quant à Lamine Diakhaté, il révèle :

C'est le cercle des Anciens
Là-bas en verte Guinée
Qui me disent leur secret les douze cauris

Quel est le terme de ces départs, de ces routes anciennes, de ces "*migrateurs aux jambes minces*" ? L'un et l'autre poète nous le révèlent par la médiation du charme magique et ensorceleur de la Femme, avatar du Génie. Lamine s'adresse à son amie :

Je sens le sang malinké
Dans tes veines
On dirait les eaux de Djoliba

Voici le terme, l'intersection des voies "*nord-orientales*" et des "*routes méridiennes*" où nous a déjà conduits la Pirogue brisée : des rives de la Gambie et du Saloum pour Sédar, et des eaux du Djoliba à celles du Saloum, pour Lamine, les alluvions riches de pâte humaine que charrient ces vagues migratoires se retrouvent au Sanctuaire de Sangamare. Sédar offre à la Princesse,

*...des fleurs sauvages dont le parfum est mystérieux comme les yeux de sorcier
Et leur éclat a la richesse du crépuscule à Sangomar (LS/OP 175).*

Tandis que l'amie de Lamine ressemble
« A nos sœurs de Sangamare
(Avec) à tes chevilles, les bracelets
D'or du Ghana ».

Nous aurions pu écouter longtemps encore la voix de ces deux hérauts, convoquer au son des hautes koras, des **tamas** qui aboient, des **riti** bourdonnants et des balafons, tous les peuples de l'exode venus se fondre au cœur du pays sérère.

Un lieu de rencontre, une mosaïque d'ethnies, un creuset de peuples, voilà ce qu'était à l'origine ce pays, avant de donner naissance à une ethnie homogène, elle-même en voie de fusion rapide dans l'ensemble sénégalais. Senghor en constitue précisément un condensé parfait, lui qui a

L'Exode

... poussé en plein pays d'Afrique au carrefour des castes des races et des routes. (LS/OP 68).

Par conséquent, il est bien fondé à adresser sa "Prière aux Masques" qui dans leur diversité, représentent les castes et les races qui l'ont engendré. Vous, masques,

Qui avez composé ce portrait, ce visage mien penché sur l'autel de papier blanc (LS/OP 23).

D'où venaient-ils ces ancêtres, de quelles races étaient-ils ? La couleur de leur peau (celle des masques ancestraux) pourrait être une indication de leur origine respective.

Masques ! O Masques !

Masque noir, masque rouge, vous masques blanc-et-noir

Masques aux quatres points d'où souffle l'Esprit

Je vous salue dans le silence !

Et pas toi le dernier, Ancêtre à tête de lion. (LS/OP 196).

Cet ancêtre, celui à tête de lion, c'est son père Diogoy qui veut dire le Lion en langue sérère.

Ne suis-je pas fils de Dyogoye ? Je dis bien le lion affamé. (LS/OP 196).

Ces lointains ancêtres dont l'identité est masquée par les âges, d'où venaient-ils pour arriver successivement en ce carrefour du centre-ouest du Sénégal, en pays sérère, en Sine, à Djilor, village natal du poète ? Les uns et les autres sont partis des "quatre points d'où souffle l'Esprit". Puis, au bout de leur exode, ils "sont entrés (dans le pays et respectivement) par les quatre portes sculptées", c'est-à-dire les quatre provinces du royaume sérère du Sine.

Il y a d'abord, ceux venus par la porte "nord-orientale", et dont les "pas se perdent dans les sables de l'histoire". Les tenants du courant historiciste de la renaissance de l'Afrique, dont Cheikh Anta Diop est le chef de file, situent ceux-là dans l'Égypte ancienne. Ce sont les peuples issus de

*la terre nord-orientale, ... (de) l'Égypte des temples et des pyramides
Mais je vous laisse Pharaon qui m'a assis à sa droite et mon arrière-
grand-père aux oreilles rouges.*

Les Lances Mâles

Vos savants sauront prouver qu'ils étaient hyperboréens ainsi que toutes mes grandeurs ensevelies . (LS/OP 35).

Il y a aussi ceux qui sont venus avec le vent du nord, depuis le Tékrou sur le fleuve Sénégal, et qui ont conservé dans leur mémoire collective les luttes épiques contre les Berbères et les Maures, saccageurs d'empire et prosélytes violents :

Mais je n'efface les pas de mes pères ni des pères de mes pères dans ma tête ouverte à vents et pillards du Nord. (LS/OP 58).

Face au “Maure et Targui congénitalement ennemis” (LS/OP 58), l'un de ses ancêtres maternels s'était posé en forteresse, en

*tata qui voit de loin venir la poussière de sang des chevaux-du-Fleuve
... tata qui domine les ruses bleues des cavaliers masqués.
(LS/OP 181).*

Son refus d'embrasser l'Islam l'avait incité à se rebeller et à émigrer en pays sérère. En raison des tribulations infligées à cet ancêtre là, il a fallu plusieurs siècles pour que le poète pût enfin rendre “*honneur au Fouta rédimé, honneur (à ce) Royaume d'Enfance*”.

Enfin, il y a ceux qui sont venus par les “*routes méridiennes*”, situées
*...au cœur des pays hauts, entre Gambie et Casamance.
Je séjournais chez les hôtes héréditaires, la moitié de mon sang et
la plus claire certes. (LS/OP 141).*

Mais ces pays entre Gambie et Casamance n'étaient que des escales vers le pays sérère. En fait ils ont quitté le Gabou plus au sud et ont emprunté, avec Takura Badiar Senghor, Sira Badral, et surtout avec Mayssa Wali Dione, “*la Route Royale*” de la dynastie des Guelwars. Ils sont entrés par la porte sud, pour venir fonder les royaumes sérères au nord de la Gambie. En particulier, la princesse Sira Badral, ancêtre de Senghor, vint créer la principauté de Djilor.

*Pardonne-moi, Sira Badral, pardonne étoile du Sud de mon sang,
Pardonne à ton petit-neveu, s'il a lancé sa lance pour les seize
sons du sorong. (LS/OP 56).*

L'Exode

Mais de la vaillance de ses ancêtres méridionaux fondateurs de lignées et de royaume, il ne lui reste plus que des récits d'aède, sur fond de scènes bucoliques.

*Je me rappelle les jours de mes pères les soirs de Dyilôr...
Ma tête bourdonnant au galop guerrier des dyoung-dyouns,
au grand galop de mon sang de pur sang...
Au milieu de la cour, le ficus solitaire
Et mon père étendu sur des nattes paisibles mais grand mais fort
mais beau
Homme du Royaume de Sine...(LS/OP 57-8).*

Voilà donc, éclairés par des flashes intermittents tirés des poèmes de Senghor, des pays, des routes et des races qui ont fait l'histoire, qui ont peuplé l'enfance du royaume du Sine. Il faut à présent aller aux origines de ces "routes anciennes et pistes perdues", écouter en "un chœur alterné" les récits légendaires et les évocations poétiques, à la faveur

*... des soirées d'écarlate et d'or vibrant au galop des koras.
(LS/OP 245).*

LES VOIES NORD-ORIENTALES

N'est-ce pas tous les groupes qui ont emprunté les routes anciennes issues du Levant, que la tradition désigne ici sous le nom générique de "Sôs" ?

Sont-ils venus des villes, royaumes et empires médiévaux de l'est ? N'importe quel ressortissant du pays sérère-sine reconnaîtra aisément, à l'évocation de ces empires et royaumes soudaniens, un nom de clan matrilineaire :

Les "Wagadou" de l'empire de Ghana encore appelé le Wagadou ;
Les "Sôs" du Sosso,
Les "Ka-gao" de l'empire Songhai de Gao ;
Les "Diafoun" du Diafounou...

Bref, tous les peuples venus du Mandé. Comment, selon les traditions, sont-ils venus s'installer là ? A la suite de quelles péripéties ont-ils quitté leurs pays d'origine situés sur les rives du "Sahel couleur de miel", dans la savane claire et dans la "verte forêt gorgée de sève" ? Un des plus grands empires noirs, en tout cas, le premier connu, est le Wagadou ou Ghana. C'est le Ganar, nom par lequel les populations sénégalaises désignent encore aujourd'hui le pays des Maures. Il fut fondé après "l'exode des noirs d'Egypte" ; c'est dire que ces peuples, "*leurs pas se perdent dans les sables de l'histoire*" (LS/OP 104).

Je marcherai par la terre nord-orientale, par l'Egypte des temples et des pyramides.

Mais je vous laisse Pharaon qui m'a assis à sa droite, et mon arrière-grand-père aux oreilles rouges.

Vos savants sauront prouver qu'ils étaient hyper boréens ainsi que toutes mes grandeurs ensevelies. (LS/OP 35).

Selon la légende transcrite par Ousmane Socé⁽³⁵⁾, le Wagadou était une région particulièrement prospère. La population était composée de Soninkés ou Sarakolés, de Bambaras, de Khassonkés et de Peuls... Cette

L'Exode

prospérité sortait de l'ordinaire. L'empire la tenait d'un énorme serpent que tout le monde adorait. Il avait pour noms Bira, Bida ou Miniyamba, Python royal, et vivait dans un puits. Il lui était offert chaque année, en sacrifice, la plus belle jeune fille de l'empire.

Mais cette année-là, le fiancé de la jeune fille choisie pour l'offrande rituelle tua le Serpent à sept têtes. La dernière tête tranchée s'envola en disant :

Pendant sept ans, sept mois, sept jours,
Ghana ne recevra ni pluies d'eau
Ni pluies d'or

et alla tomber dans le Bouré, tandis que sa queue échut dans la vallée de la Falémé ; ces pays devinrent, depuis, des zones riches en or.

Les rivières se tarirent, les vallées devinrent arides : la famine et la soif décimèrent les hommes qui s'enfuirent vers des terres plus accueillantes. Ainsi finit Ghana, le plus fameux des empires soudaniens, et le berceau des civilisations africaines. Depuis lors, dit le conte, les splendeurs de l'empire ne sont plus que des évocations, les rêves attristés de la guitare africaine sous des linceuls de sable. Senghor a composé précisément un **woy** (un chant) pour kora (harpe) en souvenir de l'un des empereurs du Ghana ou Wagadou.

*KAYA MAGAN je suis ! La personne première
Roi de la nuit noire de la nuit d'argent, Roi de la nuit de verre.
Paissez mes antilopes à l'abri des lions, distants au charme de ma
voix...
... vous voici à la joie de mon festin.
Donc paissez mes mamelles d'abondance, et je ne mange pas qui
suis source de joie
Paissez mes seins forts d'homme, l'herbe de lait qui luit sur ma
poitrine.
Que l'on allume chaque soir douze millé étoiles sur la Grand-Place
Que l'on chauffe douze mille écuelles cerclées du serpent de la
mer pour mes sujets... (LS/OP 103-4).*

En réalité, le pays a été conquis et dévasté par les Berbères, mais aussi par la sécheresse et d'autres calamités naturelles, comme le suggère

Les Lances Mâles

la légende: Aussi, la mosaïque de peuples quitte-t-elle cette contrée désolée, en une diaspora, pour essaimer dans plusieurs pays de l'ouest-africain où l'on retrouve cette légende, à quelques variantes près. Et dirait Senghor,

*Cette colonne solennelle...,
Ce sont sept mille nègres nouveaux, sept mille soldats
sept mille paysans humbles et fiers,
Qui portent les richesses de ma race... (LS /OP 35).*

Les traditions locales retiennent notamment quatre mouvements migratoires vers le sud-ouest atlantique, à partir de ces contrées. Au moment de l'apogée, une femme du nom de Mah Djéné Cissé⁽³⁶⁾, fille de l'empereur du Wagadou, aurait quitté la capitale du Kaya-Magan, pour le sud de l'empire peu organisé. Les émigrants parviennent dans le Djolof sénégalais puis en pays sérère et enfin en pays soussou, dans l'actuelle Guinée. En ce temps là, le Sosso était la province dominante du Wagadou ; et les Soussous de Guinée tirent, dit-on, leur nom de leur province d'origine, le Sosso, alors que Mah Djené aurait donné son nom à la contrée : Guinée.

Un autre mouvement se situerait au moment de la chute de l'empire, suivie de la dispersion de la population, dispersion consécutive, selon la légende, à la mort du python royal.

Plus tard encore, il y aurait eu une autre migration, après la fin de l'empire Sosso que le roi-sorcier Soumangourou ou Soumaoro Kanté avait consolidé aux dépens du Wagadou déclinant. Voici avec Djibril Tamsir Niane⁽³⁷⁾, en quels termes le griot Balla Fasséké chante ses louanges :

Voilà, Soumaoro Kanté
Je te salue, ô toi qui t'assieds
Sur la peau des rois.
Je te salue, Simbon, à la flèche mortelle,
Je te salue, ô toi qui portes des habits de peau humaine.

Soumaoro donc soumit les rois voisins y compris celui du Mandé, jusqu'au moment où son empire fut à son tour détruit par Soundjata Keita, empereur de Mali, le plus glorieux des empires soudaniens. La célèbre bataille de Kirina, les griots s'en souviennent avec Massa Makan Diabaté⁽³⁸⁾ :

L'Exode

Les gens du Sosso et ceux du Mandé en sont venus aux armes.

Les larmes s'en sont allées au pays de Sosso les rires ont perlé au Mandé.

Enfin sous le règne de Soundjata Keita, l'empire du Mali englobait à son apogée tous les pays ouest-atlantiques. C'est pourquoi certains récits sérères se souviennent encore, mais sans plus de détails, du fameux Djuntikir-Tieka ⁽³⁹⁾, Soundjata Keita. D'après les traditions, les souverains du Djolof payaient tribut à l'empereur du Mali, depuis l'expédition punitive de son général Tira Magan Traoré. Selon Diabaté ⁽⁴⁰⁾, voici comment le fameux chef de guerre décida l'empereur à le laisser envahir les pays wolofs et sérères :

Jolofin Mansa, roi au bonnet orné

De plumes noires avait drainé une immigration du Mandé en pays sérère.

Là, il s'était taillé un royaume

Et pour éprouver sa propre force, il avait insulté Soundjata.

En effet, raconte Diabaté, "Wori Kankira était parti pour Kambia. Il devait y acheter des chevaux (pour le compte de Soundjata). Sur le chemin du retour, Jolofin Mansa, le roi des Sérères l'arrêta :

— Ces coursiers sont-ils à toi ? demanda-t-il

— L'homme à qui je les amène, répondit Wori Kankira, porte douze noms.

— Peux-tu, étranger, me dire un seul de ses noms ?

— Quand il s'agit de paix, nous l'appelons Sogolonman, à la chasse il a acquis le nom de Kala Jata et à la guerre...

— Un chasseur n'a pas besoin de chevaux. Ainsi, fais-les entrer dans mon parc. Ils me seront utiles pour ma prochaine expédition. Les Sérères se sont multipliés et ils manquent de terres. Mais le chasseur pourrait accuser le guerrier de vol. J'ai là neuf chiens bien dressés. Conduis-les à Kala Jata. Prends aussi ces neuf peaux de bubale : pour courir dans la brousse ou fuir devant les Sérères, ton maître aura grand besoin de chaussures. »

Wori Kankira revint au Mandé broyé sous l'injure traînant derrière lui sa meute vociférante. L'empereur lui-même entra dans une rage folle.

Les Lances Mâles

Et tandis que tous les chefs de guerre rivalisaient pour conduire l'expédition, Tira Magan quant à lui se creusa une tombe et s'y coucha, refusant d'en sortir, tant que le commandement de l'expédition contre le Djolof et les Sérères ne lui serait pas attribué. Profondément ému par cet acte de courage et de dévouement de son général, Soundjata improvisa une chanson qui devint la devise de Tira Magan, ancêtre des Traoré dont le patronyme correspondant est Diop en pays wolof.

Tara-Ulé, sueur rouge !
Tara-Ulé, Taureau rouge !
Tara-Ulé, l'homme-à-la-double-vue
Tara-Ulé, qui appelle la chaleur !

Après quoi, l'empereur fit battre le tam-tam de guerre... Et aux guerriers rassemblés, il déclara : "Tira Magan vous conduira en pays sérère". Celui-ci prit avec lui Fakoli en disant : "Il viendra avec moi promener les chiens en pays sérère". Il choisit encore Silla Magan Koita en ces termes : "Compagnon, allons promener les chiens en pays sérère".

Arrivé en pays sérère, il détruisit l'armée du Jolofin Mansa, confisqua ses tambours royaux et lui coupa la tête. Puis il guerroya encore dans le Wuli et le Jara, avant de descendre plus au sud... à la conquête du Gabou.

Que reste-t-il le plus manifestement aujourd'hui du passage ou de l'établissement de ces vagues successives de populations sòs ou mandingues en pays sérère ? Des noms de matrilineages, des noms de génies et de divinités ancestrales, des vestiges comme des puits, des sites, des tumuli ainsi que des noms de villages encore habités, dont ceux comportant la particule Fa, "ancestral": Fa-Oy, Fa-Dial, Fa-Diouth etc.

*Or je revenais de Fa'oye m'étant abreuvé à la tombe solennelle.
(LS/OP 148).*

Ainsi donc Diabaté parle d'un fait peu connu, à savoir une immigration du Mandé en pays sérère conduite par Jolofin Mansa. Or il semble qu'une présence sérère dans l'empire du Mali soit par ailleurs attestée par une tradition nigérienne⁽⁴¹⁾ : le mythe de la migration des Zarma à partir de Mallé ou Mali dans leur habitat actuel au Niger met en cause selon les versions, tantôt des Touaregs ou des Peuls, tantôt des "Séréré" qui obligèrent les Zarma à émigrer sous la conduite de leur héros Mali Béro.

L'Exode

Ecoutez donc les faits de l'ancêtre
Nous t'invoquons toi
ancêtre de tous les Zarma qui est Mali Béro
Ecoutez la geste de Mali

Il vivait à Mallé
parmi les jeunes Malléens
Et les jeunes Séréré.
En Mallé était un marigot
et les jeunes n'avaient d'autre lieu de jeu
que les rivages de ce marigot.

Les Séréré les défiaient
chaque fois qu'ils avaient pris leur bain
ils prenaient les vêtements des jeunes Zarma
et s'en servaient comme sortie de bain.
Mâli Béro dit "Je ne suis pas d'accord..."
Mâli emporta une lance
qu'il ensevelit sur les bords du marigot.
Les jeunes séréré vinrent prendre leur bain...
Mâli arracha de terre sa lance
Il en transperça un au cœur.

Le Séréré étant tombé mort
Les Zarma coururent en ville

.....
Oui ! Almamine construisit le fond de grenier

Les Zarma y embarquèrent
mais point les Séréré...

Aussitôt après le meurtre donc, les Zarma construisirent un grenier volant, y embarquèrent avec forces incantations et s'en allèrent en toute hâte par la voie des airs pour échapper à la vengeance des Séréré..



Aux premiers éléments du peuplement sôs issu du Penkou, de l'est, sont donc venus se mêler les Sérères proprement dits, les Proto-Sérères ou "Sérères-Tiossanés". Cette migration, plus importante par le nombre,

Les Lances Mâles

a assimilé tous les groupes antérieurs ou postérieurs, ce qui explique qu'elle ait imposé sa langue et donné son nom à toute l'ethnie.

Ces Proto-Sérères ont cohabité dans le Tékrour jadis situé au nord du fleuve Sénégal, avec nombre de groupes sénégalais actuels tels que Toucouleurs, Peuls, Lébous, Wolofs, Soninkés et Malinkés ainsi qu'avec des peuples de race blanche, Maures et Berbères notamment.

Par ces vers tirés d'une séquence de poèmes dédiés à la Princesse représentant l'Afrique mythique, Senghor a voulu rappeler ses origines multiethniques et celles de sa mère, lui qui a

*poussé en plein pays d'Afrique au carrefour des castes des races
et des routes. (LS/OP 68).*

Voici comment s'est opéré l'essentiel du métissage de sa mère :

*Tu es son épouse, tu as reçu le sang sérère et le tribut de sang peul.
O sangs mêlés dans mes veines... (LS/OP 34).*

Effectivement, beaucoup de légendes et traditions ⁽⁴²⁾ illustrent bien cette parenté entre Sérères d'une part, Toucouleurs et Peuls d'autre part, depuis leur cohabitation dans le Fouta. Lors des nombreuses périodes de troubles que connut le pays, deux fuyards s'égarèrent. L'un d'eux, trop abattu par la fatigue et la faim, voulut renoncer. Son compagnon de route se cacha derrière un buisson, se coupa un morceau de son mollet et l'offrit à l'autre, pour se restaurer. C'est depuis lors, dit-on, que Sérères et Toucouleurs sont cousins. Une autre version rapporte qu'une femme sérère et sa voisine toucouleur confondirent leurs bébés, de sorte qu'il devint désormais impossible de distinguer le premier du second. C'est aussi pourquoi Senghor parle de "*la mi-nuit de (leurs) langues sœurs*". A ce propos, des spécialistes et des traditions locales s'accordent ⁽⁴³⁾ pour "considérer le groupe sénégalais des Peuls, voisins de leurs proches parents Sérères et Wolofs comme le noyau à partir duquel d'autres groupes de langue peule se sont dispersés et ont émigré vers l'est et le sud" de cette partie de l'Afrique. Ainsi, un dicton du Fouta sénégalais affirme-t-il que "le Poular est né au Fouta Tôro, grandi au Massina, et vieilli au Fouta Djallon". Plus précisément encore, l'on dit à Saldé sur le fleuve Sénégal, que "la langue peule est née chez les Sérères, grandi chez les

L'Exode

Toucouleurs et vieillissent chez les Peuls : pulaar jibinaa ko Seereraabe, mawni Fuuta, nawyi e Fulbe". Yaya Wane reconnaît que dans le cousinage sérère-toucouleur, le premier est l'ainé du second. En tout état de cause, en raison de leur voisinage dans le Tékrouir, de leur alliance ou de leur communauté ethnique, Sérères d'une part, Toucouleurs et Peuls d'autre part, se considèrent encore aujourd'hui comme liés de manière très étroite. Les rapports de parenté à plaisanterie qu'ils entretiennent l'attestent. Car ces groupes sont liés par le sang de l'alliance ou de l'affrontement. Parce qu'il se peut également que l'institution de la parenté à plaisanterie trouve son origine dans un compromis, dans un pacte consécutif à des affrontements et à un voisinage difficile. En tout cas, Senghor illustre brillamment cette parenté du Sérère, du Peul et du Toucouleur, lorsque, rencontrant un compatriote sur les bords de la "Méditerranée, nombril des races", ils échangent les salutations d'usage.

Et je redis ton nom : Dyallo !

*Ta main et ma main qui s'attarde ; et nos pensées se cherchèrent
dans la mi-nuit de nos deux langues sœurs*

.....
Nous parlions de l'Afrique...

Nous parlions du Fouta...

Et nous parlions du pays noir...

*... si près l'un de l'autre que nos épaules s'épousaient, fraternelles
l'une à l'autre.*

L'Afrique vivait là, au-delà de l'œil profane du jour...

Et je redis ton nom : Dyallo !

Et tu redis mon nom : Senghor ! (LS/OP 62-3).

Lors de l'invasion des Berbères Almoravides au XI^e siècle, avec l'expansion de l'Islam, nombre de peuples réfractaires à la nouvelle religion entrèrent en dissidence et émigrèrent jusqu'à leurs habitats actuels. Un parent à plaisanterie affirme en se moquant que n'eût été la mer, les Sérères seraient allés plus loin dans leur fuite et auraient été les premiers à découvrir l'Amérique !

Les nombreux conflits qui opposèrent sans doute les prosélytes arabes et berbères d'une part, aux populations locales rebelles d'autre part culminent, semble-t-il avec, selon Gravand (1990 : 13) la mort du chef

Les Lances Mâles

almoravide Abu Bakar Ben Umar tué au sabre par le Sérère Amar Godomat, au mois de shaa'ban 480 (novembre 1087). Ce régicide dont l'exploit donna peut-être le signal de l'exode a ainsi pris le surnom de "Amar god o maat, "Amar (qui) sabre (le) roi".

Quels traits dominants ces "dissidents" ⁽⁴⁴⁾ ont-ils rapportés du Tékrou ?

L'une des caractéristiques principales qu'on leur reconnaît est l'attachement à la religion traditionnelle. Et par le plus grand des hasards, d'autres peuples animistes du Gabou, au sud, sont venus plus tard au XIX^e siècle se mêler aux Sérères, fuyant eux aussi la conversion à l'Islam que voulaient leur imposer, cette fois, les guerriers et disciples peuls de l'Almamy du Fouta-Djallon. Etc'est pour ces deux peuples, entre autres, fondus dans le creuset du Sine, que Senghor clame :

*"On nous tue, Almamy ! on ne nous déshonore pas"
Ni ses montagnes ne purent nous dominer ni ses cavaliers nous
encercler ni sa peau claire nous séduire
Ni nous abâtardir ses prophètes. (LS/OP 32).*

En effet, au son des hautes koras, les diélis mandings ou sossés racontent encore cette résistance fameuse des Gaboukés, dont certains ont émigré et sont devenus Sérères. Leur roi d'alors préféra répandre la poudre dans sa citadelle et y mettre le feu, plutôt que de se rendre aux Peuls musulmans. C'est ce que Senghor reprend en écho :

*Et seize ans de guerre !...
Seize ans les nuages de poudre !...
Seize ans autour du marigot d'Elissa, que fleurissent les lances
bruisantes. (LS/OP 32-3).*

Mais finalement le sort des armes sourit aux Peuls, après "seize ans le battement des tabalas de guerre, des tabalas de balles"! Puis, rappelant la résistance farouche du Gabou à l'islamisation, sans doute pareille à celle des rebelles du Tékrou devant les Berbères, Senghor associe les deux peuples dans un même hommage :

*... Sur ce haut bûcher, j'ai jeté
Toutes les richesses poudreuses : mes trésors d'ambre gris et de
cauris (LS/OP 33).*

L'Exode

Donc tous ses biens matériels séculiers, ceux que pouvaient brûler les hautes flammes de “fin du monde”, le Tourban.

Mais sauvée la Chantante, ma sève païenne qui monte et qui piaffe et qui danse (LS/OP 33).

Car au nord comme au sud, la chaleur torride qui montait de cette ceinture de feu de foi, allumée par les lanciers d'Allah autour des peuples de l'Exode, n'avait pas réussi à tourner le lait de ces peuples adorateurs de Serpent :

Ma sève païenne est un vin vieux qui ne s'aigrit, pas le vin de palme d'un jour (LS/OP 32).

Aujourd'hui encore, l'on soutient parfois que les Sérères ruraux connaissent trois stades religieux : la religion catholique “c”est pour les jeunes” ; une fois mariés, ils tâtent un peu du côté de l'Islam qui est partie intégrante de l'univers culturel sénégalais. Puis à l'âge où l'on est ancien, en passe de rejoindre les ancêtres, l'on retourne aux cultes des pangols.

Pour l'anecdote, voici l'histoire cocasse d'un missionnaire qui s'est fait tirer la barbe par un de ses ex-futurs disciples d'une naïveté déconcertante. Et d'ailleurs pourquoi les missionnaires blancs en Afrique portaient-ils toujours une longue barbe ? Signe de respectabilité ? Pour en rajouter au mythe du Blanc assimilé parfois à un génie couvert de poils ? L'on pourrait disserter à longueur de poil sur la barbe des Pères Blancs une fois hors d'Europe...

Bref, les pères de Ngazobil avaient installé une statue de la Vierge Marie à un virage réputé dangereux, en plein champ. Pour protéger du danger et pour exaucer tous les vœux.

Un jour, alors que les rayons du soleil brûlaient le dos d'un brave laboureur, il alla planter sa hilaire à l'ombre pour boire et souffler un peu. La main en visière sur son front il scruta l'horizon. Personne dans les champs alentour, pour offrir une pincée de tabac, ou une noix de cola. Tout juste là-bas, debout dans le taillis et tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, la statue immobile de la Vierge Marie. Notre homme traversa les champs voisins, vint s'agenouiller devant la statue, fit un signe de croix approximatif et demanda le plus simplement du monde... du tabac ! En

Les Lances Mâles

vain, bien sûr, à la grande déception du brave homme. Aussi, s'accrocha-t-il à vous l'arracher, à la barbe du plus proche "mon père" ébahi qu'il rencontra sur son chemin... Juste revanche de l'histoire, car dit Senghor, les colons et les missionnaires blancs leur acolytes avaient,

*... comme des terrains de chasse, incendié les bois intangibles,
tirant Ancêtres et génies par leur barbe paisible (LS/OP 93).*

C'est aussi pourquoi l'un de ces missionnaires blancs, le Père Cloarec, fut "crucifié sur la pierre par les païens de Joal adorateurs de serpents".
(LS/OP 198).

Et cette autre mésaventure qui eut pour protagonistes le plus zélé des Pères Blancs et le plus mécréant des tiédos. Un de ces tiédos du pays sérère dont la lance s'est rouillée depuis longtemps dans quelque champ de bataille et qui, s'il n'est pas en train de "cuver" son vin, se propose de mijoter un de ces tours pendables à jouer à un brave paysan. Car ces tiédos du pays sérère sont comme les tondions bambaras. Il sont grands amateurs de liqueur forte, de sangara :

cet alcool qui égare l'étranger
et gâte le devoir de l'hôte
qui te fait venir par la route
et repartir par la brousse ⁽⁴⁵⁾

Le Père Blanc pensait-il que la conversion du tiédo entraînerait celle de beaucoup d'autres habitants du village ? Toujours est-il qu'il lui rendait des visites fréquentes, lui apportant parfois quelques bouteilles d'eau-de-vie. Il en profitait chaque fois pour amener la conversation sur le sujet qui l'intéressait : la religion. A chacune de ses exclamations entre deux rots retentissants, le tiédo jurait comme un charretier ou comme un sagnit. Le curé ne se découragea pas pour autant.

Un jour qu'il s'approchait de l'homme, il le vit assis à l'ombre, adossé au seuil de sa maison. D'abord incrédule puis poussant un cri de joie, le bon père faillit se prendre les jambes dans sa soutane en le rejoignant au pas de course : il avait vu son homme porter successivement sa main droite au front, au nombril, et puis toucher l'épaule gauche et droite. Le signe de croix ! "Ça y est ! s'écria-t-il, en émoi, enfin, il a trouvé

L'Exode

la voie du Seigneur !". Il arriva tout essoufflé et se mit à congratuler le tiédo qui ne comprenait rien à ce que disait cet "oreille rouge" en robe.

— Enfin ! Notre Seigneur t'a ouvert les yeux et l'âme, tu es enfin devenu chrétien... !

— Moi ? Comment ça crétin ! Tu m'as apporté du sangara ? De l'alcool ? Tu sais je ne me suis pas gargarisé ce matin !

— ... ???

— Allez donne ! Ne sois pas cachottier. Assieds-toi et buvons ensemble veux-tu ?

— Mais enfin ! Je t'ai vu faire le signe de croix ! Comme ça ! Tu priais tout seul comme je te l'ai appris...

— Moi faire le signe de croix ! Mais qu'est-ce que tu racontes ! Pas du tout, j'ai fait ça oui (il répéta son geste), mais j'étais tout simplement en train de réfléchir (il porta la main au front) à la manière de remplir ici (le ventre) sans fatiguer ça et ça (les deux épaules).

Le père faillit en avaler sa barbe d'indignation et de dépit.

Le Révérend Père H. Gravrand chargé d'évangéliser le pays sérère au début des années cinquante signale du reste la résistance des Guelwars à la pénétration chrétienne qui dura jusqu'au début du XX^e siècle. Cela explique, dit-il, le décalage entre la (Petite) Côte et l'intérieur du Sine. Et même là, l'implantation des missions chrétiennes s'est faite surtout à partir de la province périphérique du Ndiafadj, à Diohine précisément.

Au crépuscule des royaumes sénégalais trois partis antagonistes se combattaient à mort, malgré les alliances éphémères que dictait la conjoncture : les tiédos païens et guerriers Sérères, Sossés et Wolofs ; les chefs musulmans mais aussi des faux dévots Wolofs, Peuls et Toucouleurs ; les Européens Anglais, Français et Portugais, colons, militaires et missionnaires.

Pour les deux premiers, les Européens sont des gens de peu de considération. Ce sont des "incirconcis fils d'incirconcis". De même, les musulmans et les Européens sont d'accord pour considérer les tiédos

Les Lances Mâles

comme une “troupe d’ivrognes et d’effrontés pillards”. Enfin, selon un chroniqueur européen ⁽⁴⁶⁾ du XIX^e siècle, “entre les tiédos et les marabouts, c’est une lutte sans trêve ni merci”. Et de raconter les anecdotes que voici : “Un marabout (charlatan) va trouver le roi du Sine atteint d’une maladie incurable. Il lui promet la guérison aux conditions suivantes : on choisira la plus jolie fille nubile du pays. On la parera de ses plus beaux vêtements. Sa mère la conduira dans un endroit désigné où on l’entermera jusqu’au cou. Cela fait, on recouvrira la tête de la victime d’unealebasse, et les hommes fouleront la terre autour du corps jusqu’à ce que la jeune fille expire. A ce sacrifice fait à Dieu, le roi joindra cinquante boeufs pour le marabout. Cet incroyable marché fut exécuté jusqu’au bout. Le roi mourait quelques jours plus tard, mais le marabout était loin.

Un autre parcourait récemment Joal et ses environs, menaçant la population de la colère du Ciel si chacun ne se débarrassait pas au plus tôt de ses poules et ses canards. Heureusement, le tour avortera.

Il y a deux mois à peine, un troisième arrivait à Joal avec une lettre venue du Ciel... Il fallut intervenir pour éviter de monstrueuses dupe-ries...”

Donc parmi les multiples raisons qui ont dû pousser les Sérères à entrer en dissidence avec le Tékrou et à entreprendre un long exode vers leurs habitats actuels, il faut sans doute compter leur refus d’embrasser l’Islam, et d’une manière générale toute religion importée, mais aussi une hostilité marquée à l’égard de tout pouvoir central. Ce fait est attesté par Ca Da Mosto et d’autres sources écrites du XV^e siècle.

Certes, à leur arrivée dans la région, ils auraient demandé à l’empereur du Djolof l’autorisation de s’installer au sud de l’empire. Mais les historiens signalent que ce monarque “était constamment en expéditions guerrières... contre les Sérères, insoumis du sud... Les Sérères sont jaloux de leur liberté et hostiles à toute autorité supérieure. Ils luttèrent à plusieurs reprises contre les empereurs du Djolof et parvinrent à sauvegarder leur indépendance”. ⁽⁴⁷⁾

Peut-être instruits par l’expérience qui les décida à partir du Tékrou, ils s’installèrent à leur arrivée dans le pays, par tribus et par familles, dans des unités territoriales indépendantes les unes des autres, et séparées par

d'épaisses forêts. Les frontières s'appelaient "morsures". Ces remparts végétaux avaient, dans certains cas, des proportions respectables. Le ngat à la frontière du Baol et du Sine avait une épaisseur de dix à vingt kilomètres. Une fois ces frontières franchies, le guerrier pouvait enfin "ôter ses amulettes" et se débarrasser de ses armes. Il était en sécurité. Ainsi, à leur arrivée, les Ols se sont installés au Baol ou Faol, les Njafajs et les Niawuls autour de Dihine, les Sin-gandums et les Fefeys entre Fatick, Gandiaye et Gossas dans le Saloum, les Hirénas sont allés peupler les marécages de Fatick à Palmarin, et les Ndieghems ont pris le littoral entre Mbour et Joal. A l'intérieur de ces provinces tribales, les Sérères vivaient "d'une manière anarchique, hors la puissance d'aucun seigneur, de peur que leurs femmes et enfants ne leurs soient enlevés, puis vendus pour esclaves et réduits en servitude, ce qu'ont accoutumé de faire tous les rois et grands seigneurs des lieux des autres noirs" (48).

En effet, "les sérères sont réputés pour avoir eu peu de captifs. Dans les pays sérères du Baol Oriental, les captifs formaient 2% de la population totale, alors que dans les pays (voisins) de la même région, les captifs étaient environ de 15 %" (49).

De même, les Diobass (50) dans l'actuel Département de Thiès ne furent définitivement soumis qu'en 1891, alors que le traité de paix entre la France et le Baol date de 1883. Ces Diobass, "presque tous fétichistes n'admettent pas l'esclavage. Aussi, le nombre de captifs n'y dépasse-t-il pas 750 sur 50 000 habitants". En pays Niominka, "les autres villages composés de Sérères ne possèdent pas de captifs".

Quand les différents royaumes sénégalais s'émancipèrent aux dépens de l'empire du Djolof, le groupe sérère ol qui donna son nom à l'Etat du Baol fit preuve de la même intransigeance à l'égard du roi de ce pays : ils "reconnaissent l'autorité du Teigne et des autres chefs, leur payent des redevances, mais prendraient les armes s'ils voulaient leur enlever leurs troupeaux ou emmener leurs femmes ou leurs enfants en captivité. Aussi, le Teigne s'est-il réservé la partie nord habitée par les Ouolofs qu'il administre de concert avec le Diaraf Baol, laissant dans une indépendance presque complète, tous les cantons du sud, pays pourtant beaucoup plus riche" (51). Cet esprit d'indépendance était tel que le roi du Baol ne pouvait passer une nuit dans leur zone, de sa propre initiative, sans une autorisation de leur Grand

Djaraf ⁽⁵²⁾. Une anecdote des plus comiques est révélatrice de cette détermination : un Baye-Mbayar, représentant du roi dans cette province du Baol, dut se réfugier pendant toute une journée dans une mare, les pieds dans l'eau et la tête au soleil, pour fuir la colère des habitants de Nghoyé à qui il avait eu l'audace de réclamer un impôt ! ⁽⁵³⁾.

David Boilat ⁽⁵⁴⁾ présente de la même manière un autre pays sérére au XIXe siècle : "Entre le Baol et le Sine, existe dans les profondeurs des forêts de Ndieghem, une nation peu nombreuse il est vrai, mais forte et courageuse, mettant toute sa gloire dans son esprit d'indépendance". C'est "la république de Ndieghem, du nom de la forêt qu'elle habite". Ce peuple s'est fait la réputation de toujours "combattre pour sa liberté et son indépendance, pour la défense de ses champs et de ses forêts, pour la libre possession de ses enfants... La petite république de Ndieghem n'attaque pas, mais elle se défend jusqu'à la mort". Les habitants "ne veulent ni rois ni empereurs, seulement ils veulent se gouverner eux-mêmes par leurs vieillards sans jamais consentir à se soumettre à aucune domination étrangère". A l'un de ses vieillards, il fut suggéré ⁽⁵⁵⁾ que la nation de Ndieghem acceptât de se fondre dans le royaume de Sine. Il répondit : "Dieu est bon, il vient de m'envoyer son ange, qui m'a assuré que le Seigneur nous ayant créés libres comme le lion de nos forêts, ne permettra jamais que nous soyons soumis à une domination étrangère".

Un autre trait caractéristique du **tiédo** ⁽⁵⁶⁾ sérére, c'est le courage indomptable jusqu'à la témérité, et la quasi insensibilité à la douleur physique. Il est par principe invulnérable. A cet égard, le prototype du **tiédo** au courage téméraire est incarné dans l'histoire de Sine, par le roi Sann Mône Faye ⁽⁵⁷⁾ qui est la symbiose même du tiédo originaire du Tékrou et du Guelwar issu du Gabou.

Sanou avait été écarté du pouvoir. Il avait dû reprendre le trône à son grand neveu Sé mou Diouf par un coup d'Etat. Ce dernier s'allia au Bour Saloum d'alors pour se réinstaller. Voici comment les griots racontent la fin de Sanou, "l'Homme-Hyène", pareil au roi sorcier Soumaoro, empereur du Sosso.

Quand le dernier carré de résistants fut décimé, Sanou, comme il se doit en pareille circonstance, s'adossa à un arbre, face à l'ennemi : un Guelwar ne meurt jamais en tournant le dos à l'adversaire.

L'Exode

« *Leur bouclier d'honneur ne les quittait jamais ni leur lance royale* »
(LS/OP 20).

L'on déchargea sur lui, à bout portant, plus d'un coup de fusil. En vain. C'est alors qu'il appela l'un de ses fidèles, lui ordonna de dénouer l'une de ses tresses et d'en extraire le fétiche qui le rendait invulnérable, pour qu'on pût l'achever. Car vaincu par la coalition, il n'entendait pas quitter le champ de bataille autrement.

*Donne moi le courage du Guelwâr et ceins mes reins de force
comme un tyédo.* (LS/OP 51).

Aujourd'hui encore, le petit tambour bien calé à l'aisselle gauche, les griots entonnent l'hymne à Sann Mône ⁽⁵⁸⁾, à l'hyène pareil.

Hyène-Mône Faye noctambulant
Hyène des ténèbres
Que cherche Mône en plein jour, Wassila ?
Hé ! pour oser prendre un coq debout, Diène Bigué !
A Ndongolor Biram Kodou
Selle son coursier, il chevauche Sédou oh !
Il a saccagé Nghoé, tué Samba Guêt, tué Ndendé

Les chevaux emballés vont se jeter à Nguérane,
Wassila ! Eh Mône-hyène, Wal Yandé !

Eh par Dieu, ils ont le cœur en paix
Ceux de Nghoé, grâce à Ndigue Faye !
Paix au cœur des Nghoé grâce à Ndigue oh !
N'eût été Ndigue, il m'aurait donné un captif !
Vrai, Biram Kodou illustre à Mbaqane !

Tout aussi saisissante est la légende ⁽⁵⁹⁾ du "Baobab à la gifle" situé au lieu-dit Ngouy-Njafadj non loin de Niakhar. Les marques que porte cet arbre sur le tronc (une trace de main avec ses cinq doigts bien appliqués comme sur du ciment humide, et plus haut, des traces de sabot) sont encore visibles aujourd'hui. Elles sont attribuées selon certaines traditions, à Biram Diambogne Faye, de la lignée de Sann Mône.

Les Lances Mâles

Biram était allé prêter main forte au roi Amadi Baro Diouf aux prises avec son rival, le Boumi Wal Sanou, lui-même allié aux Rimâg. La rencontre eut lieu précisément à Ngouy-Njafadj. Quand Biram vit son patrilignage et son matrilignage complètement décimés, quand surtout il tomba en arrêt devant son fils aîné Wâl'Khane étendu sans vie, il fut pris de folie furieuse. De désespoir et de colère, il éperonna sa monture, et appliqua une gifle indélébile sur le tronc de l'arbre. Son cheval fit un bond prodigieux, gravit le tronc et redescendit. Il déclara alors qu'il ne quitterait jamais le champ de bataille où sa famille avait été anéantie. Il mourut exactement comme le roi Sann Mône.

Guélowâr !

Ta voix nous dit l'honneur, l'espoir et le combat et ses ailes s'agitent dans notre poitrine. (LS/OP 73).

Voilà donc bien ce qui a pu motiver le départ de ces migrants du Tékrou : un farouche esprit d'indépendance et le refus de se convertir à l'Islam. Aussi, quand des siècles plus tard, Maba Diakhou Bâ voulut soumettre le royaume du Sine, il y rencontra un chef dont Senghor dirait qu'il est,

*pour écarter au loin l'ennemi, debout, le tata,
le chef qui organise la force qui forge, le bras ; la tête tata qui reçoit
coups et boulets. (LS/OP 34).*

D'une manière générale, dans tous les royaumes sénégaux, le *tiédo* a partout joué le rôle de soldat de métier, combattant pour son propre compte ou à titre de mercenaire, attaché à un roi ou à un dignitaire. Ces guerriers "indomptables à la nature fière" selon Yaya Wane⁽⁶⁰⁾ ont également joué jadis un rôle de remparts efficaces contre les invasions maures. Ils étaient affectés aux postes de surveillance et d'interception des Maures pillards, dans l'ancien Tékrou. Ces vers de Senghor illustrent ce rôle prépondérant :

*Tu es le tata qui voit de loin venir la poussière de sang des chevaux-
du-Fleuve
Tu es le tata qui domine les ruses bleues des cavaliers masqués
(LS/OP 181).*

L'Exode

Voici encore que le poète évoque ces temps particulièrement héroïques où le tiédo fait face au “Maure et au Targui congénitalement ennemi” :

*Chamelier maure, te voici donc dressé à ma mesure — c'était au
siècle de l'honneur
Guerrier, à la hauteur de mon courage.
A tes ruses obliques, opposer la droiture de ma lance — elle porte
l'éclair comme un poison
A ta ruse, mon élan sans couture. (LS/OP 203).*

Pour en revenir à l'exode, il est probable que les Sérères ont dû suivre l'itinéraire des ancêtres du saltigui Gassoul Diagne. Ils sont venus par groupes, par familles et par tribus. Une fois arrivés dans le pays, il se sont regroupés par affinités, dans des unités territoriales distinctes et autonomes. Souvent, la province d'implantation porte le nom de la tribu. Il n'y a avait pas alors d'organisation politique hiérarchisée ni de pouvoir central. Les récits de la prise du pouvoir par Mayssa Wali Diène, le Gabouké venu du sud, l'attestent.

Comment s'est faite la jonction avec les colonies sôs ? Pour masquer le caractère conflictuel de la rencontre entre les deux communautés, une légende ⁽⁶¹⁾ dit que les Sôs précédèrent les Sérères d'une “nuit”, au lieu-dit Sâgne-Folo, aux environs de l'actuelle Sous-Préfecture de Niakhar. Et sans plus de détails, l'on dit que les uns et les autres restèrent à l'écart et allumèrent de grands feux toute la nuit.

Mais il est évident que la rencontre fut autrement plus difficile. En effet, si Sani-Folo veut dire en sossé : “restons ici”, le terme **sagne** indique en sérère, l'action de creuser et “d'enfourir”, d'ensevelir. En wolof, il connote l'idée de mauvais sort : **sagne**, c'est “fermer” toute ouverture à la chance ; aussi déconseille-t-on de prononcer le nom du village, Sâgne, le matin au réveil et même toute la journée. Cela porte malheur. Il convient plutôt de l'appeler Njaté, le “petit village”, une autre manière de réduire la présence sôs à un “petit” hameau.

Dire donc que les Sôs précédèrent les Sérères d'une nuit permet à ces derniers d'amoindrir le droit d'occupation des lieux par l'ancienneté. Dire aussi que la rencontre eut lieu la nuit, permet aux traditions de taire les événements douloureux survenus en ce lieu. Il s'agit là d'un raccourci

Les Lances Mâles

saisissant, pour contenir toutes les péripéties de la rencontre. Mais l'on voit bien que cette nuit "*enceinte de poignards*", cette "nuit des longs couteaux", hérissés de "*cri de guerre hirsute (et de) coupe-coupe dégainé*" fut en fait trop étroite, pour contenir les éclairs de sabre, la fulgurance des flèches, "*le sifflement des couteaux de jet*" et la cacophonie des deux langues des combattants autour du vieux site de Sâgne. Pour la légende, situer la rencontre en une nuit suffit. En dire plus, ce serait ôter à cet épisode peut-être douloureux son cache-texte indigo, tissé de l'ellipse d'une nuit mythique ; ce serait déchirer le voile funèbre et nuptial à la fois, du télescopage de ces peuples qui se sont fondus dans le pays. Cette nuit-censure est en fait un sac de refoulements dans le tréfonds de la mémoire collective des populations sérères actuelles.

Ainsi, les légendes et traditions préfèrent s'arrêter dans certains cas "*aux portes de la nuit*" pour "*ne pas rompre le barrage de scandales*"; pour ne pas perdre les membres de la société désormais homogène "*par les routes sans mémoire*"; pour ne pas disloquer les alliances et les parentés à plaisanterie, qui ont permis à la société de se stabiliser dans ses composantes.

Il arrive donc que le discours légendaire soit rompu par un court-circuit, qui nous plonge dans l'inconnu d'une Nuit, d'un Animal mythique, ou d'un Mystère inouï, dont la révélation est tabou. C'est alors qu'il faut savoir écouter, ô paradoxe, les silences du griot, du sac à paroles...

Cependant une autre légende plus déliée, moins violente certes, mais non moins significative, rapporte en ces termes la rencontre de Sâgne. Le premier village du Sine, Sâgne, a été fondé par un Sossé venu de l'est. Dans le même temps, le Sérère était arrivé là du Fouta, chassé par la guerre sainte. Il avait traversé tout le pays en abattant des arbres au passage. Ayant trouvé le Sossé à Sâgne, il lui déclara qu'il devait lui céder le pays puisqu'il était le premier à s'y établir. Le Sossé contesta cette antériorité. Pour l'en convaincre, le Sérère usa du stratagème suivant : il lui montra tour à tour les arbres qu'il avait abattus tout au long de son périple, lui demandant chaque fois si c'était lui qui les avait coupés. Le Sossé se rendit à l'évidence et se retira au nom du premier occupant. C'est alors que les Sérères vinrent occuper le pays...

Ce qu'il faut retenir de ces mythes de la rencontre de Sâgne, c'est d'une part, les grands feux allumés et d'autre part, l'abattage des arbres. En effet, le Sôs, aussi bien que les Sérères et même les Gaboukés arrivés

L'Exode

plus tard, ont occupé le pays en allumant des feux de défrichage ou **niaye** qui délimitaient l'espace d'occupation d'une famille ou d'un clan.

L'ensemble du Sine ne compte ainsi peut-être que quelques niayes, espaces délimités par le feu et appartenant à des matrilineages, ayant à leur tête, des chefs de terres, des lamanes. D'où le néologisme forgé par Senghor où il se qualifie de "*lamarque*". Dans les cas le plus anciens, un accord ou un pacte s'est noué entre le maître du domaine qui a brûlé le niaye et le génie du lieu, dont les apparences et le nom indiquent clairement qu'il s'agissait à l'origine d'un homme mort et divinisé. Maintenant encore, c'est l'héritier de l'espace délimité ⁽⁶²⁾ qui conduit les cérémonies du culte lors des rituels agraires intéressant tous les villages inclus dans le périmètre initial, en récitant la généalogie familiale depuis l'accord de son ancêtre avec le génie, jusqu'à lui. Le génie est invariablement sossé, peul ou sérère.

Voici comment l'ancêtre du saltigui de Domb, Modou Diagne dit Gassoul, dont l'origine est situé dans "le pays des Maures", a occupé cette forêt de "tomb" qui a donné son nom au village.

"Ngolkoté ⁽⁶³⁾ est un esprit qui habitait Sakhe Mâk. Il était chasseur. De Sakhe Mâk, il chassait aux environs de Domb près du marigot, toute la journée. Le soir, il rentrait avec le produit de la chasse. Un jour, il fit part à sa sœur Njira de son désir d'aller s'établir dans la forêt. Njira lui répondit qu'elle n'irait jamais dans cette forêt où il n'y avait âme qui vive. Le chasseur se tut. Chaque matin, il s'en allait, emportant sa hache et son fusil. Arrivé là, il déposait son fusil et passait toute la matinée à abattre des arbres. Le reste de la journée, il reprenait son fusil pour se procurer du gibier. Il procéda ainsi jusqu'à la limite de la forêt.

Le propriétaire de la forêt, le génie Moussa Molo Mankané, lui dit alors d'en rester là et de le suivre. Et après lui avoir montré où devait s'arrêter le défrichage, il lui ordonna d'allumer un feu et d'occuper la surface ainsi délimitée. Ngolkoté se remit donc au travail. Mais chaque fois qu'il voulait dépasser la limite prescrite, la lame de la hache se tordait comme un anneau, et reprenait son aspect normal, dès qu'il changeait de direction. C'est ainsi que Ngolkoté, plus tard appelé par les voisins de la clairière, "l'esprit de la forêt des tomb" vint s'installer là. Puis, l'ancêtre de Gassoul Diagne ayant eu des démêlés avec Bour Ganar le roi des

Les Lances Mâles

Maures, traversa le Djolof. Ses descendants vinrent s'établir dans le Baol après un long périple. Leur génie familial Fatma Nâr, et Ngolkoté, "l'esprit des tomb", nouèrent un pacte d'alliance les autorisant à se fixer là, à élever non plus des chameaux, mais des vaches et à cultiver la terre".

Ainsi s'installa peu à peu dans le pays ce peuple de paysans dont la vie religieuse est désormais ponctuée par des rites agraires et par le culte ancestral des pangols.

Après l'arrivée et l'établissement des différents groupes de Sôs et de Sérères et l'action héroïque des pionniers défricheurs brûleurs de niaye et fondateurs de lignées, commence la longue période de gestation de la nouvelle société. Dans cette mosaïque de cultures qui ne s'est pas encore stabilisée, chacun est étranger et étrange pour chacun.

Cependant, peu à peu il a fallu nouer des alliances les uns avec les autres, par delà les remparts végétaux et les frontières tribales. Et puisqu'en ce temps-là il n'y avait pas encore de pouvoir central au-dessus des ethnies et des clans, il a bien fallu d'une manière ou d'une autre mettre fin à l'escalade de la violence : instituer la parenté à plaisanterie, véritable pacte de paix perpétuelle, substituant à la violence physique l'agression verbale. On n'arrache plus les biens, les richesses et les terres du voisin par la force brutale, mais les parents à plaisanterie sont liés par une indéfectible solidarité, et par un solide réseau de dons et contre-dons. Ainsi se tisse peu à peu d'une ethnie, d'une tribu, d'un clan ou d'une famille à l'autre, un réseau très dense de parentés à plaisanterie, réducteur de la violence brutale de la période héroïque.

Mais ce pacte de paix perpétuelle, ce contrat social est encore de portée limitée. Il faudra une longue période avant qu'il se généralise entre ethnies, tribus, villages, patronymes et matriclans. Il faudra l'intervention d'une autre vague de migrants, les Guelwars du Gabou, pour réunir toutes ces communautés hétérogènes, par delà les frontières tribales, et pour forger une entité sérère homogène, qui sera elle-même collectivement considérée comme apparentée aux Mandés ou Sossés, aux Peuls, Toucouleurs, Diolas et Lébous, demeurés dans les autres régions de Sénégambie d'où sont venues, jadis et respectivement, les différentes composantes du peuplement sérère. C'est donc au moment où ces vagues de l'exode se télescopent et se stabilisent dans la région et en prennent possession, que les Guelwars, à leur tour, font leur apparition dans l'es-

L'Exode

pace sérère. C'est avec eux, ces "*futurs rois du Sine, maîtres du mil, maîtres des palmes*", que l'exode a connu son point culminant. C'est eux qui ont emprunté les routes méridiennes, la Grande Voie, la Voie Royale, pour venir, dit Senghor,

planter à Diakhaw la force droite de leur lance.(LS/OP 49).

LA VOIX ROYALE

Cette dernière vague de peuples vers le pays sérère est illustre, à plus d'un titre. En raison des conséquences qu'il a eu sur la contrée, cet exode aux mille péripéties est mieux connu des griots et traditionnistes. Sédar dont la mère est sérère, originaire du Tékrou est, quant à lui, issu du Gabou par son père : le patronyme Senghor ⁽⁶⁴⁾ se rencontre aussi fréquemment en Basse-Casamance chez les Diolas qu'en pays sérère. Du reste, c'est cette origine paternelle qu'il privilégie dans ses poèmes, car dit-il,

Les griots du roi m'ont chanté la légende véridique de ma race
aux sons des hautes coras (LS/OP 31)

C'est dire que ses poèmes qui chantent l'exode des Gaboukés et la dynastie des Guelwars ont été puisés à la bonne source. A quel titre ces griots du roi Guelwar lui chantaient-ils la légende de sa race ? Parce qu'il est contemporain de l'avant-dernier souverain de la dynastie et que celui-ci et son père étaient, dit-il, cousins et se rendaient mutuellement visite.

Koumba Ndofène Dyouf régnait à Dyakhâw...

Le bruit de ses aïeux et des dyoung-dyouns le précédaient.

Le pèlerin royal parcourait ses provinces...

Écoutant la conque éloquente parmi les tombes sages.

*Il appelait mon père "Tokor" ; ils échangeaient des énigmes que
portaient des lévriers à grelots d'or*

*Pacifiques cousins, ils échangeaient des cadeaux sur les bords du
Saloum...*

Et des hauts conseils comme des chevaux du Fleuve. (LS/OP 31-2).

Ces visites et échanges sont bien attestés car justement l'autre Coumba Ndofène Diouf, le premier des deux rois à porter ce nom, est mort en 1871 à Joal, port du royaume et ville natale du poète. Tout indique en tout cas que l'exode des Guelwars du Gabou par ce que Senghor appelle la Voie Royale est relativement bien connue des traditions.

L'Exode

Ce légendaire Gabou, les Sérères l'évoquent encore aujourd'hui comme un lieu mythique. Comment fut fondé cet empire ? Migrations et conquêtes sont les deux voies principales qui ont contribué au peuplement d'origine mandé et à la création de l'empire. C'est pourquoi cette contrée s'appelle par ailleurs Tira-Maghan Banco, "la terre, le pays de Tiramaghan", le fameux général de Soundiata Keita venu châtier Djolofin Mansa et dont une partie des troupes est descendue plus au sud. On l'appelle aussi "Moussou-Banco, le pays des femmes".

Le Gabou est une terre des femmes, comme le Sine. On dit bien aussi que le "Sine, c'est un bâton maternel qui l'a tracé". C'est qu'en vérité les légendes et récits du peuplement de cette partie du Soudan occidental par les Mandés et peuples apparentés accordent une place et un rôle prépondérants aux femmes. On peut facilement relever les noms d'une dizaine de princesses en brouille avec leur souverain, qui se sont dirigées vers cette région ouest-africaine. Les femmes n'avaient-elles pas leur place dans les anciens empires médiévaux du Ghana, du Mali ou du Sosso plus à l'est ? En tout état de cause, la légende attribue l'origine des dynasties Niantios du Gabou et Guelwars du Sine et du Saloum à Téningba une princesse qui aurait quitté le Mandé au temps jadis.

A son apogée, cet empire alors situé en Guinée-Bissau s'étendait du Fouta Djallon dans l'actuelle Guinée à l'est, au Rio Corubal au sud, et aux rives de la Gambie au nord. C'est de là que sont parties nombre de dynasties et de familles disséminées dans tous les pays et royaumes de Sénégal. Aussi, le Gabou est-il, selon l'expression fort juste de Oumar Bâ ⁽⁶⁵⁾,

Souterrain par ses racines
Et aérien par ses branches
Tel un baobab séculaire.

La légende d'origine de toutes ces dynasties est quasi-identique. De même, toutes les traditions de la région sont unanimes de part et d'autre à leur reconnaître le même courage à toute épreuve. Comme tous les tiédos, ils sont "très courageux et vaillants, orgueilleux et fiers, ils ont à l'honneur de mourir plutôt que de fuir" ⁽⁶⁶⁾.

L'on retiendra, pour l'exemple, la bataille dite du "Tourban" qui vit "la fin du monde" du Gabou en guerre contre les Peuls, plusieurs siècles

Les Lances Mâles

après la fondation de l'empire, et l'exode de la branche guelwar vers le pays sérère. Dianké Wali, alors souverain du Gabou, assiégé dans la forteresse de Kansala et voyant sa perte assurée, fit répandre toute la poudre dans la citadelle et y mit le feu. Peuls et Gaboukés périrent dans le tata en flammes. C'était au XIX^e siècle. Bien d'autres batailles précédèrent ou suivirent sans doute le Tourban, puisque Senghor chante la geste de ses aïeux, qui auraient quitté le pays, après la bataille d'Elissa ou d'Illiassa, sorte d'Illiade version gabouké, pour venir s'installer en pays sérère.

*J'étais moi-même le grand-père de mon grand-père
J'étais son âme et son ascendance, le chef de la maison d'Elissa
du Gâbou
Droit dressé ; en face, le Fouta-Djallong et l'Almamy du Fouta.
"On nous tue Almamy ! on ne nous déshonore pas"*

.....
*Et seize ans de guerre ! seize ans le battement des tabalas de
guerre, des tabalas de balles !
... Sur ce haut bûcher, j'ai jeté
Toutes mes richesses poudreuses...
Et ma vieille peau. (L.S./OP 32-3).*

Les traditions rapportent aussi que les reines et princesses de la cour de Dianké Wali se jetèrent dans les puits alentour, pour ne pas être prises et amenées en captivité par les Peuls.

*— Et chante vers les fontaines la théorie des jeunes filles...
et les femmes autour des sources étendent des pagnes rouges.
(LS/OP 32-3).*

Voici la matière brute des traditions que Senghor a ciselée en vers épiques.

LA GUERRE DU TOURBAN

Le dernier empereur du Kabou s'appelait Dianké Wali Sané. Le jour de son intronisation, son griot Diali Wali l'installa sur le trône, mit la couronne sur sa tête et lui remit le sceptre royal, prêt à recueillir sa première déclaration. Devant tout le peuple debout, le monarque prit la parole et dit : "Je suis le dernier empereur du Kabou !". Et tandis que l'assemblée manifestait sa stupeur, il ajouta : "Cette ville s'appelle Kansala. C'est le nom que lui ont donné mes ancêtres. Désormais, elle aura pour nom **Tourban**, car nous sommes à la veille de la "fin du monde" (67).

L'assistance n'avait pas fini de s'étonner qu'il fit venir la reine Koumba Sambago, lui prit son pagne et se l'attacha autour des reins en disant : "Le jour que vous me verrez à nouveau porter un pantalon d'homme, ce jour-là verra la fin de Kansala. La ville sera détruite".

Après cette cérémonie pour le moins insolite, Dianké Wali nomma les différents chefs de province : Ghaling Sonko à Bérékolong (68), Ndéne Diawo à Mansitir, Doyomba Sané reçut le Djimara-Soumakounda, à Mang Diomel échut le Nampaye, Faranding Sané prit le Mama-Diambour, tandis que Nfamara Mané s'installa à Samo-Niantiori... Les trente-deux provinces reçurent un nouveau commandement.

Trois mois après ces événements, le souverain exigea de toutes les provinces de lui envoyer des chevaux pur-sang. La cavalerie ainsi constituée quitta la capitale et se dirigea aux confins de l'empire, vers le Fouta voisin.

A la frontière des deux pays, s'étaient installés des Soninkés venus parfaire leurs études coraniques auprès des Peuls. Lorsque la cavalerie se présenta, ils furent étonnés de voir arriver des étrangers qu'ils n'avaient jamais vus dans la région. Leur première question fut de leur demander :

— Etes-vous musulmans ?

— Qui, nous ? Absolument pas. Quand il nous arrive de nous tourner vers l'est, c'est uniquement pour lever la tête vers les gourdes de vin de palme accrochées à la cime des palmiers

— Et vous ne saviez pas qu'il est interdit aux mécréants de fouler cette terre ? Vous dites que vous venez de Kabou. Qui est votre roi ?

Les Lances Mâles

— Vous devriez pourtant le connaître. Dianké Wali notre souverain, c'est lui qui reçoit des tributs mais n'en paye à personne !

— Eh bien, s'il en est ainsi, c'est quelqu'un d'autre qui ira lui raconter votre mésaventure, mais certainement pas vous !

Là-dessus, ils se ruèrent sur les Kaboukés et les exterminèrent. Ils en épargnèrent deux en leur disant : "Allez informer votre roi que quiconque se présente en ces lieux doit savoir louer le Très-Haut en ces termes : "La illaha il Allah", ou n'en sort pas vivant.

Les deux rescapés tournèrent bride et regagnèrent Kansala en toute hâte.

Dianké Wali était assis ce jour-là sur une peau de lion, le pagne noué autour des reins. Lorsqu'il apprit le massacre de ses hommes et la menace insolente des Soninkés, il fut pris d'une colère terrible. "C'est inouï ! Aucun différend ne nous a jamais opposés au Mandah. D'ailleurs une rivière nous sépare". Furieux de l'audace des Soninkés, il se promit de faire payer au centuple le forfait des talibés : des représailles telles que les générations en feraient une légende. Sur le champ, il donna cet ordre formel à un détachement : "Je ne veux ni tribut, ni rançon, ni butin, ni captif ! Exterminez tout. Hommes et bêtes ! Ne doivent survivre que ceux qui seront partis avant votre arrivée ou qui se seront envolés ou enfouis sous terre !"

Alors commença la série de bravades des chefs de guerre : Nfamara Mané de sang niantio qui dirigeait l'expédition se jura d'aller déjeuner au Mandah. Ghaling Sonko du clan des Korings se promit de vider, à lui tout seul, un tonneau de poudre, sur la forteresse ennemie. Ce tonneau-là, il fallut douze hommes pour le porter...

Les Kaboukés marchèrent ensuite sur le Mandah qui fut saccagé en une journée. Pour récompenser Ghaling de ses prouesses, Dianké Wali lui fit le privilège d'épouser une Niantio de la lignée royale.

Les quelques Soninkés qui avaient réussi à échapper au carnage se rendirent à Timbo, la capitale du Fouta et se plaignirent à l'Almamy en ces termes : "Voyez, oh puissant Almamy ! Le fils cherche refuge auprès de son père, et le disciple auprès de son maître. Après Dieu et son Prophète, tu es notre seul rempart ! Voilà que les mécréants du Kabou ont

détruit notre ville sans raison aucune. Ces musulmans morts, non pas dans une guerre sainte, mais par le seul caprice des païens, tu te dois de les venger, sinon la colère du Très-Haut te recevra dans l'au-delà”.

L'Almamy les calma et leur promit de laver cet affront fait à l'Islam et au Prophète. Pour provoquer son rival, il lui envoya par trois fois des messagers, l'enjoignant de se convertir à la foi d'Allah. Dianké Wali encore une fois, fut profondément surpris : “Voici des générations que nos deux peuples sont voisins et jamais l'Almamy ne m'a tenu un tel langage. Allez lui dire qu'il devra me passer dessus, s'il veut m'empêcher d'adorer les dieux de mes ancêtres !”

Lorsqu'il reçut une troisième fois le refus obstiné de Dianké Wali, le roi des Peuls convoqua à Timbo les quarante saints des quarante provinces du royaume et leur fit part des vexations subies par les Soninkés. Il leur fit part également de l'engagement pris de venger ses coreligionnaires. Il leur dit : “Je compte sur chacun de vous dans cette affaire, car vous n'ignorez pas la puissance du Kabou qui ne vit que de guerres. Le païen implore les fétiches quand il est dans l'impasse. Le musulman quant à lui s'en remet à Allah. Demandons donc à Dieu qu'il affaiblisse le Kabou avant notre attaque”. Pendant sept vendredis consécutifs, toutes les mosquées du pays résonnèrent des prières et sourates du Coran.

La septième semaine, l'armée du Fouta marcha sur le Kabou. Elle n'alla pas bien loin. Elle fut arrêtée à la hauteur des rizières du Mama-Diambour après trois jours de combats. Tenue en échec par Faranding Sané le chef de la province, l'armée peule dut rebrousser chemin.

Ayant ainsi éprouvé la force militaire légendaire de l'ennemi, le Fouta se remit en prières afin de l'affaiblir : quelques temps après, Faranding Sané mourut. Il fut remplacé à la tête de la province par son fils, Sissawo Farandig Sané.

Les musulmans repassèrent à l'attaque, mais furent contraints une nouvelle fois de battre en retraite, après cinq jours de combats. Dianké Wali ayant appris la nouvelle fit venir Sissawo Faranding :

— Est-il vrai que tu as reçu la visite des Peuls ?

— C'est exact.

— Et pourquoi ne m'en as-tu pas informé, que je les extermine une fois pour toutes ?

— Etait-il vraiment besoin de déranger quelqu'un pour si peu ? Nous avons fait un peu d'exercice, voilà tout. Vous savez, Majesté, chacun des nôtres vaut dix Foutankés !

— C'est ma foi vrai !

Dans le camppeul cependant, les prières avaient redoublé, et c'est alors que Sissawo fut tué à son tour par un certain Dabo Sory. Cet homme-là était l'ami d'enfance de Sissawo. Il avait quitté le pays pour entreprendre des études coraniques. A son retour au bout de quinze ans, il avait convoqué tout le secteur pour prêcher la conversion du Kabou à l'Islam.

Sissawo donc apprit la nouvelle de son retour et alla lui rendre visite. Les deux amis se jetèrent l'un dans les bras de l'autre et entamèrent une longue litanie de salutations qui dura jusqu'au dîner. Après quoi, Sory s'enquit des nouvelles du pays.

— Rien de bien particulier, lui apprit Sissawo. Nous avons fait un peu d'exercice aux dépens des Peuls.

— Ne cesserez-vous donc jamais de guerroyer et de boire ? Mes maîtres m'ont enseigné que l'idolâtrie et l'usage du vin sont contraires à la loi de Dieu et de son Prophète.

— Oh, c'est bien simple, il suffit que Dianké Wali en donne l'ordre pour que les fétiches soient détruits et que nous brisions nos gourdes de vin de palme !

— Et toi, tu as cessé de boire ?

— Qui moi ? Pas du tout. Et d'ailleurs, que je boive ou non ne saurait rien changer au Kabou.

— Dans ce cas, je vais te tuer à l'instant ! Et il se saisit d'un sabre.

— Tu blagues ou quoi ! Tu parles sérieusement ?

— Je te répète que tu vas mourir, maudit mécréant ! Tu es un ennemi de Dieu !

— Ainsi ta menace n'est pas feinte. Mais sache que j'aurais pu t'empêcher de mettre tes menaces à exécution, car nul n'oserait se mesurer à moi dans ce village, où vous n'êtes tous que des femmelettes et de vulgaires vanniers. Mais si je résistais, je serais accusé de t'avoir cherché querelle exprès pour te tuer. Aussi, je ne rentrerai pas chez moi ; je me laisserai plutôt tuer ici.

Il ôta toutes ses amulettes et se planta devant Sory qui le transperça d'un coup de sabre.

Une délégation des anciens du village alla demander au meurtrier sur quoi il comptait pour oser commettre un acte lourd de conséquences. Il leur répondit que les études coraniques qu'il avait faites ne seraient pas vaines, et qu'il deviendrait un jour le maître du Kabou.

Le soir venu, il se tourna vers l'est et se mit à battre le **tabulo**, le tambour sacré de la guerre sainte. Les villageois tout fiers se dirent que leur village avait enfanté un futur maître du Kabou.

Lorsque ce forfait parvint aux oreilles de Dianké Wali, il déclara : "Ainsi, il paraît que Sory a osé se fourrer dans un pantalon, et qu'il a même le culot de vouloir convertir le Kabou ! Allez-y et rasez-moi ce village. Complètement ! Que pendant des générations il ne vienne à personne l'idée de vouloir s'y réinstaller !". Un détachement se rendit à Mama Diamingto et le réduisit en cendres.

Lorsque les Peuls eurent vent de l'affaire, il se réjouirent de voir les Kaboukés s'entre-tuer. Et avant que Dianké Wali n'ait eu le temps de remplacer Sissawo Sané à la tête des armées du Mama Diambour, ils passèrent à l'action. L'opposition des païens affaiblis par les récents événements fut de courte durée. L'armée de la province fut pratiquement écrasée et le Fouta marcha sur le Bérékolong. Là également, il faut croire qu'Allah avait entendu leurs prières. En effet, le redoutable Ghaling Sonko qui était à la tête de cette autre province s'en était allé guerroyer chez les tribus voisines. Après avoir soumis les Bainoungas sans coup férir, il avait détruit Sinsinkouro, saccagé Esinkouto et incendié Padjindihi. Après un séjour de trois ans à Niomi-Béréndi, ses armées atteignirent le Badibou-Ignako. Hombodiata fut capturé à Nioro Mamo-Ndaro, tandis que le Mansa Dialawali de Aldiamoul déposait les armes.

En l'absence de Ghaling donc, les Peuls pénétrèrent dans le Bérékolong et massacrèrent successivement ses quatre lieutenants. Ce fut la débandade. La place fut détruite et les habitants s'enfuirent vers le Djimara, auprès de Niyamba. C'est alors que Doyamba Sané rassembla une troupe de Niantio et alla à la rencontre des musulmans. Ceux-ci firent volte-face, mais ne purent atteindre la rivière du Mama-Diambour, la frontière avec le Fouta. Le carnage fut effroyable : pendant des années,

il fut impossible de cultiver ces rizières, tant elles avaient été inondées par le sang des Peuls à cet endroit.

Et le Fouta mesura, encore une fois, combien le Kabou restait puissant. Les seules prières à distance ne pouvaient suffire à réduire la force des païens encore intacte. Il fallait à tout prix amener Dianké Wali à convoquer dans sa forteresse tous les chefs de guerre du pays et en profiter pour détruire la ville. Les saints du Fouta prirent donc les noms des plus valeureux guerriers du Kabou et les mirent sous leurs charmes. Mais ces sortilèges n'eurent aucun effet sur Dianké Wali. Il fut alors décidé d'opérer sur un éventail qui serait remis au monarque par des voies détournées. Ce "travail" terminé, cinq hommes se firent volontaires pour le porter à Kansala. L'éventail artistiquement bien ouvrage fut emballé avec d'autres effets et les cinq espions se transformèrent en commerçants, avec pour autre mission de ramener du sable puisé aux quatre coins de la ville et en son centre. Après un grand détour, les Peuls entrèrent dans la ville. A tous ceux qui voulaient acquérir l'éventail, ils disaient : "Il n'est pas à vendre. C'est un cadeau royal venu de très loin que nous portons à notre Almamy". Vexés par cette réponse, les Kaboukés s'emparèrent, le remirent aux Niantios qui en firent don à Dianké Wali. La première partie de leur mission remplie, il se concertèrent et montèrent un plan : en plein marché, ils simulèrent une rixe meurtrière. Pour les séparer, l'on fut obligé de garder quatre d'entre eux dans quatre quartiers opposés de la ville et le cinquième en plein centre, jusqu'au lendemain. Il en profitèrent pour remplir les poches de sable et regagnèrent le Fouta.

A leur retour, l'Almamy dirigea lui-même les préparatifs de guerre. Il entra dans une retraite sainte qui dura sept jours et sept nuits de prières. Quand il en sortit, il révéla qu'il avait "vu" le Fouta partir sans espoir de retour. Il avait aussi vu qu'une femme du Kabou serait prise et ramenée au pays pour le plus grand bien du Fouta.

Dans le même temps, Dianké Wali avait demandé à Fodé Bourama de prier pour déterminer l'issue du conflit. Celui-ci s'exécuta. Au terme de sa retraite, il conseilla au roi de convoquer tout le Kabou et d'inviter les habitants à quitter le pays, sans tarder, et à aller se réfugier ailleurs. Il avait "vu" Kansala rayée de la face de la terre ! Dianké Wali au comble de l'indignation lui dit :

— Voilà des années que nous nous portons un respect mutuel ; mais pour une fois, je considère que tes paroles sont insensées.

— Et pourquoi cela ? répartit Bourama.

— Depuis quand a-t-on vu un homme demander refuge et protection à une femme ?

— Non jamais !

— Alors où veux-tu que nous allions ? A part nous, tous nos voisins sont des mauviettes, tout juste bons pour porter des pagnes ! Par conséquent, je dis que tes conseils n'ont aucun sens. Reste plutôt avec nous pour assister à cet affrontement qui entrera dans la légende.

Entre temps, l'armée du Fouta s'était mise en marche. Elle avait déjà traversé la rivière du Koli, en pays Kabouké. Le soir venu, chaque régiment répandit à terre du sable pris au Fouta et s'endormit dessus. Il en fut ainsi pendant toutes les nuits que dura l'avance vers Kansala. Ainsi chaque fois que Dianké Wali consultait ses fétiches, il "voyait" bien que les Peuls avaient quitté leur capitale, mais il voyait aussi qu'ils dormaient toujours en "terre" du Fouta, preuve qu'ils n'étaient pas encore entrés dans son pays. Finalement, il fut intrigué par la lenteur de l'avance des troupes ennemies. Aussi ordonna-t-il à son fils Toura Sané d'aller en reconnaissance en direction du Fouta. Au bout d'une journée de marche, celui-ci aperçut au loin l'armée peule aussi nombreuse qu'une colonie de fourmis. Pour prendre la mesure des forces en présence, Toura chevaucha longtemps le long des lignes sans pouvoir en voir le bout. Alors il tourna bride et fila ventre à terre à Kansala. Arrivé devant son père, il déversa une poignée de sable et dit :

— Je les ai vus, ils arrivent. Ils sont aussi nombreux que ces grains de sable. Je t'en supplie, donne-moi de la poudre et des balles, que j'aie à leur rencontre et les harcèle afin de saper leur moral, sinon, quand il déferleront sur la ville, aucun de nous n'en réchappera.

— Te donner des munitions ? s'étonna le roi. Et pourquoi gaspillerais-je des munitions sur de vulgaires Peuls ?

— Si tu refuses, je m'en irai d'ici avant qu'ils n'arrivent sur nous.

— C'est donc que tu es un bâtard ! s'indigna le roi, furieux.

Diali Wali son fidèle griot intervint et lui dit :

— Tu te souviens que Fodé Bourama le devin t'avait dit qu'un de tes fils est un bâtard ?

Les Lances Mâles

*Seize ans les nuages de poudre ! seize ans de tornade sans un beau
jour un seul*

*Et chante vers les fontaines la théorie des jeunes filles aux seins
triomphants comme des tours dans le soleil*

*Seize ans le crépuscule ! et les femmes autour des sources étendent
des pagnes rouges*

*Seize ans autour du marigot d'Elissa, que fleurissent les lances
bruissantes.*

“On nous tue, Almamy ! Sur ce haut bûcher, j'ai jeté

*Toutes mes richesses poudreuses : mes trésors d'ambre gris et de
cauris*

Les captifs colonnes de ma maison, les épouses mères de mes fils

Les objets du sanctuaire, les masques graves et les robes solennelles

*Mon parasol mon bâton de commandement, qui est de trois kintars
d'ivoire*

Et ma vieille peau.

*Dormez, les héros, en ce soir accoucheur de vie, en cette nuit grave
de grandeur.*

*Mais sauvée la chantante, ma sève paienne qui monte et qui piaffe
et qui danse*

Mes deux filles aux chevilles délicates...

Et parmi elles, la mère de Sîra-Badrâ, fondatrice de royaumes

*Qui sera le sel des Sérères, qui seront le sel des peuples salés
(LS/OP 32-3).*

Quand, pour sa part, la princesse Koumanké Sané arriva aux puits, ils étaient déjà pleins de cadavres jusqu'à la margelle. Elle pénétra alors dans la forêt, à la rencontre des fauves plutôt que de se faire prendre. Lorsqu'elle fut lasse d'errer, elle grimpa sur un arbre pour se soustraire aux Peuls et prendre un peu de repos. Mais quelques rescapés arrivèrent en se traînant et tombèrent épuisés sous l'arbre. Pendant qu'ils se trouvaient là, ils commentaient leur cuisante défaite et leur déconfiture : “C'est à n'y rien comprendre. L'Almamy avait bien prédit que nous serions anéantis, mais qu'une princesse du Kabou serait ramenée au Fouta. Ce n'était donc qu'un vain présage!” Koumanké Sané, du haut de

L'Exode

l'arbre, ne put retenir son indignation. Elle oublia toute prudence et leur répondit : "Vous rentrerez bredouilles, car aucune de nos femmes ne vous suivra !". Aussitôt les Peuls s'en saisirent et reprirent leur chemin. Cependant, ils ne purent atteindre la frontière et succombèrent tous à leurs blessures. Pas un Peul ne revint au Fouta. La princesse, quant à elle, se mit à errer çà et là et sans s'en rendre compte, elle pénétra en pays foutanké. Les habitants de Dombiya s'en saisirent et l'acheminèrent à la cour de Timbo. Elle dut épouser un prince peul. De cette union naquit un puissant Almamy, le célèbre Alpha Yaya Diallo.



Les Niantios du Gabou, les Mané en Sierra Leone et les Guelwars des royaumes sénégalais incarnent donc ici et là, dans les traditions, ce courage indomptable et cette nature fière. Senghor appelé au front, lors de la dernière guerre mondiale, entre deux mouvements pour esquiver les balles ennemies, invoque le premier des Guelwars, Mayssa Wali Dione, symbole de la sagesse et de la force tranquille :

*Eléphant de Mbissel, entends ma prière pieuse,
Donne-moi la science fervente des grands docteurs de Tombouctou,
Donne-moi la volonté de Soni Ali, le fils de la bave du Lion — c'est un
raz de marée à la conquête d'un continent.
Souffle sur moi la sagesse des Keita
Donne-moi le courage du Guelwar et ceins mes reins de force
comme un tyédo (LS/OP 51).*

Voici une autre évocation, plus pressante encore, du tirailleur Sédar Senghor, comme pour se donner du courage au front

*Guélowar !
Ta voix nous dit l'honneur, l'espoir et le combat, et ses ailes s'agitent
dans notre poitrine...
...Et nous nous répondons : "Présents, ô Guélowâr !" (LS/OP 73).*



En effet, lorsqu'ils se présentèrent sur la côte basse, depuis l'embouchure du Saloum jusqu'à Mbissel, les Guelwars étaient, à l'instar des autres peuples de l'exode, des réfugiés. Mais ils étaient, eux, des réfugiés politiques. Aussi est-il évident que leur intégration fut autrement plus difficile qu'on ne le dit. Ici comme en d'autres circonstances, les traditions manipulées par ces nouveaux venus ont opéré un court-circuit des évènements.

En réalité les guelwars firent preuve d'un sens politique aigu. En se fondant sur le système matrilineaire en vigueur dans le pays, ils placèrent leurs filles et les veuves dans les grandes familles autochtones. C'est ainsi que Sine O Méo et Kino Méo épousèrent respectivement Madieng, Lamane de Sasse, et un Toucouleur influent dans la région, du nom de Samba Niane. De ces unions naquirent des rois Guelwars qui régnèrent dans le Sine. De même Téning Diome ou Dione, l'une des nièces de Mayssa, épousa le célèbre athlète sérère, Bougar Biram Faye de Mbafaye-Djilasse dans le Ndiéguem. De cette union naquit entre autres le fameux Wagane Téning Diome Faye qui poursuivit l'exploration du pays. C'est pourquoi le terroir est parfois appelé le "Sine-Wagane". Le fait d'être à la fois gabouké par sa mère, et sérère par son père lui facilita la tâche. Cependant, il dut circonvenir la réticence de certains lamanes hostiles au nouveau pouvoir. La tradition orale a gardé le souvenir de ces hostilités avec, dit Gravrand⁽⁸¹⁾, ce véritable communiqué de guerre datant de plus de six siècles :

Ngor o Nguédémane, Wagane l'a tué !
Diogo Sagniane Diakanème, Wagane l'a tué !
Gawlo Bousnakh, Wagane l'a tué !
Lâ-Ndiougane de Diakhère, Wagane l'a tué !
Ndigue-a-Parare, Wagane l'a tué !
Djibane l'Aveugle de Podôme, Wagane l'a tué !
En disant : "Un aveugle ne saurait posséder un troupeau à lui, au lieu de ceux qui voient !"

L'Exode

l'arbre, ne put retenir son indignation. Elle oublia toute prudence et leur répondit : "Vous rentrerez bredouilles, car aucune de nos femmes ne vous suivra !". Aussitôt les Peuls s'en saisirent et reprirent leur chemin. Cependant, ils ne purent atteindre la frontière et succombèrent tous à leurs blessures. Pas un Peul ne revint au Fouta. La princesse, quant à elle, se mit à errer ça et là et sans s'en rendre compte, elle pénétra en pays foutanké. Les habitants de Dombiya s'en saisirent et l'acheminèrent à la cour de Timbo. Elle dut épouser un prince peul. De cette union naquit un puissant Almamy, le célèbre Alpha Yaya Diallo.



Les Niantios du Gabou, les Mané en Sierra Leone et les Guelwars des royaumes sénégalais incarnent donc ici et là, dans les traditions, ce courage indomptable et cette nature fière. Senghor appelé au front, lors de la dernière guerre mondiale, entre deux mouvements pour esquiver les balles ennemies, invoque le premier des Guelwars, Mayssa Wali Dione, symbole de la sagesse et de la force tranquille :

*Eléphant de Mbissel, entends ma prière pieuse,
Donne-moi la science fervente des grands docteurs de Tombouctou,
Donne-moi la volonté de Soni Ali, le fils de la bave du Lion —c'est un
raz de marée à la conquête d'un continent.
Souffle sur moi la sagesse des Keita
Donne-moi le courage du Guelwar et ceins mes reins de force
comme un tyédo (LS/OP 51).*

Voici une autre évocation, plus pressante encore, du tirailleur Sédar Senghor, comme pour se donner du courage au front

Guélowar !

*Ta voix nous dit l'honneur, l'espoir et le combat, et ses ailes s'agitent
dans notre poitrine...*

...Et nous nous répondons : "Présents, ô Guélowâr !" (LS/OP 73).

Les Lances Mâles

Il passe même du courage et de la bravoure qu'évoque le mot guelwar, à une idée plus abstraite, en l'enrichissant d'un sens nouveau. Face au Prince, Beleup du Kaymor il se dit,

Guélwâr de l'esprit..

guelwâr de la parole (LS/OP 106-7).

L'ODYSSÉE GUELWAR

Voilà donc le Gabou mythique auquel se réfèrent les traditions des peuples de Sénégambie : “souterrain par ses racines, et aérien par ses branches”. L’une des “branches” partie du troncséculaire gabouké avec Mayssa Wali Dione, c’est précisément celle des Guelwar du Sine, du Saloum et des autres royaumes et principautés sérères du nord de la Gambie. Avec ce légendaire Mayssa Wali, nous entrons de plain-pied dans l’exode des Guelwars du Gabou vers le pays sérère.

En ce temps-là, Soliman Koli ⁽⁶⁹⁾ régnait au Gabou. A sa mort, éclata une querelle de succession entre son frère, héritier légitime, et son fils Bouré. Une guerre civile s’ensuivit. Bouré, vaincu par son oncle, dû quitter le pays avec ses partisans. Une fraction alla s’établir en Basse-Casamance. Le reste de la suite du prince poursuivit sa route vers le nord, vint occuper le village de Koular dans le Niombato, et de là, passa au Sine, pour s’emparer de Mbissel.

A côté de cette synthèse historique des événements, se développe une série de récits légendaires qui, mis bout à bout, permettent de tisser la trame de l’épopée guelwar :

...Faut-il vous dérouler l’ancien drame et l’épopée ?

Allez à Mbissel à Fa’oy ; récitez le chapelet de sanctuaire qui ont jalonné la Grande Voie

*“Refaites la Route Royale et méditez ce chemin de croix et de gloire”
(LS/OP 19-20).*

Senghor lui-même, dans un rêve, entreprend à rebours cet exode périlleux du Gabou au Sine :

*J’ai traversé, moi aussi, des fleuves et des forêts d’embûches vierges
D’où pendaient des lianes plus perfides que serpents... (LS/OP 18).*

Les traditions rapportent effectivement que la fraction qui s’est exilée du Gabou vers le nord fut victime d’un “maraboutage”, d’un mauvais sort consécutif au coup d’Etat manqué. Beaucoup de ses mem-

Les Lances Mâles

bres périrent ; d'autres devinrent infirmes comme la princesse Sira Badral dont Senghor revendique l'ascendance.

*J'ai traversé des peuples qui vous décochaient un salut empoisonné...
J'ai reconnu les cendres des anciens bivouacs et les hôtes héréditaires.
(LS/OP 18-9).*

Senghor, comme réincarné, prétend être contemporain de la migration. Il est, dit-il, "le grand-père de (son) grand-père, le chef de la Maison d'Elissa du Gabou". Il nous en donne une indication poétique : deux princesses entreprennent le voyage, en compagnie de Mayssa Wali Dione. Ce sont, dit-il,

*Mes deux filles aux chevilles délicates, les princesses cerclées
de lourds bracelets de peine
Comme des paysannes. Des paysans les escortent pour être
leurs seigneurs et leurs sujets,
Et parmi elles, la mère de Sira Badral, fondatrice de royaumes
Qui sera le sel des Sérères... (LS/OP 33)*

En puisant dans la même veine de traditions ⁽⁷⁰⁾ que lui, l'on peut dérouler des séquences de cet exode. Les Guelwars viennent du Gabou. Pourquoi sont-ils venus ici ? C'est qu'en ces temps-là, il n'y avait pas de roi dans le pays. Alors chaque fois qu'un homme ou une femme accomplissait un méfait, l'on prenait un géant à la carrure athlétique que l'on amenait hors du village. En cachette, on lui faisait un masque ⁽⁷¹⁾ de branchages et de feuilles, de la tête aux pieds pour le rendre méconnaissable. Puis on lui remettait un sabre pour tuer le coupable qui avait offensé son père ou sa mère, ou commis tout autre délit. Ainsi, le justicier demeurait dans l'anonymat, et tous revenaient au village. C'est ainsi que cela se passait, jusqu'au jour où, dans le lamanat de Diamé Ngom Fadiat, éclata une affaire des plus confuses que personne n'avait réussi à débrouiller : à la mort d'un des plus riches pasteurs de la contrée, ses héritiers ne purent s'entendre sur le partage de son immense troupeau. De son vivant, le *sîdé* qui habitait Lambaye au nord de la contrée avait emmené son troupeau en transhumance vers la côte, à Ndiarogne près de Fadiat, où l'eau et les pâturages étaient plus abondants, tandis que la sécheresse sévissait à l'intérieur du pays. Là, il avait confié le troupeau à un certain

L'Exode

Diokel Bob, qui se l'appropriâ sans vergogne, déshéritant ainsi le neveu du *sîdé*, Wa'Ngom Sossé. Les deux parties s'affrontaient à mort, et les victimes furent nombreuses de part et d'autre. Diamé Ngom dut les convoquer plusieurs fois, et finit par confisquer le troupeau, en attendant de prononcer un jugement définitif. Mais l'affaire était tellement complexe qu'après sept ans d'enquêtes et de délibérations, on en était encore au même point. C'est alors que

Mayssa Wali Dione

Khawlane Dione

Malangane Dione

Téning Dione

avec

Tchiasse Dione

Guignane Dione

Ndiakhe Dione

et

Sine-o Méo

Kel-o Méo

Sadio Méo

Koular-o Méo

ainsi que

Kel-War

Ndé-War

Yandé-War

Siga -War

d'autres traditions y ajoutent ⁽⁷²⁾ pêle-mêle :

Bourama Badiar Mané

Mady Badiar Mané

Sira Badiane

Takoura Badiar Senghor

Biram Djiké et Ouakoumbof

... quittèrent le Gabou.

Gravrand a en outre recueilli cette autre variante de l'odyssée Guelwar :

“Quand Mayssa Wali Dione
A quitté le Gabou
Il était avec Sine o Mew
Et Kon o Mew, et Adama,
Et Mamadou Sakit.
Ils prirent pied à Djadiakh
Avec Diatta, l’Ancêtre élané
Et Khurédia Jafûn.
Ils sont arrivés à Mbissel
Un dimanche, et ont fondé
Mbissel le lendemain lundi”.

Auparavant, à la cour du Mansa du Gabou venaient ⁽⁷³⁾ des commerçants dioulas qui, racontant leurs voyages, parlaient de vastes régions au nord-ouest, appelées Sing et Mbey, habitées par des Sérères commandés par des lamanes, mais dépourvus de rois. De même, à plusieurs reprises, l’un des membres de la famille en conflit pour la succession au trône fit un songe où il voyait au loin, vers le couchant, un vaste empire qui appartiendrait plus tard à ses descendants. De son lointain Gabou lui parvenait l’ombre des arbres géants de Mbissel, Djilasse, Ndiogolor et Diakhao dans le Sine, et des gigantesques fromagers de Mboudaye et Kahone dans le Mbey-Saloum. Les traditions disent effectivement que les Guelwars furent guidés depuis le Gabou à travers le pays sérère par l’ombre d’un arbre qui s’arrêtait chaque fois dans les capitales successives où ils s’établirent, de Mbissel à Diakhao ⁽⁷⁴⁾. De même, selon une tradition relative à l’exode des Niantios en provenance de la cour de l’empire du Mali pour venir créer le Gabou, ils furent guidés eux, par des grues couronnées. Et c’est lors de la dernière nuit de leur périple qu’ils entendirent, comme convenu, les cris des oiseaux leur annonçant qu’ils avaient atteint le site de leur futur empire dans la brousse du Gabou. Toujours fidèle à la symbolique des ancêtres, Senghor en avait élevé au Palais présidentiel une pleine basse-cour, et leur a dédié un titre de poème “Trompette de grues couronnées”.

*Devant moi le silence humide...
Soudain traversé par la trompette des grues couronnées
Qui s’appellent avant la nuit... (LS/OP 233).*

L'Exode

Ainsi donc, Mayssa Wali et sa suite quittèrent le Gabou. Ils traversèrent Pourelet Guédé, puis Walidjanta et Badiara. Guidés par l'Ombre, ils suivirent longtemps la côte pour aboutir à Koular, dans le Niomi. La princesse Koular o Méo s'établit là et fonda la principauté qui porte son nom. Le reste de la troupe continua son chemin jusqu'à Lérane ⁽⁷⁵⁾ puis Moundé. De là, ils revinrent sur Lérane et gagnèrent Mbill. Le mauvais sort les suivait puisqu'ils s'égarèrent. Du reste, l'un d'eux mourut. Ils marchèrent alors sur Mbaé, mais là également un autre fut pris de vomissements et par deux fois, ses vomissements se transformèrent en pierres. Ce sont les deux tas de pierres que l'on peut voir non loin de Mbill. En se penchant pour vomir, le Guelwar vit sur sa selle, des inscriptions cabalistiques. C'était le mauvais sort qui leur avait été jeté depuis le départ et qui les suivait dans leur exode. Il fit jeter la selle dans le Saloum. Maintenant encore, dit-on, lors des grandes houles, on peut la voir sortir des eaux.

Ils continuèrent leur chemin et arrivèrent à Petch. Le malade se sentit mourir. Alors, il demanda à être enterré là, et recommanda qu'on lui fit à l'approche de chaque saison de pluies, un rituel ⁽⁷⁶⁾ et des libations de crème de mil. Ces libations mélangées à de la terre donneraient de bonnes récoltes.

Beaucoup d'autres moururent ainsi, et Sira Badiane elle-même devint bientôt sourde de l'oreille gauche. Elle ne voulut pas continuer et s'installa dans le Djognik avec ses gens. Mais il faut croire que l'effet du maraboutage n'avait pas disparu, puisque son premier né mourut, bientôt suivi du second puis du troisième...

Alors, un grand chasseur toucouleur venu du Fouta, Samba Sarr, lui dit : "Sira, tu as été victime d'un jeteur de sorts dans le pays de tes pères. Beaucoup des tiens sont morts, et c'est uniquement grâce à ta vaste tête que tu es en vie". De fait, en plus de ses enfants, nombre des compagnons de Sira moururent dans des conditions mal définies.

Un jour, Samba Sarr revint de la chasse après avoir tué un énorme éléphant dans la brousse de Djilor. Ce chasseur, comme tous ceux de sa profession, était doté d'une vaste science. Dans le puits creusé au milieu de sa cour, il avait placé un puissant fétiche pour attirer à lui les gens du voisinage. Il en fit de même avec l'éléphant et tous ceux qui burent de l'eau du puits ou mangèrent de la viande de son gibier démenagèrent près de lui. Ainsi fut fondé Djilor, avec comme première reine Sira Badral.

Les Lances Mâles

Avant de mourir, Samba Sarr avait déposé dans l'oreille de l'éléphant toute sa science de chasseur. Naguère encore un chef n'était vraiment reconnu comme tel qu'après s'être mis cette oreille sur la tête. Elle permettait de communiquer avec les génies du sanctuaire et conférait une grande science divinatoire. Elle est toujours sous la garde du saltigui de Djilor.

*Je me réfugiais vers toi, Fontaine-des-Eléphants à la bonne eau
balbutiante
Vers vous, mes Anciens, aux yeux graves qui approfondissent
toutes choses (LS/OP 29).*

Senghor affirme qu'il est descendant de la princesse Sira Badiane ⁽⁷⁷⁾. C'est peut-être à ce titre que l'avant-dernier souverain guelwar rendait visite à son père à Joal, et l'appelait *tokor*, oncle. En tout cas il revendique dans ses poèmes cette ascendance, par sa famille paternelle :

*Pardonne-moi, Sira Badral, pardonne étoile du Sud de mon sang
Pardonne à ton petit-neveu s'il a lancé sa lance pour les seize sons
du sorong (LS/OP 56).*

Mais dans la tradition sérère, "les entrailles de la mère sont plus solides que la ceinture paternelle". Aussi, l'enfant est-il plus rattaché à sa famille maternelle ; il est membre de son clan matrilineaire, tout en gardant son patronyme. Ainsi, un fils de Guelwar né d'un autre lignage n'est-il pas Guélwar. C'est pourquoi Senghor, qui est du matriclan des Tabors, choisit-il de s'appeler vice-Guelwar.

*Le Viguelwâr de Kolnodick est rentré de captivité
Grave de ses longues blessures, et trente chameaux des trésors de
sagesse (LS/OP 185).*

Il prédit même ses succès d'homme d'Etat qui seraient liés à son ascendance lointaine, depuis Sira Badral.

*Mon âme aspire à la conquête du monde innombrable et déploie ses
ailes, noire et rouge
Noir et rouge, couleurs de vos étendards !*

L'Exode

*Ma tâche est de reconquérir le lointain des terres qui bordaient
l'Empire du Sang. (LS/OP 45).*

Il assimile ainsi la future République du Sénégal, qu'il espérait alors diriger plus tard, à l'ancien royaume de Djilior ressuscité :

*Je dis grâces à la Princesse qui annonça la résurrection de Dylôr.
(LS/OP 138).*

C'est donc à ces divers titres qu'il adresse des prières à l'Eléphant de Mbissel, en souvenir de Mayssa Wali Dione, fondateur du royaume du Sine, dont la première capitale était établie à Mbissel :

*Paix, paix et paix mes Pères, sur le front de l'Enfant prodige
Toi entre tous Eléphant de Mbissel, qui parait d'amitié ton poète
dyâli...*

*Eléphant de Mbissel, par tes oreilles absentes aux yeux, entendent
mes Ancêtres ma prière pieuse.*

Soyez bénis, mes Pères, soyez bénis ! ...

Eléphant de Mbissel...

*Donne-moi la science fervente des grands docteurs de
Tombouctou... (LS/OP 48-9, 51).*

Cependant, autant son père était très lié à Coumba-Ndofène II, autant Mahékor le dernier roi guelwar et lui, Senghor, semblaient se détester cordialement.. Leur inimitié date-t-elle des querelles partisanes nées lors de la campagne électorale du député avant l'indépendance ? Ou peut-être exprime-t-il dans ses poèmes la rancœur du jeune nationaliste à l'égard du dernier roi du Sine qui n'était à ses yeux qu'un vassal dévoué aux Français ? Ce peut être l'une et l'autre raison, à la fois.

Gravrand dit bien ⁽⁷⁸⁾ « qu'à la veille de l'indépendance en effet, les intellectuels de la Résistance s'éloignaient de plus en plus du dernier des Buur Siin, sous prétexte que la chefferie traditionnelle avait "collaboré" avec le pouvoir colonial. Accusation imméritée, car les deux derniers Buur Siin, Koumba Ndofène Diouf et Mahékor Diouf, ne reconnurent jamais le fait colonial et se considérèrent toujours comme les héritiers légitimes de Wagan Fay a Sinig. Ce n'est qu'en 1960 que Mahékor déposera

le manteau royal et renoncera aux jun-jung ancestraux ». Toujours est-il que Senghor s'en prend violemment au dernier roi du Sine en ces termes :

*Mon amour campagne rasée et quadrillée, pays blanc dont je ne suis
qu'usager.*

*Mahé-Kor Dyouf-le-Tutoyé a vendu ses fusils ses chevaux-
du-Fleuve*

Mais je n'avalerai ni mon chant ni le souffle de mes narines

*Comme le Maître-des-dyoung-dyoungs à l'époque des inventaires.
(LS/OP 188).*

Voilà donc, les premières péripéties de l'entrée des Guelwars en pays sérère, et la fondation des principautés de Koular et Djilor, d'après les traditions et les relations poétiques de Senghor.

Pendant que Sira Badral s'arrêtait à Djilor, Mayssa Wali Dione, ses autres soeurs et leurs suivants, guidés par l'Ombre, aboutirent bientôt à Diakhanor, à l'endroit précisément où s'était jadis brisée la Pirogue mythique. L'on dit que là, les toits des cases qui abritaient les princesses étaient soutenus par des hommes debout, en guise de piquets. En mémoire de cet hommage, les habitants de ce village furent plus tard exemptés de redevances.

Un long récit ⁽⁷⁹⁾ plutôt naïf, mais révélateur, dit que Mayssa Wali Dione est arrivé en terre du Sine un vendredi. La première personne qu'il rencontra s'appelait Ngo'Ndeb Diongoune, du matriclan des Fatiks. Il habitait Diakhanor et récoltait du vin de palme. Mayssa est donc arrivé un vendredi dans la brousse de Sangamare. Or, se présenter en ces lieux ce jour était tabou. Aussi n'y trouva-t-il personne pour le faire traverser. Il y passa la nuit sans encombre. C'est là que Ngo'Ndeb qui parcourait la brousse en quête de vin de palme le trouva le lendemain avec son fusil. Bien entendu, Mayssa ne parlait pas sérère et Ngo'Ndeb ignorait le sossé. Il demanda à l'étranger ce qu'il faisait là. Celui-ci lui demanda à son tour, le nom de son village : ils ne se comprenaient pas. Mais Ngo'Ndeb était en compagnie de son génie Ndoungou qui servit d'interprète. Alors Ngôr répondit à Mayssa qu'il habitait Diakhanor.

— Très bien, dit Mayssa, c'est précisément ce pays-là, le Sine que nous cherchons.

L'Exode

— Et d'où viens-tu toi-même étranger ?

— Du Gabou

— Quelle est ton origine ?

— Je suis Sossé. Qui règne sur ce pays ?

— Il n'y a pas de roi ici, mais le chef du domaine s'appelle Diamé Ngom et habite Fadiאל

— Je suis à la recherche de votre pays. Et puisque c'est toi que je rencontre le premier, venant du village, tu seras mon hôte. Je suis avec ma famille et ma suite, nous sommes arrivés ici hier vendredi, sans eau potable pour nous désaltérer et manger notre couscous

— Très bien, attendez-moi là, je m'en vais vous en chercher.

Ng'oNdeb s'en alla à Sangamare puiser de l'eau dans ses gourdes de vin de palme. Après quoi, il prit sa pirogue et ses filets et leur pêcha du poisson. Puis il les fit traverser et les conduisit à Diakhanor où ils s'installèrent.

Durant leur séjour, Mayssa Wali eut vent du litige qui opposait les deux parties en conflit au sujet de l'héritage du *sîdé* et que personne, pas même Diamé Fadiאל, n'avait réussi à trancher depuis sept ans. Il vit là l'occasion rêvée, et fit appeler les deux plaignants qu'il assigna dans deux quartiers opposés du village. Ensuite, il fit confectionner une sorte de malle pouvant contenir un homme. Puis il fit venir un garçon de sept ans, très rusé, et lui ordonna de s'introduire dans la malle avec des provisions, après lui avoir fait cette recommandation :

“Vois-tu, je vais envoyer porter cette malle à Diamé Ngom, par les deux plaignants. Tu seras mon émissaire. Cette affaire a assez duré comme cela ; il y a trop de sang répandu de part et d'autre. Je m'en vais mettre fin à ce litige, et restituer à l'héritier légitime ses vaches. Alors le premier plaignant et sa femme vont porter cette malle à Fadiאל, sans se douter de ce qu'elle contient. Puis l'autre et sa soeur me la rapporteront ici. Ecoute bien ce que les uns et les autres se diront en cours de route, et rapporte-moi leurs propos”.

Ainsi fut fait. L'un des plaignants et sa femme s'emparèrent de la malle et firent route vers Fadiאל. Mais le soleil était brûlant et la malle taillée dans un tronc de *sambamb* pesait lourdement sur la tête du porteur, avec le garçon dedans. L'homme s'arrêta bientôt, et, s'étant déchargé,

demanda à sa femme de porter la malle un bout de chemin. Celle-ci prit un pagne, en fit un coussinet sur la tête et avec l'aide de son mari, posa dessus la malle. A peine la charge pesa-t-elle sur sa tête qu'elle s'écria :

— Quoi ? C'est pour prix de ces vaches que tu acceptes de porter un tel fardeau ? Eh ! Vois-tu, si ces vaches ne t'appartiennent pas, pourquoi donc persister ?

— Abandonner ? Jamais de la vie ? C'est vrai qu'elles ne sont pas à moi, mais je vais m'en emparer ! Comment ! J'ai plus de cran que ce type !

— Arrête ! Penses-tu que c'est là une voie droite pour acquérir la fortune ? Tu vas connaître ton malheur, si tu ne restitues pas ces vaches à qui de droit. Restitue-les pour avoir la paix ! A-t-on idée de porter cette espèce de cercueil ! Et qui sait ce qu'il y a dedans ? On pourrait bien t'y mettre un jour. Evite donc ce *ndiadiane*, cela pourrait bien te conduire à *Dianiw*.

— Prophétesse de malheur, arrête tes sottises ! Balivernes que tout cela ! Tu verras, j'ai plus de cran. Ne voilà-t-il pas sept ans que nous comparaissons devant le tribunal de *Diamé* et chaque fois, je l'emporte sur l'autre ? Alors, je vais m'emparer de ces vaches, par *Mbodé* ! Ce type, je te dis, est sans envergure. Allons, *Ndew*, avance, la route est encore longue”.

Ils se disputaient ainsi chemin faisant, et arrivèrent à *Fadiat* tard dans la nuit. Ils allèrent remettre la malle à *Diamé Ngom* tout étonné.

— Mais... n'est-ce pas *Diokel Bob* que je vois là ? D'où viens-tu et qu'est ceci ? Que viens-tu faire ici en pleine nuit ? Ne vous ai-je pas ordonné d'attendre la saison sèche et la fin des travaux de l'hivernage pour vous présenter ? N'as-tu donc pas de champ à défricher ?

— *Lamane Diamé*, je peux te dire que par la grâce de *Rôg-Senn*, cette affaire va bientôt trouver son dénouement. Un étranger est arrivé l'autre vendredi dans la brousse de *Sangamare*, pareil à un génie, nul ne sait d'où ni comment ; il est là-bas à *Diakhanor*. Il m'a fait chercher et m'a ordonné de t'amener cette malle. Je me demande ce qu'elle contient, elle est en tout cas très lourde ; mais il m'a chargé de te dire de ne pas l'ouvrir, sous aucun prétexte. Je vois là, quant à moi, un mystère. C'est, sans aucun doute, la main de l'Être invisible et des ancêtres qui vont enfin intervenir dans cette affaire. Je te la remets, car l'étranger m'a ordonné de le rejoindre à *Diakhanor* dès que possible”.

Diamé fit ranger la malle sous son lit et demeura pensif toute la nuit. Pendant longtemps, de même qu'il se tournait et se retournait dans son lit, son esprit était agité de pensées contradictoires. Devait-il ouvrir la malle et prendre connaissance du contenu, ou devait-il s'en tenir à la recommandation de l'étranger ? "On dit toujours que l'étranger est un messager des esprits. Et quelle idée de venir à Sangamare, au sanctuaire de la Souche-Noire, un vendredi ! O Ndiadiane ooo ! C'est peut-être un génie cet étranger ? Mais peut-être cette malle contient-elle un maléfice que m'apporte cette hyène de Diokel Bob, pour m'envoûter et me pousser à prononcer un jugement en sa faveur ? Qui sait ? Ouh ! Ces hommes au sombre front ! Demain, j'irai invoquer les pangols, et vendredi, je sacrifierai un taureau du troupeau en litige à l'ancêtre qui veille sur Fadial". Et sur cette résolution rassurante il finit par s'endormir.

Mais sa surprise fut encore plus grande quand, le lendemain, Wa'Ngom, l'autre plaignant, se présenta pour prendre, sur ordre de l'étranger, une certaine malle taillée dans un tronc de **sambamb**.

— Une malle taillée dans un...

— Tronc de **sambamb**. C'est ça ! L'étranger de Diakhanor, toute la contrée en parle, m'a ordonné d'aller la lui porter avant le crépuscule.

Voyant ainsi l'autre plaignant réclamer le coffre, Diamé sut que ces allées et venues étaient liées à l'affaire en cours. Et sans ajouter un mot, il désigna à Wa'Ngom, la malle qu'il avait rangée sous son lit. L'homme se la mit sur la tête et, suivi de sa soeur, ils quittèrent le village. La même scène se répéta au retour comme à l'allée. Wali demanda à sa soeur de l'aider un moment à porter le fardeau. Dès que la malle se posa sur sa tête, elle s'écria :

— Quoi ? Tu espères arriver avec cette charge à Diakhanor avant midi ? Mais tu vas y laisser ta vie ! Pourquoi ne pas en finir avec cette affaire pour enfin avoir la paix ? Tes champs sont en friche, tes femmes ont déserté ta maison, et tu ne récolteras rien cette saison, à courir de sanctuaire en tribunal pour avoir gain de cause. Que n'en finis-tu avec cette histoire ? Laisse tomber ce **tamala** de malheur.

— Baisser les bras ? Ce troupeau dont une partie me vient de mes oncles et l'autre que j'ai acquise moi-même à la sueur de mon front, tu voudrais que je le laisse à un escroc ! Jamais de la vie ! J'en mourrai peut-être, mais il n'est pas question de le perdre au profit de cet hâbleur opportuniste. Jamais ! Mouk !".

Ainsi discutaient-ils chemin faisant, se relayant l'un et l'autre, pour acheminer la malle jusqu'à Diakhanor. Arrivés à destination, Mayssa Wali Dione rassembla sa suite, fit appeler les deux couples et leur demanda de l'accompagner porter le fardeau à Diamé lui-même. Ils firent route vers Fadial suivis de Ngo'Ndeb. Arrivés devant Diamé Ngom, et après les salutations d'usage, Ngor prit la parole :

— Lamane Diamé, l'étranger que voici est venu de loin jusqu'à moi, et j'ai pensé qu'il ne sied pas que je le retienne plus longtemps sans te l'amener, toi le maître de la contrée, qui as autorité sur ces terres.

Diamé reçut les étrangers et leur donna l'autorisation de camper dans le village, tandis que Mayssa Wali Dione et ses sœurs étaient accueillis dans les cases les plus fraîches de la demeure du lamane. Le lendemain Diamé réunit tout le monde dans l'aire de son fameux tribunal et se mit à interroger Mayssa :

— Etranger, la nouvelle de votre arrivée vous a précédé ici. Elle m'est parvenue sous la forme d'une énigme que j'aimerais bien percer. Tu m'as fait porter une malle que tu as tout de suite envoyé chercher, sans même que j'aie eu le loisir de savoir ce qu'elle contenait. Je pensais bien que tu viendrais toi-même t'expliquer car moi, vois-tu, j'ai passé l'âge des devinettes. Mais peut-être aussi mon âge ne m'a-t-il pas donné la sagesse aussi profonde que cette malle pour en percer le message, s'il y en a ! Et d'ailleurs, d'où venez-vous, quelle est votre pays, où allez-vous ?

— Nous sommes des Sossés, nous venons du Gabou, et je voudrais savoir s'il y a un roi dans ce pays.

— Non, il n'y a pas de roi ici. Nous dépendons du lointain Bourba Djolof, dont l'empire est situé vers le flanc de Dieu, au nord.

— Le Djolofin-Mansa ? S'il en est ainsi, si vous m'acceptez, si vous me faites confiance, remettez-moi le pouvoir, car j'en ai l'envergure.

— Aussi, simplement ? C'est bien vite dit ! Et d'abord, quel est ton âge ?

— J'ai dix fois sept ans et une année.

— Et comment le sais-tu ?

Il se trouve que quand Mayssa Wali était adolescent, il avait demandé son âge à sa mère. Et depuis lors, il faisait le compte, à raison

d'un bâtonnet par an. Il sortit donc les bâtonnets d'une gibecière et les remit à Diamé. Le compte y était.

— C'est vrai que pour diriger ce pays avec toutes ces tribus méfiantes et hostiles, il faut de la sagesse et de l'expérience qui s'acquièrent avec l'âge.

— De l'expérience et de la force, renchérit Mayssa. J'ai aussi ceci. Il décrocha son fusil et le posa sur la malle.

— Un fusil et une malle ! murmura l'assistance. Peu de gens avaient déjà vu un fusil. Un génie aux oreilles rouges qui passait sur la côte en avait fait tonner sur un homme, qui mourut aussitôt. **Hey barké bâ !** L'étranger avait là un fétiche puissant ! Aussi les gens se tinrent-ils à une distance plus respectueuse, laissant Diamé Ngom seul en face de l'étranger.

— Une malle et un fusil dessus, rectifia Mayssa. La sagesse et la force. L'une en temps de paix, l'autre... en cas de besoin.

Ces deux attributs correspondent à la devise personnelle de Senghor, une "*récade bicéphale : gueule du Lion et sourire du Sage*". Mayssa poursuivit :

...Lamane Diamé, voici sept ans que tu butes sur cette affaire d'héritage qui a fait couler déjà beaucoup trop de sang. Finissons-en. Appelez ici les notables de cette contrée, et ouvrez cette malle.

Diamé fit venir Wa'Satim de Ndokh, Lam Songo de Juala, et Diokel Dione de Ndimague, ainsi que Mbape O Nguessine. Devant ce conseil improvisé, la malle fut ouverte et quelle ne fut la surprise de toute l'assistance de voir sortir du coffre le jeune homme qui était dedans. Mayssa lui ordonna de rapporter fidèlement tout ce qu'il avait entendu, lors des allées et venues de la malle, portée par les deux couples de plaignants, entre Diakhanor et Fadiol. Ce témoignage irréfutable confondit Diokel Bob et son épouse, qui tentèrent de s'enfuir, dès qu'ils virent le garçon sortir de la malle. Ils allaient se trouver hors d'atteinte, quand Mayssa se saisit de son fusil et tua l'imposteur. Puis, il fit remettre ses biens, les membres de sa famille maternelle, ainsi que sa femme, à Wali Ngom Sossé qui en fit des esclaves. Celui-ci tout heureux céda à Mayssa une bonne part de son immense troupeau. L'assistance fut émerveillée par une telle sagesse. Les notables présents au Conseil surent alors qu'un chef ⁽⁸⁰⁾ d'une autre dimension était apparu dans la contrée. Ils se concertèrent sur la décision à prendre, puis Diamé s'adressa à Mayssa :

Les Lances Mâles

— Il n'y a aucun doute, tu es de l'étoffe dont on fait les rois. Mais voilà, je ne suis qu'un lamane ici. Attends donc que je fasse convoquer les autres lamanes et notables du pays, nous aviserons.

Outre les chefs de terre présents au jugement, il fit venir également les autres notables du lamanat de Fadiat, ainsi que les responsables de Dak, de Logandème-Fatick, de Niondoum, de Ndiadj, de Ngane-Fissel, de Tofaye et de Sâgne-Folo ; il les réunit à Dak et leur tint ce langage :

— Gens du Sine, cet étranger nous est venu du lointain Gabou. Il a traversé Sangamare et nous est arrivé ici, plein de sagesse et de force. Nous dépendons du lointain Djolof certes, mais si à l'exclusion de l'un d'entre nous, nous pouvons trouver quelqu'un qui fasse l'unanimité des tribus, nous pourrions nous en remettre à lui, pour mieux nous consacrer à nos occupations. Pour ma part, je peux vous dire qu'il m'a ôté du pied une épine de sept coudées, en tranchant ce litige qui me pendait sur les bras depuis si longtemps.

Lors de l'assemblée de Dak, chaque province n'avait envoyé qu'un seul représentant, qui ne pouvait en aucun cas engager sa province d'origine. Aussi demandèrent-ils à retourner chez eux, pour consulter leurs concitoyens. Une deuxième assemblée se tiendrait plus tard, où chacun rendrait compte de la décision prise par les différentes provinces.

La seconde assemblée eut lieu à Logandème-Fatick, où le consensus fut total. Alors, il fut décidé de tenir un grand conseil non loin de Fadiat, le vendredi suivant.

Le jour venu, Diamé fit délimiter, par un tracé, l'aire du Conseil. De là vient le nom de la ville fondée par Mayssa Wali Dione : Mbissel veut dire à la fois tracé, fondation et ville. Ordre fut donné à tous les participants de former un cercle, en suivant le tracé de Diamé. Or ce jour-là, tous les délégués des provinces prêts à accepter l'autorité du Guelwar étaient venus à l'assemblée avec une charge de sable puisée sur les champs situés autour du sanctuaire de leur lamane. Un à un, ils entrèrent dans le cercle pour déverser au milieu de l'arène leur charge de sable, symbole de la soumission de chaque province à Mayssa Wali, et reprirent leur place sur le tracé. Quand tous les lamanes soumis eurent versé leur charge de terre, cela fit un monticule assez haut. Et c'est sur ce tas de sable qu'il prit place, comme signe de sa prééminence, et symbole de la charge qui venait ainsi de lui être confiée.

L'Exode

Par conséquent, dit le récit, Mayssa Wali n'a pas pris le pouvoir par les armes, mais par le seul pouvoir de la palabre et du dialogue, dirigés par Diamé Ngom, depuis l'assemblée de Dak, jusqu'à celle de Mbissel. Et c'est pourquoi depuis ce jour, avant d'être intronisé roi du Sine, un Guelwar se devait avant tout d'effectuer un pèlerinage à la "motte" de terre, à Dak. Le sanctuaire du lieu a été érigé à l'emplacement où s'est tenue jadis l'assemblée constitutive. Il devait également prendre un bain rituel dans le fleuve à Fatick. D'autre part, en souvenir du monticule de Mbissel, le rituel d'intronisation comportait aussi l'érection d'un tas de sable. De là vient l'expression : "Tel Guelwar s'est assis sur le tas", pour dire qu'il a pris le pouvoir.

"Maintenant encore, conclut le griot, si tu vas à Juala demander où s'arrête l'étendue du domaine des Faticks, le matriclan de Ngo'Ndeb Ndiongoune, on te le montrera : pour le récompenser, Mayssa en avait fait un lamane ; il lui avait fait brûler un niaye qui couvrait toute cette partie du pays jusqu'à Palmarin."

Près de six siècles plus tard, la célèbre cantatrice Yandé Kodou Sène chère à Senghor s'extasie encore devant l'exploit du héros de Mbissel, qui domina de sa haute stature cette épopée fabuleuse. Elle se demande encore comment il a pu...

O Mayssa Wali Dione

Comment l'as-tu réussi, cet exploit ?

O Géant de Mbissel, Dione,
dis, quelle prouesse inouïe !

Avec l'entrée des Guelwars, se termine donc l'exode des migrants, même si des populations de provenances diverses et en nombre plus ou moins important se sont infiltrées là, par la suite, tout au long des siècles.

Voici donc dans l'espace sérère, trois grandes vagues de peuples dont les uns sont déjà plus ou moins mélangés, dans des unités territoriales distinctes, séparées par d'épaisses forêts. C'est dire qu'à ce moment-là, les derniers venus, les Guelwars sont loin d'avoir intégré tout le pays. De Mbissel, ils affronteront encore d'autres difficultés, avant de pouvoir s'établir définitivement.



En effet, lorsqu'ils se présentèrent sur la côte basse, depuis l'embouchure du Saloum jusqu'à Mbissel, les Guelwars étaient, à l'instar des autres peuples de l'exode, des réfugiés. Mais ils étaient, eux, des réfugiés politiques. Aussi est-il évident que leur intégration fut autrement plus difficile qu'on ne le dit. Ici comme en d'autres circonstances, les traditions manipulées par ces nouveaux venus ont opéré un court-circuit des évènements.

En réalité les guelwars firent preuve d'un sens politique aigu. En se fondant sur le système matrilinéaire en vigueur dans le pays, ils placèrent leurs filles et les veuves dans les grandes familles autochtones. C'est ainsi que Sine O Méo et Kino Méo épousèrent respectivement Madieng, Lamane de Sasse, et un Toucouleur influent dans la région, du nom de Samba Niane. De ces unions naquirent des rois Guelwars qui régnèrent dans le Sine. De même Téning Diome ou Dione, l'une des nièces de Mayssa, épousa le célèbre athlète sérère, Bougar Biram Faye de Mbafaye-Djilasse dans le Ndiéguem. De cette union naquit entre autres le fameux Wagane Téning Diome Faye qui poursuivit l'exploration du pays. C'est pourquoi le terroir est parfois appelé le "Sine-Wagane". Le fait d'être à la fois gabouké par sa mère, et sérère par son père lui facilita la tâche. Cependant, il dut circonvenir la réticence de certains lamanes hostiles au nouveau pouvoir. La tradition orale a gardé le souvenir de ces hostilités avec, dit Gravrand⁽⁸¹⁾, ce véritable communiqué de guerre datant de plus de six siècles :

Ngor o Nguédémane, Wagane l'a tué !
Diogo Sagniane Diakanème, Wagane l'a tué !
Gawlo Bousnakh, Wagane l'a tué !
Lâ-Ndiougane de Diakhère, Wagane l'a tué !
Ndigue-a-Parare, Wagane l'a tué !
Djibane l'Aveugle de Podôme, Wagane l'a tué !
En disant : "Un aveugle ne saurait posséder un troupeau à lui, au lieu de ceux qui voient !"

L'Exode

Tous étaient des hommes riches
Tous furent expropriés !

Leur établissement dans le pays s'acheva avec la victoire de Wagane sur le puissant lamane, Pangha Yay Sarr. Celui-ci avait rassemblé une coalition de lamanes et de clans alliés, qui furent soumis à Sakh-Mak, près de l'actuelle Préfecture de Gossas. Wagane captura Pangha Yay Sarr et lui couvrit la tête d'unealebasse, en lui disant : " Désormais, la terre que tu vois sous tes pieds sera la limite de ton royaume". Il lui laissa la vie sauve, l'installa à Ganieck, à la frontière orientale du Saloum et en fit un "Guelwar d'honneur", ou comme dirait Senghor, un "Vice-Guelwar".

Ainsi les Guelwars gagnèrent-ils peu à peu le coeur du pays sérère. De Mbissel, la capitale se déplaça notamment à Ndiol, Djilasse, Ndiongolor puis Diakhao.

DEUXIEME PARTIE

LES MAITRES DE LA VOIE

*Il fallait bien conduire le troupeau
par tanns et harmattans (LS/OP 261).*

Voici dans l'espace sérère, dans les contrées du Sine et du Saloum, mais aussi du Baol et du Ndieghem, l'essentiel des composantes du peuplement ; des autochtones qui s'intègrent peu à peu aux nouveaux venus ; des colonies de Sôs et de Malinkés ; les Sérères proprement dits, ainsi que des Gaboukés, venus du sud de la Gambie à la suite des Guelwars.

De cette mosaïque de peuples à l'identité tribale fortement marquée à l'origine, naîtra, au fil des siècles, l'ethnie sérère actuelle, au prix d'un accouchement parfois difficile. Cette période d'affrontements par delà les remparts de forêts, pour l'appropriation des terres ; cette époque de razzia et de pillages, qui a vu l'apparition sur la côte d'une autre "culture de proie" : les négriers européens ; ces temps de sécheresse et de famine cycliques ; tous ces facteurs de désagrégation des clans et des familles, les traditions préfèrent les enfouir dans la mémoire, dans les ténèbres profondes d'une Nuit mythique, ou les renvoyer dans la brousse, dans l'Animalité, avec les contes du cycle du Lièvre et de l'Hyène affamés.

Mais, par ailleurs, grâce à la création d'innombrables "outils sociaux", forgés dans l'adversité, tels que la symbolique du langage, les rituels relatifs à la nourriture et le réseau très dense de parentés rituelles, toutes les ethnies de l'aire sénégalienne sont parvenues à se stabiliser dans leurs identités actuelles en étant ouvertes cependant les unes aux autres. Plusieurs siècles après l'arrivée des vagues de peuplement, voici comment Roger Dorsinville ⁽⁸²⁾, observateur attentif des réalités sociales du Sénégal contemporain, identifie les terroirs sérères : "Les situations, l'histoire définissent une zone traversée par les invasions, labourée par les brassages, semée d'enclaves d'immigrants. Le Sérère a rassemblé tout cela en un bouquet unique, digéré tout cela dans un sentiment de noblesse unifiante. Entre le Fouta et les îles, une primauté sérère : honnêteté, parole donnée et la présence de Dieu qui, dans les nuits claires du Sine, met les étoiles à portée de la main". Pour en arriver là, depuis les routes de l'exode, jusqu'au réseau de parenté à plaisanterie instituant un pacte de paix perpétuelle entre les membres de l'ethnie d'une part, et avec les ethnies voisines d'autre part, les composantes de la société sérère se sont

Les Lances Mâles

appuyées dans leur marche vers et à travers les nuits étoilées du Sine, sur ces béquilles rituelles que sont les saltiguis, personnages hors du commun.

Ce sont ces éclaireurs du chemin trouble et de la nuit profonde qui avaient pris l'avant-garde des groupes en marche. Car pour avoir pu traverser depuis le Mandé, le Fouta et le Gabou,

... des fleuves et des forêts d'embûches vierges.

D'où pendaient des lianes plus perfides que serpents...

...des peuples qui vous décochaient un salut empoisonné (LS/OP 18),

ils ont dû avoir à leur tête, des “maîtres-du-chemin”, capables dirait Lamine Diakhaté, “de plier les routes, d’assécher les fleuves et de boire les mers”.

LES SALTIGUIS, PASTEURS DE PEUPLES

En accord avec Diakhaté, Senghor parodie ⁽⁸³⁾, mais dans un tout autre contexte : *“Nous marchions, munis des armes miraculeuses de la double-vue, perçant les murs aveugles, découvrant... les merveilles du Royaume d’Enfance”*.

Et une fois arrivés dans ces contrées situées à l’intersection des *“voies méridiennes et des routes anciennes”*, ce sont ces paratonnerres de l’angoisse collective que l’on a postés aux carrefours des interrogations du groupe. Les saltiguis ont servi de-guides et servent encore de pourvoyeurs de réponses aux problèmes de l’existence. Il leur revient, maintenant encore, de rassurer la communauté sur le présent et l’avenir. Car dit Senghor,

*...je veux à l’ombre des tamariniers
Abreuver de miel fauve mon troupeau de têtes laineuses, lui chanter
des paroles de vie fortes comme l’alcool de mil . (LS/OP 261)*

De nos jours, quand reposent les paysans après une rude journée de labeur dans les champs, ce sont eux, dont *“le cœur veille sans parasite”*, *“aux portes de la nuit”*.

Comment camper ces personnages exceptionnels, debout à la croisée des *routes nocturnes* ? Comme Senghor et Toko’Wali son oncle, son initiateur, les voici scrutant

*...les signes que disent les Ancêtres dans la sérénité marine des
constellations
Et la pompe lactée des Esprits par le tann céleste... (LS/OP 36)*

Comment débrouiller la personnalité de ces créatures de rêve, doués *“d’un long regard fertile”*, et qui, par leur sagesse et leur science, peuvent avec leurs *“mains ramasser les étoiles”* ⁽⁸⁴⁾, comme le dit si joliment un conte saharien ? Le saltigui Modou Diagne dit Gassoul ⁽⁸⁵⁾, celui qui *“creuse”*, possède deux devises tambourinées. La devise de son clan est :

Les Lances Mâles

Le Maure a sa tignasse
Le Maure s'occupe de sa tignasse
Et point de celle d'autrui !

Par contre, sa devise personnelle, celle qui annonce son entrée dans le cercle de la confrérie est ainsi rythmée dans les assemblées rituelles :

Modou Diagne Gassoul !
Creuser, chercher !
Modou Diagne creuse !
L'homme creuse, fouille !
Creuser, fouiller, chercher !

Pour aller aux origines de cette fonction de guide, il faut en effet chercher du côté des régions d'où sont venus, jadis, ses ancêtres aux prises avec les Maures et autres pillards. Les sources écrites et les traditions orales attestent que les termes qui désignent la fonction ont été relevés pour la première fois en langues bambara et peul⁽⁸⁶⁾. Le silatigui, siratigui ou sâtigui, était littéralement, et dans la pratique, "le chef de la route" : chez les pasteurs nomades, le silatigui avait pour fonction d'ouvrir les communications avec les pays et les peuples situés sur l'étape, car dirait Senghor,

*Il fallait bien conduire le troupeau par tanns et harmattans ...
(LS/OP 261)*

.....
*Comment dénouer les ruses des lianes, apaiser les sifflements des
serpents ? (LS/OP 193)*

En ces temps difficiles, une telle fonction ne devait pas être de tout repos.

*Donne-moi de mourir pour la querelle de mon peuple et s'il le faut
dans l'odeur de la poudre et du canon
Fais de moi ton Maître de Langue ; mais non, nomme-moi
son ambassadeur (LS/OP 51).*

Les maîtres de la voie

*J'ai la confiance de mon Peuple. On m'a nommé l'Itinérant.
(LS/OP 135)*

Chez les sédentaires, le silatigui était sous les ordres des chefs tiédos qui commandaient aux frontières :

*Tu es le tata qui voit de loin venir la poussière de sang des
chevaux-du-Fleuve
Tu es le tata qui domine les ruses bleues des cavaliers masqués .
(LS/OP 181).*

Pour remplir correctement cette mission, il fallait avoir, dirait encore Senghor, des “yeux de voyance”. Etre comme lui,

*filz de l'Homme, filz du Lion, qui rugit dans le dos creux des collines
Incendiant cent villages alentour de sa voix mâle d'Harmattan
J'irai bondissant par dessus collines, forçant la peur des vents des
steppes. (LS/OP 197).*

Ce sont précisément les pangols, les génies-serpents, qui portent le regard du saltigui jusqu'au “*prétemps du monde*” et aiguisent sa voyance. Aussi dans cette zone du mythe du Grand Serpent du Wagadou, une autre étymologie propose-t-elle le sâtigui comme étant “le maître du serpent”, c'est-à-dire du culte du dieu serpent.

*O pensée qui lui ceint le front ! La tête du serpent est son œil
cardinal...
...Salut Soleil-levant Lion au-regard-qui-tue
Donc salut Dompteur de la brousse, Toi Mbarodi ! seigneur des
forces imbéciles. (LS/OP 100-1).*

L'un des premiers saltigui peuls connu était le roi-prêtre Koli Tenguela. Le chroniqueur arabe Es-Sadi appelle son père le faux-prophète. Koli triomphait de ses ennemis grâce à un talisman familial qui le rendait invisible et invulnérable, et lui permettait de franchir de grandes distances en un clin d'oeil. L'on reconnaît dans cette faculté, “le saut d'homme” chamanique des Lébous et des Sérères. Senghor écrit :

*Qu'au moins me console, chaque soir, l'humeur voyageuse de mon
double (LS/OP 36).*

D'autres sources orales⁽⁸⁷⁾ renvoient à un mystérieux Nîma-Samba-Fôba-Nifida qui veut dire, "battez des mains et chantez : il va toucher son but". Il avait un arc reçu d'un génie qui lançait cent flèches à la fois, tout comme Demba Diagne, l'ancêtre de Gassoul. Aussi, n'avait-il besoin que de son chien pour garder ses immenses troupeaux .

Le silatigui était donc le titre d'un peuple de pasteurs pour qui le roi-prêtre est celui qui conduit les hommes, comme le bouvier mène son troupeau. A cet égard, les poèmes "saltiques" de Senghor foisonnent. Voici qu'il parodie le Kaya-Magan, Empereur du Wagadou ou Ghana, à la fois maître et pasteur de peuples :

*Paissez mes antilopes à l'abri des lions distants au charme de ma voix.
... vous voici à la joie de mon festin
Donc paissez mes mamelles d'abondance...
Paissez mes seins forts d'homme, l'herbe de lait qui luit sur ma
poitrine...
Donc picorez mon front bombé, oiseaux de mes cheveux serpents
(LS/OP 103-4-5).*

Ailleurs, c'est le héros zoulou Chaka qu'il campe comme autre pasteur de peuples :

*Tu es Zoulou par qui nous croissons dru, les narines par quoi nous
buvons la vie forte
Et tu es le Doué-d'un-large-dos, tu portes tous les peuples à peau
noire (LS/OP 129)*

Dans un récit peul⁽⁸⁸⁾, qui relate l'initiation du silatigui Silé ou Soulé Sadio, celui-ci est ainsi défini par Koumen, le génie-pygmée initiateur :

"Silé est poète, sa parole sera chantante. Il répondra ce qu'il faut répondre. Il créera des chemins. Il découvrira des pâturages. Il se libérera de ses ennemis au regard lointain et à la langue méchante".

C'est ainsi qu'est perçue dans un univers nomade et pastoral la fonction de guide et de chef. Avec un autre récit initiatique, "L'Eclat de la Grande Etoile", Hampaté Bâ⁽⁸⁹⁾ note que dans le clan peul traditionnel essentiellement nomade et pastoral le commandement se trouvait entre

Les maîtres de la voie

les mains du silatigui, sorte de maître religieux initié aux secrets pastoraux. C'était lui qui décidait de la transhumance, des lieux de campements, des sacrifices propitiatoires, de la guerre ou des alliances. En tant que "berger spirituel", il se mit plus tard sous les ordres de l'ardo, le chef temporel, "tête du peuple". Peu à peu, l'ardo changea son bâton de guide contre celui de commandement, quand les tribus se sédentarisèrent. Ainsi dans le récit en question, le silatigui n'a plus le commandement en titre, désormais dévolu à l'ardo ; mais l'ardo demeure cependant soumis au pouvoir occulte du silatigui. L'on peut penser que les saltiguis sérères en route pour l'exode ont dû jouer le même rôle de maîtres du chemin, à la manière des silatigui peuls en transhumance ; mais qu'une fois le groupe installé, des chefs temporels ont pris le relais des chefs spirituels. Ceux-ci ont alors développé d'autres fonctions comme celles de devin ou de faiseur de pluie.

*Notre noblesse nouvelle est non de dominer notre peuple, mais
d'être son rythme et son cœur
Non de paître les terres, mais comme le grain de millet de pourrir
dans la terre
Non d'être la tête du peuple, mais bien sa bouche et sa trompette.
(LS/OP 56)*

Mais malgré cette passation des pouvoirs de l'un à l'autre, du silatigui à l'ardo peul et du saltigui au bour sérère, le chef temporel qui a "la grâce dans sa langue" devra se faire initier par le chef spirituel qui a "le savoir dans sa tête" afin qu'il réunisse pouvoir temporel et spirituel. Senghor semble approuver :

*Maître des Initiés, j'ai besoin je le sais de ton savoir pour percer le
chiffre des choses
Prendre connaissance de mes fonctions de père et de lamarque
Mesurer exactement le champ de mes charges, répartir la moisson
sans oublier un ouvrier ni orphelin. (LS/OP 202)*

Les saltiguis sont donc venus en pays sérère avec les vagues de l'exode, en provenance du Fouta. Ils ont guidé le peuple en marche

*Dans le soleil et l'alizé, bouquets de palmes au-dessus des peurs
primaires (LS/OP 194).*

Les Lances Mâles

*Ils ont marché en tête des troupes, pour guider le peuple à travers
Forêt ancienne pistes perdues (LS/OP 194)*

.....
*Les ténèbres sont noires, les scorpions du chemin sont couleur de
sable de nuit (LS/OP 173).*

Tout au long de l'exode, ces personnages aux yeux de "dragon lance-flamme" selon Lebaud, exégète remarquable de Senghor,

*Les Prophètes debout...
De leurs yeux ils crachèrent un feu jaune (LS/OP 142)*

.....
*La flamme qui illumine ma nuit comme une colonne et comme une
palme (LS/OP 11).*

Une colonne de feu que Lebaud⁽⁹⁰⁾ compare, à juste titre, à celle qui guida les Hébreux dans leur exode. Un feu qui éclaire et qui brûle les scorpions nocturnes du chemin ; un feu sorti de leurs

*... yeux courroucés et rouges qui incendient nuit et brousse noire...
(LS/OP 57).*

Par conséquent, le chemin est long qui a conduit ces personnages au coeur des contrées situées au nord de la Gambie. Ils ont disparu en pays mandé et wolof, ainsi que dans le Fouta complètement islamisé. Ils ont survécu jusqu'à récemment en pays lébou. Mais ils officient encore dans le Sine et le Baol tout au moins, avec deux fonctions principales : défendre les paysans et les villages dont ils ont la charge contre toutes sortes de calamités, et se porter garant des bonnes récoltes, en mettant en oeuvre leur fonction de faiseurs-de pluie. Car, dit le poète,

*Ma mission est de paître les troupeaux
D'accomplir la revanche et de soumettre le désert au Dieu de la
fécondité (LS/OP 204).*

Comment se présentent aujourd'hui ces prêtres de la religion traditionnelle ? Quelles sont les multiples facettes de ces personnages pittoresques à bien des égards ?

Les maîtres de la voie

Par définition, le saltigui a le don de double-vue. C'est un sage, un nycosophe ⁽⁹¹⁾. Ses pouvoirs le prédisposent donc au combat pour la défense de la communauté. Il pourrait faire sienne la devise de Senghor :

Telles sont ma réponse et ma récade bicéphale : gueule du Lion et sourire du Sage (LS/OP 107).

Gueule du lion : c'est le personnage debout dans l'arène et qui, enivré par le rythme de sa devise tambourinée, le corps agité et ruisselant de sueur, les yeux devenus soudain effrayants, se rue sur un groupe de spectateurs soupçonnés de méfaits.

Dites donc ! Pendant qu'on redresse un bossu, un autre pleure
et attend son tour
Il vaut bien mieux être au milieu de lions
qu'en face d'une horde d'hyènes !

Heureusement que le port de la lance est désormais interdit lors des réunions de saltiguis, car le rictus de Gassoul ne présage rien de bon ⁽⁹²⁾ :

Dévaster la contrée et oser venir me regarder en face !
Rythmez le "gassoul", que je vienne corriger l'un d'entre vous !
Il y a parmi vous un sorcier !

Senghor semble parodier les menaces de Gassoul, quand il s'en prend au "Perceur de tam-tam"

*Homme sinistre
Bec d'acier
Perceur de joie,
J'ai des armes sûres*

*Mes paroles de silex, dures et tranchantes
Te frapperont ;
Ma danse et mon rire, dynamite délirante,
Eclateront
Comme des bombes.*

*Je t'abattraï,
Corbeau noir*

Les Lances Mâles

*Perceur de tam-tam
Tueur de vie (LS/OP 224)*

Son compatriote et dramaturge Cheikh Ndao⁽⁹³⁾ campe de la même manière Samba, un griot qui adresse sa prière au Soleil. Car dit-on, les griots aussi sont rarement aveugles dans les sciences de la nuit.

O Soleil, souffle du Buffle sur les savanes

.....
Fais que mes paroles soient aussi acerbes que tes rayons

.....
Soleil ! cloue les mangeurs d'âme au mauvais œil

Que les dévorent les fourmis magnan dans la joie des sauriens,

O Soleil, souffle du Buffle sur les savanes !

Et leur répond en écho ce jeune homme presque timide, à la voix fluette, qui défie l'un de ses collègues saltigui lors d'une rude polémique dans l'arène. "Abattre un savant qui n'a que ses génies est chose aisée ! Il suffit d'attendre la troisième nuit d'une nouvelle lune, pour entailler l'arbre de son sanctuaire, et lui lâcher douze balles !"

Gassoul⁽⁹⁴⁾ nous édifie sur la faculté de combat de ses ascendants saltiguis. Voici comment l'exode de ses ancêtres, depuis le pays des Maures jusqu'au Baol, amena son aïeul Demba, en pays sérère : "... De Sarème, il vint s'installer à Diokhapa. Il resta là jusqu'au jour où une razzia fondit sur son troupeau. En ce temps là, il arrivait souvent qu'après avoir pris son petit déjeuner, un jeune homme conduisit le troupeau de son père dans la brousse. Une bande de pillards fondait sur lui, le chassait ou même le tuait, pour s'emparer du troupeau. Or cette mésaventure n'est jamais arrivée à Demba Diagne. Chaque fois que des pillards fondaient sur lui, il lui suffisait de lever l'un ou l'autre bras, des flèches sortaient de ses doigts tendus, et s'abattaient sur eux. Face au risque d'être décimés, ils s'enfuyaient, abandonnant là aussi biens des vaches que celles qu'ils avaient déjà prises à d'autres, dans le voisinage. De sorte qu'il rentrait toujours le soir avec son propre troupeau et avec ceux des autres familles : il tenait tête à toute une troupe de pillards qui croyaient avoir affaire à quarante hommes". Senghor⁽⁹⁵⁾ parodie : "*Munis des armes miraculeuses (de l'écriture automatique) plus furieux que mitrailleuses, nous projetons sagaias empoisonnées et*

couteaux de jet à sept branches". Lors d'une de ces attaques, pendant la période des enlèvements, dite "aller ravir", des Peuls s'en prirent à Demba Diagne. Mais comme il était invulnérable au couteau et à la lance, les brigands durent se mettre à plusieurs pour lui couper la tête après l'avoir assommé. Quand il revint à lui, Demba, à terre, réussit cependant à se lever et d'un coup tua un Peul, lui coupa la tête et se la mit sur le cou. Après quoi, il rassembla son troupeau et le ramena au village. Pendant ce temps, des bergers qui avaient déjà fui, abandonnant leurs bêtes, s'en vinrent au village annoncer sa mort à sa femme. Celle-ci ne voulut pas le croire. Elle leur répondit que c'était là chose impossible, et qu'elle ne se rendrait à l'évidence vraiment que si Demba ne rentrait pas ce soir-là. Elle pleurait cependant et commençait à défaire ses cheveux en signe de deuil. Lorsque, au crépuscule, Demba apparut avec sa tête de Peul, sa femme s'en étonna : "Les pieds, les bras et le tour de rein appartiennent bien à Demba Diagne, mais cette tête-là ne me semble pas être la sienne". Il lui répondit qu'il était préférable d'avoir une tête de Peul que de ne rien avoir du tout.

"Demba engendra Guirane Thiouni. Un jour, ses neveux bergers tuèrent un homme lors d'une rixe. Alors, pour éviter l'escalade des vengeance sans fin, il déménagea et s'établit derrière la forêt, à Domb-Diagne. Puis Guirane engendra à son tour son père Demba, qui vint fonder l'actuel village de Domb".

"Ce Demba là était célèbre dans tout le pays, à cause de son immense troupeau, don des génies. Or, c'est à ce moment-là que les troubles s'accrochèrent, avec l'arrivée des Blancs dans le pays, et les rois qui pillaient leurs sujets pour entretenir leurs armées et résister aux Européens. Il engendra Mandiaye qui donna naissance à un autre Demba, le troisième à porter ce nom : c'est lui mon propre père. Il est mort à quatre-vingt ans, et m'a légué le troupeau, les attributs du culte et la fonction de saltigui qu'ont toujours exercée mes grands-pères et arrière-grands-pères. Mais comme on le voit, c'est avec le premier Demba Diagne que nous sommes entrés en pays sérère".

Face à ces personnages hors du commun et pour tout dire inquiétants, il est bien plus rassurant de retrouver le sourire du Sage, par un matin calme, dans la cour ombragée du doyen Ndiogou Sarr ⁽⁹⁶⁾, ou dans la fraîcheur de sa case. Ses deux épouses vaquent à leurs occupations. L'un de ses fils, Mbaye, revient du forage de Ngayokhème avec son cheval qu'il tient par la bride. Malick, son autre fils, s'en est allé depuis l'aube, à

l'école du village voisin de Toukar. A le voir deviser ainsi tranquillement, nul ne penserait qu'il a été investi de la fonction de "police des âmes".

« Comment je suis devenu saltigui ? Eh bien voila : mon ancêtre La-Passou Sarr habitait jadis le Ndimâgue. C'est là qu'il rencontra un jour Wagane Biram Diakhère, notable du Sine. Celui-ci se confia à lui, et par la grâce de Dieu, l'ancêtre s'en tira très bien ; toutes ses prières furent exaucées. Au bout de quatre ans, le notable pleinement satisfait lui fit remarquer qu'un "grenier plein de miel devrait toujours se trouver à portée de main". Il lui proposa de venir dans le Sine pour en faire son saltigui attitré. La-Passou lui répondit qu'il n'avait d'autre choix que d'obéir, mais que toutefois, il appréhendait beaucoup de devoir laisser sa famille à Ndimâgue. Wagane lui donna un temps de réflexion pour lui permettre de se concerter avec les siens, et de prendre ses dispositions pour aller dans le Sine. Le soir venu, il se rendit dans l'enclos du troupeau avec son frère Diéta Tchimbane, pour discuter du projet. Celui-ci fit part alors de son rêve de la veille : il avait "vu" le seuil de la maison de La-Passou orienté vers l'est. Ce signe ne trompait pas : il allait devoir déménager et s'installer ailleurs. Le dignitaire revint effectivement le prendre avec lui et l'installa à Dihine. Puis, au bout d'un an, ayant jugé qu'il était encore trop loin de lui, il le fixa à Ngayokhème et le présenta à tous comme son propre saltigui.

Après La-Passou, son fils Malko Nîd hérita de la lance. Puis ce fut le tour de mon père Mbagnik Sarr, responsable du rituel des hommes et des femmes à la fois. Puis tard, sa soeur Ndèla Sarr prit celui des femmes. C'est à ce moment-là que nous sommes venus nous installer ici à Ngalagne.

Pendant longtemps, je n'étais moi-même qu'un aspirant-saltigui, mais je faisais déjà des déclarations dans les **khoys**. C'est alors que les gens du village me confirmèrent dans la fonction. Bien après, avec leur accord, je décidais d'organiser mon propre rituel ici. Bien plus tard encore, lorsque la cérémonie eut acquies une certaine renommée, j'ai dû aller voir le Sous-Préfet d'alors, du nom de Ardo, pour lui dire que le **khoy** rassemblait désormais trop de monde, et qu'un pauvre paysan capable de réunir une telle foule devait s'en remettre aux autorités. Il accepta de venir y assister et me prêta des gardes républicains pour en assurer l'ordre et la sécurité. Il vint ainsi à chaque séance d'ouverture, accompagné du Directeur de l'école de Niakhar, et des gardes. Depuis, tous les sous-préfets qui se

sont succédés ici sont venus à la cérémonie... Ce faisant, j'ai davantage responsabilisé le Président de la Communauté Rurale, ainsi que le Chef du village. Je suis ensuite allé voir personnellement Louis Diène Faye, puis Mame Ngor Faye, tous deux reporters en langue sérère à "Radio-Dakar", pour qu'ils viennent à mon rituel. Par conséquent, si à présent nombre de saltiguis ont pu faire entendre leur voix à "Radio-Dakar", c'est grâce à moi.»

— Mais que t'offre la communauté en échange de tes services ? Car je sais qu'aux temps jadis, les saltiguis étaient exemptés d'impôt par le roi et autres dignitaires locaux.

— Rien, je ne leur demande rien, si ce n'est de m'aider à recevoir correctement ceux qui viennent à la cérémonie.

Avec Ndiogou Sarr, l'on se trouve en présence d'un saltigui moderne, si l'on peut dire. Les cantatrices ne s'y sont pas trompées, qui lui ont dédié un refrain intitulé : "Vivre avec son temps". En effet, à peine intronisé, ils'en va trouver les personnalités des environs, qui ont remplacé les chefs traditionnels d'antan, ainsi que des reporters pour faire entendre sa voix sur les ondes. Chose inouïe, l'arène de Mbèle Bouré est éclairée le soir du rituel d'ouverture par une lampe à gaz, et un haut parleur suspendu au milieu du cercle grésille quelques temps avant de se taire. Ndiogou n'en a cure. La voyance peut bien s'accommoder des caprices de la technique, et n'a nullement besoin des lumières de la lampe à gaz pour percer les mystères insondables de l'âme humaine. Si l'on essore ce poème chanté certes sur un autre thème, il pourrait parfaitement illustrer l'ouverture de l'Assemblée de Ndiogou à Mbèle Bouré, la Mare (de) Bouré, un soir du mois de mai :

*J'ai vu se préparer la fête de la Nuit à la fuite du jour. Je proclame
la Nuit plus véridique que le jour.
C'est l'heure pure où... Dieu fait germer la vie d'avant mémoire
(LS/OP 116).*

Et de fait, la flamme de la lampe vacille quelque temps et finit par s'éteindre comme la voix du haut-parleur. Non, vraiment, point n'est besoin de haut-parleur et de lampe à gaz pour entendre et voir l'avenir. C'est ce que Senghor fait dire à Chaka défiant l'homme blanc :

*Voix Voix blanche de l'Outre-mer, mes yeux de l'intérieur éclairent
la nuit diamantine.
Il n'est point besoin de faux jour... (LS/OP 119).*

Les Lances Mâles

A ces fonctions de guide, de combattant et de défenseur de la communauté, s'ajoute aussi celle de faiseur-de-pluie.

Les traditions ⁽⁹⁷⁾ rapportent que jadis, le saltigui était capable d'aller chercher la pluie. La chasse rituelle à Senghor est organisée chaque année à l'orée de l'hivernage, en l'honneur de Diène Kokoy Senghor, frère cadet du fondateur du village. L'origine de cette cérémonie date des temps anciens. Une sécheresse s'était abattue sur la contrée, et Diène avait formé le projet d'aller chercher la pluie. Il dit aux siens : « Je m'en vais, si vous entendez le tonnerre gronder, sachez que je suis arrivé à destination ». Il partit un matin, un pagne blanc autour des reins, et un autre sur les épaules. Quand les villageois entendirent le grondement du tonnerre, ils se dirent entre eux : « Diène est arrivé jusqu'à Dieu ». A son retour, il fut accueilli par les tambours et les chants des villageois en fête, au milieu d'une pluie torrentielle. Son homonyme contemporain, Sédar Senghor simple poète ne prétend pas aller si loin, ni faire autant. Il se contente de (pré)dire :

... j'entends au loin la rumeur de la pluie qui monte des ténèbres du Sud. (LS/OP 270).

Les saltiguis d'antan, dit-on, n'avaient pas besoin de se déplacer. Debout dans l'arène, ils plantaient leur lance, frappaient du talon le sol et, les yeux au ciel, ordonnaient au Tout-Puissant de pleuvoir à l'instant !

Voici en quels termes emphatiques les griots présentent l'ancêtre de la saltigui femme, Khane Diouf (de) Diadiaq, lors d'une assemblée à Mbèle Bouré, la mare du dieu de l'Eau :

Ton ancêtre a jadis dîné avec Dieu !
Le khay était alors ouvert comme ici !
Chacun se glorifiait à qui mieux-mieux !
Il s'est dressé dans l'arène !
Et a déclaré
« Attendez que j'aie m'informer auprès de Dieu »
Il est parti voir le Tout-Puissant !
L'a trouvé en train de dîner !
Ils ont partagé le repas !
Il est redescendu avec une poignée de couscous fumant !

Les maîtres de la voie

Sur la même partition, mais sur un autre registre, Senghor chante en un long poème « l'Élégie des Eaux » :

*Je vous invoque, Eaux du Troisième Jour...
Eaux justes, mais vous Eaux de miséricorde, je vous invoque d'un
cri rythmé et sans dédit...
Et toi Soleil toi Lune, qui gouvernez les eaux du mouvement
contraire en qui se confond l'Unité
Je vous lamente Eaux lustrales pour l'expiation.
... que la mort renaisse
Vie, comme un diamant d'aurore
Vous aussi Eaux impures, pour que pures soyez sous ma nomination
... Seigneur, vous m'avez fait Maître-de-langue...
Vous m'avez accordé puissance de parole en votre justice inégale
Seigneur, entendez bien ma voix. PLEUVE ! il pleut
Et vous avez ouvert de votre bras de foudre les cataractes
du pardon...
Il pleut sur... Ndyongolôr sur Ndyalakhâr...
Et renaît la Vie couleur de présence. (LS/OP 207 et 208).*

De nos jours, le style injonctif des temps anciens s'est nettement atténué. En réalité, les prédictions font davantage place aux vœux et aux prières. Il s'agit plutôt de souhaits de bonnes pluies, ou de paroles destinées à rassurer et encourager les paysans éprouvés par des longs cycles de sécheresse. Comme le dit Senghor,

*Le chant n'est pas que charme, il nourrit les têtes laineuses de mon
troupeau (LS/OP 202).*

Par conséquent, dit encore le poète,

*... je les ai nourris de la moelle du Maître-de-sciences-et-de-langue
(LS/OP 107)*

Samba⁽⁹⁸⁾, le griot, poète de la culture traditionnelle, s'arroge aussi les mêmes pouvoirs, la même fonction : « Ils ne savent pas que j'ai la puissance du Verbe » :

O Soleil, souffle du Buffle sur les savanes !

Les Lances Mâles

Délivre les femmes en gésine dans les ténèbres des cases
Que nos enfants poussent drus et
droits comme
les épis au cours de l'hivernage.
Soleil ! cloue les mangeurs d'âmes au mauvais œil
O Soleil, souffle du Buffle sur les savanes !

Voilà qui explique, du reste, la survivance du système saltigui en pays sérère, et l'affluence aux rituels du **khoy**. Ces paysans marginalisés, et en désarroi, ne cherchent pas de réponse aux problèmes de l'existence dans la profondeur et le déploiement d'une religion révélée comme l'Islam et le Christianisme. Ils s'en remettent au saltigui, qui est le pourvoyeur de réponses. C'est cela l'étymologie du mot saltigui en sérère : « La Vérité, la Voix à la croisée des chemins ». Lamine Diakhaté ⁽⁹⁹⁾, autre exégète de Senghor, parodie en ces termes le chœur antique en s'adressant au poète :

« C'est toi, l'Initié. Parle pour nous délivrer de l'angoisse. Parle pour que fleurisse à nouveau l'espoir. Tu es source de vie ». Car, dit-il, le rôle de l'Initié est d'éclairer les pas de la multitude. Il doit maintenir haut l'espoir, discerner parmi la multitude les têtes à vastes desseins.

Pareillement, Gassoul ⁽¹⁰⁰⁾ nous instruit sur le rôle du saltigui : « Pourquoi nous organisons ces cérémonies ? C'est en raison de l'hivernage qui s'annonce. En effet à partir de maintenant, nous allons nous trouver en pleine saison de pluies. Car tout le monde sait que durant cette période, nul ne doit être en reste. C'est déjà vrai pour le reste de l'année, mais maintenant plus que jamais, au moment où tout le monde doit se mettre au travail pour obtenir quelque chose, car tu le sais, nous les Sérères, nous attendons tout de nous-mêmes d'abord. Alors, nous prions afin que la saison soit faste, qu'il n'y ait pas de malades, et que les Esprits veillent sur nous. Dieu verra dans ces prières la marque de notre confiance et de notre fidélité. Là-dessus, nous pourrons nous consacrer au labeur, sûrs d'avoir fait notre devoir. Ainsi, dans n'importe quel village, les saltiguis convoquent ce genre de réunion pour prédire l'avenir. Nos prières servent à annihiler toute menace et préviennent les maladies, bref, tout ce qui pourrait garder les gens au lit et les empêcher de travailler. Le **khoy** est donc quelque chose de très important, car les prières nous aident à

produire du mil, des arachides et du maïs en abondance... (C'est pourquoi) il ne convient pas de convoquer les gens qui comptent sur vous, pour ensuite les effrayer avec des prédictions du genre « Il y aura un grand vent néfaste... ». Je ne suis pas d'accord avec ceux qui parlent d'un vent néfaste qui fera ceci, détruira cela. Car si l'on est saltigui, et qu'un mauvais vent se lève sur le village, il faut plutôt le détourner ou le disperser, au lieu d'effrayer les gens. Pour ma part, je ne vois que du bonheur pour l'hivernage qui s'annonce... ».

C'est donc clair : ce n'est pas tant le pouvoir de faire des prédictions justes et vérifiables qui pérennise le système saltigui, car c'est après des années de sécheresse et de mauvaises récoltes, et malgré des prédictions de pluies abondantes et de mil à profusion non avérées, que les **khoys** connaissent la plus forte affluence. En réalité la tâche du saltigui comme celle du poète,

*... est d'éveiller mon peuple aux futurs flamboyants
Ma joie de créer des images pour les nourrir, ô lumières
rythmées de la Parole (LS/OP 265).*

Ainsi, debout à la croisée des chemins, à l'intersection des voies qui s'ouvrent à l'aventure humaine, les saltiguis se placent au carrefour des options de la communauté, dans la mesure où leurs révélations vraies ou fausses servent de phare d'orientation :

*Que de ma tour dangereusement sûre, je descende dans la rue
Avec mes frères...
Aux mains dures. (LS/OP 10).*

Voilà sommairement campé, le personnage du saltigui, guide et défenseur du peuple, faiseur-de-pluie, pourvoyeur de réponse aux interrogations du groupe, paratonnerre de l'angoisse collective, et gardien du champ symbolique.

A quel moment et dans quel espace se déploie aujourd'hui la parole du saltigui ? La confrérie organise à tour de rôle chaque année, à l'orée de la saison des pluies, des cérémonies rituelles que sont les **khoys**.

Garaudy dirait que l'hivernage est un « moment de fracture du temps ». Senghor lui-même se réjouit de la fin de cette saison pénible entre toutes :

Les Lances Mâles

Joie de la délivrance !

*D'échapper aux ventouses des humidités primordiales, et
des chaleurs et des humeurs...*

Je me fortifierai du mil nouveau...

les greniers sont dru dressés...

Maintenant que les greniers craquent...

Il ferait si bon dormir... (LS/OP 265).

Auparavant le paysan devra traverser cette période de soudure et de disette sans un seul instant de répit.

*Or voici souches et khakhams livrés au feu, que les terres font
leur toilette*

Pour semailles profondes. Nous choisirons des semences de choix...

*Déjà j'entends au loin la rumeur de la pluie qui monte des ténèbres
du sud. (LS/OP 270).*

C'est qu'en zone sahélienne, la saison pluvieuse est une période de doute, d'interrogation, d'incertitude et d'angoisse, car toute la vie du groupe dépend d'une série de facteurs sur lesquels la communauté n'a aucun contrôle : abondance, rareté ou opportunité des pluies, état des cultures et des récoltes, maladies et épidémies, criquets, sauteriaux et autres calamités naturelles... Toutes choses qui préoccupent aussi le poète sérère, Sédar :

... M'appelaient au loin les affaires de l'Etat

Les épidémies les épizooties la maigreur des récoltes

Les querelles des clans les querelles des castes...

Et comment déjouer les ruses des peuples-de-la-Mer ? (LS/OP 140)

Aussi, pour rassurer les paysans, les saltiguis les convoquent-ils pour leur donner des directives. Non plus pour les guider sur les voies de l'exode, mais plutôt sur les chemins incertains de l'existence.

L'origine de cette cérémonie remonte, elle aussi, au temps avant l'exode. La tradition peule y fait référence, avec le mythe du « Conseil du Baobab » tel qu'il est rapporté dans le récit « L'Eclat de la Grande Etoile ». (101)

Les maîtres de la voie

Ce mythe raconte que le silatigui peul Bagoumâwel « dont les manières n'avaient rien de commun avec personne » avait surpris le Conseil du Baobab : « La première nuit de chaque année, un très vieux vautour, le Vautour-Ancêtre habitant du Baobab, tient palabre avec le plus ancien des animaux quadrupèdes, l'Eléphant. Ce conseil d'anciens prédit ce qui se passera dans l'année, et ce qu'il faut faire pour éviter ou pour provoquer les événements ». Ce conciliabule annuel se tient au Ravin des Génies :

Le Vautour-Ancêtre, avec l'Eléphant
tout au long de cette nuit là, devisaient.
Les merveilles de ce monde, passées
présentes comme celles à venir, ils les ont toutes exposées
Le Vautour parle, tandis qu'écoute l'Eléphant
L'Eléphant parle, et même dit des proverbes
Le Baobab répond, ses branches font écho.

Ce Vautour, ce Baobab, cet Eléphant, sont les créatures les plus anciennes de ce monde, ils en gardent les secrets. Aussi, le silatigui les invoque-t-il, pour connaître le passé et le futur :

Je t'invoque ô le plus magnifique
des vautours à qui fut confiée la garde des ruches du mystère...
Vous étiez là lors de l'exode parti du
levant, de ceux qui émigrèrent pour gagner le couchant.

Une variante⁽¹⁰²⁾ du même mythe raconte comment Biton Koulibaly, le fondateur du royaume bambara de Ségou, découvrit le site de Ségoukoro : ses pérégrinations de chasseur le menèrent un soir dans la brousse profonde. La nuit venue, il surprit une conversation « entre la vieille Hyène et le vieux Vautour, deux des plus anciennes créatures de la terre ». Ils prophétisaient que celui qui s'établirait en ce lieu commanderait tout le pays.

Combien de siècles séparent ce mythique Conseil du Baobab qui se tenait là-bas, au Ravin des Génies, et auquel le silatigui peul Bagoumâwel a assisté, du **khoy** du saltigui sérère Ndiogou Sarr, qui lui, se tient dans le lit de la Mare-Bouré ? De l'un à l'autre, la Voix du Maître de la Voie a continué de résonner comme un écho pour « *nourrir les têtes laineuses* » :

Les Lances Mâles

*Les tam-tams, dans les plaines noyées, rythment ton chant,
et ton vers est la respiration de la nuit (LS/OP 12).*

Et c'est Senghor qui écrit encore, comme s'il était debout, le soir du 12 Mai 1979, au **khoy** de la Mare Bouré :

*Et les discours exacts rythmés dans les hautes assemblées circulaires...
Je leur ai imprimé le rythme, je les ai nourris de la moelle
du Maître-de-science-et-de-langue. (LS/OP 107)*

Le reportage de l'assemblée des saltiguis, inséré dans la troisième partie, aura prouvé avec Senghor⁽¹⁰³⁾ que « *si les forces cosmiques traversent le Négro-Africain en images qui s'imposent à son émotion, sa raison intuitive ne manque pas de leur donner un sens.* » Ceci est encore plus vrai, s'agissant du poète et du prophète. C'est chacun de ces deux personnages « *qui, en le nommant, confère un sens à chaque phénomène, lui assigne un rang dans l'ordre de l'Univers. Car sa nomination consonnant aux forces du cosmos, coule les phénomènes, sujets, devenus objets dans le rythme de ces forces.* »⁽¹⁰⁴⁾ Et l'on se trouve alors parfois en présence du phénomène de synchronicité, de coïncidences, chargées de sens.

SENGHOR, POÈTE « SALTIGUE » ?

Dès sa naissance, le futur saltigui manifeste ses dispositions par une sensibilité au dessus de la moyenne. C'est ce qui lui permet de saisir, de synthétiser l'atmosphère ambiante, et d'exprimer les préoccupations de ses semblables. Il semble qu'un sixième sens lui permette de saisir l'état des éléments naturels. En pays zulu ⁽¹⁰⁵⁾, la reine des Luvedu est aussi, à la fois, la cheftaine des faiseurs- de-pluies. L'on pense que ses humeurs et états d'âme ont une influence sur les conditions atmosphériques.

Cette capacité de saisir, de synthétiser puis d'exprimer les préoccupations du groupe apparente la prophétie à la poésie; la poésie qui est « *ré- création* ». Le prophète est incontestablement un poète, et le poète est à un certain degré, un prophète : « *Ils chantent, mais ce n'est pas ce qu'ils voient de leurs yeux* » ⁽¹⁰⁶⁾ car « *la poésie négro-africaine (tout au moins) reste près des sources divines* » ⁽¹⁰⁷⁾. Ceci est particulièrement remarquable dans le courant religieux du surréalisme que L. Kesteloot ⁽¹⁰⁸⁾ a bien décelé. Un critique relève à ce propos que « l'image surréaliste est gratuite, cérébrale, quand en revanche, chez l'écrivain africain, chaque image a une signification métaphysique ». Ainsi, chez le poète africain et singulièrement chez Senghor, l'émotion, la pulsion prophétique qui est la source première de son inspiration ne s'est pas refroidie tout à fait, et son oeuvre en est encore tiède. Il reconnaît lui même que c'est Dieu qui, par son inspiration, confond dans une symbiose miraculeuse, la parole du poète et le verbe divin : « *Je sais que derrière mes Trois Grâces (les trois poétesses qui l'ont marqué) enracinées dans la terre sérère et les inspirant, il y a toute une ligné d'ancêtres et d'initiés, qui, dans les bois sacrés, les Pangol, (les sanctuaires des serpents) ont entendu la voix, chanté et dansé la danse du Dieu. Et à leur tour, ils ont recréé le monde et l'univers... ce que, par mes poèmes, je voudrais refaire* » ⁽¹⁰⁹⁾. Mais plus que certains poètes négro-africains dont les oeuvres traduisent la sécularisation d'une veine prophétique ou religieuse depuis longtemps tarie, chez Senghor, le versant métaphysique est toujours présent, ou bien couve sous la cendre. On pourrait donc en le paraphrasant, parler des « *âmes parallèles* » du poète et du prophète.

*Dites-moi qui a volé le secret de la Parole ; au tréfonds des cavernes,
la vérité des formes ?
Forgé l'ordonnance des rites et la matrice des techniques ?
Car dès mots inouïs j'ai fait germer ainsi que des céréales nouvelles,
et des timbres jamais subodorés
Une nouvelle manière de danser les formes, de rythmer les rythmes.
(LS/OP 253).*

Lamine Diakhate explique ⁽¹¹⁰⁾ la démarche de Senghor en ces termes : c'est comme si le poète foudroyé par la Beauté pure avait préféré descendre du versant abrupt de la Vérité. « Voici que le maître des initiés a décidé de déposer le fardeau ». Les poètes sont des « démiurges (qui) reviennent à la hauteur de la multitude ». Le poète serait-il donc un prophète déchu ?

Il reste en tout cas que tous deux manipulent le verbe, matériau fluide porté à l'incandescence par l'émotion et sur lequel s'impriment leurs créations. Ils se retrouvent aussi dans le rythme dont les vertus d'incantation sont bien connues. Car dit Senghor, « *la parole possède une vertu magique mais dans la seule mesure où elle est rythmée, devient poème.* » C'est aussi pourquoi « *toute parole sociale, toute parole solennelle est rythmée en Afrique Noire et toute parole rythmée devient musique, s'accompagne souvent d'un instrument de musique.* » ⁽¹¹¹⁾ Par conséquent, l'émotion qui habite le poète et le saltigui, l'un la traduit en paroles rythmées, tandis que l'autre est agité par l'intériorisation du rythme des devises tambourinées. Senghor ⁽¹¹²⁾ note à cet égard que « *les poètes nègres, comme ceux de la tradition orale sont, avant tout, des « auditifs ».* Ils sont soumis tyranniquement, à la musique intérieure, et d'abord au rythme. » Ce rythme qui redynamise et donne une force vitale nouvelle c'est la devise tambourinée du guerrier, du lutteur ou du saltigui debout dans l'arène, exécutée par un griot. En pays sérère, chaque individu, chaque famille, chaque clan avait sa devise tambourinée qui est, en elle-même, tout un programme. Il s'agit généralement d'une formule condensée en une ou deux phrases, arrangées de manière à pouvoir être rythmées par les tambours. C'est en quelque sorte un étendard sonore servant à identifier celui qui fait son entrée dans une assemblée.

Voici un indicatif tambouriné qui rappelle sans doute la douloureuse période des troubles et des vendetta sans fin :

Les maîtres de la voie

Me couper au coupe-coupe ?
L'aïeul t'écorchera
Et volent les brandons !
Un coup de coupe-coupe ?
L'aïeul t'écorchera
Et volent les sabres !

Quel est l'effet de la devise musicale, qu'elle soit récitée ou tambourinée ? Elle permet à l'homme de puiser sa force à la racine de son être. Elle a une puissance d'évocation si intense que celui qui entend sa devise est comme « pris » ou « possédé ». Elle fait vibrer la fibre essentielle de chacun, elle agit comme une drogue qui rend insensible aux obstacles et aux dangers. En exaltant l'être ramassé tout entier dans sa devise, elle porte l'homme au-dessus de lui-même, et l'amène à se surpasser au combat ou dans toute autre activité. Grâce à la devise tambourinée, l'homme peut en arriver à sortir de ses limites ordinaires car « *le chant fouette le sang.* » Les griots le savent bien, qui administrent cette drogue verbale dans les instants critiques, pour amener le combattant, le lutteur, le saltigui, ou même le riche, à se surpasser. Car pour pouvoir échapper à l'action de ce « *stupéfiant-image* » selon le mot de Senghor lui même, il faut produire ou donner en quelque sorte, une compensation, se soulager d'un surplus pour ne pas éclater d'orgueil : un spectateur debout dans le cercle, ébranlé dans sa fibre la plus intime par sa devise, et n'ayant rien d'autre à offrir à son laudateur, se coupa l'oreille et en fit don au griot.

*Les tam-tams, dans les plaines noyées, rythment ton chant...
Tu chantais les Ancêtres et les princes légitimes
... et les pauvres à tes pieds nus jetaient les nattes de leur gain d'une
année
Et les femmes à tes pieds nus leur cœur d'ambre et la danse de leur
âme arrachée (LS/OP 12 -3).*

Les artistes eux-mêmes ont besoin du stimulant qu'est le rythme, pour pouvoir se surpasser dans la création, tout comme le saltigui se surpasse dans la voyance ou le combattant dans la bataille. Senghor affirme que « *les poètes gymniques de mon village... ne pouvaient composer, ne composaient que dans la transe des tam-tams, soutenus, inspirés, nourris par le rythme des tam-tams* »⁽¹¹³⁾. C'est pourquoi dans les assemblées de saltiguis, les

devises ponctuent les déclarations des voyants : « *C'est, dit Senghor, le rythme qui provoque le court-circuit et transmue le cuivre en or* »⁽¹¹⁴⁾. C'est lui qui aide au « *jaillissement incessant* » des éjaculations oraculaires du saltigui. Prenant exemple sur les prophètes, il dit que c'est l'incantation qui fait accéder à la vérité des choses essentielles : les forces du cosmos.

Le rythme invite surtout à la danse. Les devises tambourinées des saltiguis sont dansées dans l'arène du **khoy**. Or la danse est un acte de purgation, dont la décharge motrice permet de se libérer d'une émotion. « *Danser soulage comme vomir* » disent les Dogons. C'est aussi un acte démiurgique libérateur de tension psychologique et d'énergie : dans plusieurs cosmogonies, le dieu crée le monde en spiralant l'espace par le tournoiement de la danse ; car vomissure et progéniture, **basil**, genèse ou procréation sont identiques en sérère. Les prophètes sont souvent atteints de délire prophétique pendant la danse extatique. L'épisode de David dansant et tourbillonnant de toutes ses forces devant Yahwé et devant l'Arche d'Alliance est bien connue. Dans cette anecdote de la Bible⁽¹¹⁵⁾ Samuel dit à Saul : « *Une fois arrivé à Guibéa de Dieu, là où sont les sentinelles des Philistins, tu rencontreras une bande de prophètes (nébi'im) descendant du Haut-Lieu, derrière des harpes, des tambourins, des flûtes et des cithares, et prophétisant. L'Esprit de Yahwé s'emparera de toi, et tu prophétiseras avec eux* ». En un court-circuit saisissant, Senghor ramasse toutes ces considérations théoriques sur le rythme et la danse :

Le tam-tam laboure woï ! le silence sacré. Dansons, le chant fouette le sang

Le rythme chasse cette angoisse qui nous tient à la gorge. La vie tient la mort à distance.

Dansons au refrain de l'angoisse, que se lève la nuit du sexe dessus notre ignorance, dessus notre innocence.

Ah ! mourir à l'enfance, que meure le poème se désintègre la syntaxe, que s'abîment tous les mots qui ne sont pas essentiels.

Le poids du rythme suffit, pas besoin de mots-ciment pour bâtir sur le roc la Cité de demain. (LS/OP 201)

Dans une interview écrite accordée à l'auteur, Senghor révèle que s'il avait à énoncer sa propre devise, ce serait « *Gueule du Lion et sourire du Sage* ».

Ce n'est pas loin de celle de Cheikh Sène de Ngokaré qui rappelle l'une des deux faces du saltigui :

N'excitez pas le lion,
il est dangereux
d'exciter le lion !

Mais Senghor, qui aime parfois plaisanter sur sa petite taille, « le petit sérère tout noir et têtù », pourrait tout aussi bien faire sienne cette devise qui s'applique au hérisson : une forte personnalité peut bien s'accommoder d'une petite taille !

(Je suis) Court sur pattes,
Mais nul ne me marche dessus !

Un autre nargue ses ennemis avoués ou potentiels en ces termes :

Détester Ngor ne peut empêcher
qu'il pleuve dans son champ
Qu'on le haïsse quatre fois
Il pleuvra à verse !

Ces devises qui retentissent au rythme du tam-tam font danser les saltiguis, les font pénétrer « à pas de vis » dans l'avenir du groupe. Ce sont aussi des codes de conduite administrés, « injectés » à toute la communauté réunie, qui en tire profit. Ce sont des paroles torsadées, d'où les mots non-essentiels sont bannis, et d'où suinte une forte sève morale qui nourrit l'esprit du peuple : Senghor parle de « *vaccin des âmes* ».

Saltigui et poète se rejoignent donc dans la parole rythmée. Mais est-ce là leur seul point de convergence ? Dans quelle mesure certains poèmes de Senghor échappent-ils totalement à la sphère du sacré, à l'attraction des nappes d'images ancestrales où puisent les saltiguis ? Lui même ne fait pas mystère de l'atmosphère que respirent ses poèmes puisés dans l'animisme africain : « *J'ai donc vécu en ce royaume (d'enfance), vu de mes yeux, de mes oreilles entendu les êtres fabuleux par delà les choses ; les kouss dans les tamariniers, les crocodiles gardiens des fontaines, les lamantins qui chantaient dans la rivière, les morts du village et les ancêtres, qui me parlaient, m'initiant aux vérités alternées de la nuit et du midi. Il m'a donc suffi de nommer les choses, les éléments de mon*

univers enfantin, pour prophétiser la Cité de demain qui renaîtra des cendres de l'ancienne, ce qui est la mission du poète » (116).

Se peut-il donc qu'au delà de la forme de leurs discours parallèles, certains poètes rejoignent parfois dans le fond, l'inspiration prophétique des voyants et saltiguis ? Eno Bélinga qui a perçu toutes les implications de son immersion profonde dans la culture animiste du terroir, qualifie Senghor de « Prophète de Joal ». Du reste, Sédar lui-même, quoique pétri de culture occidentale et de rationalisme cartésien, n'est pas imperméable « *aux vérités alternées de la nuit et du midi* ». En témoigne entre autres cette anecdote qu'il se plaît à raconter :

« C'était pendant la campagne électorale de 1951, où j'avais l'administration du Sénégal plutôt contre moi et pour Lamine Guèye, encore que le Ministre de la France d'Outre-Mer d'alors, M. François Mitterand, lui eût donné un ordre de neutralité. J'avais quitté Djilor, où j'avais passé mon enfance, pour Joal, où j'étais né. Et je n'avais prévenu personne. Or voici qu'à la hauteur de Mbissel, une femme voilée de blanc vint au devant de ma camionnette. Et plantée au milieu de la route, elle donna au chauffeur l'ordre de s'arrêter. Puis s'approchant, elle me demanda en sérère : « Es-tu Sédar ? » Moi : « Oui, c'est moi ». Elle : « Suis moi ». Alors, je suivis docilement la vieille femme. D'autant que, connaissant l'histoire des Sérères, je savais qu'à quelques centaines de mètres, se trouvait le Pangol de Mbissel, qui était le plus grand pangol de tout le Sine. Arrivé au Pangol, je vis, là, une douzaine de femmes. Elles se mirent à tourner en dansant et chantant. Au bout d'un quart d'heure, la doyenne procéda aux libations, et j'eus ma part. Après quoi, la vieille femme me ramena sur la route et me dit : " Ton parti aura les deux sièges de député ". Et d'ajouter : " C'est 5.000 francs ". Je sortis la somme, que je lui donnais en souriant, et pour cause... Mais la femme était bien une voyante : elle avait vu que, contrairement à tous les pronostics, Sédar, fils de Gnilane, remporterait la victoire aux élections législatives de 1951. » (117)

En le prenant au mot, l'on peut donc être tenté de donner une interprétation non pas seulement poétique, mais également « saltique » de certains de ses poèmes. D'abord, il prétend avoir été initié aux secrets des sages du terroir :

*Tokô Waly mon oncle, te souviens-tu des nuits de jadis quand
s'appesantissait ma tête sur ton dos de patience ?*

Les maîtres de la voie

Ou que me tenant par la main, ta main me guidait par ténèbres et signes ?...

Toi Tôko Waly, tu écoutes l'inaudible

Et tu m'expliques les signes que disent les Ancêtres... (LS/OP 36)

Plus tard, il s'est dégagé de la tutelle de son oncle pour entreprendre lui-même une quête initiatique, à travers le chapelet de sanctuaires du pays sérère : Sangamare, Fa'oye, Mbissel, Simal, Kam-Dyamé, où « *les poétesses du sanctuaire m'ont nourri* ».

*Or je revenais de Fa'oye m'étant abreuvé à la tombe solennelle
comme les lamantins s'abreuvent à la fontaine de Simal...*

*Et c'était l'heure où l'on voit les Esprits quand la lumière est
transparente... (LS/OP 148)*

*Et toi Fontaine de Kamb-Dyamé quand à midi je buvais ton eau
mystique au creux de mes mains... (LS/OP 28)*

Il affirme avoir consulté des devins de sanctuaires sérères et d'ailleurs.

J'ai consulté les blancs vieillards tout fleuris de sagesse

J'ai consulté Kotye Barma et les Maîtres-de-science

*J'ai consulté les devins du Bénin, au retour du voyage où leur chair
est subtile*

J'ai consulté les Grands-Prêtres du Poèrè aux Etats du Mogho-Naba

J'ai consulté les Initiés de Mamangètye au Sanctuaire des Serpents

Ils m'ont dit leur silence... (LS/OP 179)

Il s'est aussi « donné en pâture aux songes calmes des sauriens », dont les maîtres du culte lui ont révélé l'avenir.

*Entends la menace des vieillards-devins, la canonnade colère de Dieu
Ah ! peut-être demain à jamais se taira la voix pourpre de ton dyâli...*

(LS/OP 174)

Mais il ne s'émeut pas outre mesure de ces menaces de mort prochaine, de ces fausses prédictions. Car non seulement il s'est fait initier par son oncle, mais il a aussi :

Les Lances Mâles

...des Maîtres-de-sciences, appris, à percer les hiéroglyphes sur le sable (LS/OP 182)

Il se fie donc à sa bonne étoile. Mais surtout son initiation est réussie, puisqu'il peut voir au-delà de la science des autres devins.

J'ai dit paix à mon âme sur un signe de l'Ange mon guide.

L'autre matin...

J'ai senti sur ma joue le lait frais de la vérité...

Levant mon regard au-delà du soleil, à l'Est,

Je vis poindre les étoiles et entendis le cantique de paix. (LS/OP 27)

Avec cette assurance, avec sa science de « *lion noir aux yeux de voyance* », il « *prophétise la Cité de demain* ». Plus exactement, il « *poétise* » sur son avenir en des poèmes saltiques qui datent des années trente et quarante. Il ne s'inquiète pas car, dit-il,

Je sais que l'Hiver s'illuminera d'un long jour printanier

Que l'odeur de la terre montera m'enivrer plus fort que le parfum des fleurs

Que la Terre tendra ses seins durs pour frémir sous les caresses du Vainqueur,

Que je bondirai comme l'Annonciateur, que je manifesterai l'Afrique... (LS/OP 26)

Pour comprendre certains de ses poèmes, il faut savoir que la Princesse qu'il chante est la représentation symbolique de l'Afrique, et parfois aussi la représentation de son ancêtre, Sira Badral, venue du Gabou, fonder la Principauté de Djilor.

Ah ! me soutient l'espoir qu'un jour je cours devant toi,

Princesse, porteur de ta récade à l'assemblée des peuples...(LS/OP 34)

Dans l'espoir de ce jour...

Mon cœur va défaillant à l'odeur vineuse du sang, mais j'ai des consignes et le devoir de tenir (LS/OP 36)

D'autant que ses « *yeux de voyance* » lui ont permis de voir en songe son avenir de « *Sédar* », de Glorieux entre tous :

Les maîtres de la voie

*J'ai vu dans le sommeil léger de quelle aube gazouillée ?...
C'était un jour pavoisé de lumière claquante, comme de drapeaux et
d'oriflammes aux hautes couleurs
Nous étions là tous réunis...
Pour le dernier assaut contre les Conseils d'administration qui
gouvernent les gouverneurs des colonies. (LS/OP 60)*

Il « sait » que l'ancien royaume de Djilor, dont il est l'héritier en tant que “grand-père de (son) grand-père”, ressuscitera sous la forme d'un Etat moderne qu'il dirigera, tout comme le génie de Demba Diagne avait dit à l'ancêtre maure réincarné en pays sérère : « Là-bas tu avais des chameaux. Ici, les biens ne sont pas les mêmes, je te donnerai des vaches. »

*Ma tâche est de reconquérir le lointain des terres qui bornaient
l'Empire du Sang... (LS/OP 45)*

En attendant, dit-il,

*... je forge ma bouche retentissante pour l'écho et la trompette de la
libération (LS/OP 59)*

Nous voulons bien le prendre au mot, et donner une interprétation saltique de ces vers, comme étant une prophétie de la Cité de demain : les vieillards devins ont beau le menacer de mort, il sait qu'auparavant il montera un jour sur la colline :

*J'ai revu l'antique demeure sur la colline, un village aux longs cils
baissés (LS/OP 19)*

A l'image de cette ancienne forteresse, de cet ancien tata des rois du Gabou, bâti jadis sur une hauteur, il aura lui aussi une demeure surélevée. Mais ce ne sera pas n'importe quelle demeure. Ce sera celle de la Maison d'Elissa du Gabou ressuscité, et la résurrection du royaume guelwar de Djilor :

*Je dis grâces à la Princesse qui annonça la résurrection de Dyilôr ...
(LS/OP 138)*

Guélowâr ! ...

*Ta voix nous dit la République, que nous dresserons la Cité dans le
jour bleu*

Les Lances Mâles

*... Et nous nous répondrons :
« Présents, ô Guélowâr ! » (LS/OP 73)*

Ce ne sera rien moins que le palais du Gouverneur Général des colonies françaises d'Afrique Occidentale, qui deviendra le palais présidentiel de la future République du Sénégal, sa résidence pour vingt ans. Car ce palais est bâti précisément sur une colline, dans le quartier dit du Plateau à Dakar.

Mais les Guelwars en exode vers le pays sérère furent victimes d'un « maraboutage », d'un mauvais sort, à leur départ du Gabou. De même, la forteresse du Gabou fut saccagée après « *seize ans de nuage de poudre* ». Il se pourrait donc que lui aussi soit victime d'une mort violente pendant son séjour sur la « colline ». Risque de coup d'Etat ?

*La mort nous attends peut-être sur la colline ; la vie y pousse sur
la mort dans le soleil chantant
Et la victoire ; sur la colline à l'air pur où les banquiers bedonnant
ont bâti leurs villas, blanches et roses
Loin des faubourgs, loin des misères des quartiers indigènes
(LS/OP 60)*

Mais non, puisqu'il a devant lui, « *un long jour printanier* » :

*Ma mission n'est pas d'une lune.
Le peuple noir m'attend pour les élections des Hauts-Sièges,
l'ouverture des Jeux et des fêtes de la Moisson
Et je dois régler le ballet des circoncis. Ce sont là choses graves
(LS/OP 136)*

C'est que son parcours est déjà inscrit dans le dessein des temps anciens : les chevaux obscurs, invisibles du Destin, tirent son char blanc de Gloire, de « Sédar » :

*Héraut ! proclame mon char blanc et ses chevaux obscurs.
(LS/OP 107)*

Sans aller jusqu'à le considérer comme un prophète ou plus simplement comme un voyant, l'interprétation libre de ces poèmes montre, en tout cas, que l'inspiration du poète immergé dans sa culture ancestrale peut parfois

rencontrer celle des devins du terroir, dans la forme, mais aussi dans le contenu. C'est lui-même qui écrit à froid cette fois : « *Tout jeune à Ngazobil, puis au collège Liberman de Dakar, enfin au Lycée Louis-le-Grand, j'avais l'intuition que j'étais appelé à un grand destin, surtout pas à un destin politique, mais à un destin exceptionnel, qui me permettrait de travailler à la libération et à la promotion de mon peuple* » ⁽¹¹⁸⁾.

Un de ses exégètes qui avait bien perçu les implications de ces poèmes « saltiques » refuse pour sa part d'en tirer des conclusions qui lui paraîtraient trop absurdes : « Senghor semble suggérer que sa poésie religieuse, animiste, correspond à une authentique expérience personnelle, mais (ajoute-t-il) elle ne correspond plus aux sentiments actuels du poète ». ⁽¹¹⁹⁾. Voire. Car reprenant l'image des âmes parallèles du poète et du prophète, Senghor lui-même parle de la convergence « *poésie-vision* » pour exprimer l'idée suggérée par le néologisme « saltique ». En tout état de cause, c'est bien lui qui reconnaît : « *J'ai dit que je restais marqué ma vie durant, par les « visions » que j'avais eues, dans mon enfance sérère, quand je voyais se dérouler sur les tanns la procession des Morts de l'année, tandis que les petits bergers, mes camarades, avaient vu les Esprits, je veux dire les dieux eux-mêmes leur avaient parlé. Une bonne partie de mes poèmes sont l'expression de ces visions.* »

Il reste qu'il faut surtout lui restituer sa véritable dimension qui nous est familière, son autre récade bicéphale : homme de lettres et homme d'Etat, « *coiffé de la mitre double* ». Car malgré son immersion dans la culture sérère, malgré son initiation traditionnelle, et malgré sa promiscuité avec « *les êtres fabuleux par delà les choses* », autant d'expériences qui auraient pu le destiner à une autre existence, il a été et demeure un poète. Toute autre science ou existence qu'il aurait pu avoir a été tamisée, essorée, après avoir été écrasée sous le laminoir de l'Occident. Il a été

...broyé comme le plat guerrier sous les pattes pachydermes des tanks (LS/OP 81)

Dans le conflit qui opposa son oncle maternel et initiateur, Waly, à son père Diogoye acquis au principe de réalité, c'est ce dernier qui l'emporta. Cette perversion en lui de la culture traditionnelle par la culture occidentale a commencé quand « *mon père me battait, souvent, le*

Les Lances Mâles

soir, me reprochant mes vagabondages ; et il finit pour me punir et me « dresser », parm'envoyer à l'Ecole des Blancs »⁽¹²⁰⁾, où l'Europe l'a broyé...

*... mais pourquoi m'arracher mes sens païens qui crient... ?
Me poursuit mon sang noir jusqu'au coeur solitaire de la nuit.
(LS/OP 189)*

Cependant, même au seuil de l'Ecole, il voit ses nouveaux initiateurs blasphémer devant le dieu des Pères Blancs de Ngazobil. Il a vu

*... le curé noir dansant
Et sautant comme le Psalmiste devant l'Arche de Dieu
comme l'Ancêtre à la tête bien jointe
Au rythme de nos mains : « Ndyaga-bâss ! Ndyaga-rîti ! »
(LS/OP 29)*

Il va donc retourner, insatisfait, à la source de la religion traditionnelle. Pour conjurer l'action néfaste et pernicieuse de l'homme blanc sur son identité, pour purifier « *cette chambre (d'étudiant) peuplée de Latins et de Grecs* »,

*Qu'ils m'accordent, les génies protecteurs que mon sang ne s'affa-
disse pas comme un assimilé comme un civilisé.
J'offre un poulet sans tache, debout près de l'Aîné, afin qu'avant
l'eau crémeuse et la bière de mil,
Gicle jusqu'à moi et sur mes lèvres charnelles le sang chaud salé du
taureau dans la force de l'âge. (LS/OP 59)*

Arrivé donc à la croisée des deux chemins initiatiques, il vit, comme tant d'autres, une véritable aventure ambiguë : « *De fait, ma vie intérieure a été très tôt écartelée entre l'appel des Ancêtres et l'appel de l'Europe, entre les exigences de la culture négro-africaine et les exigences de la vie moderne. Ces conflits s'expriment souvent dans mes poèmes. Ils en sont le nœud* »⁽¹²¹⁾. Comme pour invoquer les ancêtres qui auraient pu l'aider à choisir la bonne voie, il « *offre un poulet sans tâche* ». Mais, l'offrande est refusée :

*Le poulet blanc est tombé sur le flanc, le lait d'innocence s'est
troublé sur les tombes (LS/OP 148)*

Les maîtres de la voie

Alea jacta est. Il ne combattra pas avec la lance sérère, mais avec la langue française. Car même si « *sa négritude est... lance au poing* » il réprime fortement la flamme tiédo de cette négritude :

Souffle sur moi, sagesse, quand grondent en moi les cataractes des sangs anciens. (LS/OP 271).

Il a donc troqué sa lance contre la harpe. Il s'en excuse auprès de son ancêtre lointaine, la princesse Sira Badral.

*Pardonne moi, Sira Badral, pardonne étoile du Sud de mon sang
Pardonne à ton petit-neveu, s'il a lancé sa lance pour les seize sons
du sorong. (LS/OP 56).*

Pour ceux-là (on ne saura jamais lesquels), ils sont venus ici « accidentellement ». Cependant, à force de question, de silences, de sous-entendus et de rasades de vin, l'on voudra bien lever un coin de voile, mais seulement après que vous ayez rangé vos notes et autres moyens d'enregistrement : « Ces autres-là, ils ont été pris et amenés ici lors de la période des troubles. »

Parfois, c'est le récit d'une des nombreuses batailles entre factions rivales, dont des passages entiers, censurés, vous sont livrés par bribes ; tous les ancêtres des villageois y ont participé, et il n'est pas convenant de donner le détail des comportements peu glorieux de certains aïeux à cette rude bataille devant tant de monde...

Tels sont les nombreux silences de la tradition, enfouis dans les ténèbres des anciennes nuits de Sine. Les silences de la mémoire et ceux de la société. En opérant une dérive à partir des poèmes de Senghor,

*Qu'il nous berce, le silence rythmé...
C'est l'heure des étoiles et de la Nuit qui songe. (LS/OP 14).*

Qui songe à tous ces drames survenus en ces temps difficiles, et qui sont recouverts du voile pudique de la Nuit ? Cependant, pour qui sait questionner et traduire silences, contes et symboles, c'est justement dans la profondeur de ces vieilles nuits de Sine que l'on entend,

... Batre le poulx profond de l'Afrique dans la brume des villages perdus (LS/OP 14)

Quels secrets inouïs cachent donc « *les fontaines nocturnes de Fimla* » que ne peuvent révéler ouvertement les griots et traditionnistes ? C'est peut être

Oh ! le barrit des lamantins vers Katamague hô ! quand il ébranlait les villages nocturnes (LS/OP 148)

Aujourd'hui dans ces villages paisibles, dans ces maisons tranquilles que chante le poète sur le thème du Royaume d'Enfance heureux, où le père de famille, comme Diogoye Basile Senghor, est « *étendu sur des nattes paisibles* » dans sa cour de Djilôr le soir,

Alea jacta est. Il ne combattra pas avec la lance sérère, mais avec la langue française. Car même si « *sa négritude est... lance au poing* » il réprime fortement la flamme tiédo de cette négritude :

Souffle sur moi, sagesse, quand grondent en moi les cataractes des sangs anciens. (LS/OP 271).

Il a donc troqué sa lance contre la harpe. Ils s'en excuse auprès de son ancêtre lointaine, la princesse Sira Badral.

*Pardonne moi, Sira Badral, pardonne étoile du Sud de mon sang
Pardonne à ton petit-neveu, s'il a lancé sa lance pour les seize sons
du sorong. (LS/OP 56).*

NUIT DE SINE : LIEVRE ET HYENE AFFAMES

« Une nuit tirée du fourreau de son éternité »

Amadou H. Bâ

Le maintien de la religion traditionnelle et la survivance du système saltigui dans les terroirs peuplés en majorité de migrants venus du Tékrourou témoignent de la persistance, dans la mémoire collective, des souvenirs de l'exode et du télescopage des peuples alors en présence.

Pour tenter de comprendre cette époque, il faut remonter le cours des traditions, et revenir, par un tour de spirale, à cette Nuit mythique de la rencontre des colonies de Sôs et de vagues de migrants sérères sur le vieux site de Sâgne. Il importe pour cela de dépasser l'emphase des discours laudateurs des griots, car d'après Cheikh Ndao⁽¹²²⁾, leur « langue est la colonne qui soutient les dynasties ». Il faut retrouver l'intimité des hameaux paysans que recouvrent les silences des traditions, « *dans la brume des villages perdus* ». Que pouvait donc contenir cette vaste Nuit de rencontres, faite à présent de récits suspendus et d'ellipses ? Pourquoi les traditions s'arrêtent-elles dans la pénombre de cette Nuit ? Pour ne pas rompre le barrage des tabous scellés jadis par le pacte ancestral de non-agression entre alliés. Pour traverser toute l'épaisseur de cette nuit, il est proposé de coller au texte ces poèmes en guise de chants d'accompagnement. Senghor écrit, donc dans un tout autre contexte :

*Je te nomme Soir ô Soir ambigu, feuille mobile je te nomme.
Et c'est l'heure des peurs primaires surgies des entrailles d'ancêtres.
Arrière inanes faces de ténèbre à souffle et mufle maléfiques !
Arrière par la palme et l'eau, par le Diseur-des-choses-très-
cachées !...*

*La lutte est longue trop ! dans l'ombre, longue de trois époques
de nuit millésime. (LS/OP 99-100)*

Pour essayer d'en savoir plus, vous êtes chercheurs, vous, vous arrivez incognito, croyez-vous, dans un village. Et pour pouvoir discuter librement

avec quelques vieillards à l'abri des oreilles indiscrètes, vous déployez des ruses de **ngouss** ; vous vous enfermez dans une case avec votre informateur. « Jamais ! ça ne se fait pas, voyons ! Comment ? Il s'enferme maintenant avec son hôte pour ne pas partager les viatiques de la ville ? Quel égoïste ! ». Tout ceci murmuré à part ; puis l'on enfle la voix : « Bien le bonsoir toute la maisonnée ! Hello ooo ! Où est-il passé le maître de céans ? Dans la case ? Quoi ! Il n'est pas bien ? » Au bout d'une heure, la case est déjà pleine de visiteurs venus prendre des nouvelles de Biram votre informateur et de vous-même, « l'étranger ». Impossible de se concentrer pour écouter ou prendre des notes. D'autres fois, il faut se résoudre à ne plus acheter le vin destiné à rafraîchir la mémoire des informateurs pendant les récits. L'odeur ou le tintement des bouteilles, ou peut-être le ton crescendo des voix, attire invariablement tout le village, dès la première bouteille entamée. Il faut reporter à plus tard les séances ponctuées de rasades de vin. Peine perdue. A croire que tout le village est insomniaque : le huis-clos nocturne se transforme invariablement en veillée publique. Certains, croyant en savoir plus que l'informateur, l'interrompent souvent, et il finit parse taire. Et la conversation risquant de tomber, d'autres se proposent d'aller chercher quelque tambourinaire, ou Diasse le Chanteur Aveugle du hameau voisin...

Voici que décline la lune lasse vers son lit de mer étale

*Voici que s'assoupissent les éclats de rire, que les conteurs
eux-mêmes*

Dodelinent de la tête...

*Voici que les pieds des danseurs s'alourdissent, que s'alourdit la
langue des chœurs alternés (LS/OP 14)*

Aussi, sous prétexte d'une visite de l'autre côté, faut-il parfois s'installer, en plein champ, à l'ombre d'un arbre. C'est qu'en vérité, certains sujets sont trop délicats et ne peuvent être traités à fond devant un auditoire important.

— Qui a fondé ce village ?

— C'est le matriclan des Diokas.

— Et comment sont-ils liés aux autres matriclans ?

— Certains sont parents des Diokas par alliance, d'autres sont venus occuper des terres qui leurs ont été cédées à l'origine, moyennant redevance. Et d'autres encore... »

Pour ceux-là (on ne saura jamais lesquels), ils sont venus ici « accidentellement ». Cependant, à force de question, de silences, de sous-entendus et de rasades de vin, l'on voudra bien lever un coin de voile, mais seulement après que vous ayez rangé vos notes et autres moyens d'enregistrement : « Ces autres-là, ils ont été pris et amenés ici lors de la période des troubles. »

Parfois, c'est le récit d'une des nombreuses batailles entre factions rivales, dont des passages entiers, censurés, vous sont livrés par bribes ; tous les ancêtres des villageois y ont participé, et il n'est pas convenant de donner le détail des comportements peu glorieux de certains aïeux à cette rude bataille devant tant de monde...

Tels sont les nombreux silences de la tradition, enfouis dans les ténèbres des anciennes nuits de Sine. Les silences de la mémoire et ceux de la société. En opérant une dérive à partir des poèmes de Senghor,

*Qu'il nous berce, le silence rythmé...
C'est l'heure des étoiles et de la Nuit qui songe. (LS/OP 14).*

Qui songe à tous ces drames survenus en ces temps difficiles, et qui sont recouverts du voile pudique de la Nuit ? Cependant, pour qui sait questionner et traduire silences, contes et symboles, c'est justement dans la profondeur de ces vieilles nuits de Sine que l'on entend,

... Battrer le pouls profond de l'Afrique dans la brume des villages perdus (LS/OP 14)

Quels secrets inouïs cachent donc « *les fontaines nocturnes de Fimla* » que ne peuvent révéler ouvertement les griots et traditionnistes ? C'est peut être

Oh ! le barrir des lamantins vers Katamague hô ! quand il ébranlait les villages nocturnes (LS/OP 148)

Aujourd'hui dans ces villages paisibles, dans ces maisons tranquilles que chante le poète sur le thème du Royaume d'Enfance heureux, où le père de famille, comme Diogoye Basile Senghor, est « *étendu sur des nattes paisibles* » dans sa cour de Djilôr le soir,

Les toits des cases luisent tendrement. Que disent-ils, si confidentiels, aux étoiles ? (LS/OP 14)

Peut-être disent-ils tout bas que c'est jadis, dans le calme d'une nuit identique, que surgissaient tout à coup la clameur hirsute des guerriers tiédos, la reptation oblique des Maures pillards, au milieu du vacarme des tabalas, des éternuements des fusils, de la fulgurance des flèches, des ombres longues des lances et des éclairs de sabres, « la nuit des longs couteaux ». Et la nuit, devenue trop étroite pour contenir le galop des chevaux sourds et les hurlements stridents, volait en éclat. Le bruit de la cavalcade ébranlait les villages nocturnes, déracinait l'Arbre à palabre et les remous des eaux déplaçaient les îles alentour. Des hommes, des femmes et des enfants étaient alors « ravis sur un cheval targui »,

Parmi les cris et les balles du Sang et les sifflements des couteaux de jet (LS/OP 191)

A la fin de l'orage, les ventres ouverts laissaient s'évaporer dans l'air et les ténèbres, la vie acide,

La vie qui fait vagir deux enfants nouveau-nés au bord d'un tombeau cave (LS/OP 87)

Et là-bas, en rade de Joal, Portudal ou Gorée, cinglaient déjà vers l'Amérique et les Antilles, des caravelles aux voiles gonflées de pleurs et de soupirs

Tandis que se lamentent longuement les mères, comme les chacals sur les tanns (LS/OP 181)

Et la femme lamente oh ! l'œil absent de son mari, et la mère cherche le rêve de son enfant dans les gravats (LS/OP 96)

C'est aussi parfois, en ces temps-là, comme maintenant encore, que des arbres séculaires élevaient leurs moignons de branches sèches effeuillées vers le ciel, pour implorer la pluie, dans cette partie du Sahel,

*A travers Cayor et Baol de sécheresse où se tordent les bras les baobabs d'angoisse
Tout le long du jour... (LS/OP 13)*

Et, dit Birago Diop ⁽¹²³⁾ « la faim était là, avec ses dents plus grosses et plus aiguës que celles de l'arrière-grand-mère de toutes les hyènes, et plus sourde que tous les tam-tams de guerre de Bour-le-Roi ».

Aussi, avec le télescopage des peuples de l'exode et les périodes de troubles, il a fallu apprendre aux jeunes générations réunies dans le Bois Sacré, les commandements ⁽¹²⁴⁾ de paix contenus dans le décalogue du **ndout**, du cercle initiatique. Ces lois enseignent encore aujourd'hui aux jeunes initiés prêts à quitter le **ndout**, le « nid », le giron du groupe pour entrer dans la vie adulte :

Lorsque tu t'en retourneras au loin
prends garde aux gens de l'âge de ton père
prends garde aux gens de l'âge de ta mère
Prends garde au bien d'autrui
Car il y a (désormais) un roi dans le pays
Prends garde au bœuf d'autrui
Car il y a un roi dans le pays
Prends garde à la femme mariée,
Car son mari a un couteau,
Et le couteau tue l'homme...
Laisse tout ce qui est mal.

Le salut matinal des initiés égrène aussi, entre autres, ce souhait pour que la marmite fonctionne toujours dans la paix.

La paix soit avec l'Initiateur
La paix soit avec le Roi
La paix soit avec la Marmite

Il y a certes désormais un roi dans le pays, mais ce sont précisément ses hordes de mercenaires tiédos, rabatteurs d'esclaves, et d'autres pillards de greniers et de bétail qui transgressaient les lois du **ndout**. Dans cette ambiance d'insécurité aggravée par les sécheresses et les catastrophes naturelles, les paysans étaient en perpétuelle errance. Ils tentaient d'organiser leur propre défense avec des saltiguis à leur tête ⁽¹²⁵⁾. Ils formaient

aussi des bandes, qui à leur tour se livraient au brigandage sur les routes et semaient la terreur autour des agglomérations.

C'est justement lors de ces razzia, que l'un des ancêtres de Gassoul Diagne, le premier saltigui de la lignée du nom de Demba Diagne, rentra un soir de bataille portant sur son cou une tête de peul enlevée à l'un de ses assaillants. De même, la propre lance de Gassoul est, dit-il, celle que l'ancêtre rapporta, tâchée du sang d'un peul nommé Ardo, à l'issue d'un affrontement nocturne. C'est par conséquent dans ce contexte de famines, de guerres, de razzia et de chasses à l'esclavage qu'il faut situer la prépondérance de la fonction saltigui, jadis éclaireur du chemin de l'exode, et aujourd'hui chargé de défendre le village et ses récoltes contre les voleurs de bons sorts, de repousser les mauvais sorts, de faire tomber la pluie, et de garantir la prospérité du groupe. Car le système saltigui fait partie du tableau d'expressions symboliques des conflits et de l'agressivité des différents royaumes, tribus et clans en présence à l'origine. Face à ce noeud de tensions qui parasitaient les rapports sociaux, la société a créé au fil des âges des mécanismes internes de défense, de régulation et de « massage social », qui ont permis de bloquer, de refouler ou de fantasmer cette agressivité au nom de la convivialité et du voisinage, en lui ménageant des points de cristallisation, ou des exutoires. Les conflits, les crises sociales et la violence ouverte sont, depuis longtemps, sociologiquement désamorçés. Mais ils transparaissent dans la symbolique du langage et des comportements, dans le réseau de parentés à plaisanterie, et les rituels relatifs à la nourriture. Ce sont des formes bénignes et conjurées des conflits de jadis. Sont également conjurées les crises économiques et sociales de cette époque, que l'on évacue de l'espace social et humain dans la brousse sauvage, avec les contes de l'hyène affamée. Autant d'outils sociaux qui ont servi de lubrifiants et qui ont permis l'intégration harmonieuse des différentes composantes du peuplement.

Certes, tous les souvenirs de ces périodes troubles n'ont pu être réduits. Ils sont donc refoulés dans l'inconscient. Cependant, ils n'affectent plus la société outre mesure. Tout au plus, de loin en loin, les voit-on ressurgir ici et là, sous des formes éruptives chez quelques possédés qui entrent en transe. Le tremblement de la possession suggère qu'ils « fuient sur place », l'esprit de ceux qui, jadis, persécutaient le clan. Certains de ces

possédés en transe se mettent soudain à parler une autre langue pourtant jamais apprise ⁽¹²⁶⁾. Un autre témoignage de ces périodes de troubles est la croyance aux esprits malfaisants qui attaquent leurs victimes en rêve, c'est-à-dire au moment où toutes les règles, toutes les normes sociales s'abolissent, au moment où toutes les pulsions interdites de se manifester à l'état de veille sont libres de toute norme sociale et divaguent. Ndiogou Sarr, le doyen des saltigués, en avertit une de ses ouailles : « La Nuit est pleine de puissance et il y a longtemps qu'elle te cherche ». Senghor écrit :

*... m'ont assailli les angoisses, les peurs ancestrales plus
traîtresses que panthères
... L'esprit ne peut les écarter au-delà des horizons diurnes
Est-ce donc la nuit pour toujours oh !... (LS/OP/172 -3)*

Donc, les témoignages de ces temps difficiles sont renvoyés dans le mythe, et dans la fiction des contes. Les guerres et les razzias s'accompagnaient aussi de sécheresses, d'inondations, d'invasions de criquets et de famines qui engendraient de graves crises économiques. C'est en particulier à cette époque que les matriclans primordiaux qui constituaient l'armature du tissu social se sont appariés, se sont subdivisés en une pluralité de matriclans nouveaux. Aujourd'hui encore, les matriclans issus d'une même souche sont liés par la parenté à plaisanterie.

En particulier le souvenir de ces crises économiques est conservé dans les archives orales des contes, avec le cycle de Lièvre et de l'Hyène affamés dont l'aire de diffusion coïncide avec la frange sahélienne qui va de l'Atlantique à la Mer Rouge.

Dans l'un de ces contes traduits par Birago Diop ⁽¹²⁷⁾, Bouki-l'Hyène tente en vain de se débarrasser de sa trop nombreuse progéniture : « Bouki avait abandonné l'on ne savait depuis combien de lunes toute sa famille qu'il trouvait trop difficile à nourrir, Poulo-le-Berger surveillant trop bien son troupeau, la lance en main, Malal-le-Laobé, creuseur de mortier et fabricant dealebasses, menant toujours ses ânes, son gros gourdin sur l'épaule ».

En quels termes Bouki se débarrassa-t-il momentanément de sa progéniture qui avait fini par retrouver ses traces ?

— Allez-vous en ! nasillait Bouki. Allez-vous en !

— Et où veux-tu que nous allions ?... Nous n'avons plus personne !

— Si ! Vous avez vos pattes, c'est-à-dire votre chance ! Allez-vous en !

Bouki que Leuk-le-Lièvre était venu trouver, lui déclara : « Que ces orphelins se débrouillent tout seuls, comme je l'ai fait à leur âge, avec leurs dents longues et leurs gros ventres ». Parce que précise le conte, « les temps devinrent durs. La sécheresse était venue. Les pâturages avaient brûlé. Les eaux des mares, des marigots, ruisseaux, rivières et puits s'étaient tariées. Poulo-le-Berger avait conduit son bétail vers des terres plus hospitalières, et le gibier de la brousse s'en était allé, lui aussi, personne ne savait où, Bouki moins que quiconque. La peau de son ventre commençait à se plaquer contre ses reins fléchis... (Et) la faim était là avec ses dents plus grosses et plus aiguës que celle de l'arrière-grand-mère de toutes les hyènes que le monde eut produites; et plus sourde que tous les tam-tams de guerre de Bour-le-Roi ». Il est intéressant de noter que la division de certains clans matrilineaires issus de la même mère s'est faite tel que ce conte le décrit.

Plusieurs autres contes et légendes de la région renvoient par ailleurs à un point d'eau gardé par un génie à qui l'on offre une jeune fille en sacrifice. Parfois c'est l'Hyène et le Lièvre qui vont vendre leurs mères trop vieilles, pour se procurer du mil... D'une manière générale, ces contes mettent toujours en scène l'Hyène qui use de procédés malhonnêtes et détournés pour piller un troupeau d'ânes, de chèvres ou de vaches, jusqu'au moment où l'intervention savante de Lièvre met un terme à ses méfaits. Comme si le couple infernal Hyène-Lièvre reproduisait la dualité sorcier-saltigui.

Ces contes illustrent en tous cas les difficultés économiques éprouvées par les populations situées dans cette zone de diffusion des contes de Lièvre et de l'Hyène affamés. Or, l'Hyène est un animal craint en Afrique, où l'on croit qu'elle est porteuse de mauvais sorts⁽¹²⁸⁾. Elle apparaît à cet égard comme l'équivalent du sorcier-vampire, de celui qui « puise » dans le vivier du groupe en volant le bétail : les Peuls la surnomme « la saccageuse », « l'amie de l'obscurité », « la bête à la route sinieuse », ou « la pauvre ». Pour les Mandings c'est « l'être de nuit », « celle qui surprend, qui arrive à l'improviste ». A cet égard, un autre conte met en

scène Lièvre et Hyène qui s'en vont nuitamment « épuiser » un taureau dans un troupeau en s'introduisant dans la panse de l'animal. »

Cette année-là, une sécheresse implacable s'était abattue sur Ndoumbélane. Pas une goutte d'eau n'était tombée du ciel depuis des lunes, et une famine atroce sévissait, tuant hommes et bêtes. Les hyènes rôdaient parfois en plein jour, jusqu'aux abords des villages et Poulo le berger armé d'un gourdin à vous assommer un âne avait doublé sa garde vigilante auprès de son troupeau, en attendant de descendre là-bas, plus au sud, vers des terres plus fertiles. C'est alors que Ndol-le-Lièvre lui-même s'était mis à rôder autour des bêtes de Poulo, se demandant comment faire pour se régaler de la chair du plus gras des taureaux, sans risque. Le soir venu, il alla se poster non loin de l'enclos. Quand enfin au milieu de la nuit, le sommeil eut raison du berger, il s'approcha du taureau et s'introduisit dans la panse de l'animal en passant par l'arrière-train. Une fois dedans, il se restaura et emporta de la viande pour ses petits restés à la maison.

Il procéda ainsi toutes les nuits, jusqu'au jour où Mône-l'Hyène qui passait par là, l'échine plus basse que jamais et la gueule pendante, entra chez Ndol-Senn, et le trouva en train de faire un somme. Il cria d'une voix nasillarde :

— Eh ! Ndol-Senn ! Où es-tu ? Ça fait une bonne longueur d'os qu'on ne s'est pas vu ! Entre cousins, ça ne se fait pas ! Il est vrai que par les temps qui courent il devient même pénible de poser un pied devant l'autre pour déplacer ses propres os... Mais dis-moi, Ndol, étais-tu en voyage du côté du sud ? Car en vérité, tu as plus que bonne mine, et ce n'est sûrement pas ici à Ndoumbélane en feu que tu as pu entretenir ainsi ta santé ?

— Non, tu as raison, je n'étais pas ici, je suis constamment au pays des Songes Gras !

— Et c'est où ça le pays des Songes Gras ? Où est le chemin ?

— Sur ton propre lit. C'est simple, chaque soir, en te couchant, tu évoques un pays vert, peuplé de vaches grasses, de brebis dodues et de boucs bien encornés... Et alors, toute la nuit, pendant le sommeil, tu as droit à une bonne ration de rêves succulents qui te régalent et...

— Allez, arrête tes sottises et dis-moi où tu trouves à manger en cette période de disette !

— Mais-oncle Hyène, je t'assure...

— Bon enlève-moi là, tout au fond, sur l'une de mes molaires, une arête de margouillat qui me pique la langue tout le temps... là veux-tu ?

Et Ndol pour une fois se laissa prendre au piège. A peine avait-il introduit le doigt dans la gueule de l'Hyène que celui-ci referma ses mâchoires avec un claquement sinistre

— Tu vas me dire à l'instant où tu trouves à manger. Autrement tu y laisseras ton doigt !

Lièvre fut bien obligé de lâcher son secret. Le soir venu, tous deux se dirigèrent vers l'enclos de Poulo. A peine le berger s'était-il assoupi que les deux compères se fourrèrent dans la panse du taureau. Auparavant, Ndol avait bien donné à Mône les consignes de prudence qui s'imposaient : « Une fois là dedans, sois prudent. Pas de bruit, et prend juste ce qu'il te faut ; mais surtout évite de toucher aux parties vitales de l'animal comme le coeur, le foie, les poumons, etc. » Mône qui écoutait tout cela d'une oreille avait donné toutes les assurances. Mais une fois dans le ventre du taureau, il s'était précipité, faisant de grandes entailles ici et là, bavant et baffrant comme une vulgaire hyène. Puis une fois rassasié, il se mit enfin à regarder tout autour, et aperçut une boule toute rouge pareille à un fruit de baobab secoué par le vent. Il s'en approche intrigué :

— Qu'est-ce que c'est que cette boule rouge qui s'agite ainsi, dis, Ndol-Senn ?

— N'y touche pas, c'est le coeur ! N'approche surtout pas.

Mais avant que Ndol ne put intervenir, Mône s'était accroché au coeur de l'animal et l'avait arraché. Le taureau poussa un beuglement lugubre et s'effondra sur lui-même. Poulo se réveilla en sursaut et tenta en vain de le réanimer. Au petit matin, il entreprit de la dépecer. Alors, Ndol et Mône, risquant d'être découverts, se cachèrent sur les conseils du premier, l'un dans la vésicule biliaire, et l'autre dans l'estomac. Lorsque Poulo eut sectionné la vésicule biliaire, il la jeta au loin et le rusé Ndol en sortit. Et craignant que ce balourd de Mône ne le dénonce, il avertit Poulo que le malfaiteur se trouvait dans l'estomac...

Ces récits ayant pour protagonistes principaux le Lièvre et surtout l'Hyène, et dont l'élément central, l'enjeu principal est la nourriture, incitent à mettre en relation ces aventures, avec l'étymologie du **naq**, terme par lequel l'on désigne, en sérère, le sorcier capteur d'âme. Gassoul ⁽¹²⁹⁾ dit bien « qu'a l'origine, un sorcier, un **naq**, c'est quelqu'un qui prend et emporte une part dans un récipient ». Ce qui signifie que les razzieurs de troupeaux, de récoltes et d'esclaves étaient, littéralement des **naq** qui « puisaient » dans le vivier de la communauté. Et pour bien montrer d'une part que ces événements sont refoulés dans le tréfonds de la mémoire collective, et d'autre part qu'ils ont pour origine de graves crises économiques et sociales, Gassoul en rélègue l'origine le plus loin possible, dans la Genèse et l'attribue au Dieu tout-puissant, avant que l'ordre ne fut institué : « Vois-tu, la sorcellerie dont tu parles ne vient ni de la lignée maternelle, ni de la famille paternelle. Adama et Awa, c'est le couple primordial qui a engendré tous les Sérères ! Ils ont engendré l'humanité toute entière ; toutes les nations de l'Univers ont été engendrées par Adama et Awa ; si ce couple primordial là avait été à l'origine de ce mal, tout le monde en aurait été capable. Son origine, je m'en vais te la révéler. Et puisses-tu convoquer ici tous les érudits, ils ne pourront rien dire de plus que ce que je vais te dire. La sorcellerie, demande m'en donc l'origine, et je vais te la révéler ».

— Très bien alors, je te pose la question.

— Voilà ! N'est-ce pas ce que tu veux savoir ?

— Effectivement.

— Cela ne vient ni de la mère, ni du père. Car Adama et Awa sont ceux qui ont engendré l'humanité. Alors, en voici l'origine : Adama et Awa furent les premiers êtres créés. Par générations successives, l'humanité est devenue tout un monde. Alors, Rôg s'est dit que s'il ne faisait rien... Il se trouve qu'il y avait alors le Paradis d'une part, et l'Enfer de l'autre. Rôg donc ne sut comment s'y prendre pour déterminer ceux qui iraient au Paradis, et ceux qui iraient en Enfer. Si tout le monde allait au Paradis, il n'y aurait personne en Enfer ; et il ne pouvait fourrer tout ce monde-là en Enfer, car le Paradis serait vide. Il a donc réfléchi au moyen de peupler le Paradis et l'Enfer à la fois. Bon ! Alors, il a pris une gourde remplie de sang, et l'a bouchée huit jours durant. Puis ce sang-là (lui Rôg voulait donc diriger les uns en enfer, les autres au paradis), il a pris cette gourde-là, a

convoqué toute l'humanité issue de Adama et Awa. Hommes et femmes, grands et petits tous ont répondu à l'appel, les uns des nourrissons, d'autres déjà sevrés, et d'autres des adolescents. Il y avait là des adultes, des vieillards... tous étaient présents ! Il a alors pris et débouché la gourde. Tous ceux à qui il tendait la gourde, se détournaient avec dégoût à cause de l'odeur insupportable qui s'en dégageait. Et tous s'écriaient : « Pouah ! Moi je n'en veux pas, je n'en veux point ». Il tendait à nouveau la gourde, et chacun de dire « Non, ça je n'en veux pas du tout ». Rôg a donc pris la gourde par le col et a aspergé la foule avec le contenu. L'ayant agité, le sang a giclé, et la gourde s'est renversée au milieu de la foule. Tous ceux qui ont été touchés par une goutte ont été marqués d'une stigmate rouge. Des frères en ont reçu, des fils, des pères, des oncles aussi. Et ce sang là a marqué les uns et les autres de stigmates rouges distinctives, pareilles aux gouttes de cette liqueur-ci (du vin). Ceux qui étaient indemnes s'écriaient « Horreur ! Un tel en a pris ! Je ne le connais plus ! Un tel aussi est marqué, je ne le reconnais plus comme parent ! Pouah, quelle odeur ». Une odeur pestilentielle avait envahi l'atmosphère. Ceux qui n'étaient pas atteints se retirèrent là-bas plus loin ! Ceux qui étaient marqués sont restés ensemble, pris en horreur par les autres. Ils se sont donc séparés les uns des autres, et ont créé deux villages distincts, en déplaçant les cases. Chaque fois que les gens purs voyaient les autres, ils leurs criaient dessus et s'enfuyaient disant : « Gare, les voilà ! » et allaient se mettre ensemble plus loin : « Non ouste, ne m'approche pas, allez, va-t-en ! » et chacun de pleurer avec affliction le parent perdu : « Oh, mon fils ! il est marqué ! Oh mon pauvre fils ». Ceux dont le nourrisson attaché au dos était touché le détachaient et le remettaient là-bas à un parent marqué. Au comble de l'affliction et de la douleur généralisées, Rôg eut pitié devant toutes ces peines, et il s'en revint vers les impurs. Il leur appliqua un onguent qui fit rentrer les marques sous la peau, sans les effacer pour autant. Et c'est tous ceux qui ont été marqués qui sont devenus des gens malfaisants. En voilà l'origine. Tous les impurs qui s'étaient mis ensemble purent désormais se reconnaître entre eux. Là-dessus, chacun a repris sa progéniture et a rejoint sa famille : ils sont ainsi entrés dans chaque famille parmi nous.

Quand Rôg eut renversé la gourde, certains ont été atteints plus que d'autres. C'est donc l'oeuvre de Dieu. C'est aussi à ce moment-là que certains sont tombés terrassés par l'angoisse : quand Rôg eut aspergé la foule, certains qui furent atteints ont été pris d'angoisse, et ont eu des crises et des transes de possédé, à divers degrés. D'autres reçurent le don de

voyance et des pouvoirs, ce sont les maîtres de **pangol**. Rôg créa ensuite des **pangols**, des génies, des anges et des **ngouss**, et les introduisit au milieu de la communauté pour détecter les impurs parmi les innocents. »

Ce mythe met en évidence le fait que le **naq**, qui est aujourd'hui la représentation symbolique du sorcier, du prédateur, apparaît comme l'expression d'un désordre survenu dans la société «en ce temps là». Du reste, le matériel des songes démoniaques dans les pays de la région est constitué par des carnivores, des oiseaux de proie, des chameaux qui bavent, des tonneaux ou des greniers roulants donc vides, des armes blanches, mais aussi des armes à feu, des appareils volants et des hommes blancs... Autant de représentations matérielles des diverses périodes de troubles, depuis le Foufa jusqu'à la colonisation.

Le **naq** est un prédateur, un vampire qui attaque sa victime en rêve. Les propos de Gassoul qui suivent démontrent que le saltigui est lui même le double inversé du **naq**.

— A l'approche de l'hivernage, vous saltiguis... n'est-ce pas qu'il y a beaucoup de saltiguis et de **khoys**. N'arrive-t-il pas que de jour ou de nuit, vous entriez en lutte, soit pour vous arracher les bons sorts, soit pour repousser ailleurs des sorts néfastes ?

— Et comment ! Ne m'en parle pas ! Tu vois, ces saltiguis du Sine, chaque fois que l'un d'eux est porté à cette fonction, eh bien, les hommes, les vrais, le mettent en observation. Pas forcément d'ailleurs, ceux qui font des déclarations dans les **khoy** seulement ; les vrais hommes l'observent pour savoir s'il est à la hauteur ou non. Tu m'entends ? Car vois-tu, nous nous épions les uns les autres. Alors, celui qui porte la charge sans être à la hauteur, eh bien, les bons sorts de sa communauté sont arrachés et emportés. Nous nous arrachons les sorts ! Parfaitement ! Ces conflits sont inscrits dans la tradition sérère. Il n'est pas dit d'ailleurs que seuls les saltiguis arrachent des sorts. Il suffit simplement d'être un homme, un bon fils de Sérère, doté de **pangol** ; alors, tu peux... certains, avec l'aide de Rôg, peuvent aller chercher des **khoss**. Si l'on endosse la responsabilité, si l'on a en charge un village, il faut être en mesure de tenir entre ses mains le sort du village, et d'en écarter aussi bien ceux qui font des déclarations dans les **khoys** que ceux qui n'en font pas. Quant à moi, depuis que j'ai été porté à cette fonction ici, moi Gassoul Diagne de Domb, il n'est jamais venu à

l'idée de qui que ce soit de venir de là-haut, tenter de m'arracher notre bonne fortune. Jamais ! Nul n'y penserait ! Tous ceux qui ont essayé se sont retrouvés au cimetière. Tous. Et ceux-là, c'était des saltiguis venus de là-haut, du Sine. Car ceux qui habitent avec moi dans le Faol ou ceux qui sont du côté de l'est, jusqu'à Ndoulo et Sâmé, l'idée ne leur en viendrait même pas. Parmi ceux du couchant, il arrive que certains excités entendent parler de moi et viennent m'observer pour me prendre mes sorts. Mal leur en a pris. Tous au cimetière ! Qu'on se le dise ! Et c'est en fait pour respecter les convenances que je ne te révèle aucun nom. Mais tous ceux qui sont venus ici du Sine reposent au cimetière : nous sommes allés aux funérailles et sommes revenus nous asseoir ici et causer tranquillement avec la famille.

— Donne-moi quand même des exemples où quelqu'un est venu ici arracher un sort, ce que tu en as fait, sans cependant citer de nom. Comment cela s'est-il passé, comment est-il venu ?

— Bien N.S. est venu ici avec ce dessein, tu m'entends, je l'ai battu comme il n'est pas permis... Je l'ai suivi et j'ai arraché leur propre sort qu'ils avaient gardé. C'était l'an passé. Ils n'ont rien récolté. Bon. Celle connue sous le nom de D.D. de M. ; le jour où elle est venue prendre un sort ici à Ndiarème, en plein Faol, eh bien, elle n'est jamais revenue. Au tombeau . W.J. qui l'a remplacée là-bas, a pareillement tenté. Mort. S.B. est venue me trouver ici ; elle avait pris l'aspect d'une femme mûre, de celle que vous qualifiez de **diriyanké**. Elle est donc venue sous prétexte de me rendre visite. A peine suis-je entré dans la case qu'elle volait ma gerbe et s'en allait. Je l'ai prise et tirée par le pied gauche en lui disant : « Dis-donc, toi, tu prétends venir me rendre visite, et à peine suis-je entré pour te recevoir, à peine prends-tu place alors que je t'observais, connaissant bien tes intentions, à peine te recevais-je, que tu t'empares déjà de ma gerbe de semence pour l'emporter. Tu es donc plutôt venue chercher quelque chose d'autre ! Toi, mais tu n'es donc pas venue me rendre visite ! Tu es en quête de quelque chose ! »

« Je l'ai prise et tirée par le pied gauche, elle a roulé sur le sol de la case ; je l'ai giflée, elle est tombée de nouveau, est allée se cogner contre le mur et a laissé échapper la gerbe. Au moment où elle allait sortir pour atteindre l'écurie, je l'ai rattrapée... Je l'ai tellement malmenée que, le lendemain, de chez elle le glas des tambours a résonné ; elle a quitté ce monde.

« Même S.N. est venu m'épier ici, S.N. de N. Arrivé à la hauteur de mon grenier, il a envoyé demander si j'étais là. On lui a répondu que je me trouvais à Ndiarème, alors que j'étais bien loin d'ici, à Sambé, et non à côté, à Diourbel. De Sambé, j'ai « vu » S.N. entrer dans mon grenier, et y puiser à plein bras pour charger sa charrette à ras-bords. Il s'apprêtait à s'en aller, quand je suis intervenu. J'ai retenu le cheval, arraché les harnais et la charrette s'est reposée, les deux bras en l'air. Je lui ai alors donné un coup de tête, il est tombé. Puis je l'ai pourchassé jusqu'à N. Là, j'ai trouvé la bonne fortune du village. Ils l'avaient « reliée » à un homme dont l'épouse avait le pied gauche atteint de polyomélite. Je m'en suis emparé et suis revenu ici. Cette année-là, ils n'ont rien récolté, alors que nous avons eu du mil en abondance.

« J'aurais pu te citer bien d'autres cas à longueur de bande. Mais depuis que je suis saltigui de Domb, ce village ne manque de rien, quel que soit le sort des autres localités.

— Bien. Comme tu sais, il y a les bons sorts, il y a aussi les mauvais sorts qui se trouvent dans un village et qu'on expulse et dirige vers d'autres localités. Alors, je voudrais que tu m'en parles.

— D'accord. Une année, il y a eu des troubles à N. village placé sous la garde de M.N., et il s'en est suivi des massacres. Alors, ils ont dirigé ce malheur par ici. Je le leur ai renvoyé et qu'est-il arrivé ? Deux jeunes femmes de chez lui avec leurs bébés sur le dos ont été écrasées par une voiture. Manifestement, il voulait que ce malheur frappât mes ouailles. Alors, je le leur ai renvoyé ».

Cette fonction des saltiguis et autres savants consistant à arracher les bons sorts d'une localité, et à repousser des mauvais sorts sur d'autres, fait partie donc du tableau d'expressions symboliques de l'agressivité des différents groupes, clans, et familles en présence à l'origine.

C'est ainsi par exemple que des rituels de transfert d'impureté ou de mauvais sorts ont lieu à la limite des anciens royaumes du Sine et du Baol d'une part, lors de la chasse rituelle de Ndiob précédant le **khoy**, et aux frontières du Sine et du Saloum d'autre part, à Mbouma ⁽¹³⁰⁾.

A Ndiob, les jeunes gens jettent une branche sèche vers le Baol et une autre branche verte celle là, vers le Sine, « pour que les bons sorts arrivent du côté du Sine ».

A Mbouma, ce sont des morceaux de bois sur lesquels le saltigui a prononcé des incantations qui sont projetés vers l'extérieur « afin d'envoyer les maladies éventuelles vers le Saloum ». Puis les jeunes gens courent en direction du Sine ; il s'agit de ne pas tomber ! Ce serait le signe d'une mort certaine pour le défaillant.

A Sangay, se déroule également un rituel cathartique de liquidation de tensions entre les habitants du même village cette fois. Les jeunes gens se divisent en deux camps et se lancent des injures à tour de rôle. Puis l'on procède à un simulacre de combat dont les projectiles sont des boules de couscous de mil.

Par conséquent, certains contes et rituels relatifs à la nourriture rappellent les troubles et crises économiques de jadis car « la nourriture est reine ». On lui doit respect, considération et beaucoup de soins ; les ustensiles et autres récipients où elle se prépare et se conserve font l'objet de nombreux interdits, car ils sont imprégnés de sacré, du *nyama* de la déesse Nourriture. La prière matinale des circoncis dit bien entre autres : « La paix soit avec la Marmite ». Le partage de nourriture a une fonction sociale hautement valorisée ; c'est un des moyens de resserrer les liens entre ceux qui partagent, un moyen de communion et de communication sociales. La propension à donner, à partager sa nourriture est un indicatif de sociabilité, et constitue un moyen de nettoyage de l'agressivité latente. Ainsi, l'on attend d'une femme que sa maison soit toujours ouverte, et qu'elle soit toujours prête à donner de la nourriture à tout venant, quitte à mettre à jeûn sa propre famille.

Selon Madina Ly (1979 : 225-6) la tradition rapporte que Kéléya, la femme de Fakoli, lui-même neveu et général en chef des troupes de Soumaoro Kanté empereur du Sosso, « savait faire la cuisine mieux que les trois cents femmes de Soumaoro réunies ; à elle seule, elle arrivait à régaler toute l'armée, alors que les trois cents femmes de Soumaoro n'arrivaient jamais à faire manger les troupes à leur faim. Jaloux, Soumaoro enleva Kéléya ». Ce fut là un *casus belli*, car Fakoli rejoignit Soundiata Keita pour combattre Soumaoro. C'est compte tenu de cette valeur sociale du partage, que l'égoïsme, l'individualisme et la gourmandise sont fustigés par les contes et le rituel *tialit*. A cet égard, les contes recueillis par Birago Diop et d'autres récits de la zone soudano-sahélienne offrent un éventail très large, mettant en scène aussi bien des animaux que des humains.

« Bouki orphelin » ⁽¹³¹⁾ avait perdu son grand-père Ndjour, et il fallait bien sacrifier le dernier taureau du troupeau familial. Bouki-l'Hyène n'avait voulu ni boucher, ni apprenti-boucher, ni Maure, ni Pourogne-esclave-de-Maure pour l'aider. Il avait tout fait, tout seul. Il ne restait plus qu'à faire les parts. Quand les pleureuses, les parents et voisins arrivèrent, ils trouvèrent Bouki à côté de trois tas de viande, pas plus. A ceux qui lui demandaient comment il comptait faire le partage, il expliqua : « Celui-ci est pour moi. Celui-là, à Ndjour (lui-même), le dernier était pour le premier qui y toucherait, et j'ai ma patte dessus ». Jamais assemblée ne s'est désagrégée aussi vite, et Bouki se retrouva tout seul à l'aise avec son troupeau.

Dans un autre récit de Birago Diop ⁽¹³²⁾, Bouki dit à Leuk-le-Lièvre qu'il avait trouvé sur le sentier : « Accompagne-moi, et cours derrière celui-ci (le taureau) pour chasser tout ce qui pourrait se présenter, et que sa longue queue ne peut atteindre : mouches, abeilles, guêpes, oiseaux. Je ne veux que personne y touche. Et toi, regarde-le le moins souvent possible. Tu pourrais, par tes gros yeux si avides et si gourmands, si goulus, lui faire fondre la graisse de ses beaux fessiers ».

Dans la version sérère, Mône-Hyène emmena le taureau le plus loin possible. Et pour s'assurer que nul ne l'avait suivi, il avait, par trois fois, émis un pet puant et retentissant. Et ne voyant pas bourdonner une seule mouche au troisième pet, il s'était installé là pour tuer et manger tout seul son taureau.

Mais le conte de Birago Diop ⁽¹³³⁾ qui fustige à suffisance l'égoïsme en matière de partage de nourriture, est celui de « L'Os de Mor Lame » devenu un classique du genre. Le conte s'ouvre sur cet adage bien significatif : « S'il avait le ventre derrière lui, ce ventre le mettrait dans un trou ». C'est ce qui arriva effectivement à Mor Lame. Cette année là, les pluies avaient été abondantes, la terre généreuse, les criquets absents, bref, la récolte avait été magnifique, inespérée. Aussi, avait-on décidé d'envoyer échanger des produits de la récolte contre un taureau. Le jour même du départ des acheteurs, Mor Lame avait choisi « dans sa tête », le morceau qu'il prendrait lors du partage ; un os de jarret bien fourni en chair. Et il avait depuis ce jour recommandé à sa femme : « Tu le feras cuire doucement, lentement, longuement. »

Après le partage, Mor alla se barricader chez lui, pour ne plus en sortir, de peur de ramener un éventuel visiteur. A l'heure de la prière, il n'alla même pas à la mosquée. Ne l'ayant pas vu venir, Moussa, un des condisciples du rituel de circoncision et d'initiation, donc son frère de sang, se jura d'aller partager l'Os avec lui. Mor le reçut malgré lui. Et voyant que Moussa ne se décidait pas à partir il dit à sa femme tout bas, mais la rage au coeur : « Ce Moussa, ce chien ne veut pas s'en aller. Awa, je vais tomber malade ». Ainsi dit, ainsi fait. On le transporta dans la chambre et au milieu de la nuit, il dit à sa femme : « Où est l'os ? ... laisse le là-bas. Ce chien ne veut pas partir. Femme, je vais mourir. Il sera bien forcé de s'en aller ». Là-dessus, il fit le mort... et finit par se faire enterrer. Il lui fallut s'expliquer là-haut avec l'Ange psychopompe. Moussa quant à lui épousa Awa et après s'être assuré que l'os était toujours là dit à la femme : « Apporte-le, et qu'on en finisse ».

Ce conte conduit à considérer un troisième facteur propre à la nourriture. Car paradoxalement le partage de nourriture, une occasion de resserrer les liens entre les membres de la communauté, peut également contribuer à empoisonner, au propre comme au figuré, l'existence et les rapports sociaux. Il faut savoir se tenir et se retenir devant la nourriture; et en user avec mesure. L'anecdote ⁽¹³⁴⁾ que voici est instructive à cet égard. Les versions divergent sur le moment exact de la naissance de l'Empereur Soundjata Keita et de son frère Dankara Touman. Ces deux fils du roi Naré Maghan sont nés, dit-on, le même jour, respectivement de Sogolon Konté et de Sassouma Béreté. Seul un incident significatif détermina l'ordre de succession au trône. Le roi prenait son repas, quand se présenta un cortège de vieilles femmes :

— O roi, dit la doyenne, nous t'apportons une bonne nouvelle !

— Vous avez fait un long chemin, répondit le roi. Mangez avec nous. Rare est le bonheur, et il n'est jamais trop tard pour l'apprendre aux hommes.

Les femmes, affamées par une longue marche, ne se firent pas prier.

Mais au beau milieu du repas, un autre cortège apparut et s'approcha lentement, à l'insu de tout le monde :

— Roi du Mandé, nous avons une bonne nouvelle pour toi.

— Jour vraiment faste, s'écria le roi. Le Bônheur ? Je disais à l'instant qu'il ne sera jamais trop tard pour l'apporter aux hommes. Mangez avec nous, je vous écouterai après.

— Nous ne le pouvons, répondit la doyenne de cette délégation. O roi, Sogolon ta deuxième épouse vient de mettre au monde un garçon !

— Tara ! s'écrie le roi. Gens du Mandé, avez-vous entendu ? Sogolon Konté a mis au monde mon premier fils.

Les femmes de la première délégation qui étaient en train de se régaler se levèrent. Leur dernière poignée avait pris un goût de fiel :

— Majesté, nous étions aussi venus t'annoncer que Sassouma Bérété ta première épouse vient de donner le jour à un fils...

— Tara, s'exclama le roi. Gens du Mandé, avez-vous entendu ? Sassouma de la famille des Bérété m'a donné un fils qui sera second par sa naissance.

Quand Sassouma Bérété apprit comment les choses s'étaient passées, elle fut prise d'une fureur indescriptible : « Incorrigibles gourmandes ! Vous avez déshérité mon fils. A quoi me sert-il de l'avoir mis au monde ? Votre gourmandise me fait regretter mon mariage ». En effet, la gourmandise des femmes de sa délégation avait fait de son fils pourtant premier-né, le cadet de son frère ! Ainsi donc le sens de la mesure est pratiquement une valeur chevaleresque ! C'est l'héroïsme de l'homme sobre. Car dit un proverbe bambara : « L'homme peut se tromper sur sa part de nourriture, mais jamais sur sa part de parole ». Senghor écrit :

« Plus beaux que des rôniers sont les Morts d'Elissa ;

minces étaient les désirs de leur ventre

Leur bouclier d'honneur ne les quittait jamais... (LS/OP 20)

Qu'arrive-t-il quand quelqu'un se trompe sur sa part de nourriture ? On lui adresse sa part de paroles, qui s'exprime dans le rituel **tialit** connu dans tous les pays de la savane : manger plus que de mesure, passe encore. Mais il faut prendre garde, chez autrui, de tellement se concentrer sur la nourriture au point d'oublier, par mégarde au moment de prendre congé, un objet quelconque ; car s'il y a là un parent à plaisanterie, par exemple

un membre du matriclan allié, du patronyme allié, d'une ethnie apparentée, ou bien un cousin germain, vous êtes l'objet de toutes les moqueries, de tous les bons mots qui vous sont jetés à la figure. Jadis, l'anecdote faisait le tour de la contrée et l'on en était marqué pour longtemps, sinon pour toujours.

Mais en cas de **tialit**, le fautif ne s'en tirait pas à si bon compte avec les seules moqueries et quolibets. Il fallait compenser en quelque sorte le surplus de nourriture consommée : les parents à plaisanterie venaient vous dépouiller de vos biens tout en plaisantant. L'objet oublié n'était rendu que moyennant cette compensation. Un haut dignitaire ayant commis le **tialit** fut obligé de donner un cheval pour récupérer son couvre-chef.

Ces agressions verbales de la part des parents à plaisanterie constituent maintenant des formes atténuées, désamorçées et socialisées des conflits ayant opposé à l'origine les uns et les autres, dans un contexte de crise économique, de rareté et d'économie de subsistance particulièrement difficile. Ce sont des formes socialisées dans la mesure où ces jeux et ces plaisanteries, tout en atténuant les frictions, amusent, divertissent et renforcent la convivialité. L'on dit bien que celui qui n'a pas, qui ne connaît pas de parenté à plaisanterie, ignore la joie d'être ensemble. Ces rituels de massage social sont particulièrement appréciables dans les quartiers populaires des centres urbains où toutes les ethnies alliées vivent en bon voisinage. Dans certaines régions du Sénégal, il n'est pas rare de voir des individus revendiquer l'appartenance à une ethnie autre que la leur, pour pouvoir bénéficier du privilège d'être parent à plaisanterie des autochtones de la région.

C'est du reste ce massage social séculaire en profondeur qui donne son visage attachant, son profil souriant, son élan généreux à la société sénégalaise presque exempte de frictions tribales. Cette société a fini par apprécier hautement la valeur de la palabre, du dialogue et de la convivialité. Grâce à ce réseau d'alliances fondées souvent, à l'origine, sur une parentée réelle ou sur un pacte de sang, bien des guerres ou des conflits entre royaumes voisins ont pu être évités au cours des siècles.

Mamby Sidibé ⁽¹³⁵⁾ révèle que c'est la rupture de l'alliance entre Peuls et Malinkés en vigueur dans l'empire du Mali qui fit périr Soundjata Keita : il avait voulu réduire par les armes les gens du Wassoulou, ses alliés par le sang.

Les Lances Mâles

De même, ce pacte de paix perpétuelle a été rompu de manière significative par deux fois au moins dans l'histoire du pays sérère, avec les conséquences que l'on sait : pour avoir attaqué et tué le Toucouleur Elibana, la descendance du Sérère Mbégane Ndour, fondateur du royaume du Saloum au XV^e siècle, ne devait plus jamais régner. A l'inverse, un autre Toucouleur, Maba Diakhou Bâ, maître du Badibou, qui avait attaqué les Sérères du Sine au XIX^e siècle, périt au cours d'une des batailles. Ce conflit fratricide constitue, du reste, l'une des dernières heures de cette Nuit de Sine, avant que ne pointe l'aube de la réunification du Sénégal contemporain.

TROISIEME PARTIE

RECITS ET TRADITIONS SERERES

LA LEGENDE DE TENINGBA⁽¹³⁶⁾

Sissawo-Bana était debout depuis le premier chant du coq. Il avait enfilé une à une toutes ses amulettes, et murmuré les incantations appropriées pour dompter les bêtes de la brousse. L'une de ses amulettes attachées à son avant-bras gauche, et tirée à cran, le rendait invisible quand un animal féroce, blessé, le chargeait. Lorsqu'il portait ce fétiche et levait les yeux au ciel en plein jour, il pouvait voir la lune et les étoiles. Sur cette cuirasse de fétiches, il enfila la culotte serrée de grand chasseurs, prit son arc et son carquois et, le genou gauche à terre, fit sa prière au soleil. Puis il sortit dans la cour, huma l'air comme un fauve et sentit l'odeur de la grande forêt toute proche. Une belle journée de chasse s'annonçait. Le **simbon** siffla son chien, récita la prière ouvreuse de ceux qui sortent, et marcha d'un pas décidé. La terre était froide. Il contourna le sanctuaire du village, et gagna la brousse.

Là-bas au loin, le village était assoupi. Les humains s'étaient retournés dans leur lit, pour entamer le troisième sommeil de la nuit. Telle une reine avec son cortège d'étoiles, la lune était suspendue à un fil, la tête penchée de côté : elle regardait l'homme et l'animal s'enfoncer dans la forêt. La lune avait d'ailleurs une position et une lueur inaccoutumées, ce matin-là. Mais Sissaw n'y prêta pas attention. Il avait vaguement cru deviner au milieu de la blancheur laiteuse de l'astre trois têtes placées en étoile. Il mit cela sur le compte des lambeaux de rêves nocturnes qui tapissaient encore son cerveau, et n'y pensa plus. Plus loin, au détour d'un bosquet son chien s'était arrêté et, sans raison apparente, agitait frénétiquement la queue, le museau en avant, vers le bosquet. Ce curieux manège intrigua Sissaw d'autant que lui-même n'avait décelé au passage aucune odeur animale. Pourtant, ses sens aiguisés par une longue expérience de chasseur ne le trompaient jamais. Aussi, pensa-t-il moins au manège du chien, qu'à ses propres facultés qui, lui semblait-il, commençaient à s'émousser avec l'âge. Il siffla le chien et s'enfonça dans le bois.

Toute la journée, Sissaw battit la brousse, pénétra les fourrés, scruta les arbres et fouilla les terriers, en vain. Le soleil commençait à décliner,

quand il s'assit par terre, tira un morceau de sa gibecière et prit un repas frugal. C'est lorsqu'il leva la tête pour se désaltérer qu'il vit deux serpents qui se poursuivaient dans les branches d'un arbre. L'un avait piqué l'autre qui descendit précipitamment, alla droit à un arbuste, fouetta de sa queue une jeune bouture à en faire suinter la sève, s'en frota le corps et disparut dans l'herbe. Sissaw rompit son immobilité de chasseur. Au moins il n'avait pas perdu sa journée. A défaut de gibier, le dieu jumeau de la chasse, Kondorlon-Ni-Sané, venait de lui faire une faveur sous la forme la plus rare : la vaste science des chasseurs leur vient, dit-on, de l'observation attentive de la vie des animaux. Grâce au serpent victime qui venait de se soigner, il avait découvert une sève anti-venimeuse. Il nota le nom de l'arbuste, en arracha une pleine main de feuilles et prit le chemin du retour.

Arrivé non loin du bosquet où le chien s'était arrêté le matin, il crut entendre un froissement de branches ; une pierre dévala la pente ; Sissaw, sur le qui-vive, banda son arc. Il s'arrêta à temps lorsqu'il vit un éclair de talon rose disparaître dans les taillis. Le chasseur s'approcha à pas de loup, remarqua des branches cassées, les écarta et vit l'entrée d'une grotte. Il s'approcha davantage et ses yeux perçants aperçurent une forme humaine, on dirait une femme qui s'aplatissait sur les parois de la grotte. Le **simbon** fit comme s'il n'avait rien vu dans l'obscurité ; il referma les branches et pressa le pas. Mais au lieu de rentrer chez lui, il dirigea ses pas vers Kansala et entra bientôt dans la cour du roi Manforong ⁽¹³⁷⁾. Le souverain était assis sous la case à palabre et devisait avec quelques courtisans. Sissaw s'approcha et salua avec déférence : "O Fama, Grand Fama, salut à toi. Salut, trois fois salut."

L'un des courtisans chuchota quelque chose à l'oreille du roi. Tous avaient noté que le chasseur n'avait sur lui que son arc, son carquois et sa gibecière vide ; ils comprirent que ces longues salutations sans suite marquaient son embarras : comment oser se présenter au roi, les mains vides, à la fin d'une si belle journée ? Aussi, le héraut de la cour entreprit-il de le mettre à l'aise :

— Grand Simbon cher à Kondorlon, relève-toi et prends place. Tous les passants sont les bienvenus à la cour de Manforong. Assieds-toi, pose ton arc et ton carquois. Tu as dû faire un long chemin jusqu'ici. Prends donc une gourde de vin de palme.

Sissaw se redressa, mais au lieu de prendre place, il resta debout et s'adressa au roi :

— Je te remercie, Fama. Merci griot pour tes paroles réconfortantes. Elles suffisent à désaltérer le voyageur le plus éreinté. Je vous remercie tous. Mais ô roi, permets que je reste là debout, prêt à te servir. Honte à moi qui me présente devant toi, les mains vides de gibier. J'ai dû offenser Kondorlon de quelque manière : toute la journée j'ai arpenté le domaine du génie en vain ; je n'ai aperçu ni poil fauve, ni la moindre plume à portée de mon arc pourtant infallible. Cependant, j'ai percé aujourd'hui un des nombreux mystères de la forêt...

L'assistance se fit plus attentive : le savoir d'un chasseur est toujours profitable. Sissaw poursuivit :

— Je viens d'apercevoir là-bas, à l'orée du bois, dans une grotte cachée aux yeux des passants, une femme, oui une femme. Elle n'est pas du pays. Je n'ai pas voulu l'effaroucher car aujourd'hui, le dieu de la chasse m'a abandonné ; mais si un garde veut bien me suivre, nous irons lui parler et l'amener ici.

Les courtisans se concertèrent à voix basse, et le héraut éleva la voix avec un ton de mépris cette fois :

— Chasseur de poules mouillées, c'est déjà assez que tu viennes ici, la tête basse, les bras ballants, avec une gibecière flasque comme une mamelle de vieille femme édentée ! Si tes frères de la brousse t'ont ôté la raison ta tête, désormais inutile, restera là-bas à l'orée du bois. Ma parole, tu t'es lavé la figure ce matin avec du vin, et voilà que tu as des visions ! Une femme dans une grotte ! Gardes, suivez ce loqueteux et son chien galeux.

Sissaw sortit de la cour au milieu des gardes et dirigea ses pas vers la forêt. Ils revinrent en compagnie d'une jeune fille. Toute la cour se leva à leur approche. Effectivement, elle n'était pas du pays. Elle n'avait pas le pagne indigo attaché aux reins, ni les dents sciées, ni les poignées, le cou et les chevilles cerclés de bracelets, ou de feuilles de rôniers dorées. Ses cheveux hirsutes, sa robe en lambeaux et ses talons fendillés la faisaient ressembler à un génie ou à une folle, n'eut été son port altier et son regard droit. Elle portait un bracelet d'or à son poignet.

L'étrangère n'était pas laide, mais elle était en tout cas bien moins belle que ces femmes Mankagnes réputées dans tout le pays. En revanche,

elle possédait un charisme puissant qui forçait le respect. Une servante lui présenta, à genou, la rituellealebasse d'eau, puis le héraut l'interrogea :

— Qui es-tu étrangère ? Quel est ton pays, ta tribu, ta famille ? Où sont tes compagnons ? Comment es-tu venue seule jusqu'ici ?

Elle ne répondit pas, se contentant de fixer le regard droit devant. Tous ceux qui connaissaient une langue étrangère à la cour l'interrogèrent de la même façon en vain. Elle ne répondit pas. Alors Manforong ordonna de l'enfermer dans une des cases du palais bien gardée, en compagnie de trois servantes. Puis il convoqua pour le lendemain une vingtaine de jeunes gens de Kansala. Dès l'aube suivante, l'on entreprit la construction d'une case sans porte dans la cour. Le roi fit enfermer l'étrangère seule dans cette prison. Puis il envoya des émissaires dans les royaumes voisins, voir si une jeune fille n'avait pas disparu de chez ses parents. Tous revinrent à Kansala sans pouvoir donner quelque indication sur l'origine de la mystérieuse femme. Les plus clairvoyants se contentèrent d'énoncer, en bredouillant, l'hypothèse qu'un génie avait enlevé la jeune fille de son pays d'origine pour la conduire jusqu'ici. L'un d'eux alla pourtant jusqu'à dire qu'elle venait du Levant, s'était arrêté ici au sud, et allait continuer son chemin vers le Couchant plus haut. Tous restèrent à peu près muets, la main sous le menton. Cependant, Manforong fit dès la première nuit du séjour de la femme, un songe qui se répéta par la suite, tous les trois mois. Il voyait invariablement un arbre gigantesque dont le tronc se divisait plus haut en trois branches maîtresses au feuillage touffu.

Bien plus tard, un matin, la servante chargée de lui donner de la nourriture par une petite ouverture faite tout haut du mur en banco entendit des vagissements de bébé. Le roi prévenu arriva sur les lieux et fit abattre les murs. Lorsque le premier pan tomba, l'assistance fut stupéfaite de trouver la jeune femme assise, en train d'allaiter trois bébés. Manforong les fit sortir, et les installa dans la case la plus spacieuse du palais, avec à leur service, une douzaine de servantes.

L'étrangère avait enfin accepté de parler. Elle s'appelait Téningba. Elle venait de la cour de l'empereur du Mali, son oncle. Pour une raison qu'elle ignorait, sa mère s'était brouillée avec le souverain à son sujet, et s'était retirée de la cour, dans une des provinces du pays. L'on avait déguisé Téningba en jeune garçon, et sa mère se faisait porter régulièrement un bol de couscous avec, au milieu, la trace du pied gauche de

Teningba. Elle pouvait ainsi apprécier la croissance de sa fille. Puis quand il devint difficile de cacher ses attributs féminins, sa mère la fit venir auprès d'elle. Mais le monarque eut vent de la supercherie et envoya chercher la mère et la fille. C'est alors que Téningba prit avec elle des serviteurs et servantes et s'enfuit du pays. Certains périrent en cours de route, et les autres l'abandonnèrent seule en pleine forêt. Elle put survivre dans ces contrées hostiles, grâce au régime masculin que lui avait imposé son déguisement en garçon à la cour de son oncle. Téningba était arrivée aux abords de Kansala et vivait dans la grotte depuis plus d'un an déjà. Quant à l'origine des trois naissances miraculeuses, l'étrangère préféra en garder le secret.

L'assistance émerveillée écoutait ce récit émouvant. Bientôt la nouvelle de l'arrivée de la princesse et des trois naissances se répandit dans tout le pays jusqu'aux royaumes voisins. De tous les côtés, les gens vinrent saluer la mère et les filles et leur offrir des présents. De même en signe de solidarité avec le chasseur Sissaw, tous les membres de la confrérie des grands **simbons** de la région vinrent s'incliner devant Teningba et ses trois filles. Ils exécutèrent sur la Grande Place de la cité la danse rituelle des chasseurs. Ce fut un spectacle impressionnant de les voir mimer en pleine clairière les gestes de la chasse. De mémoire de Gabouké, jamais on n'avait vu un tel concours de chasseurs de toutes les nationalités.

Peu après ces événements, Manforong épousa Téningba et adopta ses trois filles. Quand elle furent grandes trois rois voisins vinrent à Kansala et épousèrent à leur tour les princesses Sanou, Mâne et Diouma.

Après le mariage, Téningba avait confié à Manforong le bracelet qu'elle avait rapporté de son pays de peur de le perdre. Bien plus tard, le roi devint aveugle et Téningba subtilisa le bracelet, le cacha, puis vint le réclamer :

— Grand Fama, béni soit le jour où j'ai pénétré dans ton royaume. Tu m'as comblée de tous les biens et de tous les honneurs. Grâce à ta sollicitude, j'ai rarement connu l'amer regret du pays natal. Mais ô Fama, l'âme humaine est ce qu'elle est. Il m'arrive, je l'avoue, de rêver de ma claire savane et des courbes majestueuses du fleuve Djoliba. Qui peut contrôler le rêve versé dans les paupières closes, la nuit venue ? Toute la journée, ces ombres de rêve passent furtivement devant mes yeux et

troublent mes jours heureux. Fama, remets-moi un instant, que je le contemple, le bracelet d'or du Ngalam qu'en arrivant ici je t'avais confié. C'est le seul objet, le seul souvenir qui me reste de mon clair-pays. Je t'en prie, fais-le-moi voir.

Le roi ouvrit une à une toutes les malles du trésor royal, fouilla toutes les pièces et les malles du palais. En vain Manforong offrit alors à Téningba plus de trente fois la valeur du bracelet, mais elle ne se consola pas pour autant. Elle déclina toutes ces offres et demeura prostrée des semaines entières, refusant toute nourriture. Elle, d'ordinaire si gaie et si riante, perdit le sommeil. Bientôt elle ne voulut plus sortir de sa case que pour aller jusqu'aux environs de la grotte où elle avait été découverte. Elle dépérissait à vue d'oeil. Aussi, le roi se résolut-il à lui faire la proposition que voici, pour la consoler :

— Téningba, j'ai appelé les plus grands savants, j'ai vu les plus grands devins, et j'ai consulté mes meilleurs conseillers. Aucun n'a réussi à me suggérer le moyen d'éteindre ton chagrin. Alors voici ce que je propose : ce bracelet qui te lie à ta terre natale, je m'en vais le faire remplacer par une autre terre, celle où tu es née à une nouvelle existence. Je te donne cette province où est bâtie Kansala, la capitale de mon royaume. Sèche tes larmes et réjouis ton coeur, car tu es désormais la lumière de mes jours.

Ainsi fut fait, et Téningba légua la province à ses trois filles qui étaient déjà reines dans les pays voisins. Leurs descendants eurent donc droit au trône de Kansala où ils vinrent régner à tour de rôle. Ainsi naquit la dynastie des Niantios et l'empire du Gabou dans l'actuelle Guinée-Bissau.

L'EMPIRE EPHEMERE DE MBEGANE NDOUR

A l'instar de la construction du Sine, celle du Mbey-Saloum fut conduite par un Gabouké descendant d'une petite-nièce de Mayssa Wali Dione. Ici, comme dans le reste du pays, les Sôs ont précédé les autres migrants. Selon les traditions⁽¹³⁸⁾, Koyon Keita, Diattara Tambédou puis Saloum Souaré ont été les représentants de l'empereur du Mali dans la contrée. Plus tard, des Toucouleurs en exode du Fouta sont venus s'installer là, sous la conduite de Ali Elibana qui tenta en vain d'islamiser les Sérères qui continuaient à adorer le génie de Kahone ou, plus exactement **Ka-Woon** qui veut dire l'ancêtre, "celui qui fut" sans que l'on sache qui est ce mystérieux ancêtre fondateur du site de Kahone, la future capitale de cet autre pays sérère.

Comment les Guelwars s'y introduisirent-ils ? C'est ce que relatent deux des traditions marquantes du Saloum, autrefois appelé Mbey.

Mayssa s'était établi depuis longtemps déjà à Mbissel, avec ses gens et était en train de mettre sur pied une stratégie pour sonder en profondeur le Sine. Après l'accord scellé avec certains lamanes et l'occupation de Loul-Sessène, il lui fallait élargir ses horizons. Etant habitué aux grands espaces du Gabou et de ses dépendances, il ne pouvait se résoudre à confiner ses ambitions entre la mer et les forêts de l'intérieur. Par la diplomatie et les alliances, il voulait aller plus avant à l'intérieur du pays. Précisément, il se proposait de favoriser l'alliance d'une de ses petites-nièces, Gnila'Ndoumbé, avec un des lamanes voisins, ce qui, à coup sûr, lui permettrait de faire encore un pas en avant.

Mais depuis son plus jeune âge, Gnilane était affligée d'une plaie incurable à la jambe. Toute la science des guérisseurs gaboukés et sérères avait été sollicitée sans succès. Mayssa lui-même était un féticheur renommé que l'on venait consulter du lointain Djolof. Mais en l'occurrence, sa science s'était avérée inopérante, et cette damnée plaie contre-carrait sérieusement ses projets. Chaque jour, on lui parlait d'un guérisseur à nul autre pareil dans un lointain pays. Une fois même, l'un d'eux se faisant surnommer Ndeb-Rôg, "frère de Dieu", un vulgaire charlatan, un imposteur, lui prit tout un troupeau pour rien.

De guerre lasse, il voulait reporter son choix sur une autre de ses petites-filles beaucoup trop jeune, quand, parmi les nombreux émissaires qu'il avait envoyés à travers le pays et jusque dans les royaumes voisins, il en revint à Mbissel, avec un certain Marga "Tiatch" Ndour, chasseur de son état. Marga habitait le village de Mboudaye-Sélik dans le Mbey. Il était, paraît-il, célèbre dans toute la contrée où il dirigeait une remarquable troupe de chasseurs de **tiachs** et de girafes : de là lui venait son surnom. Et son lieu d'origine, Mboudaye, le village aux "fromagers" géants avait été surnommé Sélik, en raison des sèles, des lanières de viande boucanée que les passants pouvaient déguster chez lui à tout moment.

Marga ou Mâri vint donc à Mbissel ; après avoir examiné la plaie de la patiente, il jura à Mayssa "qu'il plaise à Dieu ou non" cette plaie guérirait. Le monarque en avait déjà entendu de pareilles, et c'est seulement par acquis de conscience qu'il laissa le chasseur s'installer à la cour avec sa meute de chiens, sans grand espoir de le voir produire un miracle, là où tant d'autres avaient échoué. Cependant, quand le chasseur déclara qu'il n'accepterait de don qu'après guérison complète de la plaie, le roi se prit à espérer secrètement.

Il resta à la cour, et grâce à sa connaissance profonde des plantes, des racines et des moeurs des animaux de la brousse et de la forêt, la plaie guérit bientôt. L'on dit même qu'elle ne laissa pas trace de cicatrice. Le roi au comble de la joie, remit à Marga un troupeau de bœufs et des dizaines d'esclaves que le chasseur initia à l'art de la chasse et intégra à sa troupe.

Après ces événements, le monarque se préparait à organiser le mariage de Gnilane avec le lamane quand, un soir, sa cousine, la fille de son oncle, vint lui annoncer la nouvelle la plus désagréable qu'il entendit depuis son arrivée à Mbissel. Il faut dire que la nouvelle était en fait, un secret de **sagnit**, de polichinelle, dans toute la cour. Mais nul n'avait osé lui en parler. Aussi, avait-on décidé d'en charger sa cousine Sadio. Avec la liberté de langage que lui autorisait sa qualité de parente à plaisanterie, Sadio se présenta au roi en murmurant entre ses gencives édentées et ses joues flasques, quelque chose où il était question d'une "peste de vieux hibou gâteux qui ne voulait décidément pas mourir à son âge, et était toujours planté là, **dione** ! attendant on ne savait quoi ! ". Puis reprenant son sérieux, elle confia à Mayssa que Gnilane "portait quelque chose en

elle” depuis quelque temps et qu’il fallait en avoir le cœur net. Savait-on qui était l’impudent qui avait osé commettre un tel crime de lèse-majesté ? Non, on ne savait pas, il fallait interroger la fille elle-même. On la fit chercher dans la cour, cependant que Sadio s’était remise à grommeler, parlant “d’un ambitieux inconséquent qui scrutait de grands horizons, mais ne pouvait même pas voir sous ses pieds. A-t-on idée de vouloir diriger tout un royaume alors qu’il n’y avait même pas un semblant d’ordre dans sa propre maison ? ” Mayssa était habitué aux sorties de sa cousine toujours prête à plaisanter à ses dépens. Elle était cependant, et pour cette raison, sa confidente. Aussi, se contenta-t-il de se tirer nerveusement la barbe, sans pouvoir répliquer, sachant bien que les allusions de Sadio cachaient toujours quelque chose d’important. Il attendit donc de voir venir.

Déjà passablement irrité par cette nouvelle désagréable qui circulait à son nez et à sa barbe, et par les allusions de Sadio, il entra dans une rage folle, lorsque des bredouilllements de sa petite nièce, il comprit que le malappris qui avait commis le sacrilège n’était autre que ce chasseur puant de Marga Tiatch, colporteur de mouches et de tiques, aux tresses hirsutes, bardé de queues de fauves de toutes les tanières du Sine et du Mbey !

— Quoi ? Un vulgaire paysan de je ne sais quel trou de fromager de cette forêt de ngol de chien de Mbey ? Un chasseur ambulante, sans feu ni lieu, a osé déshonorer une fille de famille royale ? Il ne perd rien pour attendre ce bouc puant ; et foi de Guelwar, sa meute de chiens galeux et de chasseurs pouilleux ne lui seront d’aucun secours, quand planera sur lui l’ombre de ma lance ! Pour l’instant, toi Sadio, et vous tous, vous allez la fermer comme un puits sôs obturé ! Pas un mot de l’auteur de cette infâmie. Je m’en vais t’envoyer chez Sira Badiar à Djilor ou même à Koular. Tu y resteras le temps qu’il faudra, et tu déclareras que ta grossesse est le fait d’un des princes petits-fils de Sira ou de Koular-o -Méo.

Mais ô surprise, Gnilane se cabra à l’annonce de cette décision et fit face courageusement. Elle refusa énergiquement de se prêter à ce jeu, faisant valoir qu’après tout ce chasseur lui avait redonné la santé, là où tous avaient échoué, et qu’il n’était nullement question de marcher dans cette combine. Bien entendu, c’est à sa mère qu’elle fit part de sa décision de refuser l’ordre du roi, une fois retournées dans leur gynécée. En réalité, elle craignait plutôt les puissants fétiches et la vaste science de Mâri qui pourrait la punir de quelque manière.

Devant ce refus obstiné et face aux sarcasmes de Sadio qui avait fini par adopter la cause de Gnilane et de sa mère, Mayssa ne put que se résigner. D'autant que cette partie de la famille menaçait de s'en retourner au Gabou, ou d'aller ailleurs... Ce n'était pas le moment de diviser la famille. Il mit cependant la fille et la mère en disgrâce, et les relégua dans une des arrière-cours du Palais.

Les mois passèrent ainsi, et à terme Gnilane accoucha d'un garçon. Marga fut mis au courant par ses confrères chasseurs qui battaient la région. Mais il redoutait la colère du souverain. Aussi ne vint-il à Mbissel que le soir du septième jour de la naissance, la veille du jour traditionnellement consacré à la cérémonie du baptême.

Son entrée dans la ville fit sensation. Près d'une centaine de chasseurs bardés de fétiches, de cauris, de panaches et de queues de toute la faune du pays, mais sans arme, formaient le cortège. Une théorie de femmes portant sur la tête d'énormes calebasses de couscous et de lait gras les accompagnait. Ils poussaient devant eux les plus belles bêtes qu'on n'eut jamais vues de mémoire de berger peul. Et surtout, l'on remarquait, dominant tout ce monde, le plus magnifique des éléphants, débusqué hors des **ngol** touffus du Mbey, qui s'avavançait d'un pas lent et majestueux ; alors que le commun des hommes offrait en sacrifice un mouton lors des cérémonies de baptême, Mâri avait tenu, lui, à immoler un éléphant pour l'occasion.

Par précaution cependant, il jugea plus prudent de ne pas entrer dans la demeure du Guelwar. Il fit halte avec sa troupe dans l'arène des séances de lutte de la ville, à quelques distances du Palais.

Mayssa fut averti de l'arrivée de Marga ; mais bien que sa colère se fut calmée, il refusa de le recevoir. Il ordonna de le laisser là, lui et son monde, et de ne même pas leur permettre d'accéder jusqu'à la cour des audiences. Le chasseur ne s'en formalisa pas outre mesure. Lorsque, quelques mois auparavant, on lui avait rapporté la nouvelle de la grossesse de Gnilane, ainsi que les sentiments du roi à son égard, il avait confié à ses proches : "Ah ? Ce roi me dédaigne, moi qui ai soigné sa nièce dont le pied s'écaillait en lambeaux ! Et d'ailleurs d'où vient celui-là, et depuis quand permet-on à des individus de venir d'on ne sait où se proclamer roi et dicter leur loi aux gens du pays ? A bon chat bon rat ! Cette famille de

Guelwars est née, dit-on d'un qanq, d'un fauve ? Ils ont été dénichés dans une grotte par un chasseur ? Eh bien, j'en ai vu d'autres, moi, de fauves et de tanières ! Nous allons voir ce que nous allons voir ". Et depuis lors, il s'était retiré pour de bon dans la brousse, en vue de se confectionner les charmes les plus puissants pour dompter même un roi rejeton de fauve. Aussi, quand il arriva ce soir-là à Mbissel, Mayssa, tout puissant qu'il fût dans les sciences de la nuit, ne put lancer ses gardes sur l'impertinent : Marga l'avait mis sous ses charmes magiques de dompteur de fauves. Le roi se contenta donc de leur interdire l'accès du Palais, au grand étonnement de ses courtisans habitués de sa part à plus d'intransigeance. Marga quant à lui n'en fut nullement ému et campa là pour la nuit.

C'était alors l'hivernage et justement le ciel était couvert ce soir là, prêt à déverser des trombes d'eau. Les gens de Marga se dirent entre eux qu'à défaut d'un abri, ils pourraient au moins mouiller leur couscous avec l'eau de pluie, puisque même l'accès des puits de la ville leur avait été défendu. Pour sa part Mayssa, voyant le ciel tout noir, eut là une maigre consolation, se disant que la pluie allait détrempier ces gens-là toute la nuit durant, et qu'il les verrait le lendemain pareils à des poules mouillées.

La nuit tomba bientôt avec les cataractes les plus raides qu'on n'eut jamais vues de mémoire de cultivateur de rizière. Or, une fois sa troupe installée, Mâri s'était levé et, tirant de sa gibecière une queue des plus touffues, avait tracé tout autour de l'arène un large cercle, et s'était tranquillement recouché au milieu de ses compagnons. Toute la nuit et jusqu'aux aurores, la pluie battit la ville avec une rare violence. Plus d'une toiture de case du quartier réservé aux captifs avait été enlevée par l'orage. Certains greniers s'étaient même déracinés...

Au petit matin, le roi envoya quelqu'un dehors voir où en étaient ses hôtes. Sûrement que Mâri avait été emporté par les torrents d'eau, dans les ravins creusés par l'averse ! Le courtisan revint lui dire que les chasseurs étaient bien là et, prodigé étonnant, pas une goutte n'était tombée sur eux ! Le roi le traita de hurluberlu et d'ivrogne qui avait passé la nuit à se saouler de mbît. Il dépêcha un autre qui revint cette fois avec pour preuve une poignée de sable sec puisé dans l'arène où Mâri s'était installé la veille. Mayssa dut se rendre à l'évidence : nulle part à dix lieux à la ronde, on ne pouvait trouver du sable sec, après la pluie diluvienne de la veille. Et devant ce miracle, il se dit qu'après tout, un homme doté d'un

tel pouvoir pouvait bien être son gendre à lui, tout chasseur et roturier qu'il fût. Il fit venir Marga et l'autorisa à baptiser son fils, qui prit le prénom et nom prédestinés de Mbégane-Rempart, et Ndour, patronyme lié au Singe.

Après ces événements, Mâri retourna chez lui, tandis que le jeune Mbégane resta à la cour de son grand-oncle à Mbissel. Petit-fils d'une migrante guelwar et d'un chasseur sérère, il était d'un tempérament aventureux. Il parcourut tout le pays avec ses compagnons d'âge et se rendit plusieurs fois à Mboudaye chez son père, dans le Mbey. Dans le pays de ses pères, les seuls Etats organisés étaient celui situé autour de Kahone, dirigé par le Toucouleur Elibana, et le royaume fondé à Djilôr par sa grand-tante Sira Badral. Sinon, les Sérères comme ailleurs, n'avaient pas de pouvoir centralisé, et les Malinkés sous la conduite de Saloum Souaré, Diattara Tambédou et Koyon Keita étaient repliés sur eux-mêmes.

Aussi Mbégane, qui avait été élevé dans l'ambiance de la cour de Mbissel, conçut-il le dessein de se tailler un royaume dans le Mbey. Il s'allia à Saloum Souaré d'origine malinké comme sa mère, pour s'en prendre à Elibana le Toucouleur ⁽¹³⁹⁾.

La légende rapporte que Mbégane chercha pendant trois nuits à l'atteindre sans succès. Sa sœur Mengué Ndour, dépitée, le tança en ces termes : "Ainsi le fils de Marga Tiatch le dompteur de fauves et de génies, petit-neveu du fameux féticheur de Mbissel, est incapable de venir à bout d'un vulgaire Toucouleur ! Voici trois nuits que tu le cherches et par trois fois, il t'a mis en fuite par les sciences de la nuit ! Comment oserais-tu le dire à ton père ou à ton grand-oncle s'ils vivaient encore ? Dis-moi un peu voir : en quoi peux-tu te transformer à présent que tu as épuisé tes possibilités de métamorphose ?

— Je pourrais me transformer en serpent et...

— Bon alors écoute. Tu vas te transformer ainsi et t'introduire dans la babouche que le marabout aura quitté au seuil de la mosquée pour la prière du crépuscule. Nigaud comme je te connais, tu es bien capable d'aller au fond de la babouche, au lieu d'attendre son orteil en te plaçant à l'entrée. Dès que tu l'auras piqué, je me chargerai du reste. Je m'en vais de ce pas voir Saloum et ses gens. C'est bien le diable s'ils n'ont pas parmi eux quelque siratigui capable de nous assister d'une manière ou d'une autre.

Elle alla chez Saloum, qui lui proposa les services de Ndong Soussang et de Woût Djaboung. Ils mirent au point un plan parfait. Puis ensemble, ils se dirigèrent vers Kahone qu'ils atteignirent au crépuscule, à l'heure de la prière du soir. Mbégane se transforma en serpent et s'introduisit dans la babouche d'Elibana. Mengué se mua en chatte et se percha sur le dôme de la mosquée. Quand à Ndong Soussang et Woût Diaboung, ils se placèrent sur la berge du fleuve, prêts à intervenir.

Lorsque, la prière terminée, Elibana sortit de la mosquée et mit le pied dans la babouche, il fut piqué par le serpent. . Et avant que nul ne put trouver une torche et se saisir d'un bâton, la chatte avait pris le serpent dans sa gueule et se dirigeait à toute allure vers la berge, où les attendait Ndong Soussang, transformé en panier. Aussitôt, Woût Djaboung enfla ses poumons, et, devenu tout vent, souffla sur le panier, qui dériva sur les eaux, en direction de l'île de Koyon, située juste en face du théâtre des opérations.

Elibana se sentit mourir et déclara à ses talibés : "Le Sérère m'a eu". Dans la nuit même , Mbégane et ses partisans allèrent "se mettre en position d'attente" en un lieu depuis lors appelé Tiofak, n'osant pas encore s'approcher de Kahone. Et c'est le lendemain, alors que le soleil était déjà haut dans le ciel, que sonna le glas du Toucouleur, en même temps que résonnait au loin la devise tambourinée de Mbégane, exécutée par son griot Mbatch :

Ndour, Ndour, à Singe point de barrière !
Point de barrière, O Singe Ndour pas de rempart !
Ndour, Ndour, à Singe point de barrière
Qui saurait arrêter Singe-Ndour ?
Il saute par dessus ou passe au travers !
Ndour, Ndour, à Singe point de rempart !

Alors Mbégane prit avec lui le groupe de chasseurs de son père, et rallia des villages sérères que les vexations du prosélyte avaient excédés. Il prit avec lui tous les bergers armés qui étaient en transhumance dans les environs. Il alla jusqu'aux lieux-dits Kaba-toki et Kaw-lak ⁽¹⁴⁰⁾, "Feu-Celeste". Avec tous ces gens, il marcha sur Kahone que les Toucouleurs abandonnèrent pour prendre la fuite, poursuivis par Mbégane. L'engage-

ment eut lieu entre Nguer et Dagamine, et Mbégane les repoussa vers Ngoye. Ils se dirigèrent vers l'est et le sud et allèrent s'installer à Diama-Toucouleur et au Kabada. Après quoi, le conquérant revint vers Kahone.

A l'entrée de la ville, il vit un arbuste qui se déplaçait en lui barrant le chemin. Il le poursuivit, mais chaque fois qu'il s'approchait pour s'en saisir, l'arbuste disparaissait sous terre pour réapparaître plus loin, et cela, sept jours durant. Mbégane désespérait de pouvoir jamais entrer dans Kahone, lorsqu'il vit non loin de là, un Peul du nom de Ilo qui lui dit "Eh ! dis, le vilain Sérère tout noir ! Que cherches-tu donc là ?". Mbégane lui expliqua le mystère, et Ilo lui conseilla de se confectionner une botte de paille, de s'introduire dedans, et d'aller en direction de l'arbuste. Ils avancèrent ainsi tous deux sous ce camouflage. Chaque fois qu'ils risquaient d'être découverts, il s'accroupissaient avec la meule immobile. Quand l'arbuste fut à portée de jet, Mbégane planta sa lance dans le tronc, et l'arbuste poussa un cri : c'était là une des formes du génie du lieu, de **Ka-woon**, de "celui-qui-fut", de l'ancêtre fondateur du site du Kahone. Alors, l'arbre se fixa là ne pouvant plus se déplacer. Mbégane décida de s'installer à cet endroit. Mais auparavant, et pour éviter qu'un concurrent, en l'occurrence Ilo, qui était dans le secret de **Ka-woon**, ne le précédât, il s'avança pour le tuer. Ilo lui suggéra plutôt d'essayer de briser deux vases en terre cuite qui se trouvaient là pour voir. Par trois fois, l'ombre de la lance de Mbégane raya les vases et par trois fois, il la releva hésitant, car il se doutait de quelque chose. Il finit par lui laisser la vie sauve. Il avait compris que s'il avait tué le Peul, ou même brisé ses vases, il aurait péri lui et sa famille. Deux autres prétendants avaient essayé avant de tuer Ilo et de détruire ses fétiches, ils en étaient morts.

Mbégane revint s'installer à Kahone et prit avec lui Saloum Souaré comme conseiller à la cour. Celui-ci lui remit de l'eau bénite et lui dit d'en arroser les terres où il voulait voir s'arrêter les limites de son royaume.

Pour cette raison, Mbégane décida de changer le nom du pays de Mbey en Saloum. Ainsi venait d'être créé le deuxième royaume guelwar, après le Sine et les autres principautés.

Après la fondation du Saloum, Mbégane annexa Djilor. Il conquiert aussi les principautés du Ngoye, du Ndoukoumane, du Kayemor, du Mandakh, du Ganiek et du Diokoul. Et comme l'attestent les chroniques

de ce temps-là, il régna à la fois comme roi du Sine, du Saloum et du Baol. Les traditions ⁽¹⁴¹⁾ rapportent que Mbégane fit même des incursions jusqu'au Cayor en pays Wolof où il fonda la ville de Ngaye-Mekhé. A ses nombreux admirateurs venus le rencontrer à cette escale, il s'écria : "Ngaryo, mexey ! Eh bien venez, me voici !"

Mbégane fut donc le seul empereur de la dynastie des Guelwars. Mais selon une tradition, pour avoir tué par trahison le Toucouleur qui était son parent à plaisanterie, pour avoir versé le sang du pacte ancestral, la descendance de Mbégane ne régna plus jamais en pays sérère. C'est le même sort qui sera réservé des siècles plus tard à un autre Toucouleur, Maba Diakhou Bâ, qui avait attaqué le Sine.

LA RUPTURE DU PACTE DE SANG : LA BATAILLE DE SOMB-TIOUTIOUNE

L'Almamy Maba Diakhou Bâ avait un grand dessein qui en fait incontestablement, aujourd'hui tout au moins, un des héros de l'indépendance et de l'unité nationale. Il voulait constituer une vaste confédération allant du fleuve Sénégal au fleuve Gambie, réunissant sous une même bannière tous les peuples de la région. A cette fin, il avait déjà conquis de vastes territoires et s'était également allié à plusieurs souverains de la contrée, avec Lat-Dior du Cayor notamment. Il avait pris contact avec Songo, le roi du Saniakhar. S'agissait-il de l'illustre famille des Mbade Songo, Dali Songo, La Dié Songo, Tiafar Songo et Guiladio Songo ? Ceux-ci le rejoignirent sans doute, puisque Diasse le chanteur aveugle qui s'accompagne du *riti*, du violon, aux soirs de veillée, raconte comment « Mbade Songo et la cavalerie du Dumel Ko'no'Ngoni massacrèrent des Tabane par trois fois ».

En outre, il avait dépêché des émissaires à bien d'autres souverains noirs, maures et arabes pour les convaincre de participer aux côtés de son armée à un assaut décisif contre les tiédos et les Français. Il avait reçu enfin la bénédiction et l'appui moral d'El Hadj Omar, le héros toucouleur. Au cœur de la région même, il s'était allié aux plus grandes familles religieuses, et les fondateurs des trois plus grandes sectes du Sénégal actuel ou leurs aïeux ont élu domicile à un moment ou à un autre dans son pays.

Il ne restait donc plus que l'enclave sérère païenne du Sine, bastion ultime des peuples animistes de la région. Or, de par sa position charnière entre le Saloum, le Baol, le Cayor et la mer, et parce qu'il constituait un centre de gravité entre les pays wolof d'une part, et les Etats multi-ethniques situés entre le Saloum et la Gambie d'autre part, le Sine se posait là comme un verrou, que l'analyse contemporaine considère comme un anachronisme de l'époque. Et ce verrou était d'autant plus difficile à faire sauter que le Sine, malgré ses dimensions réduites, était l'un des Etats les plus puissants de la région, en tout cas le plus homogène. Aussi, en dépit de la parenté à plaisanterie entre Sérères et Toucouleurs,

et à cause du contexte géopolitique de l'époque, un affrontement à plus ou moins brève échéance entre les Sérères païens du Sine et les Toucouleurs musulmans du Badibou était prévisible et inévitable. Qui plus est, cette enclave tiédo faisait écran entre Maba et les Français alors en guerre.

La dernière phase de l'épopée de Maba, et de la résistance sérère pour défendre l'intégrité nationale et sauvegarder l'identité culturelle de l'ethnie peut être reconstituée à partir de nombreuses versions de la tradition orale. Elles sont présentées ici, autour d'une version principale ⁽¹⁴²⁾ vue de la cour sérère de Diakhao, qui constitue l'ossature du récit.

D'après la version d'Iba Der Thiam ⁽¹⁴³⁾, complétée par d'autres traditions, Maba venait de terminer ses études coraniques dans le Djolof et regagnait son pays natal. En route, il s'était arrêté à Bikol, dans la province de Diarekh en pays sérère. Il s'y trouvait alors un vieux sage réputé pour sa science divinatoire. Celui-ci vint à lui le matin, et après l'avoir observé longuement, s'approcha et l'interrogea :

— Comment t'appelles-tu jeune homme et d'où viens-tu ?

— Mon nom est Maba Diakhaou Bâ. Je viens du Djolof, et je me rends au Badibou auprès de ma famille.

— Veux-tu te lever et faire quelques pas ?

Maba s'exécute et le vieux sage confirma :

— Je ne me suis pas trompé ; c'est bien toi que j'ai vu en rêve. Un grand destin t'attend mon fils ! Tu auras un avenir marqué par des actions d'éclat qui perpétueront ton nom à travers les âges. Mais prends garde. Lorsque tu auras grandeur et puissance, ne t'attaque jamais au Sine. Tu connaîtrais alors un grand malheur ! Le nom que tu portes, Maba, te fera ressembler à une vague gigantesque de la mer, **mâg**, qui déferle sur les terres, pour soumettre les peuples. Tu auras mon fils, une cour, **mâh**, aussi vaste que les royaumes qui s'étendent de chez toi aux limites du baobab **bâk**. Mais à une condition : que le galop de tes chevaux ne vienne jamais fouler la vieille terre du Sine, toi Maba, fils de Bâ ; et surtout pas au moment où les semis de mil **bassi** vont être enfouis dans cette terre. Tu m'entends ? Jamais ! Dis-toi bien ceci : moi Maba, je dois éviter le Sine : **ma baa Sine**, surtout quand les mils nourriciers **mâtch** et **bassi** vont être déposés en cette terre sérère...

Maba ne prêta pas attention à cette recommandation, estimant que Dieu seul connaît l'avenir. Ebloui par l'éclat de la foi nouvelle, il avait perdu de vue la permanence des vieux symboles enfouis dans les traditions ancestrales, et que seules savent éclairer « l'Eclat de la Grande Etoile », et l'Initié qui « offre ses yeux à la nuit ». Et pourtant, même la foi nouvelle semée en cette terre africaine était fondée sur les mêmes symboles universels et permanents. En effet, quelques temps après l'escale de Bikol, son propre initiateur dans la voie islamique, El Hadj Omar, le fameux conquérant, lui avait fait la même recommandation en ces termes : « Rappelle-toi surtout, les premiers versets qui ouvrent le Coran : « Baa-Siin ». Si tu dois quitter le Saloum, ne t'attaque jamais au Sine. Maba, **na baa Siin** : Maba, laisse le Sine ! ». ⁽¹⁴⁴⁾.

L'on peut penser que Maba aurait respecté cette recommandation d'El Hadj Omar tout au moins, s'il n'avait pas été entraîné malgré lui par les événements. Voici, selon Niokhor Balé, l'auteur de la version principale de ce récit, l'origine de la guerre qui opposa le Sine et le Badibou : la guerre entre Maba et Coumba N dofène-le-Grand est née de l'affront que Lat-Dior avait subi de la part du roi du Sine. Lat-Dior, Damel du Cayor déchu de son trône par les Français, était alors venu chercher l'appui du Sine pour l'aider à reprendre le pouvoir.

Il vint à Diakhao prévenir Coumba N dofène : « Une grave menace pèse sur nos Etats, avec ces chiens d'Oreilles-Rouges ! Il est bien évident que le seul commerce n'est plus la raison de leur présence ici. Autrement, ils n'iraient pas jusqu'à chasser de son trône un roi légitime. Or, s'ils annexent définitivement le Cayor, ils finiront également par soumettre tous les Etats de la région, et je ne vois pas pourquoi ils épargneront ton pays. C'est pourquoi je viens te demander d'unir nos forces pour les repousser et me réinstaller dans mon pays.

L'attitude de neutralité du Bour Sine dans cette affaire lui a-t-elle été dictée par son isolement relatif au milieu des pays wolof, alors passablement islamisés d'une part, et l'Etat théocratique de l'Almamy d'autre part ? Avant de répondre à la demande de Lat-Dior, il convoqua un conseil du royaume, et l'invita à réitérer publiquement sa requête. Celui-ci s'exécuta, et c'est le Grand Diaraf de l'époque, Wâ-Sâli Sène, porte-parole du peuple, qui lui répondit en ces termes : « Certes, ta

démarche est légitime, mais il y a un point sur lequel nous devons nous mettre d'accord au préalable. Selon nos coutumes, quand un roi vaincu cherche refuge et soutien auprès d'un autre roi, il est d'usage qu'il lui remette son cheval, son fusil et les attributs du pouvoir, pour signifier qu'il s'avoue vaincu et s'en remet à son allié. On lui donne refuge, on l'installe quelque part dans le pays avec sa suite. Le roi qui le reçoit prend ses troupes et les siennes propres sous son seul commandement et s'en va régler l'affaire ». En réalité, les traditions divergent sur la nature des exigences du Bour ⁽¹⁴⁵⁾.

En tout état de cause, Lat-Dior se concerta avec les siens qui virent dans cette réponse un affront. Ils refusèrent donc et prirent congé. Il poursuivit sa route vers Nioro. Mais ce qu'il avait refusé à Diakhao, il le fit à Nioro : il se soumit à Maba. Il se convertit à l'Islam et choisit de s'appeler Silmakha, « l'Aveugle », comme marque de sa soumission à l'Almamy. Celui-ci du reste ne refusa pas au fougueux Cayorien de se battre comme le lui avait demandé le Bour Sine. Il combattit plusieurs fois et victorieusement avec les Toucouleurs contre les Blancs notamment à Pâté Badiane. Il envoya plus loin des émissaires solliciter l'alliance d'un autre prince manding et païen dans le Niani. Mais ce dernier refusa ⁽¹⁴⁶⁾ également. Aussi, Lat-Dior chercha-t-il à engager Maba dans une expédition contre le Sine qui lui barrait la route vers le Cayor : « Almamy, par la grâce de Dieu et du Prophète Mohamed, paix soit sur lui, nous avons remporté beaucoup de victoires par ici. Mais nous devons nous convaincre que le danger se trouve au nord. Or, pour atteindre les Français, il nous faut nécessairement passer par le Sine. Alors, tu devrais me laisser conduire les troupes contre ce pays pour ouvrir la voie qui mène vers le Cayor et les Blancs. C'est un petit pays que j'écraserai facilement. Nous en ferons notre base d'opération. C'est d'ailleurs là que tu devrais installer ton quartier général, puisque ce pays est à la fois aux portes du Cayor, du Baol, du Djolof et du Saloum. »

Maba accepta et lui remit le commandement des troupes, et Lat-Dior marcha sur le Sine : ce fut l'attaque surprise de Mbino-Ngor, cette guerre de deux ans que les traditions rapportent avec quelques divergences.

Dans la version Thiam, Lat-Dior se trouva un jour en reconnaissance aux frontières du Sine avec des troupes de Maba, en compagnie de

Abdou Bâ, le frère du Toucouleur. Il avait encore à l'esprit l'insulte que lui avait faite le Bour, et qu'il s'était juré de laver dans le sang. Aussi, là en face du Sine, il se demandait s'il fallait avancer, ou tourner bride et continuer son chemin. Il fit part de ses réflexions à Abdou Bâ : « Décidément, cet Etat du Sine nous barre le chemin et contrecarre les projets de l'Almamy. Non seulement il fait écran entre nous et le Cayor, mais de plus, son idolâtrie est inacceptable. Il faudra bien que nous y trouvions une solution car cette enclave est un anachronisme insupportable, et, à terme, un danger pour l'oeuvre de Maba. » Abdou Bâ lui recommanda la patience, et ils continuèrent leur chemin. Mais en route, ils surprirent des hommes du roi de Diakhao qui avaient acquis quantité d'armes et d'alcool pour le compte du Bour, et remontaient le cours du fleuve vers leur capitale. Au moment où les tiédos sérères débarquaient leur cargaison de la pirogue, Lat-Dior et ses hommes fondirent sur eux et les dispersèrent dans la brousse. Les trois cavaliers qui étaient venus à la rencontre des tiédos, voyant cela, rebroussèrent chemin et filèrent à bride abattue vers Mbino-Ngor où le Bour Sine Coumba Ndofoène, était en train précisément de présider les funérailles d'une des dignitaires de la couronne.

Pour cette version-là donc, c'est Lat-Dior et Abdou Bâ, qui décidèrent de l'attaque, sans avoir eu le temps d'en aviser Maba. Pour la version rapportée par Boubou Diouf ⁽¹⁴⁷⁾ un autre notable sérère traditionniste, Lat-Dior en route pour le Badibou arriva jusqu'à Nioro et apprit à Maba que le Bour du Sine se trouvait à Mbino-Ngor et qu'il fallait le surprendre là. Il fut d'accord et leurs troupes firent mouvement vers le Sine qu'elles atteignirent à l'aube.

Par conséquent, pour certaines versions, la responsabilité de Maba se trouvait directement engagée, en dépit des recommandations du voyant sérère de Bikol, et d'El Hadj Omar, alors que d'après Thiam, l'attaque fut décidée à la seule initiative de Lat-Dior et d'Abdou Bâ avec une partie des troupes de Maba, il est vrai. Toujours est-il que l'une dans l'autre, les versions Thiam et Boubou Diouf s'éclairent, quant au déroulement du siège du village. Quand, au milieu des chants polyphoniques, des louanges à la défunte et des chants nasillards des voyants-samèles, au milieu, dirait Senghor, des

*... festins funèbres fumant du sang des troupeaux égorgés
Du bruit des querelles, des rhapsodies des griots. (LS/OP 15)*

l'on vit surgir les cavaliers musulmans au tournant de l'épaisse forêt qui entourait Mbino-Ngor, ce fut le branle-bas général. Le premier moment de stupeur passé, la célèbre garde d'honneur du roi, composée alors de Woula Sanou, de Boucar O Ngoni dit Mbaye et de Ndamé, se regroupa et repoussa le premier assaut. Après quoi, l'on tint rapidement conseil pendant que la bataille faisait rage aux portes de Mbino-Ngor. Il fallait à tout prix protéger le Bour Sine, et lui sauver la vie. Parmi d'autres volontaires, Boucar O Ngoni, demi-frère du roi, proposa de se déguiser, pour attirer sur lui la troupe ennemie. Pendant ce temps, le Bour Sine sortirait du village du côté opposé, déguisé en paysan sur une pauvre monture. Ainsi fut fait. Boucar Mbaye Diouf chargea l'ennemi à la tête de la cavalerie du Sine et mourut avec toute la garde d'honneur. Ils combattirent avec tellement de détermination qu'aucun musulman ne put se lancer à la poursuite du Bour, tant qu'un paladin resta encore debout. Ces vers de Senghor détournés pourraient illustrer l'événement :

*... les Guelwârs furent couchés sous les canons comme des gerbes
lourdes. Les cavaliers désarçonnés
Tombèrent debout les yeux grands ouverts au chant des griots
(LS/OP 138)*

C'est seulement lorsque toute résistance eut cessé que les assiégeants purent marcher sur Diakhao. Aujourd'hui encore, les griottes chantent avec emphase les louanges méritées de Boucar O Ngoni, le héros désormais connu sous le nom de Mbaye-no-Mbino-Ngor.

Mais revenons-en à la version principale, lorsque Lat-Dior quitta Nioro et fit mouvement vers le Sine avec les troupes de Maba. En ce temps-là, un descendant de la cour de Coumba Ndofène, un **ndoukané** du nom de Dié Thiassé venait de mourir, et ses funérailles avaient lieu à Ndiélème-Farba. Par ailleurs, au même moment à Somb-no-Mâde, se tenait un **ndout**, un camp initiatique totalisant le nombre impressionnant de 2 400 jeunes gens récemment circoncis.

Ils étaient allés, selon la coutume, danser et quêter auprès du roi Diakhao. Celui-ci leur donna rendez-vous à Mbino-Ngor le soir, à son retour des funérailles de Ndiélème. Ce soir-là eut donc lieu à Mbino-Ngor, devant le roi, la danse initiatique des circoncis; au rythme des cannes et des tambours.

Les Lances Mâles

A l'aube, des gens accompagnés d'une femme allèrent puiser de l'eau aux nuits. Mbi- - - - -
quitté Mbi- - - - -

Les Lances Mâles

Lat-Diorse rendit à l'évidence, et fit demi-tour en hâte. Malheureusement pour eux, ils passèrent non loin du fameux sanctuaire du Sine, au lieu-dit Sâne où, sans l'intervention d'aucune troupe, les soldats furent pris de panique sans raison apparente et s'enfuirent en ordre dispersé dans la brousse.

Mécontent de la tournure prise par les événements, Lat-Dior gagna Thioupane, la résidence de la Linguère, la Reine-Mère Gnila Diogoy qui se trouvait ce matin-là à N dof ène. Il enleva ⁽¹⁴⁸⁾ entre autres filles et nièces du Bour, Fatma Thioub, Hama Said et Selbé N dof ène.

C'est alors que, saisis par l'alerte de Mbino-Ngor, Woula Sanou de Poukham, ainsi que le chef de la province frontalière de Mbouma, s'étaient mis en mouvement. Ils firent jonction et rattrapèrent les troupes de Maba conduites par Abdou Bâ et Mamour Ndari. Après les avoir mises en pièces, ils gagnèrent rapidement Diakhao. Hama Diouf Kod'Déguène, demi-frère du roi, quitta également Sâ-Mône, et se dirigea vers Diakhao. Quand, arrivé là, il fut informé de la retraite de Lat-Dior, il fit volte-face et le poursuivit jusqu'au poste frontalier de Porame qu'il atteignit au crépuscule. Mais Lat-Dior était déjà hors d'atteinte. Il revint vers Diakhao rejoindre toutes les troupes du Sine qui s'étaient rassemblées là, dans la nuit.

Ce soir là, tous les dignitaires du royaume tinrent conseil, en présence notamment des saltiguis du pays. A propos de ce conseil également, trois versions au moins sont en présence : celle de Thiam, celle de Gravrand ⁽¹⁴⁹⁾ et la version principale.

Toute la nuit, les tam-tams firent rage dans Diakhao en émoi après l'attaque-surprise. De temps à autre, un saltigui se levait, soutenu par le rythme de sa devise tambourinée, et prophétisait la victoire. Mais les heures passaient sans qu'aucune décision ne fut prise. C'est au milieu de ce concours de voyants de l'ensemble du Sine, que soudain un tiédo qui, plus que les autres, avait « offert ses yeux à la nuit » profonde, se leva et planta sa lance sur le sol pour imposer le silence. Face au conseil toujours hésitant, face au peuple réuni, il annonça qu'il avait « vu » le déroulement de la campagne prochaine contre Maba. Au marigot de Fa-ndann, non loin des villages de Somb et Tioutioune, il accrochait l'ennemi. Il avait « vu » Maba décapité. Ce fut le délire, et sur le champ le Bour lui attribua le commandement de la troupe qui devait attendre Maba à Somb. Mais il fallait attendre. Un autre voyant, un

s
F
P
s'
T.
ét:

ger
Cay
ville

isolée dans la campagne fondée par le vieux Ngor alors décédé. C'est là que Mbaye fut tué à son tour à coups de massue et de crosse, après qu'on eut réussi à blesser son cheval Tâw car il était invulnérable au fusil et à l'arme blanche.

Pendant ce temps, Coumba N dofène avait atteint Ndiélème et mis fin aux funérailles, afin qu'on pût mettre les femmes, les enfants et les circoncis à l'abri. De là, il gagna Tofaye et Mbotil, puis Djilor et Diakhao en compagnie de Ndiak La'Djiguène et de Mambané Kod'Diop. Sur son passage, Lat-Dior brûla ces quatre villages. Il ne rencontra une certaine résistance qu'à Tofaye où un essaim d'abeilles, sorti du sanctuaire de Salom, fondit sur ses troupes. Il réussit à s'échapper et alla saccager Mbotil et Djilor, au moment où Coumba N dofène entrait dans Diakhao.

Arrivé aux portes de la capitale, Ndiak La'Djiguène conseilla au roi d'aller chez lui à Nqulanqème où se trouvait sa demeure. De là, il tira une salve que tout le pays connaissait entre toutes, et les quelques hommes qui gardaient la capitale surgirent armés. La bataille s'engagea alors au Baobab dit Nqapa, à l'endroit où l'on exécutait jadis les criminels condamnés à mort. Les tiédos tinrent tête à Lat-Dior, qui brûla néanmoins des maisons alentour, mais ne put à aucun moment entrer dans Diakhao. Cela permit au Bour de gagner son palais et de faire battre les fameux dioun-dioungs, lestamboursroyaux, au rythme du **ndjîne** qui résonna sept fois pour la circonstance. Quand le **ndjîne** résonnait ainsi, il était repris de la même manière par les autres tambours, d'un village et d'une province à l'autre, à travers tout le pays, jusqu'aux postes frontières. Le grondement déferla dans tout le Sine, et Demba War Sall, un des généraux de Lat-Dior lui dit : « Il nous faut à présent aviser. Car malgré l'effet de surprise, nous avons déjà perdu beaucoup d'hommes, et tu risques de faire anéantir ici toutes les troupes du Cayor. Or une chose est au moins sûre, il est hors de question que tu puisses entrer dans Diakhao. Alors retournons-en ! Tu n'entreras jamais au grand jamais dans Diakhao ! Qui plus est, d'autres secours dépêchés par le prince Niawout Mbodj ne vont pas tarder à nous tomber dessus et nous risquons de voir toute retraite coupée. » Car dirait Senghor,

Tu n'es pas le village ouvert que l'on met à genoux avec quelques pétards (LS/OP 181).

Lat-Diorse rendit à l'évidence, et fit demi-tour en hâte. Malheureusement pour eux, ils passèrent non loin du fameux sanctuaire du Sine, au lieu-dit Sâne où, sans l'intervention d'aucune troupe, les soldats furent pris de panique sans raison apparente et s'enfuirent en ordre dispersé dans la brousse.

Mécontent de la tournure prise par les événements, Lat-Dior gagna Thioupane, la résidence de la Linguère, la Reine-Mère Gnila Diogoy qui se trouvait ce matin-là à N dofène. Il enleva ⁽¹⁴⁸⁾ entre autres filles et nièces du Bour, Fatma Thioub, Hama Said et Selbé N dofène.

C'est alors que, saisis par l'alerte de Mbino-Ngor, Woula Sanou de Poukham, ainsi que le chef de la province frontalière de Mbouma, s'étaient mis en mouvement. Ils firent jonction et rattrapèrent les troupes de Maba conduites par Abdou Bâ et Mamour Ndari. Après les avoir mises en pièces, ils gagnèrent rapidement Diakhao. Hama Diouf Kod'Déguène, demi-frère du roi, quitta également Sâ-Mône, et se dirigea vers Diakhao. Quand, arrivé là, il fut informé de la retraite de Lat-Dior, il fit volte-face et le poursuivit jusqu'au poste frontalier de Porame qu'il atteignit au crépuscule. Mais Lat-Dior était déjà hors d'atteinte. Il revint vers Diakhao rejoindre toutes les troupes du Sine qui s'étaient rassemblées là, dans la nuit.

Ce soir là, tous les dignitaires du royaume tinrent conseil, en présence notamment des saltiguis du pays. A propos de ce conseil également, trois versions au moins sont en présence : celle de Thiam, celle de Gravrand ⁽¹⁴⁹⁾ et la version principale.

Toute la nuit, les tam-tams firent rage dans Diakhao en émoi après l'attaque-surprise. De temps à autre, un saltigui se levait, soutenu par le rythme de sa devise tambourinée, et prophétisait la victoire. Mais les heures passaient sans qu'aucune décision ne fut prise. C'est au milieu de ce concours de voyants de l'ensemble du Sine, que soudain un tiédo qui, plus que les autres, avait « offert ses yeux à la nuit » profonde, se leva et planta sa lance sur le sol pour imposer le silence. Face au conseil toujours hésitant, face au peuple réuni, il annonça qu'il avait « vu » le déroulement de la campagne prochaine contre Maba. Au marigot de Fa-ndann, non loin des villages de Somb et Tioutioune, il accrochait l'ennemi. Il avait « vu » Maba décapité. Ce fut le délire, et sur le champ le Bour lui attribua le commandement de la troupe qui devait attendre Maba à Somb. Mais il fallait attendre. Un autre voyant, un

saltingui cette fois, Diomaye Niane de Sanghay en l'occurrence, s'était levé à son tour, avait planté sa lance au milieu du conseil et pris la parole pour compléter la prophétie du tiédo : « Les pangols sont formels. Toute armée du Sine qui se rendrait au Badibou, porter la guerre chez Maba, marabout certes, mais Toucouleur avant tout, et cousin des Sérères, serait immanquablement anéantie, et avec elle succomberait le Sine...

*Entends la menace des vieillards-devins la canonnade colère de Dieu
(LS/OP 174)*

... Il est exclu que le Bour reprenne le chemin ⁽¹⁵⁰⁾ par où sont venus ses ancêtres guelwars. Par contre, si nous attendons que le forfait perpétré aujourd'hui ici par Maba « mûrisse » avec le compte des jours et des nuits, lui qui a rompu le pacte ancestral de non-agression entre cousins, eh bien, il ne pourra s'empêcher, bien malgré lui, de pénétrer de nouveau en terre du Sine. Ainsi déliés de tout pacte ancestral envers lui, nous pourrions alors à coups sûr, comme le dit le tiédo qui vient de parler, décapiter le marabout ici même, à la Mare de Fa-ndann ! ». Ainsi fut fait. L'on attendit que le compte du temps s'accomplît, dans la fièvre des préparatifs et la rage du peuple...

Une nuit, Coumba Ndofène fut inspiré par ses pangols ancestraux pour envoyer un émissaire à Maba, le provoquer et hâter sa décision, afin que s'accomplît la prophétie des voyants. Mais il fallait trouver un émissaire assez téméraire pour aller lancer un défi au Toucouleur au coeur même de son royaume. Aussi convoqua-t-il le conseil une seconde fois.

La version Thiam dit qu'en raison du caractère spécial et périlleux de la mission, il se contenta d'exposer son idée, sans vouloir désigner personne, en appelant simplement à un éventuel volontaire. Face à cette proposition, vingt braves bondirent aussitôt, les tresses au vent, tous volontaires pour aller défier Maba. Plus prompt, un homme avait devancé les autres et pris la parole. Le Bour le connaissait d'autant mieux que c'était son propre neveu, le fils de son frère Boucar O Ngoni, le héros de Mbino Ngor. C'était Sé mou Mâk Diouf, futur Bour Sine lui-même, celui qui, on l'a vu, succéda plus tard à Sann-Mone Faye : « Des talibés ont tué mon père Boucar O Ngoni, brûlé ma maison et pillé mes greniers, tout toucouleurs qu'ils sont ! J'ai juré que mon âme n'irait pas reposer à Sangamare avant d'avoir vengé cet affront. Fais-moi confiance, Dâli, et j'irai au Badibou accomplir cette mission, et peut-être y trouverai-je

l'homme qui a tué mon père. » Le Bour le remercia vivement. Puis il libéra l'assemblée et se retira avec Sémou dans la concession royale, pour mettre au point le projet ainsi conçu.

Quelques temps après, l'émissaire se rendit au Badibou et se présenta devant Maba, entouré de ses disciples. il déclara à l'Almamy en y mettant toute l'insolence dont il était capable pour l'irriter :

— Le Bour Sine Coumba N dofène m'envoie te dire que contrairement à ce qu'il croyait, tu n'es qu'un lâche, un assassin, un vulgaire brigand, un bandit de grand chemin...

Toute la foule se rua sur lui, mais sur un signe de Maba, les talibés se rassirent. Sémou, toisa l'assemblée d'un regard rouge de haine avant de poursuivre :

— Tes cavaliers et ceux de Lat-Dior ont pillé Mbino-Ngor, par surprise, décimé la garde royale et attaqué Diakhao. C'est un acte de lâcheté indigne de celui qui se prétend le descendant du prestigieux Koly Tenguéla. Le Bour me charge de te dire que tes cavaliers et ceux de Lat-Dior n'ont remporté qu'une victoire d'hyène tapie dans les ténèbres de la trahison. Il te lance un défi solennel en présence de ton peuple, et te convie, si tu es vraiment Maba, et si tu n'as pas peur, à revenir dans le Sine : cette fois tu n'auras pas l'avantage de la surprise de l'hyène qui rôde la nuit.

Il est aisé de deviner l'atmosphère électrisée produite par ces déclarations et que Thiam a su bien rendre. Le dessein des Sine-Sine fut atteint, car au milieu de la rage panique qui avait saisi ses braves à ces mots, et qu'il arrivait à contenir difficilement, Maba répondit en ces termes au défi du roi :

— Dis à ton Bour, ceci : le dixième de mon armée l'a pourchassé jusque dans ses appartements. Je n'ai donc nul besoin d'y être invité pour aller au Sine. Si son pays entend demeurer dans l'animisme tout en manifestant son hostilité aux musulmans, qu'il soit sûr que mes chevaux fouleront un jour la vieille terre du Sine pour y planter, comme au Saloum et au Djolof, le drapeau de l'Islam. Et cette fois-là, il ne sera pas surpris.

Bon prince, il laissa l'insolent repartir.

Cependant, l'auteur de la version principale récuse encore une fois le fait que le conseil ait envoyé un émissaire, en l'occurrence Sémou-le-

Grand, pour aller provoquer l'Almamy. A son avis, c'est simplement un non-sens de penser que la cour de Diakhao ait pu se risquer à envoyer à la mort un prince héritier, alors que le Sine disposait de moyens autrement plus sûrs. Voici sa relation des faits. Lors du conseil de guerre tenu le soir de l'attaque-surprise, les voyants avaient effectivement interdit au roi d'aller au Badibou, et avaient donc préconisé de trouver le moyen de faire revenir Maba. Pendant quinze jours, toutes les forces occultes du pays furent mises en branle pour charger une « navette », l'envoyer chez Maba afin de l'inciter à revenir. Pour cela, l'on trouva un jeune taureau sans corne, à la robe tachetée de rouge, de noir et de blanc. On lui fit brouter un charme, et des Peuls le conduisirent à Nioro. Au lieu d'aller directement vers le Badibou, les Peuls firent un grand tour par Mbirkilane pour ne pas éveiller les soupçons. Ils trouvèrent Maba assis au seuil de sa mosquée, firent la révérence et lui dirent qu'ils venaient de vers Waladekh en Gambie pour se soumettre à lui et se convertir. En guise de présent, ils lui remirent le taureau. Les émissaires restèrent là quatre jours, et c'est alors que Maba en personne, sans doute déjà sous l'effet du sortilège, déclara tout haut qu'il se proposait d'envahir le Sine. Les Peuls s'en retournèrent quant à eux par le même détour et allèrent faire leur rapport au roi, qui doubla la garde aux frontières.

Une version mineure ⁽¹⁵¹⁾ rapporte que les Sine-Sine dépêchèrent plutôt à Nioro un espion du nom de Bandj Somb Faye qui se présenta à Maba et lui tint ce langage : « Almamy, étant donné que tôt ou tard nous serons tous amenés à embrasser la foi nouvelle, je préfère pour ma part aller dans le sens de l'histoire et me convertir dès à présent. Je reste ici avec vous. » Il fit tant et si bien qu'il gagna la confiance du marabout et de ses disciples. Son séjour lui permit ainsi de découvrir le talisman protecteur que Maba avait enfoui dans sa mosquée, et qui le rendait invulnérable. Bandj s'en empara, le détruisit et s'en retourna au Sine.

Toutes ces versions ne s'excluent pas complètement encore que les Sérères aient pu choisir un émissaire ou un provocateur autre que le futur roi Sémou-le-Grand.

Toujours est-il que quelques mois plus tard ⁽¹⁵²⁾, Maba quitta Nioro avec ses alliés, passa par Ripo, Niawdourou, Diokoul et vint camper près de la Mare de Sambamb à l'est du Sine, non loin de Porame. Les éclaireurs

et les gardes-frontières eurent vite fait de repérer les campements respectifs des armées de Maba du Badibou, de Lat-Dior et de Goumbo Guèye du Cayor, celles d'Alboury Ndiaye du Djolof, et du Prince du Kayemor. Ils en avisèrent les trois ardos peuls, chefs des villages frontaliers de Kora, Tobo et Diambèye.

Ceux-ci allèrent trouver Maba, et lui souhaitèrent la bienvenue. Pour le mettre en confiance, ils lui promirent de le ravitailler, de lui apporter des victuailles, chaque fois que de besoin. Et pour commencer, ils lui remirent cinq taureaux, pour les cinq campements et lui apportèrent également, le soir, du couscous à profusion, arrosé de lait frais. Les restes de lait que Maba avait consommé, ils le mirent de côté. Puis au moment de s'en retourner, ils conseillèrent aux troupes de ne pas sortir dans la nuit, « car voyez-vous, le Sine est semé de fétiches, et leurs mirages pourraient vous égarer dans les ténèbres ». Ceci pour éviter qu'on les fit suivre.

Dans la nuit, les Ardosse dirigèrent vers Diakhao. Arrivés à la porte du Palais, ils se firent annoncer. Le roi les reçut et ils lui présentèrent le lait.

— C'est bien, mais dites-moi, c'est très peu ce que vous m'apportez là ! Vous avez fait le chemin depuis Kora pour m'apporter ces quelques gouttes ?

- Ce sont les restes du repas de Maba.
- Quel Maba ? sursauta le roi
- Le même Maba, le marabout !
- Et où est-il ?
- Il est là-bas, à Sambamb.

Le Bour réunit à nouveau en hâte tous les voyants et féticheurs. Et c'est alors que le saltigui Laba Bof promit au conseil de provoquer, le lendemain, une pluie qui détremperait la poudre et les munitions des armées ennemies, et de tirer à l'aube, un coup de fusil dont la seule détonation entendue de Maba le ferait périr en terre du Sine. Chaque féticheur prépara sa charge et le tout fut bourré dans la gueule d'un seul fusil. Le fusil fut remis aux Ardos peuls, escortés par Hamad Ngoni Tchoutchi, oncle du roi, et par un autre tiédo, qui prirent le chemin de Bôf pour aller trouver Laba.

Celui-ci mit également son dispositif dans le canon du fusil et la petite troupe se dirigea vers Sambamb. A peine avaient-ils quitté Bôf

pour atteindre Tioutioune chez Hamad Ngoni, distants d'à peine trois kilomètres, qu'un orage se leva. Arrivé chez lui, Hamad prit avec lui en passant son neveu Lam Mbagne Somb, son fils aîné Sem-Galo, ainsi que le grand-père de Ngo'Diop, l'ancêtre de Ndéning Diop, la griotte cantatrice bien connue. Celui-là prit avec lui son tambour magique. Lorsque la pluie eut cessé tous se dirigèrent vers Kora.

Arrivés là, les Peuls leur indiquèrent le chemin de Sambamb où se trouvaient les camps ennemis. Quand ils furent à proximité des campements, l'un des deux tiédos, Sem'Galo ou Mbagne Somb, prit avec lui le fusil « chargé » tandis que l'autre s'emparait d'un fusil ordinaire ; le griot les suivit avec son tambour. A l'aube, alors que Maba assis en tailleur finissait sa prière matinale, une détonation retentit suivie d'un roulement de tambour, puis d'une autre salve, qui provoquèrent la panique chez les talibés. Ils se précipitèrent sur leurs armes, mais la poudre en état mouillée par la pluie. Les deux tiédos et le griot s'approchèrent également du camp des Cayoriens : une détonation ici, une autre plus loin, et un battement de tambour au milieu... Ils firent ainsi le tour des cinq camps, et le subterfuge réussit pleinement : quand Sem'Galo tirait d'un côté, Mbagne lui répondait en écho plus loin, et le griot faisait résonner son fameux **ndjîne** au milieu d'eux, laissant croire qu'une troupe attaquait de tous les côtés. Senghor dirait :

Ah ! là-bas l'orage soudain, c'est l'incendie...

Et dans la nuit où tonnent de grandes déchirures de métal

Entends plus près de nous...

les hurlements des chacals sans lune et les miaulements félins des balles (LS/OP 86)

Quand enfin, le soleil fut assez haut dans le ciel pour sécher la poudre des soldats de Maba, ils chargèrent leurs fusils et se mirent à la poursuite des trois hommes jusqu'à Somb où était installée l'usine d'armement du Bour, avec tous les forgerons du pays qui avaient été réquisitionnés. C'est d'ailleurs là que Mbagne Somb fut tué ; les griots composèrent ce refrain à sa gloire ;

Wagane cher à Gnila Ndiaye

Clamez son nom illustre, ô Mbagne Somb Faye !

A cette époque là, le turbulent Sann-Mône Faye (le Salmonn des poèmes de Senghor) était Boumi-Prince héritier, mais il était alors en exil au Baol. Un de ses demi-frères, Lam La'Demba Ndiaye Faye était à Rongodio comme chef du village-résidence des Boumis, près de Somb, entre Mbengane et Tioutioune. C'est donc lui qui mobilisa tous les membres de ce patriclan Faye. Un autre La'Demba Faye se joignit à eux, et c'est là que ses dix-neuf fils périrent tous. De même, tous les membres du patriclan Diouf de la « Maison » Sem'Djiké⁽¹⁵³⁾ dès environs furent tués ce jour-là à la manière des kamikazes : bardés de flèches, et le corps en flamme, ils se jetèrent au milieu des troupes ennemies en tirant chacun un coup de fusil. Les chroniques déclamées aujourd'hui par les griots, au rythme du tambour, rappellent l'hécatombe de ce patriclan-là, en commençant par le héros de Mbino-Ngor :

Mbaye (fils de) Ngoni Ndiaye, mort à Mbino-Ngor

Hama'Khouredia Ngoni Ndiaye, mort à Tioutioune !

Sem'Djiké, mort à Tioutioune !

Sem'Niamâne Niow, mort à Tioutioune !

Sem'Mbâga, mort à Tioutioune !

Lat'Djiké Yacine, mort à Tioutioune !

Guilé Dior, mort à Tioutioune !

Madior Ndiayté, mort à Tioutioune !

.....

Car dit-on, peu de Ndioufènes survécurent à Tioutioune,

O Yandé Mbouna, ô Sem'Tchimbane de Ndiob,

cher à Yandé !

O Makhourédia Ngoni Ndiaye !

Pendant que ces événements se déroulaient à Somb, le Grand Farba, Mbare Yandé disait au Bour : « En ce jour, je ne suis point ton esclave mais ton égal, car le Sine nous appartient, à toi, autant qu'à moi. » Ainsi parla-t-il avant de mobiliser 1 200 tiédos. Il laissa le roi à Ndofane O Made, passa par Ndofane O Dhème, Marane, Maroute et aboutit à Diawlé. De là, il entendit le bruit de la bataille, mais préféra continuer son chemin vers l'est. De même, le Bour-Patar, Mbagne Kodou, seul digni-

taire intronisé le même jour que le roi et seule personnalité autorisée à s'asseoir sur le même lit que lui, celui-là donc sella son coursier et rejoignit vers l'est, les troupes de Mbare Yandé. Tous deux prirent position entre l'armée de Lat-Dior et la frontière du Saloum. Les troupes levées par le patricien Faye du Prince-Sann Mône rejoignirent aussi celles du Ma-Patar en se déployant pour fermer l'étau. Le Sanegui Made-Bandé quitta Ndiob à son tour, passa par Parare et Bôf, et fit la jonction avec les trois armées déjà en place. Ils fermèrent ainsi l'est, le nord et le sud-est, encerclant l'armée des coalisés, à qui il ne restait d'autre solution que de faire face au Bour. Maba choisit de s'engager dans un bois épais en face de lui, pour atteindre la Mare de Fa-ndann.

C'est alors que le fameux saltigui Laba Bôf, déployant toute sa science, prit son envol au dessus du tumulte. Mais Maba descendait lui-même des lointains Siratiks, les saltiguis du Fouta, détronés par les Almamy. Il n'était donc pas aveugle dans les sciences de la nuit. Il vit Laba le premier, et mit en garde ses troupes : « Attention, leur dit-il, il y a un homme né d'Adam et d'Eve comme vous et moi, mais qui vole en plein jour, suspendu au dessus de nos têtes ! Que nul ne lui tire dessus, car alors, c'en serait fait du sort de l'Islam dans ce pays. » Et Laba était là, visible de tous, tous ses **lars**, ses fétiches déployés au-dessus des armées. Quand il en eut fait le tour, il alla prendre pied à Bôf, et envoya le Diaraf du village chercher le roi en personne : « Vas dire au Bour de venir me trouver ici, car je lui ai pris tout son pouvoir occulte, le jour où il m'a fait épouser ma femme Ndiougue. »

Le soleil était au milieu de sa course, quand Bour Coumba sella son coursier Massamba, pour se rendre à Bôf. Il passa par Ndoundour, et devant l'armée du roi en marche, toutes les bêtes de la brousse s'enfuyaient à travers bois avec de grands bruits pour faire place dirait Senghor, au

... galop guerrier des dyoung-dyoungs, au grand galop de mon sang de pur pur sang (LS/OP 58)

C'est alors que Lat-Dior et Alboury allèrent trouver Maba pour lui faire part de leur inquiétude devant un fait singulier :

— Une chose ne vous étonne-t-elle pas Almamy ? Car depuis le début de la bataille, à l'aube jusqu'ici, nous avons presque épuisé nos

munitions et pas une seule fois, nous n'avons entendu le rythme des dioun-dioungs. Or le Bour ne va jamais en guerre sans que résonnent les tambours royaux contenant tous ses fétiches !

— N'est-ce pas vous-mêmes qui m'aviez assuré que le Sine n'était qu'un petit pays ? Car moi, voyez-vous, je ne connais pas le Sine ; mais s'il est petit, il est en tout cas bien puissant ! C'est bien vous qui m'aviez dit qu'il s'agissait d'un pays minuscule, que nous bousculerions sans peine.

Là dessus, Alboury ordonna à un des Peuls de son armée de pointer sa lance vers le ciel pour prendre la mesure des troupes en marche. Le fer de lance était brillant, tellement il était aiguisé. Il l'enduisit de beurre clair et montant sur un arbre pour la pointer vers le ciel au-dessus du bois. Quand il redescendit avec, au bout d'un instant, le fer en était tout noir à cause de la poussière soulevée par les armées en marche. A peine fut-il à terre, que le Peul prit ses jambes à son cou et disparut.

Alors, Lat-Dior et Alboury se concertèrent. Puis l'un et l'autre rassemblèrent leurs hommes et quittèrent le champ de bataille. Ils passèrent entre les troupes du Ma-Patar-Mbagne Kodou, et celles du Sanegui Made-Bandé, dont les lignes s'étaient écartées pour livrer le passage, sans leur tirer dessus une seule fois. Lat-Dior quant à lui, se rendit chez Hamadi Kodou Diagne à Sombé dans le Baol.

C'est aussi pourquoi beaucoup de questions demeurent sans réponse à propos de cette retraite. D'aucun se demandent si cette guerre n'avait pas été manigancée par les princes tiédos, wolofs et sérères, par tous ces païens unis par des alliances matrimoniales séculaires contre le marabout. Car enfin, il est incompréhensible qu'après avoir provoqué l'attaque-surprise de Mbino-Ngor, et enlevé des filles et nièces du Bour-Sine pour en faire des épouses, Lat-Dior n'ait pas été inquiet outre mesure. D'autre part, il est pour le moins étonnant que des personnages de l'envergure d'un Damel du Cayor, et du Bourba Djolof, en l'occurrence le fougueux Lat-Dior et le vaillant Alboury aient pu quitter de cette manière un champ de bataille. C'est en tout cas, de l'avis du traditionniste, un point d'histoire à débattre. Toujours est-il qu'après avoir laissé le passage aux armées wolofs, les Sérères reprirent leurs positions.

Quand Bour Coumba arriva sur le théâtre des opérations, il y avait d'un côté la Mare de Fa-ndann que l'orage de l'aube avait inondée, et de

l'autre un baobab. C'est sous cet arbre que le roi s'installa. Il sortit de son attirail de fétiche un van, et fit face à Maba en prononçant des incantations : « Maba Diakhaou Bâ, toi un Toucouleur, moi un Sérère, nous nous devons des dons et contre-dons ; toi un talibé, moi un tiédo, tu devrais venir à ce titre recevoir de moi, la *zakat*, la dîme réglementaire. Au lieu de cela, voilà que tu tentes de me prendre ce que j'ai. Eh bien, prends donc ceci et à la grâce de Dieu. » Et il en éventa le Toucouleur par quatre fois. La quatrième fois, toutes les armées tiédos tirèrent comme un seul homme de tous les côtés, et toute la brousse prit feu. L'on dit que le grondement des fusils roula à l'horizon et s'entendit jusqu'à Joal où les femmes qui préparaient le déjeuner s'enfuirent, abandonnant marmites et foyers. C'est pourquoi la tradition soutient que lorsque le Sine se mettait à tirer sur un ennemi, tous les génies du pays prenaient rang parmi les combattants et tiraient avec eux ; car enfin la population réelle du Sine ne pouvait être aussi nombreuse, au point de tirer des salves qui pussent s'entendre de Fa-ndann à Joal, le principal port du royaume. Le poète clame :

*En avant ! Et que ne soit pas le pœan poussé ô Pindare !
mais le cri de guerre hirsute et le coupe-coupe dégainé (LS/OP 61).*

Au plus haut de la mêlée, Makhourédia Ngoni, le frère de Mbayeno-Mbino-Ngor se rua sur Maba : il avait juré auparavant que nul ne le devancerait sur ceux qui avaient causé la mort de son frère à Mbino-Ngor. Il descendit donc de cheval et se rua à grandes enjambées sur Maba qu'il se mit à étrangler de toutes ses forces. C'est là qu'ils reçurent tous deux des balles et furent tués. Alors, les troupes du marabout furent prises de panique et commença, à travers la brousse, une course-poursuite. Les tiédos prirent aux talibés 500 chevaux, et 1 307 captifs.

Quand au corps de Maba, l'on en fit comme l'avaient préconisé les voyants, lors du Conseil de guerre. Un autre marabout avait déjà précédé Maba dans le Sine, pour y porter la guerre sainte. Un certain Mamadou Ndiougour Koubou, de vers Koungheul, était déjà venu là, du temps du Bour Sine, Dié Sanou ⁽¹⁵⁴⁾. C'est alors que Bouré Gnilane était venu de Khodane, entre Mbane et Diagne, porter secours au Bour Sine. Pour prévenir de telles attaques donc, il fut décidé de disperser les restes du défunt dans tout le pays. Par conséquent bien après la réconciliation du dernier Bour Sine, Mahécor, avec l'un des héritiers de la famille de Maba, il révéla à Elimane

Awa que la tombe révéree par les gens de Nioro avec tant de ferveur n'était autre que celle de Makhourédia Ngoni, et non celle de Maba.

Parmi les captifs pris aux talibés se trouvaient entre autres, Mama Gawlo, le griot de Maba, et Baye Teng Bâ, son plus proche talibé qui portait sa bouilloire en bronze, son Coran, et son tapis de prière. Après les festivités marquant la victoire des Sine-Sine, et pendant que les dignitaires et les officiers se partageaient les captifs, le Bour fit venir ces deux-là et les identifia :

— Toi, qui es-tu donc ?

— Mon nom est Mama Gawlo.

— Oh, c'est donc toi qui débitais ces insanités à tue-tête pendant le combat, comme un vulgaire *sâgnit* ?

— Oui

— Eh bien, je te laisse la vie sauve, ainsi tu pourras t'en retourner au Badibou raconter ce que tu as vu.

Et il lui remit un fusil et un cheval. Puis il se tourna vers l'autre.

— Et toi ?

— Mon nom est Baye Teng Bâ

— Tu es sans doute un des proches parents de Maba ?

— C'est vrai, nous sommes de la même lignée paternelle.

— Je te laisse repartir toi aussi ; ainsi, tu pourras aider le Badibou à revenir venger l'Almamy.

— Cela n'est nullement dans mes intentions, ô Dâli. Si tu veux bien, je te supplie de me laisser m'installer là où est mort mon maître vénéré. J'avais toujours formé le voeu de ne jamais m'éloigner de lui, dans la vie comme dans la mort.

— Je te l'accorde. Installe-toi où tu voudras dans n'importe quelle partie du Sine.

Il se trouvait qu'à Ndjilassème, un certain Omar Kodé Ndiaye avait auparavant construit une mosquée avec l'autorisation du Bour Sine Waly. Quand, à force de chercher un endroit propice, Baye Teng Bâ trouva la mosquée, il y fonda le village de Mbaé-Baye Teng.

Ainsi prit fin l'expédition de Maba contre le Sine.

A la suite de ce combat, les Sérères composèrent cet hymne de victoire dédié au roi Boucar Tchilass dit Mbaye dit Coumba N dofène Famak ⁽¹⁵⁵⁾

Père Hamad Diouf

Tandé et Kaète

le Maudit est venu de Fa-ndann

Camper à Ngotch

Pour calmer mon âme

Que Mbaye me tue

ce taureau de Diakhou

En venant ici,

Ils sont passés par Somb

Sans même boire à Tioutioune !

Mbaye-Souka Ndella a chassé

le petit talibé

Au marigot de Fa-ndann, éé

Les tabala font grand tapage

Massamba est sellé,

Diakhou fond en larmes,

Le talibé nous laisse en paix.

Oh ma mère ! tel qui était en colère,

N'a plus qu'à en rire, hé !

Grâce à Dieu, Mbaye o Kor Gnadi

A tué le ndongo yôw !

Hé, Yacine, hé Mbombé !

Coumba a tué Maba

Ton mari

Sa tête est en Europe

Sa main à Sédhiou

Ses pieds à Rufisque !

Ce taureau de Diakhaou Diop

N'offensera plus le Roi.

L'ASSEMBLEE DE LA MARE DU DIEU DE L'EAU

(12-13 mai 1979)

Quand l'on a quitté la route départementale de latérite rouge, pour emprunter l'un des chemins poudreux qui ondulent à travers champs et pâturages, l'on aperçoit parfois au loin, dans la brume du matin, « l'âme d'un village qui bat à l'horizon ». Ainsi apparaît au détour d'un bosquet Ngalagne-a-Kop, petit village d'une quinzaine de maisons dispersées çà et là.

Devant la maison du saltigui Ndiogou Sarr flotte un drapeau accroché au long manche d'une **hélar**, l'instrument aratoire du paysan sérère. La maison entourée d'une haie d'épineux comprend trois cases en paille, et un bâtiment en « dur » non encore achevé. Derrière la case centrale se dressent les greniers à mil. Celle de droite, plus petite, est réservée au saltigui : c'est là qu'il reçoit les visiteurs venus le consulter ; c'est également là que sont gardés les attributs de la fonction.

Derrière cette case se trouve, dans un enclos, l'autel des ancêtres : une douzaines de têtes de pilons et de cornes fichées en terre, des canaris renversés, quelques bouteilles d'eau bénite contenant des racines, et des poudres noirâtres. A côté, dans un vase en terre cuite, sont plongés pêle-mêle des racines ficelées, des cornes décorées de cauris, une ou deux pierres à foudre et un bracelet d'argent. A la surface surnagent des poudres vertes, ocres et noires ; ce sont les restes d'un bain rituel de purification.

Dans un des trois canaris
Des trois canaris où reviennent certains soirs
Les âmes satisfaites et sereines,
Les souffles des ancêtres,
Des ancêtres qui furent des hommes
Des aïeux qui furent des sages,
... j'ai trempé trois doigts...⁽¹⁵⁶⁾

Les têtes de pilon, les cornes et les canaris sont striés de traînées d'un liquide blanc granulé répandu jusqu'à terre. Ndiogou vient de faire

une offrande aux pangols ancestraux avec du **fonq**, de la crème de mil. Le reste du précieux liquide, breuvage des dieux, s'égoutte lentement de la louche accrochée au bois de l'enclos.

La cour s'anime peu à peu, au fur et à mesure que le soleil monte. Des invités, des saltiguis et leurs compagnons, arrivent par groupes. Les griots batteurs de tam-tam et les griottes cantatrices sont déjà là depuis l'aube. Il y a là entre autres, Gnila-Bigué de Ngayokhème, rendue célèbre par sa truculente chanson consacrée aux divagations dévastatrices d'un cabri dans une maison. C'est « le **khoy** de Cabri », une juxtaposition de couplets qui évoquent sur le mode comique et parfois satirique les sujets les plus divers : la vie quotidienne, l'exode rural, la faim, la sécheresse... Avec ce chant qui distrait l'assistance, Gnilane déroule devant l'auditoire tout l'univers paysan où s'introduisent des traits de modernité.

« Les exploits de Maître Cabri, c'est
Rompre la haie
Renverser la meule
Détruire la ration
Gâcher le dîner
Briser l'étuvier
Rouler les canaris
S'empoudrer le museau
Voilà pour Maître Cabri !

« La charrette vous secoue comme un possédé et, vous dites : « Un instant que je ramasse mon bonnet, là dans la poussière du chemin ! » Les chevaux s'arrêtent et soufflent bruyamment. Les revoilà ces carioles !

« C'est Cabri qui convoque !

« Il glisse, le vélo aux mille rayons qui scintillent au soleil ; à quoi il sert, dites-moi, puisqu'il faut poser les pieds à l'arrêt ! Vrai, Yandé, c'est du gâchis que d'acheter ça !

« Que je chante les exploits de Maître Cabri !

« Nuage de poussière, fumée au vent, la voici, la voilà, ici pépère, ici mémère, que je débarque un baluchon ; c'est le chant de l'Auto.

« Répondez à l'invitation de cabri

« Et les garçons, les voyez-vous ? Oh ma mère ! Quelle idée de s'ensacher dans ces fourreaux qu'ils appellent pantalons !

« Que je chante les exploits de Maître Cabri !

« Tiens, voyez-le en pantalon sur son vélo, la radio qui braie à tue-tête, le tic-tac de ma montre, et la plume qui gratte avec rage ! Que suivent les élèves ! (Suit un charabia de français désopilant) : C'est Môssieu le Maître d'école.

« C'est le **khoy** de Cabri !

« Voici Dakar, la mer, le pont, le marché... J'ai traversé Dakar, le foulard au vent, les policiers étaient de la partie, les gendarmes bien harnachés avec fusils et couteaux. Gare, car le couteau peut vous en coûter ! Biram ne s'est-il pas retrouvé en prison ? Mieux vaut revenir au **khoy** de Cabri... et à la bonne bière de France. Car ma commère à moi, c'est Dame Bière ; là où je m'installe, elle coule à flots. Imaginez un peu : si Dame Bière venait à mourir, je lui ferais des funérailles, je lui sacrifierais une vache, avec force bière, et glou glou ! Gare aux lendemains d'ivresse. Dites-moi, quand donc est-elle enfin revenue de France, Dame Bière ?

« Que je chante les exploits de Maître-Cabri !

« Connaissez-vous le chant de la bouillie de mil **ngourbane**.? Que je la tourne et la retourne, ça se tord et se torsade, se tire et s'étire jusqu'au coude, et froup ! dans le gosier !

« C'est Cabri qui convoque !

« Voici un an que le ciel ricane avec fracas, et cligne un oeil grimaçant ; du vent en pure perte, et point de récolte d'arachide. Cette sécheresse à travers champs ! Ah si seulement c'était le fait d'un humain ! Léo s'en serait occupé, et bien bon ! Heureusement qu'il y a Léo Senghor dont les bateaux vont par delà les mers chercher le riz. Car la faim, voyez-vous, c'est les boyaux qui se nouent, les yeux qui s'humectent... Quand cette damnée faim vous tient à la nuque, c'est le vertige, et patatras ! Vrai Yandé, la faim laisse le champ en friche.

« C'est le **khoy** de Cabri !

Puis entre deux couplets, Gnilane nous ramène à l'événement du jour :

« C'est Ndiogou qui convoque
Répondez à l'appel...
De Ndiogou, maître de Mbèle Bouré, Sarr !

Répondez à l'appel

O Ndiogou, héritier des ancêtres,
O Ndiogou Sarr, Kor Ndéla !
Clamez son nom illustre, ô Sarr !

Répondez à l'appel...

A l'appel de Ndiogou Sarr
Voici debout Ngoni Dione
Mamadou Bâ a rejoint les ancêtres ;
Voici debout Ngoni Dione et Téning Ndiaye
Et Yandé Diouf allez me chercher Mahé Diât !

Répondez à l'appel...

Voici Mahé, l'héritière
De Djiré Ngomak Diât
Voici l'héritière des lances
De Ngayokhème ô Diât

Répondez à l'appel

O Ngoni Dione, Ngoni,
Tu ouvres le chemin
Et te suivent les cadets
O Dione, fille de Saïd Dione
Dites-nous de quoi demain sera fait
Parlez-nous de l'année future.

Répondez à l'appel... »

Les Lances Mâles

L'arrivée de chaque saltigui avec sa suite est annoncée par sa devise tambourinée, le chant de sa généalogie, le récit de ses exploits, et par des danses bien rythmées, très gaies. Les femmes ne sont pas en reste, qui dansent avec grâce, au rythme des devises fulgurantes. La foule emplit la maison, jusqu'au dehors où s'alignent des dizaines de charrettes.

Il est 16 heures environ, lorsque Ndiogou enfile sa tenue de cérémonie, son vêtement liturgique : une robe de cotonnade serrée à la taille par une ceinture, et un bonnet rouge serti de miroirs et de cauris, et surmonté d'une crinière blanche. Par contre, il n'a plus la **salma**, la lance que portaient jadis les saltiguis et qu'ils plantaient dans l'arène avant de parler, pour donner plus de poids à leurs déclarations. Il est vrai que la lance était autrement plus utile en ces temps difficiles où le saltigui marchait à la droite des armées, pour protéger les troupes contre les décharges occultes de l'ennemi. Les autorités ont dû interdire le port de la **salma** lors des cérémonies comme les **khoys** et les funérailles.

Ainsi habillé, Ndiogou quitte la maison et le village, accompagné de quelques autres saltiguis des environs. Ils vont en avant-garde dans l'aire du **khoy**, adresser des prières propitiatoires aux pangols et génies tutélaires du lieu, au dieu de la Mare, le dieu de l'Eau :

Ouvre à l'ombre de l'Homme
Ouvre, ouvre mon Double.
Ouvre à l'ombre de l'Homme
Qui va vers l'Inconnu...
Ouvre, ouvre à mon double
Les sentiers broussailleux
Le jour chemins troubles,
La nuit si lumineux.

Ouvre à l'ombre de l'Homme
Ouvre, ouvre à mon double

Mon double viendra dire
Tout ce qu'il aura vu
Aux portes de l'Empire

D'où les Morts sont venus
Ouvre à l'Ombre de l'Homme
Ouvre, ouvre à mon Double...⁽¹⁵⁷⁾

Ndiogou est allé frapper aux portes « qui gardent les ruches du mystère ». Accompagné de ses confrères « jusqu'aux portes de la nuit », il va ouvrir la barrière « des longues routes nocturnes », « la porte à l'entrée du temps primordial ». Déjà, comme en communion avec Sédar le poète, il « entend au loin la rumeur de la pluie qui monte des ténèbres du Sud ».

Le **khoy** de Ndiogou ⁽¹⁵⁸⁾ se tient à une demi-lieue du village, dans le lit asséché d'une mare, au lieu dit Mbèle Bouré, la Mare Bouré. C'est une ancienne maison abandonnée depuis des lustres et dont la cour constitue à présent le lit de la mare que remplissent les eaux de pluie.

Alors que le **khoy** de Ndongôr ⁽¹⁵⁹⁾ se tient dans l'enclos des circoncis, celui de Bôf dans un Bois Sacré, et celui de Ndiob sur le site où le fondateur contracta une alliance avec le génie de la contrée, la cérémonie de Ndiogou Sarr a trouvé un emplacement singulier, et d'un symbolisme riche de significations : le lit d'une mare, l'emplacement d'une ancienne maison où un patriarche a été enterré, et où se trouve le pangol-serpent, génie tutélaire du sanctuaire. Aussi eut-il été difficile de ne pas penser à la cosmogonie dogon, et à la révélation de la Troisième Parole racontée par Griaule dans « Dieu d'Eau » ⁽¹⁶⁰⁾ « ... Le champ primordial contenait le corps du plus vieil homme mort, et la tête du septième Ancêtre... Alors retentit le premier bruit de la forge. Il se répercuta dans les profondeurs de la terre et atteignit le septième Ancêtre mort. » La première danse attestée avait été celle de la divination ; elle avait projeté dans la poussière les secrets du verbe... Les tambours qui ont été révélés aux hommes par le génie Nommo ont remplacé plus tard le soufflet et l'enclume, instruments du travail démiurgique... « La danse aussi a été apprise aux hommes par le Nommo dressé sur sa queue de serpent. Et la jambe que l'on détend pendant qu'on est en l'air, c'est la queue du reptile sur laquelle est dressé le Nommo. »

Au bout d'une heure environ, Ndiogou revient au village avec ses compagnons, pour préparer le départ vers Mbèle Bouré.

Ce départ est impressionnant. C'est la seule occasion à l'exclusion de toute autre où l'on peut voir toute la communauté, sans exception, faire route ensemble vers un point éloigné du village. La foule des villageois, grossie par les nombreux spectateurs venus pour la circonstance, s'avance en procession bruyante et animée, dans un nuage de poussière. L'on ne peut voir ce spectacle, sans penser à l'ancien exode des Sérères vers le Sine, avec à leur tête, « ces maîtres de science » dont parle Lamine Diakhaté. Ces maîtres-du-chemin dont les « yeux transpercent forêts et fourrés », ceux-là dont le pouvoir « asséchait mers et fleuves », et « pliait les routes à l'ombre de l'aisselle droite ».

La foule arrive à la Mare. Hommes, femmes et enfants viennent se ranger debout, suivant les contours de la berge. Le public atteindra trois à quatre mille personnes à la tombée de la nuit. Les griots s'installent avec leurs tam-tams, à la lisière ouest. Ils sont adossés à un arbre, face au sanctuaire. Il y a là, assis dans les rangs, le Sous-Préfet de Niakhar, flanqué de quelque politicaillon en manque d'électeurs. Deux ou trois agents de l'ordre venus également de la Sous-Préfecture voisine arpentent le lit de la mare, le sifflet aux lèvres et le gourdin à la main. Ils n'auront pas à s'en servir, et s'en iront au crépuscule.

Les griots exécutent le **Sibam**, la devise de Ndiogou, qui fait à présent le tour du cercle, suivi des autres saltiguis. Après avoir effectué quatre fois le tour du **khoy**, Ndiogou vient s'agenouiller au centre, face à l'est. Et tandis que le **Sibam** fait rage, il entreprend un rituel curieux. On dirait un simulacre de combat. Il se met à plat ventre au centre de l'arène, face au sanctuaire, l'oreille droite tendue vers le sol, et fait des signes à un être invisible. Il halète, et paraît épuisé. Les griots entonnent un rythme lent et mesuré. Ndiogou ouvre grand les yeux vers l'est. Puis, il se lève, fait mine de courir, puis revient au milieu des saltiguis pendant que les griots exécutent un rythme syncopé. Ndiogou crie alors d'une voix altérée :

« Ils » sont venus, ici à Mbèle Bouré, me demander d'annoncer ce qui va se passer ! Je leur ai répondu que je n'en savais rien ! Le **ngouss**, debout face à l'est, m'a pris mon pied gauche et m'a ordonné de me coucher ici. J'ai obéi. Il m'a ensuite demandé de prononcer une phrase dans sa langue, je l'ai prié de m'initier. Il me l'a fait répéter. Puis, il m'a pris ce pied, moi Ndiogou Yacine ! Le **fangol** m'a parlé, le **ngouss** m'a parlé, ici à Mbèle Bouré. Ils m'ont dit : « Ndiogou Yacine, je suis Djimbôri le

Chef des **ngouss** ! Je suis Djaïssa, le roi des Génies ». Et le Génie m'a dit « Comment me chante-t-on ? Je voudrais que tu me chantes, sinon, tu ne te dresseras plus ici à Mbèle Bouré » « Comment donc, lui ai-je demandé ? » Il m'a récité sa devise. Le Grand Nain m'a pris le pied gauche, et m'a dit : « Je vais te rendre infirme, et tu ne te dresseras plus ici à Mbèle Bouré pour parler ». Moi Ndiogou Yacine, je lui ai alors demandé ce qu'il fallait faire pour pouvoir officier. Il m'a fait répéter un verset. Puis il m'a pris à la taille et m'a ordonné de me mettre debout. Je me suis levé, et il m'a dit de lever le bras. J'ai alors vu ce qui va se passer !

« Attendez ! Faites taire les tambours, que je bénisse la Mare, avant de parler. Prenez note de ce que je vais dire, moi, Ndiogou Yacine. Faites taire les tambours ! Vous Monsieur le Préfet, cherchez quelqu'un qui prenne note de ce que je vais dire ici à Mbèle Bouré ! Ce qui s'est passé l'an dernier, inutile d'y revenir ; je vais plutôt parler de l'hivernage qui s'annonce.

« Pour ce qui est des pluies, inutile de s'inquiéter. Il y en aura à suffisance et il n'y aura point d'arachides noires. Le **ngouss** qui me parle a levé le bras, et j'ai vu les champs et les plants d'arachides déterrés avec, en l'air, des gousses toutes blanches au milieu des mottes sèches : il n'y aura point de pluies tardives et néfastes ». (Applaudissements et bruits de tam-tams d'approbation et de satisfaction). « Par ailleurs, le mil sera de meilleure qualité que celui de l'an dernier. Les champs produiront des récoltes en quantités jamais vues de mémoire de paysan. Et comment nous sont-ils venus, ces bons sorts-là ? Celui qui est venu avec est arrivé ici de l'est. Et le Génie m'a dit : « Vois ce mil. Il sera plus abondant et de meilleure qualité. » J'ai alors vu un grand nombre de greniers que l'on tissait. (Applaudissements du public).

Tandis que l'orateur se tait longtemps, les griots entament un rythme entraînant bientôt interrompu.

« Moi Ndiogou Yacine, écoutez-moi. Vous le savez tous, Mbèle Bouré reçoit toujours une grande foule. Parmi ceux qui viennent ici, il y en a qui souhaitent le succès de la cérémonie. Mais il y a aussi les fils du diable qui n'en veulent pas. Vous voyez entre cet arbre-ci et celui-là ? Celui qui voulait détruire le succès du sanctuaire s'était mis là debout. Mais j'ai tout vu, et cela ne se passera pas ici. Qu'il s'en aille celui-là ! Ce

n'est pas ici à Mbèle Bouré que cela se passera. (Un long silence plane sur la Mare). Celui qui devait perpétrer ce forfait, c'est un étranger. Je l'ai trouvé ici, alors qu'il faisait sa prière. Si ce que je dis là est faux, que je meure moi-même, par la **baraka** de mon père. (Battements nourris de tam-tams de victoire).

« Le nuage matinal chargé de pluie, ce nuage-là, qu'il couvre le ciel un jeudi matin, la veille du vendredi ! Alors, nous aurons un bon hivernage ! (Long silence, Ndiogou fixe le regard droit devant lui).

Un ciel couvert le jeudi matin, le lendemain vendredi, je le répète, que ce nuage-là s'annonce (silence) qu'une brise le précède avant que l'eau ne tombe ! (silence). Certain nuage devait venir un soir, mais ce serait néfaste. Je préfère quant à moi le nuage matinal à l'heure du petit déjeuner (silence).

« A part cela, je remercie tous ceux qui sont venus et leur souhaite de revenir sains et saufs l'an prochain. Je remercie vivement notre Chef de village, Diomaye Ndiaye, le Préfet, ainsi que le responsable du pays. Appelons sur lui paix, honneur, et pleine réussite. Que le Préfet et sa famille soient saufs, et qu'il demeure longtemps parmi nous. Quant au Président de la Communauté Rurale, Assane Dione, il s'est toujours dévoué pour moi, en toutes circonstances » (Applaudissements nourris).

Après ce rituel d'ouverture et ces déclarations préliminaires, le **khoy** s'ébranle lentement. Il durera toute la nuit sans interruption, jusqu'au lendemain. Toute l'assistance a les yeux fixés sur la quinzaine de saltiguis debout dans le cercle.

Ils sont là à jeûn, et pas une seule fois il ne sera question de s'asseoir, de s'accroupir ou de prendre du repos. Là debout, ils incarnent les peurs et les angoisses, les doutes et les interrogations, le pouvoir et la puissance, les désirs et les espoirs de toute une communauté en désarroi, face à l'inconnu et à l'incertitude du lendemain. Car cette communauté de paysans, son sort est entre les mains de Dame Nature souvent capricieuse. Ces angoisses, ces interrogations, ces désirs et ces espoirs sont là incarnés dans la foule : le paysan qui attend du ciel des pluies régulières et salvatrices, qui souhaite engranger le maximum de mil et peser autant de sacs d'arachide ; la femme enceinte qui attend de se délivrer sans dommage ; le jeune homme qui souhaite tirer de son champ d'arachide de

quoi payer une dot ; la jeune fille ou la jeune femme veuve ou divorcée qui attend un prétendant tout en maudissant une rivale possible ; le vieillard qui ne manque jamais la rituelle chiquenaude de conjuration vers les tombes, quand il passe non loin du cimetière, et qui répond avec ferveur aux prières des saltiguis souhaitant à tout un chacun de revenir ici sain et sauf l'année prochaine ; le manoeuvre et le demi-lettré sans emploi, qui espèrent répartir en ville à Fatick, Kaolack ou Dakar, dès la fin de la saison pour y chercher, souvent en vain, un travail moins pénible et des loisirs plus diversifiés ; le fonctionnaire ou l'employé de bureau venu passer le week-end, qui souhaite une promotion, la faveur de ses chefs et craint la rivalité de ses collègues ; l'élève ou l'étudiant dont les examens approchent et qui, pour mieux disserter sur Kant ou Descartes, appelle sur lui la bénédiction des pangols ; le politicien qui rêve de réunir une foule aussi nombreuse d'électeurs à son prochain meeting. Naguère, la croyance populaire n'accordait-elle pas au député Senghor ⁽¹⁶¹⁾ la faculté de convoquer à ses meetings, les génies de la brousse et de la forêt qui prenaient une forme humaine, se mêlaient à la foule, et assuraient ainsi son succès et sa renommée ?

Ils sont tous là, ces damnés de la terre, qui attendent l'amélioration de leur sort de la nature, des saltiguis, des bains et prières rituels, mais aussi du pouvoir impersonnel et trop lointain.

Que leur réserve-t-elle Dame Nature ? Dans quelques heures, l'avenir dans ses grandes lignes prendra forme, par la voix des saltiguis « hauts-parleurs de l'invisible ». Et reviennent en mémoire ces vers de Birago Diop ⁽¹⁶²⁾

Les morts ont gémi sous le poids de la terre
Et l'Ame peureuse sondant le mystère
Tressaille et pleure à l'irrésistible appel ;
Mais dans le Futur qui hante leur misère
Plane encore l'espoir baume liminaire
Vainqueur du destin, créateur d'éternel

Voici que déjà un pan du destin futur s'avance en la personne de Fassar Diop, saltigui de Mboudaye. Les griots l'accueillent avec des coups sourds de tambours, ponctuant le récit des exploits glorieux de ses

ancêtres. Panégyrique impressionnant, puisque Fassar compte dix ascendants saltiguis de Mboudaye, et treize ancêtres dont la science s'est révélée de quelque manière.

Sanegui Ndiob, saltigui Mboudaye !
Mâdo Ndîgue, saltigui Mboudaye !
Nqasse, saltigui Mboudaye !
Ngoro Ndeb, saltigui Mboudaye !
Moussa Penda, saltigui Mboudaye !
Diokel Ndîgue, saltigui Mboudaye !
Gorgui Diop, saltigui Mboudaye!
Ngor Diop-a-Kop, saltigui Mboudaye !
Diouma Faye Diop-a-Kop, saltigui Mboudaye !
Ndîgue Wa'Diop, saltigui Mboudaye !

Les cantatrices prennent le relais, et entonnent avec Bouso Faye de Toukar le chant du lion à la gloire de Fassar, au rythme du plus bavard des **tamas**.

Ah ! tu es un lion, Diop
Ils ne peuvent t'égalier
Ces lances-mâles
C'est en vain qu'ils te suivent
Vrai, Fassar, tu es un lion
Oh, Diop, bon retour de miss,
Toi l'intrépide chasseur
invulnérable aux décharges
des lances-mâles
Vrai, tu es un lion, Fassar.

Ainsi mis à chaud, mis en condition, il prend la parole :

« Moi Fassar Diop, fils de Diokel, de Ndèye Dione, frère de Moussa, de Mbodé et de Ndèye Gning de Diakhao, je m'en vais vous dire à l'instant ce que j'ai vu pour l'hivernage prochain. Car moi, mes propos, ce ne sont pas des discours politiques. Je me présente dans l'arène, je prends la

parole une seule fois, je dis ce que j'ai à dire le plus clairement du monde, après quoi je me retire pour de bon !

« Voyez-vous, nous ne sommes pas réunis ici pour parler en politiciens, ni faire des détours, mais plutôt pour scruter l'horizon de l'hivernage et assurer le salut de la communauté ! Les gens ne sont pas réunis pour palabrer ... Ah ! du moins, pour ma part, je ne suis pas venu ici pour des broutilles ! ! Je ne suis pas de ceux qui ont recours à des souffleurs ou qui se contentent d'allonger simplement les déclarations d'autrui ! Non ! Je parle d'après mes propres visions, sans m'occuper de plaire ou de mécontenter qui que ce soit. Moi Fassar, je ne crains que Rôg ! Fassar Diop, rien que Rôg !

« Ndiogou ! Je salue toute la communauté, ceux qui sont ici, comme les absents. Que tous ensemble, Rôg nous accorde la paix ! Que les bébés ici présents grandissent sains et saufs ! Que les femmes enceintes qui sont dans la foule accouchent sans problème ! Que les célibataires se marient, et connaissent le bonheur ! (long silence).

« Mais moi, je voudrais dire ceci et j'y viens : si l'on a oublié la saveur d'un mets servi il y a un an, c'est qu'en réalité, la sauce était insipide ! Eh bien moi, je n'ai pas l'habitude de démentir qui que ce soit. Je me contente tout simplement de rapporter ce que je vois. Je n'ai nul besoin de contredire quelqu'un ; je ne dénie à personne son savoir, car nous sommes tous capables ; et de toute façon, savants ou pas, nous sommes tous ici debout...

« Venons-en maintenant à l'hivernage ! L'on dit que les arachides seront déterrées au milieu des mottes sèches ? Qu'il n'y aura pas de pluies tardives ? Ce ne sera pas le cas pour Fassar ! Mais alors, quand je dis cela, je parle de mon champ à moi ; mon champ, c'est en pleine humidité que je vais le récolter ! Rythmez tambours : « Un homme irrespectueux est d'un voisinage difficile. »

Par cette devise improvisée, Fassar qui vient de démentir Ndiogou annonce clairement qu'il est décidé à parler sans s'encombrer de respect ou de considération pour l'âge du doyen, hôte de la cérémonie. Cependant, la contradiction n'est pas de taille. En réalité, il est d'accord avec Ndiogou sur l'essentiel. Les tambours se taisent et il reprend :

« Où est le Sous-Préfet ? Je vous en conjure, donnez-nous les semences car cette année, il y aura plus d'arachides que de mil ! Les

arachides, il y en aura à profusion, et seuls ceux qui n'auront pas cultivé en manqueront. C'est moi qui le dis ! En manqueront ceux qui n'auront pas cultivé, ou qui n'auront pas reçu de semences. Je le jure, par Rôg ! Mettez-vous à l'ouvrage ! Car le petit mil aussi, il y en aura à suffisance. Mon seul souci, c'est peut-être le sorgho. Tout ce que je dis là, c'est à propos de mon champ à moi... Le mil et l'arachide, il y en aura en abondance. Battez le tam-tam ! Je le dis et le répète, nous aurons un bon hivernage, s'il plaît à Dieu ! Je ne suis pas Rôg, je ne fais que formuler des prières car mon père à moi n'avait pas la témérité de s'opposer à Rôg » (Battements de tam-tams).

Fassar se retire et un autre saltigui, Kotan Ndiaye de Toukar lui succède et prend la parole :

« Eh ! Faites taire les tambours ; toi Fassar, c'est à toi que je m'adresse ! A cultiver dans une mare, on n'y trouve que des poissons ! Ici, devant toute l'assemblée, c'est moi qui vous l'affirme ! Je prévois une courte période de sécheresse d'une quinzaine de jours. A cultiver dans une mare, on risque de n'en rien tirer ! C'est un génie qui me parle, je ne me contente pas de traduire des rêves ! Les arachides, il y en aura à profusion. Tu dis que tu ne vas pas déterrer ton champ en pleine sécheresse ? J'affirme quant à moi, Kotan qu'avec la paille sèche des arachides, les gens pourront se réchauffer. Autre chose : les maux de ventre à la petite saison... Eh bien, ces coliques là, m'inquiètent beaucoup ! Elles risquent de faire rage. L'on en reparlera le moment venu. Si ce n'est pas vrai, dites-le moi, et attendons les faits ! Je vous parle comme en plein jour, moi Kotan Ndiaye ! Car moi, c'est un génie qui me parle, je ne parle pas d'après mes rêves. Là où je me tiens, je peux y rester à parler toute la nuit.

— Ndiogou !

— Oui !

— Il y a quelque chose qui se trame ici à Ngalagne. Une machination des plus diaboliques. Tu vas sans doute me démentir !

— Vas-y toujours

— Des hommes sont venus te consulter avant-hier. Si c'est faux, dis-le moi !

— Bien sûr, c'est possible ! Il y a un tas de gens qui viennent chez moi !

— Mais non ! Je parle de l'homme à la cicatrice. Faites taire les tambours ! L'on en reparlera ! Qui donc s'appelle Ibra et habite Ngalagne ? S'il n'existe pas, dites-le moi ! ».

Quelqu'un dans la foule lui enjoint de ne pas insister, et de passer à autre chose. Un autre déclare à l'adresse de l'orateur :

— Il existe bien ce prénom à Ngalagne, mais il faudrait savoir s'il s'agit de Ibra Junior ou de l'autre !

— Ibra ? Sa mère se nomme Diouf !

— Ibra, dont la mère se nomme Diouf, à Ngalagne ?

— Oui ! En tout cas, je l'ai trouvé ici, et sa mère s'appelle Diouf, à moins qu'il soit de passage ici.

— C'est bien possible, parfois ma mémoire me joue des tours, mais ici à Ngalagne, un homme, Ibra, dont la mère s'appelle Diouf ?

— Je n'en sais rien, c'est ce que dit le génie !

— Vrai, je connais bien un Ibra, ici, mais sa mère ne s'appelle pas Diouf !

— N'est-ce pas ! Très bien alors ; nous verrons avec le temps, on y arrivera bien un jour !

— Il est vrai aussi que Ngalagne, c'est bien grand et comporte beaucoup de groupes de maisons dispersées çà et là ! Mais ici, les maisons réunies autour de la Grande-Place elle même... eh bien, je ne vois vraiment pas !

— Qu'est-ce que j'en sais moi ? J'ai dit Ngalagne et ici ou là, tout ça fait bien partie de Ngalagne non ?

— Oui, d'accord, mais ce qui est sûr, c'est ce que dans ce Ngalagne-ci, il n'y a personne du nom de Ibra dont la mère s'appelle Diouf ! (Il s'interrompt et se reprend)... Oh ! Il paraît que ce Ibra existe bel et bien dans un des quartiers de Ngalagne, de l'autre côté.

— Et alors ! Ibra, je l'ai « trouvé » couché. Et ce que j'en sais, si vous le savez autant que moi, dites à sa mère de faire quelque chose ! Car dès les premières pluies, il me semble que ceux de cette maison auront d'autres préoccupations que d'aller semer comme tout le monde. »

Il s'ensuit une vive discussion dans la foule ; les uns demandent que l'on passe sur la question, d'autres exigent que la lumière soit faite sur cette affaire. L'orateur, quant à lui, veut aller jusqu'au bout :

— Mais non ! Je ne laisse pas tomber ; il faut que ce soit clair ! Hein ? Et alors ! Je ne laisse rien tomber du tout ! Et pourquoi donc ? Ne sommes-nous pas ici pour parler ? Hein ?

Quelqu'un dans la foule l'interrompt :

— Mais si, laisse tomber ces présages sinistres et parlons plutôt de l'hivernage.

— Des mauvais présages ? Mais il faut bien en parler, les...». Un tonnerre de tambours retentit et se prolonge pour couvrir sa voix et l'obliger à se taire. Kotan Ndiaye furieux se retire du cercle, sort du **khoy** et s'en va chez lui. Il ne veut plus assister à la cérémonie.

Les tam-tams continuent de battre et entonnent la devise de la célèbre saltigui femme, Khâne Diouf de Diadiaq. Elle s'avance au pas de danse, au rythme de sa devise tambourinée :

(Je) dompte les hommes

Silence, femmes !

Elle se balance dans le cercle que les spectateurs envahissent pour la congratuler. On lui jette, qui un pagne, qui un mouchoir, l'autre un chapeau, et d'autres encore des billets de banque. Car Khane est bien connue pour ses déclarations véridiques. Elle est femme certes, une jeune femme, mais alors, gare ! Plus d'un saltigui avec qui elle a eu une controverse l'année d'avant a renoncé à venir au **khoy** suivant, pour ne pas avoir à reconnaître sa suprématie. Par conséquent, beaucoup appréhendent de se retrouver seuls en face d'elle dans l'arène.

Domptés, les hommes

Femmes, motus !

Puis le chef d'orchestre conclut les cycles de rythme de la devise, et tout seul, commence à déclamer d'une voix forte le chapelet d'exploits des valeureux ancêtres de Khâne. Chaque citation est ponctuée d'un coup de tambour. C'est bien la seule occasion où ce genre de déclamation généra-

logique ponctuée de coups sourds de **lamb**, le tambour mâle le plus grave, résonne pour une femme. Elle est le plus souvent récitée de cette manière pour un homme dont les ancêtres se sont distingués dans les champs de bataille ou par des hauts faits de voyance : le **njine** est plutôt dédié aux lances-mâles. Khâne est femme, certes, mais elle est aussi saltigui, avec les mêmes pouvoirs de voyance et de combat que ses collègues mâles. N'est-ce pas elle qui dompte les hommes et réduit les femmes au silence ? Et en vérité, elle a de qui tenir, elle dont les ancêtres se chantent par :

Bouré le Kagao !
Niokhobaye Eli Bana !
Biram Dié Paté Sangam !
Wali Nbarago Ndinwane
Séni Ndiémé Djilène
Père de Niokhobaye Ndiandié !

Bouré Gnilane cher à Koumba N dofane
Wali Diam Kholé
A ne pas confondre avec Wali Diam le fuyard !
Biram Mâk venu de Diadiel !
Qui a atteint Teigne sous les baobabs de Nganiane !
Et fait pleurer les hiboux !
Qui a pris Mbâkhé Fajane la mariée
Avec la cavalerie, a pris Mbâkhé Fajane la mariée !
Et Ngô Ndé Mbinare !
Qui fut surnommé Nda Ndiémé
Il est entré sous les baobabs de Nganiane
Sous une pluie de balles !
A sommé ses ennemis de s'arrêter
A chaque salve a étalé sept d'entre eux !
Bouré Gnilane O Kor Koumba N dofane
Wâl Diam Kholé !
Ton ancêtre a jadis dîné avec Dieu !
.....

Il est parti voir le Tout-Puissant
Ils ont partagé le repas !
il est redescendu avec une pleine main de
couscous fumant !!!

A ce récit... fumant, des exclamations d'admiration et d'incrédulité fusent dans la foule. Khâne va-t-elle enfin parler ? Non. A peine le **lamb** s'est-il tu, que le petit **tama** bavard prend le relais : les cantatrices tiennent à rendre hommage aux mérites de cette femme de « tête ». Boussou entonne un chant polyphonique dont les notes bourdonnent et s'envolent dans l'air de la Mare à présent couverte de ténèbres. L'orchestre de tam-tams est à nouveau de la partie, et Khâne se balance au rythme martial des tambours. Puis dans un silence rendu encore plus impressionnant par la densité des ténèbres et par le nombre de spectateurs que l'on devine dans le noir, elle prend la parole :

— Ndiogou, je t'adresse mon salut, ainsi qu'à ta famille ; que tous ceux qui sont là présents reviennent ici l'année prochaine.

— Amin, Amin, répète-t-on avec ferveur dans la foule

— Que les femmes ici présentes accouchent en paix !

— Amin !

— Les célibataires, que le mariage leur apporte le bonheur !

— Amin !

— Moi, Khâne Diouf Diadiaq, de Patar Bila, je suis l'héritière de Salane o Ndioug, de Khane o Ndioug, de Kambé Ndioug, toutes des piliers de **khoy** ! Ma propre mère domptait les ombres toute une nuit. Mon ancêtre Ndar Tiagou était saltigui de Mahécor, roi de Diakhao ! Une de mes ancêtres, Kod Samba avait une barbe qui traînait jusqu'à terre. Mais moi, Ndiogou, quand tu es venu chez moi m'inviter, Mbaye Ndiaye (son mari) m'est témoin je t'avais dit une seule chose ! Celui qui me convoque à son **khoy** et ne veut pas que j'y révèle la vérité, eh bien, qu'il me laisse à mon lit derrière Mbaye Ndiaye ! Je suis venue ici toute seule de Pâtar Bila, et quand les choses sérieuses commencent, même Ndéba ma cadette, si elle voulait prétendre se dresser ici pour se mesurer à moi, même alors nous nous affronterions sans merci ! Moi, c'est mon principe. Je suis venue

ici toute seule, grâce à toi Ndiogou. Ce que j'avais dis l'an dernier, tout un chacun a pu le vérifier, je n'y reviendrai pas. Mais alors, que tout saltigui ici debout annonce quel jour il va pleuvoir avant qu'on ne lève la séance !.

Applaudissements, hourras, et bruits de tambours saluent ce défi. Sur la lancée, les griots rythment à nouveau la devise de Khane qui dompte les hommes (et) réduit les femmes (au) silence !

C'est alors que tout le **khoy** est littéralement secoué d'applaudissements, comme un hochet géant qu'agiterait de ses mains surhumaines un puissant génie. Chapeaux, pagnes, mouchoirs de tête et billets de banque voltigent à nouveau autour de Khane qui se pavane dans le cercle.

(Je) dompte les hommes,
femmes, silence !!

Il est évident que l'avertissement à Ndiogou vient juste après l'incident de Kotan Ndiaye que l'on a empêché de parler et qui a boudé le **khoy**. L'effervescence cesse et Khane reprend la parole :

— Celui qui m'invite à son **khoy** et ne veut pas que je dise toute la vérité, qu'il me laisse tranquille chez moi. Et je vais vous dire, moi Khane Diouf: que nul n'espère tenir avec moi un dialogue de politesse fait de faux-fuyants dans un **khoy** !. Jamais ! Car l'on a beau dialoguer à deux, c'est tout seul que l'on se retrouve dans la solitude du tombeau. Ce n'est pas avec l'appât d'un gibier glissé sous mon lit qu'on peut me faire venir à un **khoy**. Et je refuse pareillement de recevoir quelque argent de qui que ce soit pour venir à son **khoy**. (Long silence). Et notez-le bien, mon savoir et ma puissance ne me viennent pas des simples fétiches. Je n'attaque jamais quelqu'un, mais qu'un téméraire ose venir m'attaquer dans mon lit. Eh bien, il trouvera, oui, un pénis viril ! Ndiogou ici présent en sait quelque chose, lui qui a déjà essayé !

(Je) dompte les hommes
silence, femmes ».

La réputation de Khane est bien fondée. Elle ridiculise Ndiogou ouvertement, l'accusant d'avoir voulu la corrompre. Ndiogou du reste, ne dément pas. Khane poursuit :

— Venons-en maintenant Ndiogou à l'hivernage dont on parle ici à tort ou à raison. Vous, Kotan Ndiaye, vous parlez des insectes dévastateurs. Mais ces insectes-là, sachez-le bien, c'est un saltigui qui vous les a déversés à pleines volées, personne d'autre ! Et si vous n'êtes pas des hommes, des vrais, eh bien, si vous parvenez à récolter un seul épi de mil chez vous, que l'on me traite de chienne à Diadiaq !

— Où ça donc ?

— Chez vous ! Dans votre propre village ! Le saltigui que j'ai vu venir n'a d'autre projet que de vous déverser ces insectes ! Parfaitement ! D'autre part, l'on avait bien dit il y a un an : « Labour ou pas, il y aura de l'abondance ! ». Mais je vois bien qu'il y a eu plutôt des pénuries cruelles, n'est-ce-pas ?

Pour renforcer ce démenti, et en même temps se moquer de celui qui avait fait cette fausse révélation, Khane répète sa phrase sous forme de devise tambourinée. Les griots, toujours attentifs, se saisissent de leur caisse de résonance et, impromptu, modulent la devise improvisée :

Labour ou pas de l'abondance ?

Mais quelles pénuries cruelles !

— Moi Ndiogou, il est vrai, je suis bien jeune au milieu de vous tous ! Mais le saltigui qui ose se mesurer à moi connaîtra une saison ratée ! Toute la contrée m'est témoin ! Qui ose m'affronter perd sa récolte de l'année. Je la lui prendrai comme ceci, comme l'on arrache un pague pour dénuder quelqu'un.

Elle se retire, et Gnila Bigué entonne plusieurs chants à la gloire de Ndiogou, un peu comme pour dissiper l'atmosphère lourde des déclarations de Khane.

Les chants cessent, et un saltigui non moins célèbre s'avance à son tour. Il s'agit de Cheikh Sène de Ngokaré. Cheikh pour sa part est très pondéré, très conciliant dans ses propos. Peut-être est-ce pour mieux faire passer son message qui, comme celui de Khane, ne prédit pas une abondance de récoltes

En effet, un an après ce *khoy*, l'on a pu se rendre compte que l'abondance prédite par les uns et les autres n'était pas au rendez-vous. Le

cycle de sécheresse qui s'est abattu sur le Sahel à partir des années 1970 n'a pas connu de répit depuis. Il faut rappeler aussi que les déclarations de bonne augure de certains saltiguis n'ont parfois d'autre but que de se faire applaudir. Mais plus particulièrement, elles ont pour objectif de ne pas décourager les paysans, et sont un stimulant pour leur faire tirer le maximum du minimum. « Ma joie (est) de créer des images pour les nourrir » dit Senghor. Cheikh habite non pas le Sine, mais le Baol, il fait partie de cette communauté sérère en pays wolof :

— Je salue toute l'assemblée, hommes et femmes, grands et petits ! Ndiogou ! Ah, Ndiogou, je te salue, ainsi que ta famille. Que tu m'aies offensé ou que je t'aies fait du tort, je te demande pardon. Vous, hommes et femmes, grands et petits, Wolofs et Sérères, Peuls et Bambaras... tous je vous salue !

« Ndiogou ! J'arrive bien tard, mais il ne faut jamais en vouloir à priori à l'absent ! Car pour ma part, tu devrais savoir que quelle que soit l'heure tardive, je serais venu de toute façon ! Celui qui te fait part de ses préoccupations veut en partager la charge. Donc, Sarr, je te remercie. Mais de grâce, n'échangeons pas ici des propos préalablement convenus. N'est-ce-pas ! Qu'est-ce à dire ? Eh bien, le pouvoir de chacun s'arrête là où s'arrête sa vision. Et si quelqu'un dit la vérité, la foule ici debout saura l'apprécier mieux que quiconque. Donc Ndiogou, de grâce, ne conversons pas par dessus la tête des gens, jamais au plus grand jamais !

« Que Rôg nous accorde la paix à tous. La case de souhaits bons ou mauvais que je pourrais bâtir ici pour toute l'assemblée, que je sois le premier à y entrer. Mais par contre qui me souhaite du mal, eh bien, ce sera son affaire avec Dieu !

« J'ai entendu tout ce qui s'est dit jusqu'ici, mais il est inutile d'en discuter. Un **khoy** où l'on tire à hue et à dia se disloque et ne produit rien de bon. Conversons ensemble et en ordre, car voyez-vous, nos ancêtres ne procédaient pas ainsi. Comment cela se passait-il ? L'on nommait un village quelconque, et un homme se levait et disait : « Attribuez-le moi ! Je m'en porte garant ». Et on lui disait alors : « Si jamais une brebis se perd, ou si jamais une tête du troupeau (des hommes) est affectée de quelque manière, tu seras battu à pleins fouets » ! C'est ainsi que cela se passait ! Mais maintenant, les sorciers sont laissés libres, et profitant de

nos palabres et de nos dissensions, font des ravages ; eh bien, dans ce cas, ne sommes-nous pas aussi coupables qu'eux ?

« Vrai, il a tout à fait raison ! » dit la foule. « A propos de l'hivernage, poursuit-il, j'ai tout entendu, et il est inutile d'y revenir plus longtemps. L'an dernier qu'avais-je dit ? J'avais dit qu'en fait de récolte, il n'y aurait que des navets ⁽¹⁶³⁾. Je n'avais pas prédit qu'il aurait des arachides ou qu'il n'y en aurait pas ! Et j'y reviens ; d'ici jusqu'aux portes du Baol, des navets, et rien d'autre ! Je parle de ce que j'ai vu. Moi, c'est tout ce que j'ai vu. Libre à chacun de voir autre chose ! Il est vrai aussi que pour ma part, j'ai au moins de quoi vivre, et j'ai payé mes dettes à l'Etat. Si je n'ai rien d'autre, qu'à cela ne tienne, je suis du moins tranquille chez moi avec ma famille. Par conséquent, inutile de nous disputer. Je ne défie personne, je ne m'en prends à personne. Si je le pouvais, j'en distribuerais à chacun. Mais si quelqu'un s'avise de prendre ce que j'ai, et espère pouvoir s'en emparer, eh bien, qu'il vienne ! Je l'attends de pied ferme ! Par la **baraka** des Sène.

« Ndiogou ! Je te remercie de nouveau. Je te remercie Sarr. Je suis venu de loin et si tu m'as invité ici, c'est que tu comptes sur moi. Donc merci. Mais alors, ne jouons pas à cache-cache ! N'est-ce pas ! Si l'on vise là d'où le lièvre s'est échappé, qu'y trouvera la lance sinon du sable ? N'accusez plus les pauvres innocents ⁽¹⁶⁴⁾, si vous ne les avez pas identifiés ! Car vois-tu Ndiogou, la Nuit est lourde de mystère, Ndiogou ! De grâce Ndiogou ! Suppose que nous habitons ensemble et que tu m'emprunes une de mes tenues pour entreprendre un voyage. Eh bien si tu passais, il est certain qu'on nous confondrait. Ta silhouette ressemblerait à la mienne à s'y méprendre ! C'est parfois ce qui arrive. Telles sont les illusions de la Nuit, Ndiogou. Mais il faut savoir trouver son chemin dans les ténèbres et discerner avec clarté ! Merci, Sarr, c'était mon salut du soir. Je viens d'arriver et tenais à te présenter mon salut. Je m'en tiens là pour l'instant. J'aurai l'occasion d'intervenir à nouveau plus tard. »

Toute la nuit durant les orateurs se succéderont ainsi les uns après les autres, sans interruption jusqu'au lendemain. Fête nocturne du verbe débité à coups de hache, et orgie de rythmes. Et dirait Birago Diop ⁽¹⁶⁵⁾ :

D'impossibles miracles s'accompliront
Les lumières jaillissant de vos fronts
Rendront à l'Afrique sa frénésie.



Au début de la matinée, le discours des saltiguis s'est orienté avec beaucoup de passion sur le cas assez spécial de l'un d'entre eux, le célèbre Modou Diagne dit Gassoul, saltigui de Domb, petit hameau à l'entrée de Diourbel. Gassoul est l'un des plus grands animateurs de **khoy** et son cas n'en est que plus déconcertant : il se serait récemment converti à l'Islam.

— Gassoul devenu musulman ?

— Il égrène un chapelet de mille graines !

— Gassoul ? Un marabout, je te dis ! Et pourquoi crois-tu qu'il soit absent ?

Cette déviance à l'égard du culte ancestral jette la consternation dans la confrérie ; aussi les commentaires vont-ils bon train dans le public. Les saltigui quant à eux ont la réponse : on lui a jeté un sort. Son attitude ne s'explique pas autrement. Gardien et maître du culte de plus de dix **pangols** et de surcroît grand ténor des **khoy**s du pays, saltigui redouté des sorciers, il n'a pas daigné répondre à l'invitation du doyen Ndiogou. Non. Il est allé dit-on à Darou Mousty. Sa femme Mahé Diât, saltigui elle-même, se désole. Bien sûr qu'on lui a jeté un sort ! Mais qui ? Un sorcier démasqué ? Un confrère jaloux ? Peut-être est-ce à la suite de ces combats nocturnes épiques au cours desquels saltigui et savants se disputent et s'arrachent les bons sorts de l'année pour les tirer à eux et à leur village ? Pour sûr que ce n'est pas normal ! C'est alors que Cheikh Sène, saltigui de Ngokari, prend la parole :

— Écoutez que je vous dise ! Ndiogou ! Ah, ne te fais pas de soucis. J'en suis témoin, tu as assisté à tous les **khoy**s de Gassoul et ne t'imagines pas que c'est pour l'avoir offensé de quelque manière qu'il est aujourd'hui absent de Mbèle Bouré. Non. Gassoul est absent pour une raison autrement plus importante. Et toi Mahé, montre-toi aussi bonne saltigui qu'épouse modèle. Cherche, et tu trouveras. Ouvre les yeux et tu verras... Suit un long silence. Cheikh est debout face au soleil levant, les yeux tournés vers l'arbuste et comme fixant le sanctuaire, le repère du dieu de la Mare. Il est étonnamment calme, les yeux brillants et rougeoyants, à

cause du soleil, du sommeil, ou de l'état de voyance. Il reprend la parole avec un débit mesuré :

— Je dis Mahé, qu'il faut chercher. Gassoul s'est fait musulman ? Il renie ses génies ? Il rejette Ngolkoté ? Il ne veut plus entendre parler de Fatma Nâr, ni de Moussa Molo Mankané ? Et vous dites que Gassoul est allé à Darou Mousty ? Ah Ndiogou ! Ah mes amis ! Cherchez ailleurs. Je vous le dis, ce qui tient Gassoul se trouve dans sa propre maison ! Ah ! Un homme tient un autre homme, par la baraka de mon père ! Ndiogou ! Tout connaître et tout révéler n'est pas toujours une bonne chose. (Silence, fixant toujours le soleil). Je le dis, ce qui tient Gassoul se trouve dans sa propre demeure, dans sa propre cour, que Mbèle Bouré m'engloutisse, **barké bâ** ! Le sort qui tient notre homme a été chargé dans le sabot d'un âne et enterré au pied du paravent, du rideau « pare-honte » de sa cour !

Cheikh Sène est un orateur hors pair. Il sait capter et tenir en haleine son auditoire, aussi bien par le contenu de ses déclarations, que par son maintien et son assurance. Impressionnant ! Et c'est dans cette atmosphère tendue, alors que les milliers de spectateurs sont suspendus à ses lèvres, que surgit tout à coup une clameur :

« Woop ! Un serpent ! Woop Woop ! Un serpent ? Woop... ! » Panique indescriptible, cris d'effroi et de détresse. Le cercle se brise, les spectateurs refluent dans l'arène. L'on court et s'interpelle dans tous les sens au milieu des cris excités. Les invectives, les recommandations et les contre-ordres s'entrecroisent dénotant la confusion totale qui règne dans l'aire du **khoy** : un serpent ? Quel genre de serpent est-ce ? « Woop au serpent ! A vos bâtons ! Allez tous au village ! Tuez-le ! Attention, je vais en blesser quelques-uns ! Sus au serpent ! Où est-il ? Dans le trou ! Un serpent ? Oui, dans le trou ! Tapez dessus ! Non, n'y touchez pas, laissez-le en paix ! Attention à vos pieds ! Où ? Dans le buisson !. »

Ndiogou se démène comme un diable :

— Je vais rompre le **khoy** !

— Hein ?

— Je dis que je vais lever la séance !

Un spectateur s'étonne :

— Dites donc, tous ces saltiguis là debout, et pas un seul capable de prendre le serpent ? ! »

Dans la cohue indescriptible au milieu des cris, des hurlements et des incantations de quelque saltigui qui essaie de charmer le serpent, il est difficile d'approcher Ndiogou. On le repère à son bonnet rouge dont les miroirs jettent des éclairs fulgurants. Il faut le suivre au pas de course, éviter la bousculade, et regarder constamment à ses pieds...

— Vieux Ndiogou, pourquoi donc le serpent est-il sorti ? Que signifie tout ceci ?

— Ce serpent, c'est le maître de Mbèle Bouré ! C'est précisément le génie tutélaire de la Mare, hein, hein ? Pourquoi il est sorti, il nous a entendus et il voudrait se joindre à nous. Ils l'ont détourné. Ils l'auraient laissé qu'il aurait rampé jusqu'à nous pour visiter l'assemblée, pardieu ! Ah Ndiogou Yacine ! Ah Ndiogou Yacine ô ! (Sa voix tremble comme s'il était en transe). C'est le maître de Mbèle Bouré, way ! Si vous le tuez, c'en est fini du village.

— A vos bâtons ! Tuez le !

— Hé ! N'y touchez pas ! Gare à l'un de vous !

Des saltiguis s'approchent du trou d'où est sorti le reptile, pour le prendre :

Simlay Jaan !

Rafay Jaan !

Tabalakum Jaan !

Le saltigui Pierre Ndour, originaire de Ngalagne mais récemment émigré du Sénégal Oriental, au « Village Dix » de Koumpentoum, entonne une longue litanie incantatoire pour dompter le serpent.

Voici Mame Kôr Sène, le jeune aspirant saltigui de Mbélacadio, la trentaine à peine, le torse nu, il est vêtu d'un simple pantalon « jean » avec pour seul attirail un collier-fétiche autour du cou.

— Mame Kôr, approche un peu et dis-moi ce que tu penses de tout ceci ?

— Le serpent, je le prends quant à moi, Kôr Yandé ! Ce n'est pas avec des incantations que l'on charme un serpent. Il faut en avoir le pouvoir. Et dites-moi un peu, quel genre de serpent est-ce ? Que je sache

si c'est un vulgaire reptile, un serpent **ndiambogne** lié à un génie malfaisant, ou encore un **pangol** de sanctuaire, il faudrait savoir. Moi Mame Kôr de Tène Toubab, je suis le dompteur de **ndiambogne**, le maître du **pangol** Diégoman, le roi des pangols ! Ah, dites braves gens ! Il y a bien trop de déclarations mais à vrai dire, je suis sans égal ici !. »

Quelques réactions surprises au hasard dans le tumulte :

— Téning ! Où est Téning ? Tu as pris la natte ? Laissez tout, du moment qu'ils ne peuvent rien faire ; prenez les tam-tams et allons là-bas. Laissons le serpent et allons au village.

— Allez à la maison ! Si vous restez ici, les gens ne laisseront pas le serpent en paix ! Allez ! A la maison ! Prenez les tambours ! Que les tam-tams s'en retournent au village ! Gare à l'un de vous !

Mame Kôr provocateur s'approche de Ndiogou :

— Oui mais père Ndiogou, ce n'est pas ça, vois-tu, ce n'est pas ce que je veux dire moi. Tous ceux qui prétendent pouvoir dompter le serpent, c'est tous des fieffés menteurs ! Voici 1000 F CFA ⁽¹⁶⁶⁾, que celui qui se dit savant te prenne le serpent, et ils sont à lui !. »

Il semble qu'il s'adresse à Pierre Ndour qui, tout à l'heure, récitait des incantations. Et c'est lui qui rétorque : « Prends-le toi-même, et rentre avec ! ».

Voici le héros du **khoy** : « Cheikh, tu es le saltigui de Ngokari. C'est à la suite de ton intervention que le serpent est sorti. Ce sont tes déclarations qui ont ému le **pangol** de Mbèle Bouré et l'ont fait sortir. Alors, dis-moi ce que tu penses de tout ceci. »

— Mm ! Tu dis vrai. Mais vois-tu, ceci ne pouvait manquer de se produire. Tu m'as bien entendu tout à l'heure n'est-ce pas ? « N'excitez pas le lion ! Il est dangereux d'exciter le lion ! » Le **pangol** ne pouvait pas ne pas sortir ce jour. J'ai voulu simplement produire ce signe.

Peu à peu le tumulte s'est apaisé. Des groupes fluctuants se forment et se défont ici et là, et les commentaires vont bon train. Le serpent a disparu, il a peut-être regagné son trou. Ndiogou Sarr suivi de cinq femmes saltiguis et des batteurs de tam-tams s'approchent du sanctuaire. Les femmes entonnent un chant d'initiation, s'agenouillent et rampent

vers le trou. Elles posent leur front à terre en signe d'adoration. Ndiogou Sarr est à plat ventre face au sanctuaire. Ils font plusieurs fois le tour de l'arbre et reviennent s'agenouiller et rampent vers le trou. Ce rite une fois accompli, Ndiogou se relève et le visage serein, le ton plus calme, il explique avec toutefois un ton emphatique de triomphe :

— C'est le génie de la Mare qui est sorti ! La vérité est différente du mensonge. La vérité c'est Mbèle Bouré ! C'est le génie qui est sorti ce lundi matin pour saluer l'assemblée. Il serait venu faire un tour jusqu'ici, mais les jeunes ne respectent plus rien ! L'an dernier, il est venu jusqu'à cet arbre là-bas et s'en est retourné sain et sauf, Ndiogou Yacine ! C'est le maître du sanctuaire qui est sorti ce lundi au vu du monde entier, afin que l'on sache qu'il n'y a rien de faux ici, point de mensonge ici. Ndiogou Yacine... ! .

Pierre Ndour précise : « Ce serpent, c'est le **pangol**, c'est l'Esprit de la Mare ! C'est à lui que nous sommes venus faire des libations et porter des offrandes hier après-midi quand nous vous avons laissés au village. »

Le **khoy** se réanime quelque peu et les gens refont cercle autour des saltiguis. Cheikh Sène intervient :

— Eh là vous ! Un peu de calme que je vous dise. Car depuis que Mbèle Bouré existe, vous n'avez jamais vu ceci ! Or Ndiogou, vois-tu, j'ai été profondément ému et j'ai voulu te montrer qui je suis, Ndiogou ! Le génie de la Mare, c'est certes en son nom que tu convoques les assemblées, n'est-ce pas ! Tu sais où il se trouve, mais il n'est jamais apparu de cette manière, Ndiogou. J'aurais voulu... quel tort l'on m'a fait ! Que n'a-t-on seulement laissé le serpent sortir et venir jusqu'à moi, que je lui parle et qu'il s'en retourne le plus tranquillement du monde ! Et nous aurions levé la séance. Mais l'on m'a privé de ce plaisir.

Cris d'admiration, applaudissements et battements de tambours accueillent cette déclaration. La cause est entendue. Il ne s'agit pas d'un simple serpent, mais du **pangol** de la Mare. Là dessus tout le monde se dirige vers le village en commentant l'événement.

L'événement c'est bien sûr l'incursion du serpent dans l'arène que chacun interprète à sa façon. Un vulgaire reptile que la foule a dérangé toute la nuit durant, ou le génie du sanctuaire lui-même, « Ange des

solutions à la clarté de l'aube », qui a franchi ce lundi matin, jour propice, « la porte à l'entrée du temps primordial » pour venir communier au rituel et confirmer par sa présence les déclarations de Cheikh Sène sur la conversion de Gassoul ? C'est l'avis de Ndiogou Sarr et surtout de Cheikh Sène qui, alors qu'il révélait en un flot dense de paroles et de regards lointains et fulgurants les raisons de l'absence et de la conversion de Gassoul, a vu dans l'intervention du pangol la confirmation de ses propos.

Mais l'autre événement, c'est aussi, précisément la nouvelle de cette conversion que la foule commente tout en se dirigeant vers le village, précédée des saltiguis et des griots batteurs de tam-tam.

Il faut dire que la nouvelle circulait depuis bientôt un an et avait quelque peu mis en émoi les cercles de chercheurs travaillant en pays sère, ce terroir réputé païen, cette « Enclave du serpent » entourée de toute part par la secte Tidiane du Cayor, celle des Mourides du Baol, des Layènes du Cap Vert et des Niassènes du Saloum dont est issu « l'Ayatollah de Kaolack » connu pour ses démêlés avec le pouvoir. L'événement donc, quoique très circonscrit à une poignée de villages et de chercheurs, prit là un relief singulier, parce qu'inscrit sur fond d'un contexte international dominé alors par la haute stature de l'Ayatollah Khomeiny récemment revenu en Iran, et par les vraies ou prétendues menaces de guerre sainte du Colonel Khadafi sur les Etats de la région.

Dans leurs commentaires bruyants, ce n'est certes pas cette actualité lointaine et complexe qu'évoquent la foule et les saltiguis, mais plutôt les raisons de l'apostasie de Gassoul. On lui aurait jeté un sort dans sa propre cour. Mais qui ? Les sorciers qu'il dérange dans leurs méfaits ? Il est vrai qu'il ne leur fait pas de quartier. Mais, peut-être aussi, s'est-il opposé en combat nocturne à l'un de ses confrères ? Ou peut-être s'est-il lui-même attaqué à d'autres pour leurs prendre leurs bons sorts, même si la devise ancestrale de sa famille dit bien que : « Le Maure ne s'occupe pas de la tignasse d'autrui ! ».

Il faut dire enfin qu'avec Ndiogou Sarr, le doyen des saltiguis de la contrée, Gassoul est la coqueluche des chercheurs. C'est un des informateurs les plus prolixes. Des Européens naïfs, a-t-il révélé, ont même voulu payer son exclusivité. Ce peut-être là un motif possible de jalousie de la part de ses confrères. Et il a beau dire en introduction à ses déclarations publiques :

« Vous, la foule, je vous salue de nouveau
Pardonnez-moi tout péché
Pardonnez-moi tout péché »

il a pu apparaître à beaucoup d'entre eux comme un gêneur, un adversaire, lui qui déclarait un jour dans l'arène avec bien peu de modestie :

« Oui, c'est moi que tout le monde écoute, moi
Gassoul Diagne de Domb ! »

Événement minuscule et insignifiant donc par rapport à l'actualité internationale du moment, mais que des chercheurs n'ont pas manqué de rapprocher de celle-ci. Avec sa conversion, beaucoup craignaient de voir une source de la tradition orale, une source de plus, tarir, non pas comme « une bibliothèque qui brûle », mais comme une « bibliothèque mise sous scellé ».

La nouvelle était d'autant plus plausible malgré sa fonction de saltigui posté au carrefour de la voie des Ancêtres que c'est surtout par la frange du Baol voisin que l'Islam a gagné le Sine, avec les incursions des Baye-Fall Sérères-Ol. Or, précisément, Domb le village de Gassoul est situé à l'entrée de Diourbel à un kilomètre à peine de l'une des dix capitales régionales que compte le pays. Cette ville importante toute proche du haut-lieu de la confrérie des Mourides et des Baye-Fall, constitue en effet, à ce double titre, un facteur important d'acculturation. L'influence de ce centre urbain imprégné de culture islamique a-t-elle eu l'effet attendu sur Gassoul ? On peut le penser, d'autant que sa propre devise personnelle a effectivement pu le pousser à chercher, à « creuser » davantage de ce côté là. Le surnom qu'il porte désormais, « Gassoul », lui Modou Diagne de son vrai nom, signifie creuser, chercher. Tous les **khoys** de la contrée ont résonné au rythme de sa devise tambourinée, « le Gassoul ». Même ici à Mbèle Bouré, en son absence, sa femme Mahé Diât, avait tenu à faire son entrée au rythme du « Gassoul ».

Alors, cette conversion a-t-elle été le résultat d'un choix personnel inscrit dans l'environnement culturel et religieux du Baol ? Ou bien était-ce l'aboutissement d'une tentative d'expulsion de la confrérie par des

moyens occultes utilisés par des confrères jaloux ? Mais en fait, y a-t-il eu vraiment conversion ? Sa femme venue seule au **khoy** de Ngalagne ne l'a pas démenti, et elle paraissait fort consternée par l'attitude de Gassoul « qui vraiment l'étonne. Vraiment ! ».

En revanche, Modou Diagne rencontré chez lui près de deux ans après ce **khoy**-ci, a récusé cette fausse nouvelle, en une argumentation fort longue.

— Le **khoy** de Mbèle Bouré...

— Oui

— J'y étais il y a deux ans...

— Iyo !

— A ce **khoy** tu n'étais pas venu... tu sais, c'est le **khoy** de l'année où le serpent est sorti dans la foule. Les gens parlaient de toi alors, quand le **pangol** est apparu publiquement.

— Mm.

— J'ai alors demandé autour de moi, et l'on m'a appris que toi Gassoul, tu t'étais converti.

— Ils ont dit ça ! Que moi je me suis converti ?

— Que tu es devenu Baye-Fall

— Qui a dit ça ?

— Ben, nous tu sais, on l'a appris là tout simplement. Je ne saurais te préciser qui l'a dit...

— Me convertir moi ! Voyez-vous ça ! Ce qui s'est dit là, il n'y a rien de vrai. Rien ! Tu vois, ce **khoy**-là, ce qui m'a empêché d'y aller... Comment aurais-je pu bouder ce **khoy**-là ? S'il se trouvait que je m'étais converti, eh bien, ma propre femme que tu as vue là-bas n'y serait pas allée. Car quiconque se convertit, n'est-ce pas, entraîne aussi sa femme ; n'est-ce pas. Tu m'entends. (Silence). Me convertir et dévier de la voie de mes Ancêtres ? Jamais. Tu entends ? Les **pangols** qui m'ont tracé la voie, je ne ferai rien d'autre qu'ils ne m'aient ordonné ; rien d'autre qui leur déplaise. N'est-ce pas. Qui plus est, si je m'étais effectivement converti... Comme tu sais, ce **khoy** de Bouré, ce **khoy**-là a débuté un samedi jusqu'au lendemain dimanche, et s'est terminé le lundi... Eh bien, le jeudi immé-

diatement après, a eu lieu, pour te dire, le mien, celui de Ngolkoté. (Puis Gassoul cite sept autres **khoy**s auxquels il a participé, coup sur coup, dans les environs). Eh bien, comment peut-on parler de conversion à propos de quelqu'un qui a assisté et participé à tous ces **khoy**s parce que tout simplement il s'est absenté à l'un d'eux ? Hein ! Car moi, vois-tu les traditions ancestrales, la voie des aiëux, celle que tous les ancêtres que je t'ai cités ont suivie sans préjudice, et qui a été pour moi source de paix et de bonheur, eh bien, je ne l'abandonnerai pas. Par conséquent, ma plus grande joie c'est qu'à ma mort je puisse les rejoindre où qu'ils puissent se trouver. Ce sera là mon bonheur. N'est-ce pas ! C'est ça ! Ne crois plus à ces rumeurs . Si tu apprends encore que je me suis converti, viens ici me voir pour t'en assurer ! Ce **khoy**-mien de Ngolkoté qui rassemble le monde entier, je ne souhaite pas qu'ils s'éteigne un jour. Du moins, cette flamme de Ngolkoté ne s'éteindra pas entre mes mains, si ça devait arriver.

— Il faut dire aussi que par ici, dans les parages de Diourbel, Mbacké et Touba, c'est le siège des Mourides et c'est peut-être pour cela que les gens ont cru à ta conversion...

— Oui, peut-être. Mais voilà, ce **khoy**-là a coïncidé avec la fondation d'une maison à Ngassane, et j'y avais conduit une partie de ma famille : ma femme Fatou Ngom, Bouré mon demi-frère et ses deux épouses Khady Dione et Soda Diouf, ainsi que Ibou Ndeb et sa femme Nâre, Malick et ses deux femmes Fatou Diouf et Deb Dôk... c'est cette maison-là que je consacrais pour eux, afin qu'ils puissent travailler. Car vois-tu, ici... C'est uniquement pour cela que je l'ai manqué, mais pas autre chose ; car ce **khoy**-là, avant qu'il n'ait acquis une telle renommée au point d'attirer même des blancs, c'est grâce à moi. C'est ma présence qui lui a donné une forte tonalité.

On le voit, Gassoul réfute entièrement la nouvelle de sa conversion, en donnant des justifications plausibles à son absence. Mais dans le cadre de la confrérie, ces arguments sont difficilement recevables. Chaque **khoy** n'a lieu qu'une fois l'an qui réunit tous les saltiguis. Et s'il est vrai que c'est à l'approche de la saison des pluies que l'on procède à la réfection des cases, par contre, la construction d'une maison se fait bien plus tôt, dès après les travaux des champs, au moment où le chaume abonde. Et de toute façon, cette consécration de la « maison de brousse » aurait pu se faire avant, ou attendre, eu égard à l'invitation du doyen Ndiogou.

Mais conversion ou pas, le Gassoul rencontré deux ans plus tard, semblait alors avoir troqué la bouilloire d'eau claire des ablutions des mahométans contre la solide bouteille de gros vin rouge, l'acolyte de Dame Bière. Entre deux faces d'une cassette, il en avait déjà étalé deux, ameutant tout le voisinage. Je vis surgir à l'heure du repas un petit vieux aux yeux fureteurs qui « ne faisait que passer pour aller là-bas » mais qui s'est installé pour le reste de l'après-midi. Bientôt suivi de deux femmes, d'un autre homme, d'une jeune femme, puis d'un joueur de tambour **tama** opportuniste, qui voulut absolument connaître mon nom et mes ascendants pour improviser des louanges généalogiques en l'honneur de mes ancêtres qu'il ignorait. Pour prix d'un ou deux litres de vin...



Mais revenons-en à la cérémonie de Ndiogou momentanément interrompue par l'apparition du serpent, et le déplacement de la foule vers Ngalagne.

La foule arrive au village et rapidement, le cercle se reforme devant la maison de Ndiogou. Les griots exécutent la devise de Cheikh Sène, qui illustre aussi bien le sort de Gassoul :

« Le bon s'attire des ennemis
Le mauvais (type) aussi s'attire des ennemis ! »

Et le tam-tam de prévenir tout un chacun en wolof dans le « texte ».

Cheikh, c'est lui qui a ébranlé le **khoy** par ses déclarations. C'est lui qui, de l'avis de tous, a produit cet événement remarquable. Par son savoir, sa puissance, et son charisme, il a réussi à convoquer au **khoy** de Ndiogou Sarr le génie de la Mare lui-même. Il se pavane dans le cercle et danse au rythme des tam-tams. Il s'avance triomphant vers les griots, son **senghôr**, sa ceinture-fétiche levée bien haut, à la manière d'un champion de lutte victorieux. Et les griots de répéter à l'envie :

« Le bon s'attire des ennemis
Le mauvais aussi s'attire des ennemis »

Le rythme est tellement entraînant que le saltigui Mbare Dione entre à son tour dans le cercle et danse en l'honneur du héros du jour.

Tambours et applaudissements cessent, et c'est alors que Mame Kôr, le jeune aspirant saltigui intervient. Il n'a pas encore été élu, et manifestement, il cherche à se faire connaître. Se situant en deçà du sourire du Sage, il développe, plus que de mesure, l'esprit de contradiction. Il lève sa tête de Lion. Face à son challenger, ses

*« yeux courroucés et rouges (...) incendient nuit et brousse noire »
(LS/OP 57).*

*« Et tu décoches tes énigmes qui fulgurent comme couteaux de jet »
(LS/OP137).*

Mame Kôr fait donc taire les tambours, et prend la parole avec beaucoup d'emphase et d'autorité :

— Ah ! Ecoutez à présent Mame Kôr de Mbélacadio, l'homme aux mille exploits, célèbre dans tout le Sine ! Un savant se doit de faire des prouesses au vu de tous, Kôr Yandé Mbouna ! ⁽¹⁶⁷⁾. Il est bien aisé de discourir, mais produire des actions d'éclat est chose rare, n'est-ce pas ! Il y a ici un jeune saltigui venu de Ngokaré. Lui excepté, je crois être le seul capable d'affronter les sorciers, je le jure **barké bâ** ! Moi Mame Kôr, j'ai plus d'une fois convoqué un génie, et des savants ici présents me sont témoins ! Mon bras tendu peut atteindre sept mètres d'envergure et ceci au vu de tous !

« C'est l'année (1950) où Niokhoro Mbaké est mort qui m'a vu naître, tout puissant au milieu de mes pères vivants. C'est chose bien rare, messieurs ! De Diakhao à Mbélacadio jusqu'à Gandiaye, j'ose dire que là où s'étend mon bras, nul autre bras ne saurait se lever ! Et je suis cruel, dites ! Mon père disait : « Je suis cruel », mais je suis cruel, attention ! C'est quand le soleil pend au zénith que l'homme se dénude pour faire face au circonciseur, et femme de se voiler pour pleurer ! Digne héritier ! Apprentissage et maîtrise font deux ! (Rythmes d'approbation).

« Moi Mame Kôr, là où s'étend mon autorité, je ne me contente pas d'indiquer la localité où se trouve un mauvais génie, je le neutralise. Les savants venus de vers chez moi me sont témoins ! Et si quelqu'un en est victime, il suffit que j'en fasse mon affaire. Mon ancêtre, celui qui l'a engendré, à la veille de sa mort, il a pris femme et huit jours après, il s'est

envolé au ciel avec la mariée pour toujours ! Ils ont alors pris ses chaussures et leur ont fait des funérailles et une tombe. Ceci dans ma lignée maternelle. Mon ancêtre Hama Samba Diaga qui a fondé Mbélacadio était à la fois **Koumakh**, Maître-des-Initiés et saltigui. Son fils a hérité de ses fonctions et m'a engendré. Maintenant qu'il n'est plus, me voici droit debout à Mbélacadio tout puissant par mon père et par ma mère ; c'est chose très rare, braves gens ! Cette assemblée convoquée par Ndiogou aurait eu une autre dimension si tous les savants ici présents étaient invités à faire montre de leur pouvoir ! Vous auriez alors constaté quel champion je suis, **barké bâ** ! Faire des déclarations est aisé, mais c'est autre chose que d'être savant !

« Pénétrer la science des **pangols** est chose difficile car c'est Dieu qui envoie l'ange parler au génie ; un savant qui n'a pas de génie ne peut dire à quel moment précis il va pleuvoir. C'est moi qui suis capable de me lever et de dire : il pleuvra ici, il ne pleuvra pas là. Par ailleurs, tout natif de Bôf sait bien qu'il est fâché de me chercher querelle. C'est arrivé l'an dernier à Diakhao. Je leur ai prédit qu'il pleuvrait, mais que certaines localités en seraient privées. Rien à faire, ils ont connu une saison ratée ! Des saltiguis m'ont offensé l'an dernier à Diakhao. Boubacar Senghor m'a injurié, ainsi que le saltigui d'une autre localité... mais vous savez tous ici que le saltigui qui s'en prend à moi, je lui tire dessus et le tue, **barké bâ** ! Oui, je tue !! (Etonnement et admiration du public).

« Je peux m'en vanter. Pendant sept ans, d'ici jusqu'aux portes du Baol, tout savant qui ose m'affronter, que les autorités en prennent note : je lui lâche des balles et va pour le tombeau, **barké bâ** ! Battez les tam-tams !. »

Les tambours cessent et Mame Kôr poursuit :

« Quant au serpent de la Mare, j'ai vu des savants se bousculer pour le dompter... Chacun sait que pour ma part, point n'est besoin d'incantations pour dompter un serpent ! Il n'est pas saltigui du tout, celui qui a la charge d'un village où un **ndiambogne** fait une victime ! Il n'est point saltigui, celui incapable de prévenir l'avortement d'une jeune femme dans son village ! Il y a bien trop de mensonges ici ! Un saltigui se doit de secourir les ignorants et les innocents pour mériter ce titre ! Il n'est pas plus savant celui qui, malgré ses rêves clairvoyants, en dépit de sa science et du soutien de ses génies, ne peut empêcher que ses jeunes protégés allant à Dakar

soient victimes d'un accident ! Le savant, le saltigui se doit d'affronter les sorciers et de les abattre, de veiller sur son village afin que les innocents puissent vivre en paix. Mais s'il y a impunément des ravages parmi ceux qui te suivent et t'applaudissent, eh bien, tu risques un jour de n'entendre plus que le silence autour de toi ; dites donc, battez-moi le tam-tam .

Pendant que les griots jouent du tam-tam à la gloire de Mame Kôr, Khane Diouf, excitée et émue par ces déclarations entre dans le cercle et danse. Les tambours se taisent et Mâme poursuit :

« Voyez-vous, nous sommes venus nombreux, à ce **khoy**. Mais chacun sait que je suis comme un lion dans ce pays, pour sûr ! Notez-le bien : qui ose m'affronter, je lui lâche des balles ! Car voyez-vous, pour abattre un savant qui s'en remet à ses seuls **pangols**, rien de plus simple. Il suffit d'une décharge sur son Baobab-Sanctuaire, et va pour le tombeau, **barké bâ** ! Kôr Yandé Gnilane ! Abattre un savant-à-**pangol** est chose aisée. Il suffit d'attendre que la lune en soit à sa troisième nuit, tu entailles l'arbre-autel, et tu lui lâches douze balles ⁽¹⁶⁸⁾ ! Kôr Yandé Mbouna !. »
Le ton est violent, passionné, hystérique même :

« Mame Kôr (ne craint) que Dieu
Dieu seul way ! »

Les tambours exécutent la devise, et lui danse et se pavane dans le cercle au rythme des battements de mains. Puis il s'arrête de danser pour prévenir les uns et les autres. « Tout savant qui vient accuser quelqu'un de teint noir ou de teint clair et qu'on en déduise ici qu'il s'agit d'un tel, si l'accusé te fait convoquer en justice, eh bien, tu seras emprisonné !. »

Un saltigui intervient avec véhémence :

— Hé écoute ! Vois-tu, je n'aime pas du tout ces façons. Dis ce que tu as à dire sans viser personne ! Qui a-t-on vu ici couvert de poils ? Mais enfin tout de même ! Parle correctement et laisse leur tour aux femmes, elles veulent s'exprimer aussi. Il ne sied pas que tu te bouscules avec elles dans l'arène. Un homme n'a pas à se bousculer avec les femmes. Finis-en avec tes déclarations et laisse leur tour aux femmes, elles veulent en terminer et s'en aller.

— Bon, bon très bien ! Alors allez-y !

Aucune femme ne se décidant à prendre la parole, Mame Kôr conclut :

— Le témoin devant qui je ne serais pas capable de m'étirer de sept mètres, qu'il aille clamer que MameKôr est un fieffé menteur ! Notez-le ! Que dans un **khoy** l'on me demande de m'étirer de sept mètres sans succès ? Alors, allez dire partout que Mame Kôrest un petit fanfaron ! Notez ! Notez-le ! J'en ai fini .

Les commentaires sont nombreux dans le public. Une femme l'interpelle à haute voix :

— Tes déclarations sont impressionnantes et nous réjouissent profondément. Vas-y encore, nous t'écoutons.

D'autres renchérissent en chœur :

— Vas-y ! Nous avons entendu parler de toi avant que tu te présentes. Vas-y parle ! »

Un homme parlant plus haut que les autres approuve :

— Oui, ta renommée t'a précédé ici, vas-y ! Parle ! Mbélacadio est bien loin, et tu es certainement le plus jeune de ceux qui en sont venus. Et ce n'est sûrement pas par témérité que tu es là debout. Vas-y ! Parle !...

Applaudissements nourris accompagnés de tam-tams et de cris d'encouragement : « Ouais ! ouais ! ». L'homme poursuit :

— ... Hier soir, on t'a coupé la parole, on t'a interrompu. Malgré ton jeune âge, tu es là debout tout seul, et sans soutien. Vas-y, parle !...

Ndiogou s'adressant à son voisin, commente à voix basse :

— Vois-tu, moi Ndiogou, quand j'étais dans la force de l'âge et que le temps de me révéler fut venu, j'étais célébré par tout le monde...

— C'est exact !

— Et celui qui, debout dans l'arène, avec ses attributs de saltigui fait des déclarations vérifiables, eh bien ceux de Ngalagne lui donneront raison...

— N'est-ce pas !

— ... Même alors, si une fourmi est à ses pieds, il sera en mesure de le savoir. Mais si par contre quelqu'un vient ici avec des mensonges, c'est son affaire ; car s'il revient l'année suivante ici à Mbèle Bouré, je n'en dirai rien ; les témoins eux-mêmes se chargeront de le démentir. C'est pourquoi, moi, je n'ai nul besoin de démentir quelqu'un sur le moment.

Encouragé par le public, Mame Kôr quant à lui poursuit son propos :

— L'on dit bien que le public venu aider applaudit, même quand le sillon est mal labouré. L'on compte alors sur les jeunes gens venus aider au labour. Et pour les nourrir, qui d'autre que les jeunes femmes pour y pourvoir ? Alors, s'il s'avère qu'une jeune femme est menacée, je crois qu'il est du devoir de celui qui a pu la « voir » de voler à son secours et de se battre. Le savoir ne s'acquiert pas par les seuls fétiches ! Celui qui ne voit qu'à l'aide de simples fétiches ⁽¹⁶⁹⁾ fuira sûrement devant ce qu'il aura vu ! C'est le savoir propre et rien d'autre qui permet de voir et de se battre.

Ndiogou s'adresse alors à l'orateur :

— N'est-ce pas que tout est clair à présent. Bien clair ! Allons-y maintenant, rien que toi et moi dans le cercle, nous allons converser : tu annonces ce que tu as vu et je te dirai si c'est vrai ou faux ».

Réactions de la foule : « Ah, très bien ! Bien, allez-y ! Que nul n'intervienne, laissez-les ».

Mame Kôr tout joyeux, tout excité s'adresse aux griots :

— Pour moi, battez donc à tout rompre ! Battez tout votre saouï, que Kôr Gnilane s'évivre de rythme ! Battez, résonnez, tonnez à satiété, que j'ébranle ce village au plaisir de Ndiogou avant de m'en aller !

Ah ! que sonnent vif les cloches jumelles ! que gronde le tambour des Initiés ! (LS/OP 194)

Comme s'ils obéissent à Senghor, et en tout cas pour faire plaisir à Mame Kôr, les griots s'en donnent à cœur joie, au risque de percer la peau des tambours. C'est alors, dirait Birago Diop, que

Le Feu sacré s'allume et jette la flamme

Subtile qui brûle le sang essentiel

Le Voile se déchire, le corps se pâme

L'œil un soir aperçoit l'Immatériel .⁽¹⁷⁰⁾

En effet, le calme revient après les battements de tam-tams et Mâme Kôr interroge :

— Doyen Ndiogou, le Volatile dont j'ai parlé hier nuit, je l'ai vu alors que j'entrais dans le village. Il m'a barré le chemin en s'étirant de bas en haut, sa tête touchait le ciel. Il ne voulait pas me laisser venir ici. Où donc a-t-il coutume d'apparaître ? Première question ⁽¹⁷¹⁾ ! Kôr Yandé Mbouna !

Après un long silence, Ndiogou répond :

— Tu vois cet arbre bien taillé, là ?

— Oui !

— Et cet autre plus loin là-bas ?

— Iyo !

— C'est entre les deux que se trouve son repaire !

Cris de victoire, applaudissements effrénés, rythmes et danses endiablés. Mame Kôr jubile :

— Faites taire les tam-tams ! Faites-les taire ! Hé viens ici ! Là ! Viens ici, ici ! Reprends ce que tu disais hier nuit, ne passons pas dessus. Reviens sur ce que tu disais hier nuit. Faites taire les tam-tams ! Reviens donc sur ce que tu disais hier nuit, donne-moi plus de précisions. Allez, dis-moi : la femme menacée, où cela se passe-t-il ? Indique-moi la direction et je te dirai son nom, son prénom ou celui de son mari !

Mouvements et réactions dans la foule : « Hé ! Pas de nom ! »

— Mais si ! Comment s'appelle donc la femme ? De quel côté cela se passe-t-il ? Allez, indique-moi la direction et je te dirai qui c'est, à l'instant. Kôr Gnilane Ndiaye ! Tu n'es donc pas voyant ! Le doigt est fait pour montrer et non pour couvrir, alors ! Le doigt ne saurait cacher quand il est fait pour dévoiler; n'est-ce pas père Ndiogou !

Réactions diverses du public : « Noon, pas ça ! Mais si ! Très bien, bravo ! Vas-y, dévoile tout ! Que tout soit clair ! ». C'est du reste l'avis de Mame, qui s'entête.

— Le doigt n'est pas fait pour cacher, dites ! Celui qui cherche à couvrir un coupable est lui-même complice ! Un savant qui cherche à protéger un malfaiteur est lui-même coupable.

— Mais oui ! approuve-t-on dans le cercle.

— Même le prince que suivent les tambours royaux, on peut désormais le mettre en prison ! W.N. ⁽¹⁷²⁾ avait détourné de l'argent, et il a été emprisonné ! Que celui qui n'est plus très jeune s'en aille. Quant à moi, je suis à peine éclos et ne me sentirai nullement à l'étroit dans une géôle ! Or, à accuser faussement les gens, on risque d'aller en prison !

Et ceci dit, Mame Kôr veut aller jusqu'au bout, au risque de jeter un pavé dans la mare, dans la Mare Bouré :

— La femme en question, celle que j'ai « vue » derrière le puits, son mari, il s'appelle Diouf ; et cette femme, elle porte une cicatrice sur le pied gauche... Hé, Viens ici ! Là ! Ici ! Sachez-le, tous ceux qui parlaient hier nuit dans le noir, je leur rappelle qu'à présent il fait jour ! Que l'on prenne note ou que l'on enregistre tout, car nous reviendrons ici dans un an. Allez, viens ici me dire où se trouve la femme. A l'est, à l'ouest, en face ou derrière ? Où est-elle ?

Ainsi, Mame Kôr dévoile ses intentions : sans le nommer directement, il harcèle celui qui avait fait la révélation la veille, mais n'était pas allé au bout de son propos.

— Où est-elle la femme d'hier nuit ? A l'est, à l'ouest, devant ou derrière ? Où est-elle ?

Ndiogou interpelle alors l'intéressé, le saltigui Badou dit Aliou :

— Toi qui en parlais hier nuit, je veux que tu me dises de quel côté elle se trouve. A l'est, à l'ouest, au nord ou au sud ? Où est-elle ?

— Hey Badou (de) Ngalagne-a-Kop !

C'est le cri de guerre du saltigui Badou dit Aliou. A partir du moment où Ndiogou l'autorise à s'exprimer sur ce sujet délicat, Mame Kôr et Badou vont se retrouver seuls, face à face, dans l'arène, et leurs cris de guerre vont retentir et se croiser comme les beuglements de taureaux furieux qui s'affrontent. Mame invite alors directement son challenger à s'expliquer :

— Allez, viens me dire où elle se trouve. Vous les griots, laissez les tam-tams tranquilles, rien que des faits à présent !

Réactions dans la foule : « Plus de tam-tams, silence ! C'est inconcevable, convoquer les gens pour leur cacher des choses si importantes !... Pardi ! Nul n'ose parler ! Même Ndiogou garde le silence... C'est scandaleux... ».

En effet, Ndiogou déclare forfait : “Je ferais mieux de me taire alors... ”. Badou répond à Mame Kôr et le dialogue s'engage.

- Je n'appelle aucun tambour dis ! Je n'appelle aucun tambour !
- A l'est, à l'ouest, au nord ou au sud ?
- Attends que je réponde ! calme-toi, je vais te parler
- Vas-y je t'écoute !

Dans le public : « Allons ! Laissez les tam-tams et écoutons-les discuter... Bien alors... La femme derrière le puits... »

Badou prend la parole d'un ton calme et grave :

— Je voudrais que nous reprenions tout ceci, depuis le commencement, sans rupture aucune, et sans la moindre confusion. Car les témoins, et ceux qui l'apprendront plus tard, par ailleurs, ne pourront sûrement pas rapporter les faits de la même manière : l'avenir est un hôte lointain, et il est bon de lui réserver sa part de repas, car il finit toujours par se présenter un jour.

— Toute déclaration peut être notée, vous savez !

— Ecoute-moi ! Ecoute-moi donc ! Ne t'ai-je pas laissé parler ? Car vois-tu, c'est un vrai tribunal ici ! Je dis bien qu'il convient d'aller chercher l'affaire à son origine pour la présenter ici même. Ainsi, les auditeurs seront en mesure d'entendre par eux-mêmes et de rapporter chez eux ce que Alioune Dione a déclaré à Ngalgagne-a-Kob...

— Oui, d'accord, mais vas-y maintenant, lui dit Ndiogou, impatient.

— Bien ! Je vais reprendre à l'origine les faits que moi Aliou j'ai évoqués ici. Debout face à l'assemblée, j'ai tout d'abord adressé mon salut. Puis j'ai dit que la première affaire à évoquer concerne la femme. J'ai poursuivi ensuite en disant qu'en fait d'hivernage, je prévois que le sol sera trempé par des pluies abondantes autres que les premières précipitations.

— Cela est vrai, mais la période de sécheresse sera plus longue, cependant. Notez-le !

— Tais-toi et laisse-moi finir.

— Mais non, dit le public, ne te fâche pas, il ne fait qu'allonger tes pas ! Vous êtes sur le même chemin, allez-y ensemble !

— Après quoi, j'ai dit d'observer ce qui se passera au plus chaud de l'été, en plein hivernage. Et alors là, attention ; car il y a le début de l'hivernage, et la fin de l'hivernage, mais toute cette période, c'est toujours l'hivernage. Eh bien, au beau milieu de l'hivernage, au moment où l'on entame la deuxième moitié de la saison, l'on m'a fait « voir » un temps de sécheresse d'une douzaine de jours...

— En ce moment là, inutile de s'alarmer ! Prenez une racine de eel, et enfouissez-la au seuil de votre maison, terminé ! Kôr Gnilane Ndiaye !

Les spectateurs prévenant une réaction de Aliou que Mame Kôr a interrompu, s'écrient : "Il t'allonge le pas ! Ce n'est pas une polémique ! Allez-y ! Il te tend une perche ! Il te prépare le chemin ! Allez-y, conversez, c'est tout ce que nous voulons et rien d'autre. Pas de querelle !"

— A part cela, poursuit Badou, j'avais dit avoir « vu » au deux tiers de la saison, les gens souffrant de fièvre. Non pas les enfants, mais les adultes. Hey, Badou (de) Ngalagne-a-Kob ! Hey ! L'homme à la parole droite, maître du jour et de la nuit, des rayons et des ténèbres, le maître de la voie !

— Toute fièvre a son remède ! Y a t-il une fièvre sans remède ? C'est un malheur, un comble !

— Reviens que je te parle ! Attends que le Sarène ⁽¹⁷³⁾ te parle ! Ecoute le Sarène te parler ! Arrêtes-toi que le Sérère te parle ! Reviens et écoute le Sérère ! Ne sais-tu pas que tu as défié un champion... ?

— Non ! pas de défi, conversez calmement, lui dit-on dans le public.

— Défier un gaillard qui a usé ses pantalons et ses mollets parmi les ronces du chemin !

— Mais non ! Tout ceci, c'est des propos inutiles, tout un chacun sait que tu es un champion ! Allez vas-y ! lui dit Ndiogou.

— Alors, qu'il m'écoute ! Dites-lui de m'écouter !

— Mais oui, je t'écoute ! Vas-y, je t'entends !

— J'ai donc précisé qu'il ne s'agissait pas des enfants, mais des adultes souffrant de fièvre ! Toux accompagnée de fièvre et narines humides : le

rhume classique de la petite saison sèche ! (Long silence). Cela dit, j'ai déclaré que la maîtrise des ténèbres commence au pied de son propre lit ⁽¹⁷⁴⁾ : « Où sont-ils, ceux de Godaguène ? — Nous voici, a-t-on répondu —. Alors attention, méfiez-vous de la cariole qui va à la fête ! La cariole en route pour la fête » ... De grâce laissez-moi parler !

— Godaguène ! Il y en a trois, des Godaguène. Précise bien duquel il s'agit. Celui de ce côté-ci ou de l'autre ? Il y a plein de Godaguène dans le pays.

— Par ici, nous n'avons qu'un seul village de ce nom. Il n'y en a pas deux dans le voisinage de Ngalagne (silence). Les gens ont alors demandé : « La cariole dis-tu ? Très bien. Mais menace-t-elle un homme ou une femme ? » Pour ma part, ai-je répondu, tout ce que je peux dire, c'est de faire attention à la cariole attelée pour la fête. Je n'en attends rien de bon. Méfiez-vous-en ». Je l'ai répété quatre fois (long silence).

— Une fois chez vous, arrachez sept racines de **moutch**, faites-les cuire avec un poulet blanc devant votre maison, et enterrez-les sur place. Un an durant, aucune cariole de malheur n'approchera de votre demeure. Notez-le ! Kôr Yandé Gnilane ! Autre chose, je t'écoute. (Approbatons du public satisfait).

— Passant à la suite j'ai demandé après ces jeunes gens qui me sont proches : car le bâton que l'on brandit en plein jeu, celui qui le brandit et celui qui le reçoit, ont tous deux le même nom. Celui qui le tient et celui qui en est frappé ont tous deux le même nom. Hey Badou (de) Ngalagne-a-Kob !

— Un « bâton » que l'on brandit, cela peut signifier beaucoup trop de choses, dis ! Un homme grimpe et tombe grièvement blessé, c'est un « bâton » qui a frappé. Un homme est blessé au couteau lors d'une rixe, c'est un « bâton » qui a frappé ! Il y a couteau et « couteau », **barké bâ** ! Dis voir ce qu'il cache, ce « couteau », et tu auras plus de précisions !

Le public approuve et commente : « Vrai, il y a longtemps qu'on n'avait vu cela : deux champions s'affronter seuls face à face dans le cercle. C'est un événement bien rare ». Badou répond :

— Je n'ai pas parlé de couteau, et je n'ai pas parlé de fusil. Je n'ai pas parlé de flèche ! J'ai parlé de bâton, de bâton en bois, et du bois d'un arbre. Hey ! le maître des rayons et des ténèbres aveuglants ! ». (Applaudissements admiratifs du public).

— Ecoutez que je vous dise alors : ce bâton menace-t-il un jeune homme, un adulte, ou une jeune fille ? Ou peut-être est-ce une jeune femme avec ou sans enfant ? Donne plus de détails ! (Long silence).

— Tu m'écoutes ?

— Iyo !

— Tu m'écoutes !

— Mais oui !

— Les deux homonymes au milieu desquels le bâton se lève, tous deux sont mariés. Pour les distinguer, je dirais que l'épouse de l'un a une fille et celle de l'autre n'en a pas.

— Kôr Yandé Gnilane ! Peux-tu me dire si le bâton frappera à l'aube, à midi, ou au crépuscule ?

— Mais non ! C'est une question superflue ! Demande-moi plutôt qui guide réellement le bâton

— Très bien ! Qui tient le bâton ?

— Voilà ! Si tu ne veux pas perdre le chemin, demande-moi plutôt qui guide le bâton.

— Bon, excuse-moi, qui guide ce bâton ?

— Ce bâton là, je peux t'assurer qu'il s'agit d'un bâton qui se lève dans une assemblée. Et même que c'est à l'initiative d'une femme. Car pour ma part, moi Aliou, je ne vois même pas un homme derrière tout cela. Et la femme que j'ai vue, celle qui en est l'instigatrice, eh bien, elle ne versera plus le sang de l'enfantement.

— Comment s'appelle-t-elle ? Dibôr, Khèmes ou Gnilane ?

Eclats de rire, brouhaha et mouvements dans la foule qui commente : « Ah ça, on ne le dira jamais. Attends voir, c'est une affaire bien louche ! Allez vas-y. »

Badou rétorque : « Garantis-moi de la prison, et je te dirai son nom ! »

Un autre saltigu intervient, qui s'étrangle de fureur :

— Hé ! hé ! Laissez ! Ecoutez-moi un peu. Mais non ! Je veux Mame, que tu cesses de te guider par les déclarations de Aliou ! Je veux que debout ici, ici, à Ngalgne-a-Kob, tu prennes celui que tu crois être un

personnage malfaisant. Un savant n'a pas besoin de se faire guider par la voix d'un autre... (applaudissements, approbation du public...). Voyez-vous çà ! T'ouvrir le chemin et te tenir en laisse en plus ! Laisse-moi Aliou tranquille, et voyez ce qui peut être dit d'utile ici, au lieu de t'en tenir aux propos d'Aliou...

Il s'ensuit une confusion totale. Et dans la clameur qui s'élève l'on distingue : « Mais non, qu'ils s'affrontent ! Pas du tout ! Il n'est pas question de suspendre le débat maintenant !. »

Mais la confusion est telle que nul n'arrive à imposer le calme et à discipliner les spectateurs passionnés qui ont pénétré dans le cercle et s'invectivent. Et les discussions risquant de dégénérer, Ndiogou encore une fois lève la séance en demandant aux griots de s'éloigner du cercle. Ainsi se termina cette année là, le **khoy** de la Mare Bouré : en queue de poisson...⁽¹⁷⁵⁾.

Cette fin est l'image du sort qui attend le système saltigui. Des membres de la confrérie ont été traînés en justice, pour avoir dénoncé des sorciers. En l'absence de preuves matérielles et pour cause, ils ont été condamnés. Voilà qui explique la prudence allusive et détournée de leurs propos. A chacun de savoir désormais déchiffrer leurs énigmes de Sphinx.

ÉPILOGUE

« Les lances bruissantes » se sont tues. Elles ont été jetées dans la mare de Fa-ndann, après la bataille de Somb. Celle du saltigui ne sert plus qu'à chasser l'animal symbolisant la bonne récolte. Les soldats aux tresses hirsutes se sont figés dans les derniers champs de batailles ; ce sont, paraît-il, les forêts de baobabs pétrifiés et les rangées de rôniers qui s'élèvent dans la campagne pour protéger le paysan des ardeurs du soleil ⁽¹⁷⁶⁾.

Aussi, les exploits des Lances Viriles ne contredisent-ils en rien l'exigence de renouveler et pérenniser le pacte du sang, le pacte ancestral de paix perpétuelle, scellé jadis pour l'éternité. Ces hommes du refus sont certes toujours debout, droits comme lance, armés de "*leur bouclier d'honneur*". Senghor avait lui-même « *lancé sa lance pour les seize sons du sorong* » afin de chanter avec la harpe du poète l'hymne national. Une harpe à seize « cordes ethniques », à l'image du pays nouveau, creuset de peuples, de cultes et de cultures. A l'image d'abord du pays sérère.

Vieille terre de rencontre et de métissage, le terroir sérère connaît plus que jamais un intense concubinage des religions dans l'âme de ses paysans.

Le Serpent à sept têtes est toujours là, debout : certains villages, dit-on, sont encore gardés, la nuit venue, par un énorme boa dominant d'une haute tête les toits des cases, enroulé le long d'un rônier ou d'un baobab svelte posté à l'entrée, parfois au milieu du village.

*Sur les rôniers, sentinelles à l'aube,
Ramiers et tourterelles
Roucoulent l'appel aux libations quotidiennes.
Les jours ont avalé les nuits,
Les saisons sèches ont bu Niger et Gambie... (LP/OP 344)*

Maba Diakhou Bâ, l'Almamy du Badibou « semé » à la bataille de Somb-Tioutioune a fait germer et fleurir la lumière du Prophète, du Baol jusqu'à la mer. L'appel du muezzin a percé depuis longtemps les frondai-

sons touffues des baobabs géants de Diakhao pour aller lisser la cime rebelle des palmiers de Sangamare. A la croisée des chemins de l'exode, se trouve désormais plantée une haute Croix, et « *l'Ave Maria (résonne) à travers les tanns de Joal* ».

En réalité, il n'en a jamais été autrement. Déjà, le Bour Sine Hama Diouf que l'Abbé Boilat ⁽¹⁷⁷⁾ trouva à Diakhao au milieu du XIXe siècle, parlait « admirablement jusqu'à six langes différentes ». Le curé raconte qu'il « nous permit d'installer à Joal autant de cases que nous voudrions, et d'y bâtir une église de bois ; libre à tous les citoyens de son royaume d'embrasser la foi d'Issa (Jésus) que lui-même reconnaissait pour être le plus grand des prophètes après le Prophète de Dieu, Mahomet.

Son successeur, Coumba N dofène-le-Grand avait lui même nommé Serigne Modou Kébé au poste de Ministre des Affaires Islamiques, à l'instar de ses prédécesseurs.

C'est donc plutôt le refus de toute domination politique, susceptible d'accompagner l'imposition d'une foi nouvelle, qui a toujours animé ces peuples de l'exode, depuis le Fouta, le Penkou et le Gabou, plutôt qu'une « haine de l'Islam », comme l'histoire a tendance à le retenir.

En conséquence, le pacte ancestral de paix perpétuelle peut bien, doit bien se renouveler par de-là la Croix et le Croissant, entre les populations établies depuis des siècles, de part et d'autre des fleuves Casamance, Saloum et Sénégal. Ces trois fleuves qui ont porté les trois soeurs dans la Grande Pirogue ⁽¹⁷⁸⁾. Il revient à leurs descendants de respirer plus souvent le parfum des contes et légendes de fraternité, que le poète, fort heureusement a repassé « *sur l'Autel de papier blanc* » pour vêtir les jeunes générations. Du reste, suivant à la trace ce parfum tenace, ils ont entrepris un autre exode à la rencontre d'autres peuples, animés cependant des mêmes idéaux d'antan, et éclairés par la même vision :

tâche est d'éveiller mon peuple aux futurs flamboyants

(LS/OP 265)

(et de)

Préparer l'avenir d'un long regard fertile. (LS/OP 266)

ANNEXE

INTERVIEW DE L.S. SENGHOR

(extraits)

Le Président L.S. Senghor a bien voulu répondre au questionnaire qui lui a été envoyé après la première rédaction de cet essai dont le titre initial était : « Prophètes des Nuits de Sine, Senghor et les Saltiguis sérères ». Dans une lettre du 8 Juin 1984, il écrit notamment : « *Vous verrez par mes réponses... que dans l'ensemble, je partage vos points de vue. C'est que je me suis toujours senti profondément enraciné dans les valeurs de la civilisation sérère, dans ma Sérérité. J'espère qu'après cet essai, si original et vrai en même temps, vous nous donnerez d'autres essais aussi riches et créateurs* ».

QUESTION : *Quelle a été votre réaction en constatant que vous êtes assimilé ici, ou plutôt, associé aux Saltiguis, Voyants sérères ? Il est vrai que cela n'est pas tellement nouveau, puisqu'un autre poète, Eno Bélinga, vous qualifie de « Prophète de Joal ».*

REPONSE : Que signifie « Saltigui » ? Le mot vient de Saté-Tigui, c'est-à-dire « Chef de village ». En réalité, le mot composé a été créé au temps, très ancien, où le chef de village était, en même temps, le prêtre du village. Depuis lors le Saltigui a abandonné ses fonctions politiques et administratives pour ne garder que ses fonctions religieuses.

Il est naturel que le Saltigui soit associé au poète. Et de fait, il rendait ses prescriptions comme ses oracles en paroles rythmées, je veux dire en vers, tout comme le poète. Il y a mieux, le Saltigui était inspiré par les ancêtres, les génies, voire par Dieu. Et il disait l'avenir parce qu'il était doué d'une grande imagination-intuition : il lisait l'avenir.

Du Saltigui, passons au Poète d'aujourd'hui. Celui-ci a conservé l'inspiration du Saltigui. Mais, plus que le Saltigui, il est attaché à la parole : une parole symbolique, mélodieuse et rythmée.

QUESTION : *Certains de vos poèmes ont une forme et un contenu tout à fait « saltigue » ; c'est-à-dire qu'ils peuvent être rapprochés des déclarations des Saltiguis. De même, votre biographie, à travers vos poèmes, se rapproche beaucoup de celle des Saltiguis. A cet égard, le Nigérian S.O. Megu, affirme que vous-même et Césaire, ainsi qu'André Breton et les surréalistes, avez une écriture poétique qui s'inspire de la psychanalyse. Il déclare aussi que certains de vos vers, dans Chants d'Ombre, ont une cadence biblique. Enfin, vous-même, vous dites bien « prophétiser la Cité de demain (ce qui) est la mission du poète ».*

Alors, sont-ce des intuitions prophétiques que vous avez mises en poème, ou bien est-ce votre inspiration poétique qui atteint, parfois, le courant profond des nappes d'images auxquelles puisent les saltiguis sérères, ou bien encore, simplement en tant « qu'auditif », vous avez retenu, de l'ambiance du « Royaume d'Enfance », des sons, des images ou des souvenirs ? En un mot, quels sont, selon vous, les rapports entre intuition prophétique et intuition poétique ?

REPONSE : J'ai répondu, en partie, à votre deuxième question en répondant à la première. En somme, vous me demandez si mon intuition poétique atteint, parfois, le courant profond des nappes d'images auxquelles puisent les Saltiguis sérères. C'est cela le vrai problème. Et j'y ai répondu par une conférence faite à la Mairie de Fontenoy-aux Roses, intitulée : L'inspiration poétique, ses sources, ses caprices.

Je ne suis donc pas un Saltigui. Il y a tout simplement que j'ai vécu, au Royaume d'Enfance, parmi les ancêtres et les Génies. Il y a surtout qu'ayant une sensibilité de poète, j'ai puisé aux mêmes sources que les Saltiguis ou, si vous préférez, les Saltiguis ont puisé aux mêmes sources que les poètes. Je vous renvoie à la thèse de doctorat d'Etat que M. Alain le Pichon a soutenue à l'Université de Brest, devant un jury que je présidais. Cette thèse est intitulée, significativement : De la Parole prophétique à la Parole poétique.

QUESTION : *En Afrique et en pays sérère en particulier, les Saltiguis et autres voyants se manifestent par une naissance et une enfance extraordinaires. Faut-il vous prendre au mot quand vous écrivez :*

« Dans la nuit abyssale et notre mère ;

« Nous jouions aux noyés, t'en souvient-il ?

ou encore

« J'étais moi-même le grand-père de mon grand-père... »

REPONSE : Je reviens sur ce que j'ai dit sur le « Royaume d'Enfance ». Je suis allé parfois accompagner ma mère sacrifiant sur le tombeau de Djidjak, le fondateur du village de Djilor, où j'ai passé mon enfance ; il y a surtout que, lorsque je jouais avec les petits bergers, nous voyions des morts, c'est-à-dire des « Esprits », et nous entretenions avec eux. Je crois donc qu'il faut me prendre au mot, mais symboliquement, ce qui va au-delà du symbole.

QUESTION : *Et encore, faut-il vous prendre au mot quand vous semblez annoncer, dans certains de vos poèmes, le destin exceptionnel qui est le vôtre ? Vous dites :*

« Je sais que l'hiver s'illuminera d'un jour

nouveau, que je manifesterai l'Afrique... »

« Ta voix nous dit la République, que nous dresserons ».

REPONSE : Encore une fois, il faut me prendre au mot. Tout jeune, à Ngasobil, puis au Collège Liberman de Dakar, enfin au Lycée Louis-Le-Grand, j'avais l'intuition que j'étais appelé non pas à un grand destin, surtout pas un destin politique, mais à un destin exceptionnel, qui me permettrait de travailler à la libération et à la promotion de mon peuple.

QUESTION : *Avez-vous déjà vu, ou connaissez-vous des Saltiguis? Que pensez-vous de ces personnages, de leurs fonctions, de leurs pouvoirs vrais ou supposés ?*

REPONSE : Je n'ai pas connu intimement des Saltiguis, mais on m'a beaucoup parlé d'eux, surtout dans ma famille maternelle. Et puis, il y a ceci. C'était pendant la campagne électorale de 1951, où j'avais l'Administration du Sénégal plutôt contre moi et pour Lamine Gueye, encore que le Ministre de la France d'Outre-Mer d'alors, M. François Mitterand, lui eût donné un ordre de neutralité. J'avais quitté Djilor, où j'avais passé mon enfance pour Joal, où j'étais né. Et je n'avais prévenu personne. Or voici qu'à la hauteur de Mbissel, une vieille femme voilée de blanc vient au devant de ma camionnette. Et plantée au milieu de la route, elle donna au chauffeur l'ordre de s'arrêter. Puis s'approchant, elle me demanda en sérère : « Es-tu Sédar ». Moi : « Oui, c'est moi ». Elle : « Suis moi ». Alors, je suivis docilement la vieille femme. D'autant que, connaissant l'histoire des Sérères, je savais qu'à quelques centaines de mètres, se trouvait le Pangol de Mbissel, qui était le plus grand pangol de tout le Sine. Arrivé au Pangol, je vis, là, une douzaine de femmes. Elles se mirent à tourner en dansant et chantant. Au bout d'un quart d'heure, la doyenne procéda aux libations; et j'eus ma part. Après quoi, la vieille femme me ramena sur la route et me dit : « Ton parti aura les deux sièges de député ». Et d'ajouter : « C'est 5000 francs ». Je sortis la somme, que je lui donnai en souriant, et pour cause... Mais la femme était bien une voyante. Elle avait vu que contrairement à tous les pronostics, Sédar, fils de Gnilane, remporterait la victoire aux élections législatives de 1951.

QUESTION : *Quelle serait votre devise tambourinée si vous aviez à l'énoncer ?*

REPONSE : Voici quelle serait ma devise, qu'au demeurant, j'ai indiquée dans un poème « Gueule de Lion et sourire du Sage ».

QUESTION : *Comment, selon vos sources, êtes-vous apparenté à Sira Badral et aux migrants venus d'Elissa (du Gabou) ?*

REPONSE : Comme vous le savez, les griots, en faisant l'éloge d'un noble, en récitant sa généalogie commençaient celle-ci par la formule : « Sira Badral, ten taxu ». J'é traduis : « Sira Badral est l'origine ». Cette Sira Badral s'appelait, en réalité, Sira Badral Senghor, disent les griots.

QUESTION : *Comment vous situez-vous par rapport aux Senghor diolas de Basse-Casamance*

REPONSE : C'est que mon nom Senghor est probablement d'origine portugaise. Il viendrait de « Senhor », qui signifie « Monsieur ». Je vous l'ai dit tout à l'heure, les conquérants malinkés sont venus de Guinée-Bissao au XIV^e siècle, comme vous l'avez, au demeurant, écrit.

QUESTION : *Pensez-vous que l'un des objectifs que s'est assigné l'auteur, à savoir, mieux enraciner et faire connaître vos poèmes, soit atteint ?*

REPONSE : Je le crois incontestablement. En effet, ce sont mes origines sérères, mais surtout mon enracinement dans la Sérérité qui expliquent mes « idées-sentiments », les thèmes et le style de mes poèmes.

8 Juin 1984

NOTES

1. Senghor, 1973 : 8
2. Poème “saltique” : néologisme proposé pour rendre compte de certains poèmes religieux de Senghor qui s'apparentent par la forme et/ou le contenu aux prières, incantations, prédictions ou déclarations des prêtres, maîtres du culte, officiants, orants ou saltiguis. Le terme est forgé à partir du mot **silatik** (saltigui), guide, devin et du latin **saltare** sauter, danser, entrer en transe à la manière des saltiguis dansant au rythme des devises tambourinées.
3. Lance-Mâle : le mot composé **salma-kôr** désigne un guerrier intrépide, de grande valeur physique et mystique qui allie vaillance et voyance.
4. Diabaté, 1970 a : 7
5. P. Valery, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Gallimard, 1931
6. Parenté à plaisanterie. Cette relation se dit **kal** en wolof, **sanankuya** en manding, **utani** en kiswahili, etc. Elle désigne un réseau d'alliances intra et inter-ethniques comparables au pacte du sang et au contrat social.
Le terme **massir** en sérère connote l'idée d'égaliser, de raboter, de lisser des différences, des aspérités, mais aussi de diluer une solution liquide trop forte, trop amère, un peu comme l'on “coupe” le vin trop fort, avec de l'eau, pour en réduire la teneur, pour adoucir en somme, au point d'affadir. Les plaisanteries que font les Français sur leurs voisins Belges pourraient donner une idée assez vague de ce cousinage.
7. Brigaud, 1962 : 149. Cherif Tamba (Oussouye) soutient également que Diolas, Balantes, Mankagnes, Pepels Manjaks et Bainunkas (populations sénégalaises de Casamance) et une partie des Sérères ont une origine commune. Ce sont des frères de sang que les siècles ont séparés. Selon lui, peu de choses les différencient des Bambaras de Ségou, voir Becker et Martin, 1981 : 55-59.
8. Senghor, 1981

9. Senghor, 1984
10. Lebaud, 1976 : 6 et 8.
11. Kesteloot, 1967 : 122
12. Senghor, 1990 : 371
13. La société sérère est bilinéaire avec toutefois une prépondérance du matrilignage. La résidence est patrilocale. L'individu ajoute à son prénom (Sédar) facultativement le prénom de sa mère (Gnilane) et obligatoirement son patronyme (Senghor) qu'il transmet à sa descendance en ligne agnatique. Cependant, il appartient avant tout à son clan maternel, à son *tim*, littéralement fruit. Senghor est donc du matriclan des Tabor (pluriel Rabor ou Dabor) dont le jour correspondant est Dabor, dimanche. Ils sont alliés au Feu. Non pas le feu de la forge, lié à un métier, à la caste des forgerons, mais plutôt au Feu comme élément essentiel, qui dans la pratique a permis aux premiers occupants de l'espace sénégalais de défricher de grands domaines, les *niayes*. L'espace ainsi défriché avec l'accord d'un génie était sacré, car c'est le génie qui pouvait étendre ou éteindre le feu allumé. Mais plus que tout autre matrilignage, les Tabor ont un pouvoir sur cet élément que leur seule présence augmente. Aussi ne doivent-ils pas manipuler le feu ou approcher d'un incendie. Senghor n'aurait pas pu être pompier ! (Gravrand, 1983 : 197). Il semble d'autre part que les Rabor présidaient aux ordalies, au jugement par le feu (Dabor). Mais par ailleurs, dans la pensée sérère, le feu est aussi symbole d'une alliance : l'alliance du Feu à opposer à la guerre du Feu. Lorsqu'un groupe s'installait près d'un lieu déjà habité, il prenait du feu, *gef fidel*, au foyer des premiers occupants et la tradition en conservait fidèlement le souvenir. (Gravrand, 1983 : 190).

Une cinquantaine de matriclans ont été recensés en pays Sérère-Sine. Ils sont regroupés autour de sept clans primordiaux qui se sont subdivisés chacun en sept autres clans apparentés (Louis Ngom). Les membres d'un même groupe de familles sont liés par la parenté à plaisanterie. Voici quelques noms de matriclans.

– Les Faticks (sing. Patik), fondateurs de la ville de Fatick.

Notes

- Les Guelwars (sing. Kelwar), famille dynastique des royaumes sérères ; ils ont aussi donné des souverains aux royaumes wolofs voisins.
- Les Diakhanoras du village du même nom, à l'embouchure du Saloum (site de Sangamare), sont les maîtres de la mer.
- Les Sa-sâgnes, littéralement ceux de Sâgne (Sagne-Folo) où eut lieu, selon la légende, la rencontre des Sérères et des colonies de Sôs.
- Les Toucouleurs dont le nom correspond par ailleurs à celui de l'ethnie toucouleur.

Outre les Guelwars, d'autres matriclans sérères ou immigrés en pays sérère ont également donné des souverains aux pays wolofs ; ce sont notamment les Diafouns, Dionays, Moyoys, Wagadous, etc. Les noms de famille matrilineaire, **khet**, ont disparu en pays wolof sauf dans le sous-groupe lébou (exemple, les Soumbédioune, les Khonq Bopp etc) et le sous-groupe Salum-Salum. Les noms de famille matrilineaire des souverains du Baol, Cayor et Walo sont également conservés par la tradition et les sources écrites. (Colvin, 1981 : 37-76). Ainsi, Amari Ngone Sobel Fal, Ce Ndela Fal, Maisa Tend Wedj Fal et Makodu Kumba Fal du Baol étaient respectivement Wagadou, Diafoun, Guèdj et Guelwar. Lat-Dior du Cayor était Guedj. Au Walo, trois matriclans détenaient le pouvoir à tour de rôle : les Joos d'origine sérère, les Logars et les Tejeks. Au Gabou, le pouvoir était détenu par le clan matrilineaire des Niantios, apparentés aux Guelwars des royaumes sérères.

14. E. Diouf, 1977 : 5
15. Ibid. : 6
16. Louis Ngom : traditionniste lettré en français du village de Mokane (Sous-Préfecture de Tattaguine) décédé. Entretien privé (mai 1979) en présence de Latyr Kaling, autre traditionniste du village.
17. Traduction libre du wolof **lakk kat** qui désigne un non wolof, ou le barbare dont le parler "écorche" les oreilles.
18. A **Sinig o loq yaay fiisun**. L'expression signifie que la société sérère du Sine est matrilineaire. Elle signifie aussi, littéralement, que le Sine a été tracé (dans ses limites) par un bâton de l'arbuste **yay**, terme qui veut dire par ailleurs "Mère".

Les Lances Mâles

19. Gassoul, **Demb ak Tey**, 1978 : 49-50, et entretien privé (1981)
20. Générique du conte **Njeddo Dewal**, recueilli par A. Hampaté Bâ et cité par Yero Sylla, **Demb ak Tey** n° 2 (sans date).
21. Niokhor Ndour, dit Diasse, de Ngouy (Sous-Préfecture de Tattaguine)
22. Enregistré par les Archives Culturelles du Sénégal (A.C.S) en 1967 chez Mahé Ndiaye au village de Ngane.
L'expression signifie un tir à hauteur d'homme.
23. Ce Gane aurait tué un lion avec un cri terrifiant, capable de glacer de terreur celui qui l'entend. Il est comparable au *kiaï* des adeptes des arts martiaux orientaux.
24. La légende dit que Sing Diouf (Sous-Préfecture de Niakhar) s'envola et ne revint plus jamais. Il alla atterrir en Gambie. Cet exploit d'un homme Lance-Mâle est l'équivalent de ce que les Lébous appellent *tëbu gor*, un "saut d'homme" (M. Sarr : 1980) propre au chaman d'Asie, comparable à plus d'un titre au saltigui. Voir aussi le "vol de reconnaissance" effectué par le saltigui Laba (de) Bof au-dessus des armées, lors de la bataille de Somb (1867).
25. Diakhaté, 1963
26. Senghor, **Ethiopiennes**, 1980 : 19
27. Lebaud, 1976
28. Ibid. : 5
29. Plusieurs variantes ont été recueillies par S. Gueye, 1971 et Gravrand, 1983.
30. Formule rituelle de clôture des contes. Ces formules d'ouverture ou de clôture varient d'une ethnie ou d'une région à l'autre. Mais pour la plupart, les versets qui terminent les contes connotent l'idée d'appropriation,

Notes

d'ingestion par l'auditoire de la morale, de la quintessence qui s'en dégage. Dans le Golfe du Bénin, la formule parle des "amusements que nous mangeons". Au Soudan (Khartoum), le conte qui finit "s'en va s'introduire dans l'arrière-train du plus jeune membre de l'auditoire». Senghor (LS/OP 131) écrit : « Nous voilà... buvant des contes très anciens et mâchant des noix blanches ». En pays sérère, le conte s'en va boire la mer et se curer les dents avec un fromager...

31. Sur la Constitution donnée à l'empire du Mali par Soundjata Keita, voir D. T. Niane, 1960, A. Condé, 1974 et Y. T. Cissé, 1988 et 1991.
32. Le Triangle des Bermudes au large des côtes atlantiques américaines serait le théâtre de phénomènes inexplicables qui y sont périodiquement signalés : disparitions subites de bateaux et d'aéronefs engloutis à jamais par une force mystérieuse qui les attire au fond de l'océan.
33. Expression qui désigne un individu doté intrinsèquement d'un pouvoir surnaturel, hors du commun. C'est un *madag*, un *yal khokh*, un "maître de tête". Senghor en a tiré une expression désacralisée, naturalisée : "une tête aux vastes desseins".
34. Diakhaté, 1963
35. Socé, 1946 : 153-159 ; Tchikaya, 1971 : 97-103
36. Maiga 1981
37. Niane, 1960
38. Diabaté, 1970 a
39. D'après Latyr Kaling de Mokanc (Sous-Préfecture de Tattaguinc).
40. Diabaté, 1970 a et 1970 b. Il faut se demander pourquoi les traditions relatives aux migrations de peuples à partir de l'empire du Mali vers l'Atlantique Ouest d'une part, et l'expédition de Tira Maghan contre le Jolofin Mansa d'autre part, ne mentionnent pas les Wolofs, mais plutôt les Sérères. Le Jolofin Mansa parle en effet au nom des Sérères.

41. Fatimata Mounkaila qui a transcrit ce mythe essaie de situer l'événement quelque part dans le Soudan Occidental. Le moment et le lieu qu'elle propose sont intéressants en ce qu'ils peuvent ouvrir des pistes de recherche sur les Sérères hors de l'espace sénégalais :

– Le XI^e siècle et la défaite du Ghana consécutive à la conquête almoravide qui vit une brève alliance berbère-peule que d'autres récits du mythe incriminent à la place des Sérères. Mais ce peut être aussi, plus largement, une alliance Tékrouriens-Almoravides (les Sérères étant considérés comme des Tékrouriens).

– Le XIII^e siècle et le renforcement du Mali. Le Mallé des traditions renvoie en effet au Mali ; les Peuls et "Séréré" qui maltraitaient les Zarmas étaient-ils alors alliés aux Malléens et à Soundjata (contre Soumaoro) ?

– Le XV^e siècle et la prise du pouvoir par les Askias.

En tout état de cause, il faut suggérer que des recherches plus exhaustives sur les Sérères du Sénégal prennent aussi en compte les traditions des peuples du Mali et du Niger actuels.

42. Wane, 1969
43. Monteil 1980 : 286. La conclusion proposée est de J. Greenberg, tandis que le dicton pular est cité en 1961 par Mohamadou Fadel Dia, alors étudiant.
44. Le nom d'origine des Sérères avant leur départ du Tekrou au nord du fleuve Sénégal est, pour le moment, inconnu. Puis il reste à savoir si l'on retrouve des Sérères dans d'autres espaces du Soudan Occidental, au Mande notamment (voir notes 40 et 41).
45. Kesteloot, 1983 : 39 et 76
46. Debien, 1964
47. Gastellu, 1981 : 24
48. *ibid* : 273
49. *ibid* : 287
50. *ibid* : 300-1

Notes

51. *ibid* : 286
52. *ibid* : 297-8
53. *ibid* : 286
54. Boilat, 1984 : 89-91
55. *ibid*
56. **Tiédo** : ce terme courant en pays sérère, wolof, toucouleur, peul et manding, a plusieurs connotations ; il devrait pour cette raison mériter une plus grande attention de la part des chercheurs. L'hymne évoqué par le monarque est celui que Kouyaté Sory Kandia de Guinée a magistralement interprété sous le titre de **keddo** (Série Epopée du Manding).
57. Sanou ou San'Mone Faye (Salmonn dans les poèmes de Senghor). Selon une tradition relatée par Diène Ngom, Sanou était d'un caractère très violent. Il avait été exilé pendant sa jeunesse dans le Baol, en raison des multiples crimes et vexations à son actif, à l'endroit des bergers et de ses compagnons de jeu. Il était certes plus jeune que Sémou-Mak-Diouf, mais devait monter sur le trône avant lui, puisqu'il était son oncle. Mais en son absence, les Grands Electeurs se hâtèrent d'introniser son neveu, Sémou. Quand Sanou apprit cette entorse aux règles de succession, il marcha sur Diakhao et prit le pouvoir (1871). Sémou dut s'exiler à son tour. Mais une fois installé, Sanou reprit de plus belle ses actes de cruauté qui, avec sa bravoure légendaire, l'ont rendu célèbre dans l'histoire du Sine. Les dignitaires décidèrent alors de s'en débarrasser pour de bon. Sémou s'allia à un autre roi guelwar du Saloum et réussit à se réinstaller à Diakhao. La légende dit que la nuit précédant la bataille décisive, Sanou se transforma en serpent et Sémou en chat. Ainsi métamorphosés, tous deux se dirigèrent vers la capitale. Le chat prit le serpent dans sa gueule et le lendemain Sanou fut vaincu. (Lat-Djiké Ngom, entretien privé). Certains prénoms portés par les guelwars et les tiédos n'ont pas de signification en sérère : Farba, Sanegui et Mayssa en particulier sont d'origine malinké, comme Sanou qui veut dire or en bambara.
58. L'hymne à San'Mône a été repris et adapté par la cantatrice Yandé Kodou Sène en l'honneur de Waly Faye, alors Colonel (devenu général) de gendar-

Les Lances Mâles

merie, et enregistré par « Radio Sénégal ». Un enregistrement privé du griot Coumba Ndofo Samba en a été effectué à Fatick par l'auteur en 1981.

59. Récit de Diène Mbacké Faye, Chef du village de Ngardiam (communauté rurale de Diarekh). Entretien privé 21/10/80.
60. Wane, 1969
61. Récit de Kory Sène de Mbadat (décédé) et Diène Ngom (Kaolack). Voir également Diouf, Becker et Martin, 1972, Gravrand, *Ethiopiennes* 1980, et Brigaud, 1962
62. Dans le niaye défriché par le feu étaient inclus le lif, périmètre entouré d'une ceinture d'arbres émondés ; le bakh, espace défriché à la hache; le fokhos ou sabot, espace parcouru à cheval ; le rône, qui est la limite où pouvait s'arrêter la vue d'une personne debout sur une grande écuelle de bois renversée ; le dak, limite d'un jet de pierre, etc.
63. Gassoul, *Demb ak Tek*, 1978 : 49 et BO. 050/01/75.
64. Le nom du poète Senghor est aussi fréquemment porté à Mlomp Kadjinole en Basse Casamance. Ces Senghor sont allés fonder ce village à partir de Sengalène situé aux environs d'Oussouye, dans le voisinage justement de Kalobone où l'ancêtre des Diolas serait venue s'installer après que la pirogue où avaient pris place avec elle ses deux autres soeurs ancêtres des Sérères et des Lebous, se fût échouée à Sangamare. Si les ancêtres de Senghor viennent du Gabou en pays manding, beaucoup de traditions font venir également les Diolas du pays mandé, ou du Gabou BO. 70/023/01 (I), ou même du Sosso depuis Soumangourou Kanté. Le village de Senghor situé lui aux environs de Fatick en pays sérère a été fondé par deux frères en provenance du Gabou. Mais le patronyme déformé Senghote existe aussi en pays toucouleur, dans le Fouta, au village de Golléré notamment. Dans ces conditions, quel crédit faut-il accorder à l'affirmation du poète Sédar qui fait de son nom une déformation du portugais "senhor", monsieur ? Il est vrai, selon Boilat (1984), que les chrétiens de Joal au XIX^e siècle se distinguaient des populations païennes ou musulmanes : « Quoique noirs, les habitants se disent portugais (99). Il ont la modeste prétention d'être blancs tout purs, et c'est leur faire une grande injure que de les prendre pour des nègres ou pour

Sérères. Ils veulent qu'on les appelle les blancs de Joal... En un mot, être (baptisé) chrétien c'est être blanc, être blanc c'est être libre » (108-9). Les membres des patronymes Senghor et Ndong sont parents à plaisanterie.

65. Oumar Bâ, *Ethiopiennes*, 1980

66. Wane, *op. cit.*

67. Cette version est celle de Malang Ndiaye Kouyaté, (ACS) BO. 70/072-01 et 70/073-01. L'auteur a recueilli lui-même au Gabou pour le compte de ACS et de la Fondation L.S. Senghor deux versions livrées l'une par Bouli Kalsa et l'autre enregistrée à Kamboré. Sur les versions disponibles, consulter Niane, *Ethiopiennes*, 1980 : 133, et surtout Cissoko et Sambou, 1974 : 192-265.

Les Sérères disent Gabou et les Mandings Kabou. Il est manifeste que les traditions sur lesquelles Senghor s'est fondé pour écrire ses poèmes sur le Tourban d'une part, et sur la création de la principauté de Djilor d'autre part, renvoient à deux événements différents et bien éloignés l'un de l'autre dans le temps. L'exode de Maysa Wali Dione et de Sira Badral vers le pays sérère est consécutif à un coup d'état manqué qui eut lieu au Gabou entre le 13^e et le 14^e siècle environ, alors que la guerre du Tourban qui opposa les Peuls aux Mandings eut lieu au milieu du 19^e siècle.

68. Bérékolong (malinké), une localité du Gabou, et Ngazobil (sérère) où Senghor a fait ses premières armes au Séminaire des Pères Blancs non loin de Joal, signifient la même chose : Puits-de-pierre.

69. Gravrand, 1983 : 258

70. Récit de Kory Sène, de Mbadat, BO. 69/071-09

71. Masques justiciers. Ces personnages masqués, qui rappellent les hommes-léopards de certaines sociétés africaines, existent encore en Casamance. Mais aujourd'hui, l'aspect ludique prédomine. Ce sont les masques **Kumpo**, **Niambar-Nas**, **Kankurang**, **Ifang Mbodi** et le jeu du Faux-Lion à Mbour (**simb** en wolof pour **simba**, le lion en langue bantoue).

72. Gravrand : *Ethiopiennes*, 1980 : 50-51, et Gravrand, 1983 : 271.

Les Lances Mâles

73. Gravrand, 1983 : 246
74. Ibid : 261
75. Brigaud, 1962 : 272-273
76. La cérémonie du **Toura Petch** est organisée chaque année à Djilor (Département de Foundiougne).
77. Le nom de l'ancêtre de Senghor est diversement prononcé : Sira ou Siga Badiane, Badial, Badiar que Senghor a francisé en Badral.
78. Gravrand, ibid. : 16
79. Récit de Diène Ngom enregistré le 4/7/76 à Leona (Kaolack) BO. 0088-76 ACS; Voir aussi Gravrand, ibid : 293-295.
80. Mayssa Wali, héros civilisateur. Les épopées de Mayssa Wali au Sine, de Téningba au Gabou, de Ndiadiane Ndiaye au Djolof, ou la prise du pouvoir en pays lébou par un lettré musulman, renvoient dans une certaine mesure aux récits du cycle de l'étranger sage "the wise stranger", très répandu dans les anciens royaumes du Soudan Oriental : un arabe réfugié, accueilli par un chef africain, devient héros civilisateur, épouse la fille du chef, ce qui donne à sa descendance le droit à la succession, grâce au système matrilineaire, cf Hurreiz, 1986 : 1-13.
81. Gravrand, 1983 : 319
82. Dorsinville, 1978 : 9
83. Garrot, 1978 : 103
84. Arnaut, 1976
85. **Demb ak Tey** 1978 : 27, 61-62
86. Ibid. : 21-27, Ecquilbeck, 1914

Notes

87. Ecquilbeck, 1914 : 106
88. A. H. Bâ, 1961 : 43
89. Demb ak Tey, 1978
90. Lebaud, 1976 : 43
91. Nyctosophe : un savant, spécialiste des “sciences de la nuit”.
92. ACS B. O. 035/02/74, et Demb ak Tey, 1978
93. Ndao, 1967 : 17, 18
94. Dem ak Tey, 1978 : 25, 50 et 58
95. Garrot, 1978 : 103
96. Collection privée, décembre 1983
97. Senghor, B. O. 124/77 ACS
98. Cheick Ndao, op. cit.
99. Diakhaté, 1976 : 25
100. Gassoul, ACS 21/6/75
101. A. H. Bâ, 1974 : 43 et 49
102. Kesteloot, 1983 : 38
103. Garrot : 90
104. Ibid. : 91
105. IFAN. Bulletin d’information et de correspondance n° 41 (1949)

Les Lances Mâles

106. Senghor, 1990 : 156
107. Garrot : 95
108. Garrot : 93, 96
109. Senghor, 1990
110. Diakhaté, 1976 : 25
111. Garrot : 110 - 116
112. Senghor, *ibid.* : 161
113. *Ibid.* : 161
114. *Ibid.* : 160
115. La Bible : 1 Samuel 10 : 4-6
116. Senghor, *ibid.* : 160
117. Senghor : interview écrite accordée à l'auteur en 1984. Texte également cité par Gravrand, 1983 : 12.
118. Senghor : 1984
119. Garrot : 95 ; Senghor, 1990 : 378-9
120. *Ibid.* : 160
121. Adotevi, 1972 : 116
122. Cheick Ndao *op. cit.*
123. B. Diop, 1958 : 116
124. Gravrand, 1960 : 134

Notes

125. **Demb ak Tey**, 1978

126. Les cultes de possession s'observent généralement chez les populations habitant ou ayant séjourné dans les zones de contact et de brassage intenses, doublés de conflits profonds. La dame Yandé Ndiaye de Ngane (Sous-Préfecture de Niakhar), morte en 1974, présentait tous les symptômes du voisinage difficile des Sérères et des Peuls avec les prosélytes maures et berbères, dans le Tékrou avant l'exode des premiers. Elle était habitée par un esprit en burnous qui l'avait rendue aveugle, l'obligeait à faire le salam, à tenir un chapelet (qu'elle avait confectionné elle-même avec des perles de parure) et à gribouiller sur un cahier d'écolier ce qu'elle considérait comme des versets de Coran. Un autre de ses génies était un berger peul. Du reste, elle était également atteinte de xénolalie: elle parlait la langue peule pendant ses crises de possession. Cet exemple est caractéristique de "l'adhérence" qui lie les parents à plaisanterie.

Le phénomène a été relevé chez les Convulsionnaires de Paris en 1730. Ils se mettaient soudain à parler l'arabe et d'autres langues jamais apprises auparavant, cf. Mulhmann, 1968. Était-ce là le souvenir de l'invasion arabe arrêtée à Poitiers en 732 ?

127. Le mythe de la séparation des matriclans **Karé-karé** et **Rik** est un modèle du genre (Gravrand, 1983 : 201). Une femme **karé-karé** avait une nombreuse progéniture, et la convivialité en général et le partage de nourriture en particulier devinrent problématiques lors d'une grave crise économique. A force d'être désignés avec mépris par l'expression « Ces types, ces choses là », certains membres de la famille firent dissidence et revendiquèrent cette appellation pour désigner leur nouveau matriclan, les **rik**, littéralement "les choses".

128. R. Colin, 1975

129. Entretien privé, octobre 1981. Gravrand a signalé une variante du même mythe qui se réfère au Déluge biblique. Au lendemain du Déluge, des survivants assoiffés ne purent attendre que l'eau fût purifiée des cadavres et du sang des morts. Ils burent de cette eau souillée, et devinrent des sorciers. D'autres attendirent quelques temps encore, mais ne purent résister plus longtemps à la soif ; ils burent également de l'eau à peine purifiée : ce sont des nyctosophes, des voyants, incapables d'acte de sorcellerie, mais capables de détecter les impurs, de les dénoncer et de les pourchasser. La dernière

catégorie put attendre jusqu'à la purification complète de l'eau. Ce sont les purs, les innocents, aveugles dans les sciences de la nuit.

Ces deux versions, qui donnent la typologie des humains peuvent être comparées à un troisième mythe rapporté par Hampaté Bâ, 1974 : 103-105. L'humanité fut mélangée dans le grenier de Dieu. Quand elle en sortit, elle se répartit en neuf positions :

Un sage parmi les sages
Un sage parmi les humains
Un sage parmi les vauriens

Un humain parmi les sages
Un humain parmi les humains
Un humain parmi les vauriens

Un vaurien parmi les sages
Un vaurien parmi les humains
Un vaurien parmi les vauriens

Par ailleurs, les peuples éthiopiens estiment être les meilleurs que Dieu ait créés : Les Blancs ne sont pas assez cuits (ils sont pâles). Les Ethiopiens sont cuits à point. Les Nègres sont calcinés. Cependant, leurs voisins Issas de Djibouti soutiennent que les Blancs étaient noirs comme tout le monde, et qu'ils doivent leur visage pâle au nombre de leurs péchés.

130. Dupire, 1976, 21
131. Birago Diop, 1964
132. Birago Diop, 1958 : 123-136
133. Ibid. 25-37
134. A. Condé, 1974
135. Ibid. : 162

Notes

136. Un grand nombre de traditions placent une princesse de la cour du Mali au centre d'un cycle de mythes et légendes sur l'origine des Niantios du Gabou et des Guelwars du Sine et du Saloum. Son nom varie considérablement selon les nombreuses versions. Celle présentée ici a été livrée pour l'essentiel par M. Niokhobaye Diouf en 1983, en son domicile de Bon Gré (Kaolack). D'autres variantes peuvent être consultées (Gravrand 1988 : 240-247 ; Brigaud, 1962 : annexe etc).
137. Manforong : ce nom du souverain du Gabou a été sérérisé en MafNdong dans la version de N. Diouf.
138. Récits de Bernard Ndour (Ndiongolor), Kory Sène (Mbadat), Lat-Djiké Ngom (Logdir) et Abdou B. Bâ, 1977.
139. Kory Sène, B. O. 69/071/09 (ACS)
140. Les noms de Kaolack, la troisième ville du Sénégal et de la bourgade de Kabatoki, située à l'ouest de cette même ville sur la route de Dakar, signifient une seule et même chose : Kawlakk (wolof) et Kaba-Tôk (sérère) veulent dire « incendie dans le ciel ». Selon une tradition, il est possible, par les nuits sans lune, de voir au-dessus de l'île de Koyong, à l'est de Kaolack, un halo lumineux.
141. Lat-Djiké Ngom, B. O. 041/75 ACS et entretien privé.
142. Récit de Niokhobaye Diouf, dit Niokhor-Balé, notable du Sine, résidant à Bon Gré (Kaolack, août 1983). Il affirme l'avoir recueilli de Baye Teng Bâ, le compagnon de Maba resté au Sine après la bataille.
143. I. Der Thiam, 1978
144. Le sage sérère et El Hadj Omar invoquent des correspondances symboliques chargées de sens entre le nom de Maba et les termes sérères **mah**, **mag**, **bak**, **bassi**, **match**, etc, ainsi qu'entre Maba et les premiers mots qui ouvrent le Coran, pour arriver à la même conclusion en wolof, « **Maba naba Siin** : Maba laisse le Sine ! »

145. Coumba Ndofoène aurait demandé la main de la Linguère-Reine-Mère et le coursier du Damel. Il aurait fait une plaisanterie toute anodine sur la petite taille de Lat-Dior. Selon Ousmane Sémou Ndiaye, c'est simplement cette plaisanterie qui aurait mis le feu aux poudres. Car "Lat-Dior fut reçu avec chaleur au Sine. Coumba Ndofoène donna ordre à ses sujets de se porter sur l'itinéraire des émigrés, avec des outres remplies de couscous et d'eau. Des bœufs furent égorgés et des repas somptueux servis." (Journal Le Soleil du 7 septembre 1987).
146. Les émissaires envoyés par Lat-Dior au Mansa Kimingtande Niani Bagnana (Sénégal Oriental) ne surent comment lui annoncer l'échec de leur mission. A leur retour, les griots entonnèrent un chant de louange où était mis en exergue le thème du refus, qui devint depuis un des hymnes à Lat-Dior, l'homme du refus. Ce chant est devenu par ailleurs l'hymne de la Jeunesse, au lendemain de l'indépendance du Sénégal : « Niani Bagnana : Niani refuse ».
147. Boubou Diouf, 1978 : 117
148. Hama Said s'était suicidée. Selbé Ndofoène épousa Abdou Bâ, frère de Maba. Leur fille, Marième Selbé, épousa Abdourahmane Kane et engendra Seynabou Kane, mère des Cheick Tidiane Sy de la confrérie des Tidianes de Tivavouane. Fatma Thioub épousa Lat-Dior. Leur fille Bambi Diop devint la femme de Coumba Ndofoène II, le deuxième roi à porter ce nom, contemporain de Senghor (d'après Niokhor B. Diouf).
149. Gravrand, 1960 : 138 (soir de bataille)
150. Certaines ethnies ou clans étaient interdits de séjour dans certaines localités et lieux-dits. Par exemple, les Guelwars ne doivent pas se rendre de leur vivant à Sangamare, où leurs âmes s'en retournent après la mort, dans un village sous-marin. Les vendredi, l'on peut entendre, dit-on, les ndioug-dioungs, les tambours royaux battre à Sangamare. Plus généralement, certains sanctuaires de la Petite Côte (de Mbour à l'embouchure du Saloum) sont interdits aux Guelwars, aux tiédos, ou aux chevaux.
151. Waly Lelo, de Ngane (août 1982)

Notes

152. Le 18 juillet 1867
153. Trois patrilignages ou “maisons” Diouf issus de la même souche (le Baol) ont régné dans le Sine : la Maison Bouré Gnilane, celle de Diogo’ Siga et celle de Sémou Djiké.
154. Le Bour Sine Dié Sanou Faye a régné de 1302 à 1313 selon les traditions orales, et vers la fin du 15ème siècle d’après les sources écrites, juste avant Mbégane Ndour (Colvin, 1981).
155. Gravrand, 1953 ; Brigaud, 1962.
156. B. Diop, 1961 b : 71-2
157. B. Diop, *ibid.* : 77
158. Ces extraits de la cérémonie de Mbèle Bouré sont tirés du reportage effectué par Mame Ngor Faye, enquêteur au CEC.
159. Dupire, 1976 : 12
160. Griaule, 1948
161. Sur les pouvoirs que la croyance populaire accordait à Senghor, voir Lebaud, p.11, et *Demb ak Tey* n° 6 consacré aux naissances extraordinaires.
162. B. Diop, *ibid.* : 54
163. L’orateur parle d’une sorte de courge qui a effectivement le goût du navet.
164. Selon A. H. Bâ, “la nuit est la robe des sorciers et des initiés”. Les sorciers sont ainsi capables de prendre l’aspect d’un innocent aveugle dans les sciences de la nuit, pour attaquer leurs victimes. Il peut arriver alors qu’on accuse le masque et non l’agresseur.
165. B. Diop, *ibid.* : 55

Les Lances Mâles

166. Soit 10 FF
167. Interjection que lance un homme engagé dans une action virile pour se vanter. Senghor écrit : Kor Sanou ! Littéralement cela veut dire « moi le mâle (fils ou frère) d'une telle ».
168. Il s'agit du redoutable **korte**
169. La voyance, **madag**, est un don en principe héréditaire. Il y a cependant diverses autres techniques pour la provoquer ou l'augmenter.
170. B. Diop, *ibid.* : 54
171. En français dans le "texte"
172. L'orateur n'est pas bien informé sur ce sujet. Le W. N. en question a été incarcéré pour des raisons politiques.
173. En revendiquant son appartenance à sa lignée matrilineaire Sarène, ainsi que sa sérénité, l'orateur veut prouver à son adversaire qu'il est un véritable saltigui. Car seuls pouvaient être saltiguis les paysans sérères, à l'exclusion des classes supérieures (Guelwar et Tiédo) ou des castes inférieures (griots, forgerons etc) toutes réputées d'origine étrangère.
174. C'est l'équivalent du dicton « Charité bien ordonnée commence par soi-même ».
175. Saltigui est devenu synonyme de vendeur de tabac en bambara.
176. Certaines forêts de baobabs et les futaies de rôniers qui jalonnent parfois la campagne sénégalaise (comme à Ngouy) indiquent, dit-on, des anciens champs de bataille. Les fruits de ces arbres jetés, après le repas, entraient dans la composition des repas des armées en campagne.
177. Boilat, 1984 : 145-146
178. Une origine du mot Sénégal est proposée à partir de l'expression wolof **Sunu gal**, "Notre Pirogue".

BIBLIOGRAPHIE

PÉRIODIQUES, COMMUNICATIONS

Afrique Documents, Dakar N°5, 1960

Anthropos vol. 72 D 5205 Germany 1977

Boletim Cultural da Guiné Portuguesa, Bissau 1967

Bulletin de l'IFAN Dakar N°4, (1964), N°4T.34, (1972), 40 série B, (1977), T.40, série B, N° (1978)

Bulletin d'information et de correspondances, N° 41, IFAN, Dakar (1949)

Demb ak Tey, Cahiers du mythe, N°1 à 6 (de 1975 à 1980), Dakar, Ministère de la Culture

Ethiopiennes, Dakar, numéro spécial (28), 1981

Etudes Sénégalaises, Saint-Louis N°1962

Jeune Afrique N°1080, Paris 1981

L'homme (revue) N° XVI (I) Paris 1976

Revue Sénégalaise d'Histoire, Dakar, vol. 2 N°1, 1981

Archidiocèse de Dakar : Session d'anthropologie du cap des Biches (onze communications consacrées aux Sérères), 1980.

OUVRAGES

Adotevi, S. : *Négritude et Négrologues*, Paris, 10/18, 1972

Arnaut, R. : *L'Afrique du jour et de la nuit*, Paris, Presses de la Cité, 1976

Les Lances Mâles

- Bâ, A. B. : *Histoire du Saloum et du Rip*, Dakar, Bulletin IFAN, série B, T. 40, n° 4, 1977.
- Bâ, A. Hampaté et Diéterlen, G. : - *Koumen*, Paris, Mouton, 1961.
- Bâ, A. Hampaté et Kesteloot, L. : *Kaidara*, Paris, Julliard, Classiques Africains, 1969
- Bâ, A. Hampaté et Kesteloot, L., Seydou C., Sow, A.I. : *L'Eclat de la Grande Etoile suivi du Bain rituel*, Paris, Armand Colin, Classiques Africains 1974.
- Becker, C. et Martin, V. : *Essai sur l'histoire du Saalum*, Dakar, Revue Sénégalaise d'Histoire vol 2, n° 1, 1981.
- Bélinga, E. : *La prophétie de Joal* (Poésie), Yaoundé, Clé 1975.
- Boilat, Abbé D. : *Esquisses Sénégalaises*, Paris, Karthala, 1984.
- Brigaud, F. : *Histoire traditionnelle du Sénégal*. Saint-Louis, Etudes Sénégalaises, n° 9, 1962
- Carreira, A. : *Manjacos - Brame e Balantas, Aspectos demograficos* Bissau, Boletim cultural da Guiné Portuguesa, 1967
- Cissé, Y. T. et Kamissoko Wa : *La grande geste du Mali*, Paris, Karthala-Arsan
Tome 1 : *Des origines à la fondation de l'empire* 1988 ; Tome 2 : *Soundjata la gloire du Mali*. 1991
- Cissoko, S-M. et Sambou, K. : *Recueil des Traditions orales des Mandingues de Gambie et de Casamance*, Niamey, CELHTO, 1974.
- Colin, R. : *Contes noirs de l'Ouest Africain* , Paris, Présence Africaine, 1975
- Colvin, Lucie G. : *Historical Dictionary of Sénégal*, London, The Scarecrow Press, 1981.
- Condé, A. : *Les Sociétés traditionnelles mandingues*, Niamey, CELHTO, 1974.
- Debien, G. : *Journal du Dr Corra en pays sérère* (1876), Dakar, Bulletin IFAN, série B, T 26, n°3-4, 1964

Bibliographie

Diabaté Makan Massa : *Janjon et autres chants populaires du Mali*, Paris, Présence Africaine, 1970 a

Diabaté, M.M. : *Kala Jata*, Bamako, Editions Populaires du Mali, 1970 b

Diakhaté, L. : *Primordiale du Sixième Jour*, Paris, Présence Africaine, 1963

Diakhaté, L. *Lecture libre de Lettres d'hivernage et d'Hosties Noires* de L.S. Senghor, Dakar, NEA, 1976.

Diop, A.B. : *Société toucouleur et migration*. Dakar, IFAN, 1965.

Diop, A.S. : *L'impact de la civilisation manding au Sénégal. La genèse de la royauté guelwar au Siin et au Saalum*, Dakar, Bulletin IFAN, série B, T. 40, n°4, 1978

Diop, B. : *Contes d'Amadou Coumba*. Paris, Présence Africaine, 1958.

Diop, B. : *Nouveaux contes d'Amadou Coumba*, Paris, Présence Africaine, 1961 a

Diop, B. : *Leurres et lueurs*, Paris, Présence Africaine, 1961 b

Diop, B. *Contes et Lavanés*, Paris, Présence Africaine, 1964

Diouf, Boubou S. : *Le héros : Mbaye-ino-Mbino-Ngor* in Education Civique, morale et sanitaire, Dakar, NEA, 1978

Diouf, Emile : « *Le royaume d'enfance dans l'oeuvre poétique de L.S. Senghor* » Mémoire de maîtrise, Université de Dakar, 1977/78

Diouf, Niokhobaye, Becker, C. Martin, V. : *Chronique du Royaume du Sine*, Dakar, Bulletin IFAN, série B, T. 34, n°4, 1972

Dorsinville, R. : *Gens de Dakar (Nouvelles)*, Dakar, NEA, 1978

Dupire, M. : - *Funérailles et relations entre lignages d'une société bilinéaire : les Sérères du Sénégal*, Anthropos, vol. 72, 1977

Dupire, M. : *Chasse rituelle, divination et reconduction de l'ordre socio-politique chez les Sérères du Sine (Sénégal)*, Paris, *L'Homme*, 16 (1), 1976

Les Lances Mâles

- Equilbecq, F.V. : *Contes indigènes de l'Afrique Occidentale Française*, Paris, Leroux, Tomes 1 et 2, 1914.
- Equilbecq, F.V. : *La légende de Samba Guéladio Diégui*, Dakar, NEA, 1974
- Garrot, D. : *Léopold. Sédar Senghor, critique littéraire*, Dakar, NEA, 1978
- Gastellu, J. M. : *L'égalitarisme économique des Sérères du Sénégal*, Paris, ORSTOM, Travaux et Documents n° 128, 1981
- Girard, J. : *Genèse du pouvoir charismatique en Basse-Casamance (Sénégal)*, Dakar, IFAN, 1969
- Gravrand, H : *Hymne de victoire des Sérères*, Dakar, Horizons Africains, n° 68, 1953.
- Gravrand, H : *Rites d'initiation et vie en société chez les Sérères du Sénégal.*, Dakar, Afrique-Documents n° 52, 1960.
- Gravrand, H : *Les fondements historiques et anthropologiques de la nation sénégalaise. Actes du Symposium Léo Frobenius* (Dakar, 14-17 mars 1979) Deutsch UNESCO.Kommission, Munchen, K.G. Saur, 1980
- Gravrand, H : *La civilisation sereer. Cosaan. Les origines*, Dakar, NEA 1983
- Gravrand, H : *La civilisation sereer. Pangool. Le génie religieux sereer*, Dakar, NEA, 1990
- Griaule, M. : *Dieu d'eau*, Paris, Ed. du Chêne, 1948
- Gueye, Silcarneyi : *Problèmes socio-culturels du Département d'Oussouye*, Dakar, Mémoire ENAM, 1971
- Hurreiz, S.A. ; *The legend of the Wise Stranger ; an index of Cultural Unity of the Central Bilad al-Sudan*, in Tomikawa, M. Sudan Sahel Studies II. Tokyo, ILCAA, 1986
- Kesteloot, L. : *Anthologie Négro-Africaine*, Viviers, Marabout, 1967
- Kesteloot, L. : *Biton Koulibaly, fondateur de l'empire de Ségou*, Dakar, NEA, 1983

Bibliographie

- Kesteloot, L. et Mbodj, C. : *Contes et mythes wolof*, Dakar, NEA, 1983
- Lebaud, G. : *L.S. Senghor ou la poésie du Royaume d'Enfance*, Dakar, NEA, 1976
- Ly, M. : *La femme africaine dans la société mandingue précoloniale*, Paris, UNESCO, 1979
- Maïga, M. : *Origine du mot Guinée*, Paris, Jeune Afrique, n° 1080
- Mané Mamadou : *Contribution à l'histoire du Kaabu, des origines au XIXe siècle*, Dakar, Bulletin IFAN, série B, T-40, , n° 1, 1978
- Mbiti, J. : *African religions and philosophy*, London, Heinemann, 1973
- Megu S.O. : *The poetry of L.S. Senghor*, London, Heinemann, 1973
- Monteil V. : *L'islam noir*, Paris, Seuil, 1980
- Moukaila F. : *Mythe et histoire dans la geste de Zabarkane*. Niamey, Celhto, 1989
- Muhlmann, W. : *Messianismes révolutionnaires du Tiers Monde*, Paris, Gallimard, 1968 (collectif)
- Murdock. G.P. : *Africa, its peoples and their culture history*, New-York, Mc Graw-Hill Book Company, 1959
- Ndao C. : *L'exil d'Alboury*, Honfleur, Oswald , 1967
- Ndiaye, P.G. : *Ethiopiennes, poèmes de L.S.Senghor*, Dakar, NEA, 1972
- Niane, D.T. : *Soundjata ou l'Epopée mandingue*, Paris, Présence Africaine, 1960
- Norris, H.T. : *Saharan Myth and Saga*, Oxford, Clarendon Press, 1972
- Sarr, El Hadj Malick : *Les Lébous parlent d'eux mêmes*, Dakar, NEA, 1980
- Senghor L.S. : *Liberté 1. Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, 1964
- Senghor L.S. : *La parole chez Paul Claudel et chez les Négro-Africains*, Dakar, NEA, 1973

Les Lances Mâles

Senghor L.S : *L'inspiration poétique, ses sources, ses caprices. Conférence prononcée le 9 novembre 1981 à Fontenay-aux-Roses (France)*

Senghor L.S. : Interview accordée à l'auteur, 1984

Senghor L.S : *Œuvre poétique*, Paris, Seuil, 1990

Socé O. : *Karim*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1946.

Tchicaya U.T. : *Légendes africaines*, Paris, Nouveaux Horizons-Seghers, 1971

Thiam I.D. : *Maba Diakhou Bâ*, Almamy du Rip, Dakar, ABC/NEA, 1978

Thiam M. : *Entretiens sur l'histoire des Lébous du Cap-Vert*, Dakar, G.I.A., 1970

Wane, Y. : *Les Toucouleurs du Fouta Toro*. Dakar, IFAN 1969

Zahan D. : *La dialecte du verbe chez les Bambara*. Paris, Mouton, 1963

PRINCIPAUX INFORMATEURS.

Les numéros renvoient aux collections audio-visuelles des Archives Culturelles du Sénégal (ACS) et du Centre d'Etude des Civilisations (CEC), Ministère de la Culture, Dakar.

Diagne, Modou dit Gassoul : salitigui de Domb (Bambey) ACS, CEC, **Demb ak Tey** n° 4-5, collection privée.

Diouf, Niokhor-Balé : notable résidant à Bon Gré (Kaolack) ; collection privée

Faye, Birame-Mâk : notable, Dâme (Fatick), collection privée

Faye, Diène Mbacké : notable, Ngardiam (Fatick), collection privée

Kaling, Latyr : Traditionnaliste, Mokane (Fatick), collection privée

Kouyaté, Malang-Ndiaye : griot enregistré par les ACS : série B.O. 70/071 et 072

Bibliographie

Léolo, Waly : de Ngane (Fatick). Collection privée

Ndour, Bernard : de Ndiogolor (Fatick). Archives du CEC

Ndour, MBissane: (Fatick) Archives du CEC

Ndour, Niokhor : Chanteur, Ngouy (Fatick). Archives des ACS et collection privée.

Ngom, Diène : Kaolack, CEC série 0088-76

Ngom, Lat-Djiké : griot, Logdir (Fatick) Archives du CEC, B.O. 041-75 des ACS et collection privée

Ngom, Louis : Mokane (Fatick), entretien privé

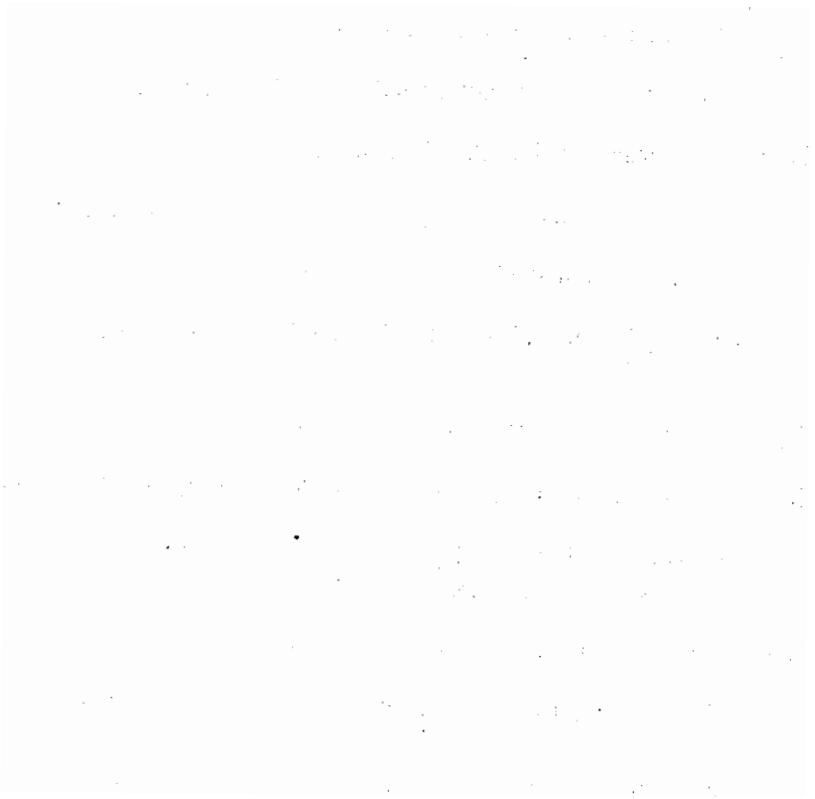
Sané Lansana : de Kang-Kéléfa (Guinée Bissau) ACS série B.O. 79-009 et 010.

Sarr Ndiogou : saltigui, Ngalagne-a-Kop (Fatick) Archives du CEC, des ACS, **Demb ak Tey** n° 4-5, et collection privée

Sène, Kory : décédé, Mbadat (Fatick), ACS

Sène, Mame Kor : saltigui, Mbélacadiaw-Tène Toubab (Factick), collection privée

Senghor, Koumakh : village de Senghor, B.O. 142/77 ACS



**Achevé d'imprimer 2^e trimestre 1996
sur les presses d'IMPRISUD Abidjan**

Cette recherche sur la culture sérère en Sénégal aborde quelques thèmes majeurs des études africaines : croyances et rites, place de la femme, institutions politiques, contacts entre les peuples, parenté à plaisanterie, etc. Elle avance des hypothèses, interroge le silence des traditions orales. Parallèlement, elle propose la relecture de la poésie de Senghor à la lumière de ces dernières. C'est pourquoi d'une traite se parcourt l'ouvrage : à défaut d'un livre-sésame, c'est l'eau crémeuse qui est offerte au lecteur, en cette ère où le plus-que-frère ignore par quoi elle sera remplacée.

1996

Lances mâles

MAHAWA DIOUF, Marcel

CELHTO-UA

<http://archives.au.int/handle/123456789/5314>

Downloaded from African Union Common Repository